

**CLAIRVUE**  
NEUCHÂTEL

Bassin 8 (038) 24 07 22  
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09

**Démission de M. F. Bourquin**  
directeur général des PTT

(PAGE 3)

**FAN L'EXPRESS**  
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE  
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE  
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

A DES PRIX QUALIFIÉS DE COMPÉTITIFS

# La France propose à la Suisse ses avions « Mirage V »

De notre correspondant à Berne :  
La Société française Marcel Dassault a fait mercredi au département militaire fédéral une offre pour des avions de combat Mirage V version simplifiée comparable au Tiger II f 5.5 actuellement essayé par les spécialistes de l'armée suisse.

Les conditions de prix faites à cette occasion semblent remettre en question la procédure de choix de notre nouvel avion de combat qui paraissait dernièrement se dérouler en faveur du « Tiger » américain, un avion modeste qui ne peut que décevoir les nostalgiques de la série des « Mirage » et de son dernier cri le « Milan », abandonné à cause de son prix, de sa nouveauté, de sa complexité et de notre doctrine de combat aérien.

nière fait qu'aujourd'hui le silence se fait sur les investissements nécessaires et leur échéance.

J.-P. G. (Lire la suite en page 15)

## Genève : bataille juridique pour ou contre la réhabilitation de Jaccoud

De notre correspondant :

La Cour de cassation genevoise, présidée par le juge Richner, s'est occupée jeudi du recours en révision du procès de Me Pierre Jaccoud : la défense a demandé la révision, avec nomination d'un nouveau collège d'experts neutres, voire l'acquiescement immédiat de Pierre Jaccoud, qui avait été condamné en 1960 à sept ans de réclusion pour homicide, à la suite de l'assassinat de M. Charles Zumbach. Le procureur général Jean Eger, lui, s'oppose à la révision. La Cour de cassation ne rendra son arrêt que dans plusieurs mois.

Comme en Suisse, l'heure des clous a sonné et, sur les routes enneigées de Bavière, les automobilistes, surpris par les intempéries, donnent une nouvelle vélocité à leurs montures. Les Français ne sont pas logés à meilleure enseigne, car dans le Dauphiné, la couche blanche atteint déjà un mètre dans certaines stations. Après la plaine blanche, une autre plaine blanche.

## C'est le temps des clous

(Téléphoto AP)

Ce qui importe, c'est de savoir que l'intéressé n'a jamais admis le verdict, ni la sentence qui en découla, et qu'il mena une lutte incessante pour essayer d'obtenir sa réhabilitation, via la révision de son procès.

Une première demande fut déposée dans ce sens sitôt sa sortie du pénitencier (la peine purgée) et elle fut exami-

née par la Cour de cassation en 1965, qui ordonna alors un complément d'information. Il aura donc fallu attendre encore neuf ans (la procédure genevoise a des lenteurs quasiment... bernoises) pour que ce « complément » puisse être rassemblé et présenté.

R. T.

(Lire la suite en page 15)

## Une opération éclair de la police permet la libération des 15 otages en Hollande

LA HAYE (AP). — Dans la nuit de mercredi à jeudi, des fusiliers-marins hollandais se sont emparés par surprise de la chapelle de la prison de Scheveningue, maîtrisant rapidement les quatre détenus qui s'étaient mutinés et libérant les 15 otages captifs depuis samedi.

L'opération qui a duré un quart d'heure en tout, avait été minutieusement préparée. Trente-deux hommes y ont participé, dont 15, munis de gilets pare-balles, ont pénétré dans la chapelle.

Parmi ceux-ci, l'Algérien Mohammed Ben Koudache, a cherché refuge auprès des otages, tandis que le Hollandais

Daan de Nie, jeta son arme et leva les bras (Lire la suite en dernière page)

Un peu avant 4 h, le commando d'assaut est arrivé devant les portes métalliques de la chapelle. Des chalumeaux ont été utilisés pour briser la serrure, ce qui a pris exactement dix secondes.

Les autorités avaient calculé que les mutins mettraient de six à sept secondes pour se rendre compte de ce qui se passait. A ce moment précis, les forces de sécurité placées à l'extérieur ont lancé par quatre fenêtres des grenades au magnésium, provoquant de fortes détonations et une lueur aveuglante.

Les fusiliers-marins ont alors pénétré dans la chapelle, tirant des coups de feu en l'air dans la fumée et la confusion générale. On voulait en effet « effrayer au maximum » les mutins.



Deux des otages après leur libération.

(Téléphoto AP)

## Une grande compréhension

LONDRES (AP). — Un tribunal de Londres a accordé mercredi une indemnité de 150 livres à M. Kenneth Ladd, 50 ans, parce qu'un accident d'automobile survenu à sa femme l'a privé de relations conjugales pendant deux mois.

C'est l'automobiliste responsable de l'accident et sa compagnie d'assurance qui devront verser cette indemnité, en plus des 1500 livres accordées à Mme Ladd pour ses blessures.

Le juge sir Neil Lawson, qui est père de deux enfants, s'est montré très compréhensif et M. Ladd a par ailleurs obtenu 58,76 livres d'indemnités supplémentaires parce qu'il a dû manger au restaurant avec ses deux enfants pendant l'hospitalisation de Mme Ladd.



Le nouveau Jaccoud tel qu'il est apparu devant la Cour de cassation genevoise.

(Interpresse)

## Elles l'aident à supporter ses souffrances

LONG-BEACH (Californie) (AP). — Bien que son état se soit légèrement amélioré, avec retour à une tension normale et un pouls plus régulier, Richard Nixon demeure hospitalisé dans le pavillon des

soins intensifs et son médecin personnel, le Dr Lungren, a déclaré qu'il n'est pas possible de faire de pronostics à long terme. De nouveaux troubles sont toujours à redouter, a-t-il précisé.

L'hémorragie interne a cessé et les médicaments lui sont administrés pour atténuer la douleur et supprimer les nausées qu'il ressent. Un équipement de réanimation demeure à son chevet.

Une sonde a été introduite par le nez dans l'estomac parce que l'hémorragie interne empêche un écoulement normal des sucs gastriques, qui doivent donc être évacués autrement.

Mme Nixon et ses deux filles le veillent sans relâche. Mme Nixon ne quitte pas son chevet et ses filles répondent aux appels téléphoniques souhaitant un prompt rétablissement à l'ancien président.

Le standard de l'hôpital a été « inondé » de coups de téléphone depuis que M. Nixon a été opéré. Les télégrammes arrivent aussi par milliers.

(Lire la suite en dernière page)



Pat Nixon et ses filles.

(Téléphoto AP)

**Aujourd'hui ouverture à 17 h.**

**red club**  
apéritif

Musique légère  
Ambiance sympathique - Tarifs légers

fermé le lundi - tél. 25 17 95 - rue des chavannes 19 - a. galloppini

## Clandestins

BROWNSVILLE (Texas), (AP). — Le ministre de la justice, M. Saxbe, a révélé mercredi soir qu'il y a aux Etats-Unis quelque 12 millions d'immigrés illégaux, c'est-à-dire des étrangers qui ont pénétré clandestinement dans le pays.

## Dix + 40 + 40 + 10

Partout, dans les secteurs de l'industrie, du commerce et des services, dans les grandes, les moyennes comme dans les plus petites entreprises, des hommes responsables du bon équilibre de leurs affaires scrutent l'avenir avec la plus grande attention. A l'incertitude se mêlent des sentiments d'inquiétude, parfois même d'angoisse.

N'y a-t-il pas chaque jour des patrons qui sont obligés de restreindre le train de vie de leur entreprise, de se séparer d'une partie de leur personnel et, même, d'arrêter complètement leur activité ?

Aussi les moindres indices susceptibles de dissiper les doutes, le scepticisme et un pessimisme excessif méritent-ils d'être relevés et examinés avec sang-froid. Dans la FAN-L'EXPRESS d'hier nous avons fait état de la déclaration du Crédit suisse, constatant qu'à son avis la grande dépression amorcée en 1929 « ne se répètera pas », mais que l'avenir ne s'annonce pas facile néanmoins.

D'autres éléments positifs commencent à se manifester de diverses autres sources, corroborant ces conclusions. La « Weltwoche » de Zurich publie dans le même ordre d'idées l'interview d'un banquier zuricois, M. Vontobel, consacrée plus particulièrement à la situation boursière.

La baisse à la bourse ces derniers temps a fait disparaître des valeurs se chiffrant par des milliards de francs, rappelle le journal. Est-ce le signe précurseur d'une crise plus grave, ou la base existe-t-elle, au contraire, pour une nouvelle reprise ? Comment orienter le placement de son argent selon la réponse qui sera donnée à cette question ?

« Je ne puis partager le pessimisme », affirme M. Vontobel, ajoutant qu'il existe des périodes où l'on peut augmenter son capital, d'autres où il n'est possible que de le conserver. Nos sommes engagées dans une phase de transformation après une ère de remontée qui a duré un quart de siècle.

Le meilleur moyen de sauvegarder maintenant la base du capital consiste à placer au plus dix pour cent dans l'or ou les métaux précieux, 40 % dans les actions, 40 % dans les obligations et de conserver environ 10 % de liquidités.

L'ensemble des structures économiques et financières paraît d'ailleurs loin d'être menacé, même si quelques effondrements locaux se produisent. L'espoir reste permis d'un avenir, pas très proche certes, mais meilleur, laisse entrevoir M. Vontobel.

Acceptons-en l'augure, avec les réserves d'usage.

R. A.

### LES IDÉES ET LES FAITS

#### Helmut Schmidt rate son premier test

Près de 12 millions de citoyens et de citoyennes — le quart du corps électoral allemand — se rendaient aux urnes, dimanche dernier, pour élire leurs députés aux Diètes de Hesse et de Bavière. Ces élections étaient attendues avec d'autant plus d'impatience qu'elles constituaient le premier test de popularité du gouvernement de M. Helmut Schmidt.

La réponse a été nette : l'opposition a marqué des points dans les deux Länder. En Bavière, la CSU du bouillant Franz-Josef Strauss obtient 62,1 % des suffrages, ce qui constitue un record absolu (56,4 % en 1970) ; les socialistes reculent légèrement, de 33,3 à 30,2 %, et les libéraux de 5,5 à 5,2 %. Dans la Hesse, fief socialiste depuis vingt-huit ans, l'opposition démocrate-chrétienne voit sa députation passer de 46 à 53 députés, alors que celle de la coalition social-libérale tombe de 64 à 57. La CDU manque donc de peu la majorité absolue au parlement de Wiesbaden, ce qui lui aurait permis de renforcer l'infime majorité d'une voix dont elle dispose actuellement au Bundesrat (Chambre des Länder). La coalition social-libérale restera donc au pouvoir, mais dans une situation extrêmement précaire puisqu'il suffira désormais que quatre de ses représentants soient enrhumés en même temps pour qu'elle soit mise en minorité...

Les causes de ce double succès démocrate-chrétien diffèrent d'une province à l'autre. La Bavière — soit dit sans vouloir rappeler de mauvais souvenirs — a toujours eu le culte de l'homme fort, du « chef » ; Franz-Josef Strauss étant de ceux-ci, elle est toujours prête à le suivre aveuglément.

Dans la Hesse, la situation est plus nuancée. Mis à part le mécontentement général provoqué par le renchérissement constant du coût de la vie (bien qu'il soit un des plus faibles de l'Europe occidentale), l'opinion a été sérieusement remuée par l'affaire de la Hessische Landesbank (HELABA), dont le ministre-président Albert Oswald est membre du conseil d'administration. Des opérations « douteuses » ont été reprochées à cet institut (crédit accordé à des entreprises plus ou moins chancelantes), dont les pertes se sont élevées à 1,3 milliard de marks en moins de deux ans. Les deux partis de la coalition ont ici payé pour leur chef. Quant au recul libéral, de 10,1 à 7,4 %, il semble qu'il faille aussi l'attribuer à la récente décision de ce parti réclamant une séparation plus nette de l'Eglise et de l'Etat, décision qui a sans aucun doute ramené à la CDU un nombre appréciable d'électeurs catholiques.

Ces résultats ont évidemment renforcé l'allant de l'opposition, qui peut envisager avec plus de sérénité l'échéance des élections générales de 1976. Elle a désormais deux ans devant elle pour se donner ce qui lui manque encore jusqu'ici, un « programme de rechange » cohérent et précis et un chef dont l'autorité en impose à l'électeur. Si elle pouvait élaborer le premier et découvrir le second, tous les espoirs lui seraient permis.

Deux nouvelles réjouissances encore pour terminer : les communistes ne récoltent que 0,8 % des suffrages dans la Hesse et 0,4 % en Bavière, et les néo-nazis 1 % dans la première et 1,2 % dans la seconde de ces provinces. Ces deux partis n'ont, bien entendu, aucun élu !

Léon LATOUR

**AVIS TARDIFS**  
Fr. 3.— par millimètre de hauteur  
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

**THÉÂTRE**  
Ce soir et demain, à 20 h 30  
**LE MARI  
LA FEMME ET LA MORT**  
d'André ROUSSIN  
avec Jacqueline Gauthier  
et Henri Vilbert  
Location: Agence Strübin, librairie  
Reymond, tél. 25 44 66, et au Théâ-  
tre, dès 19 h 30, tél. 25 21 62.

**Masserey**  
expose sur la  
**«VILLE-D'YVERDON»**  
Succès sans précédent, le TAPIS  
ZIGZAG, 100 % nylon, coloré à  
souhait  
Fr. 17.— le m<sup>2</sup>

**Grand marché  
aux  
boissons**  
Profitez  
de réassortir votre cave!  
**Chargement  
facile**

**CE SOIR, à 20 heures,  
au Cercle libéral**  
RED-FISH vous attend à son  
**match au loto**

**ASI Audax**  
GRANDE SALLE  
DE LA ROTONDE  
Ce soir, dès 20 heures  
**GRAND LOTO**  
de FASI AUDAX  
Pendules neuchâtoises, pièces de viande,  
liqueurs, caisses de vin, bons d'achat, etc.  
1er tour gratuit. Abonnement: Fr. 20.—  
GRAND PARKING

**RESTAURANT DU LITTORAL**  
Samedi soir  
**SOUPER TRIPES**  
Réservez votre table - Tél. 24 61 33  
**TÉLÉSKI DE CHASSERAL**  
LES BUGNETS  
**OUVERTURE**  
de la saison samedi 2 novembre 1974

**Annonces transmises par téléphone**  
Fautes d'impression  
Aucune responsabilité ne peut être assumée en cas d'exécution  
inexacte d'ordres transmis, modifiés ou annulés par téléphone que nous  
acceptons pour rendre service à nos clients.  
Les erreurs de composition et les impressions défectueuses qui n'altèrent  
pas de façon déterminante le sens ou la portée d'une insertion, ne  
justifient ni un refus de payer, ni une réduction de prix, pas plus qu'elles  
ne donnent droit à une répétition gratuite de l'insertion.

**FAN**  
L'EXPRESS  
**BULLETIN D'ABONNEMENT**

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR  
Jusqu'à fin décembre 1974 pour Fr. 18.—

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de  
versement.

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
No et rue : \_\_\_\_\_  
No postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_  
Signature : \_\_\_\_\_

Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée,  
affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS  
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

**FAN FAN FAN FAN FAN**

**A Neuchâtel et dans la région**

**A Cortaillod : assemblée du Centre  
de secours du district de Boudry**

De notre correspondant :  
Les délégués des onze communes rattachées au Centre de secours du district de Boudry ont siégé mercredi au collège de Cortaillod. Sous la présidence de M. Reiff de Saint-Aubin, l'assemblée adopta les comptes de l'exercice écoulé. Le montant des dépenses s'élève à 13.407 fr. et sera réparti entre les onze communes selon un prorata établi. Le budget pour 1975, également adopté, prévoit un montant de dépenses de 20.650 francs. Le capitaine Pellet, de Cortaillod, commandant du centre présenta ensuite son rapport sur l'année écoulée. Le centre de secours est intervenu 42 fois : à Colombier 12 fois, à Boudry 11 fois, à Bevaix 9 fois, à Cortaillod 4 fois, à Gorgier 3 fois, à Rochefort, Saint-Aubin et Vaumarcus : 1 fois.

**AVIS TARDIFS**  
Fr. 3.— par millimètre de hauteur  
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Samedi, de 8 à 16 heures  
**Dernière vente  
de POMMES**  
Qualités variées  
VERGERS DU CHATEAU  
CORMONDRECHE

**JANEBÉ**  
M.-C. BODINIER  
Peintures  
JUSQU'AU 17 NOVEMBRE  
Galeries des Amis des arts, Neuchâtel

**Hôtel du Verger, Thielle**  
Ses soirées dansantes  
continuent  
de 21 h 30 à 2 h 30  
Ce soir avec DISCO-HIBOU

**Restaurant des Chasseurs  
Le Pâquier**  
Ce soir  
**SOUPER TRIPES**

**HOTEL DE COMMUNE  
ROCHFORT**  
Fermé pour cause de vacances  
du 1er au 14 novembre inclus  
Ce soir, dès 20 heures  
**Hôtel du Cheval-Blanc  
SAINT-BLAISE**  
**GRAND LOTO**  
Vol en avion, jambons, lapins,  
filets garnis, etc.  
Abonnement: Fr. 20.—  
Les sociétés de tir de Saint-Blaise

exercices des compagnies de six communes et fait 65 heures d'exercices techniques, d'instruction et de reconnaissances de parcours. Le centre a subi son inspection avec exercice d'alarme, le 27 mars, à Chez-le-Bart.

L'effectif du centre est de 36 hommes, soit 5 officiers, 1 sergent-major, 1 fourrier, 18 sous-officiers et 11 sapeurs. Le commandant s'est plu à souligner combien chacun prend sa tâche à cœur. Le lieutenant Fasnacht, le sergent Moekli, les caporaux Matthey et Saam, et le sapeur Moulin ont passé avec succès l'examen de conduite du tonne-pompe.

Quatre officiers et un sous-officier ont fonctionné comme instructeurs au cours de district et trois sapeurs comme élèves. Un sous-officier et un sapeur ont participé au cours «hydrocarbure».

**LIAISONS RADIO**  
La commission technique du centre de secours, bien informée et munie d'une documentation complète, démontra à l'assemblée les avantages d'un équipement «liaisons radio». Les prix et conditions de deux firmes concurrentes firent l'objet d'une longue discussion. L'assemblée se montra d'accord d'équiper le centre d'appareils de transmission et porta son choix sur une des marques proposées. L'aspect financier du problème sera défendu devant les autorités des communes intéressées.

Une modification de l'article 4 de la convention qui lie les communes au centre de secours est demandée par Colombier. L'assemblée, après discussion propose que chaque délégation communale soit composée d'un représentant de la commission du feu et d'un représentant de l'état-major des sapeurs-pompiers. Les convocations seront envoyées dorénavant personnellement aux délégués et non plus par l'intermédiaire des administrations communales.

Le capitaine Niederhauser commandant du centre de secours du Val-de-Travers, délégué à Cortaillod par la Fédération cantonale, apporta le salut et les félicitations de la dite fédération des S.P.

A l'issue de la séance, une verrée fut offerte aux participants par la commune de Cortaillod.

**Un centre « Perce-Neige » à Cressier**

MM. G. Gaschen et Schneider, présidents de la Fondation et de l'Association neuchâtoises de parents d'enfants mentalement déficients ont annoncé hier à la presse l'ouverture, début janvier, à Cressier, d'un centre «Perce-Neige» qui accueillera 25 enfants âgés de six à seize ans.

Le nouvel internat, qui sera situé au «Clos-Rousseau» remplacera celui de Malvilliers. Les bâtiments ont été rénovés et lors d'une seconde étape, on prévoit la construction d'un pavillon qui élargira la capacité d'accueil. On y trouve déjà trois classes, des chambres à trois ou quatre lits et des logements pour le directeur, M. A. Terzi, les moniteurs et les stagiaires. Les jeunes hôtes seront organisés en petits groupes de huit au maximum placés sous la surveillance de deux moniteurs chacun.

L'internat est situé au centre du village, ce qui facilitera les contacts humains et l'intégration future des enfants à la vie sociale. En effet, l'objectif de la fondation est d'éduquer les enfants handicapés mentalement dans le but de

**Au tribunal de police de Neuchâtel  
Honnête et sincère, mais  
condamné tout de même !**

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. J. Ruedin, assisté de Mme M. Steininger, qui remplissait les fonctions de greffier. G.H., de Neuchâtel, était prévenu d'ivresse au volant. La police l'avait arrêté alors qu'il circulait rue du Seyon à une vitesse excessive et sous l'influence de l'alcool. D'une grande sincérité, le prévenu reconnut avoir conduit ivre, mais nia qu'il roulait trop vite : son véhicule avait fait une légère embardée lorsqu'il avait freiné sur les rails du tram, ce qui fit croire aux agents que sa vitesse était trop élevée.

Comme on lui demandait s'il avait déjà conduit en étant pris de boisson, le prévenu fit une réponse inhabituelle par sa sincérité : «Peut-être, je ne sais pas. Après un bon repas, ou une soirée chez des amis, on ne peut jamais savoir exactement où on en est. Mais à ce point-là, c'était la première fois!»

Malgré l'honnêteté des déclarations du prévenu, la gravité de l'ivresse (2,2%) obligea le tribunal à condamner G.H. à une peine d'emprisonnement et à une amende, soit cinq jours avec sursis et 300 francs. Le condamné payera aussi les frais qui s'élèvent à 210 francs.

G.K. était lui aussi prévenu d'ivresse au volant. Il avait circulé place Pury et son véhicule avait heurté la voiture qui le précédait. Un taux d'alcoolémie de 2,4‰ fut décelé. G. K., qui comparait pour la première fois devant un tribunal, a été condamné à cinq jours d'arrêt avec sursis et à 300 fr. d'amende. Il supportera en outre les frais de la cause.

Au volant d'une grosse voiture, J.M. de Neuchâtel avait légèrement heurté un autre véhicule, puis avait continué sa route sans s'en apercevoir. Rentré chez lui, bien que d'ordinaire très sobre, il laissa libre cours aux nombreux soucis personnels qui l'accablaient et but quelques verres de vin rouge et un petit flacon de marc. Le conducteur de la voiture endommagée alerta la gendarmerie qui retrouva le coupable dans un état qui pouvait faire penser que J.M. était ivre lors de l'accrochage.

La lumière ayant été faite sur cette histoire, les préventions d'ivresse au vo-

lant et de délit de fuite furent abandonnées, et J.M. n'a été condamné qu'à 80 fr. d'amende et 100 fr. de frais, pour perte de maîtrise.

Pour une légère ivresse au volant, P.B. a été condamné à 650 fr. d'amende et à 210 fr. de frais. L.Z. avait commis plusieurs infractions à la LCR : elle avait circulé avec un véhicule dont un pneu était défectueux et dont le pot d'échappement n'était pas en ordre et elle avait stationné sa voiture hors des cases. Pour ces trois infractions, la prévenue a été condamnée à 80 fr. d'amende et 25 fr. de frais.

R.B. n'avait pas respecté la signalisation lumineuse d'un chantier, car le soleil éblouissait les conducteurs et les empêchait de distinguer la couleur des feux. Le prévenu s'était arrêté sous le feu, puis, comme de l'autre côté du chantier, la colonne de voitures restait immobile, il continua sa route, ainsi que d'autres véhicules.

De l'autre côté, un gendarme verbalisait et tous les conducteurs fautifs reçurent un mandat de répression. Seul R.B. fit opposition, car il tenait à faire valoir son bon droit devant un tribunal et il y parvint. Après avoir entendu les témoignages d'automobilistes victimes de cette même installation lumineuse, le tribunal a libéré le prévenu et a mis les frais à la charge de l'Etat.

Pour avoir déposé des déchets dans une benne qui n'était pas prévue pour cet usage, D.Z. a été condamné à 30 francs d'amende et 25 fr. de frais.  
C.T.

**Avis mortuaires**  
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

†  
Monsieur et Madame Charles Stehlin-Gasser, au Landeron;  
Monsieur Albert Stehlin-Dauwalder, à Spiez;  
Monsieur et Madame Charles Stehlin-Bürki et leurs enfants Arlette et Thierry, au Landeron;  
Monsieur et Madame Fred Stehlin-Bloch, à Krattigen;  
Monsieur et Madame Gérard Stehlin-Messierli et leurs enfants Dominique, Laurent et Nicolas, à La Chaux-de-Fonds;  
Monsieur et Madame Michael Hurst-Stehlin et leurs enfants Catherine et Elisabeth, à Oxford (Grande-Bretagne), ainsi que les familles parentes et alliées,  
ont le grand chagrin de faire part du décès de  
**Madame  
Elisabeth STEHLIN**  
née GASSER

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 95<sup>me</sup> année, munie des sacrements de l'Eglise.  
Hôpital d'Interlaken, le 31 octobre 1974.  
3700 Spiez, rue Bubenbergr 1a.  
L'office de requiem aura lieu en l'église du Landeron lundi 4 novembre, à 9 h 45, et suivi de la sépulture.  
Domicile mortuaire: Bellerive 6, 2525 Le Landeron.  
R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part  
Monsieur Armand Boesiger, à Neuchâtel;  
Madame et Monsieur Robert Jacot-Boesiger, à Marly, leurs enfants et petite-fille, à Cortaillod et Villaz-Saint-Pierre;  
Madame et Monsieur Marcel Hochstrasser-Boesiger et leurs fils, à Birsfelden,  
ainsi que les familles parentes et alliées,  
ont le chagrin de faire part du décès de  
**Madame Fritz KUEHNLE**  
née Georgette BOESIGER

leur très chère sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 74<sup>me</sup> année, après de grandes souffrances supportées avec un courage exemplaire.  
Neuchâtel et Marly, le 31 octobre 1974.  
Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.  
L'incinération aura lieu à Neuchâtel, samedi 2 novembre.  
Culte à la chapelle du crématoire à 9 heures.  
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.  
Domicile de la famille: Robert Jacot-Boesiger, route de la Gérine 27, 1723 Marly.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Gustave Bachmann-de Rutte, à Bogota;  
Monsieur et Madame Raoul Bachmann et leurs enfants, à Bogota;  
Monsieur et Madame André Bachmann et leurs enfants, à Porto-Rico;  
Monsieur et Madame Mario Bachmann, à Bogota;  
Les descendants de Monsieur et Madame Georges Bachmann-Glauser;  
Les descendants de Monsieur et Madame Fritz de Rutte-Wodey,  
ont le grand chagrin de faire part du décès de  
**Monsieur  
Gustave BACHMANN**

enlevé à leur affection, à Bogota, le 30 octobre, à l'âge de 85 ans.  
Adresse de la famille: K 16 b 46-86, Bogota - Colombie.

**REGION DES LACS**

**LA NEUVEVILLE**  
**Fontaine mutilée**  
(c) La fontaine située à l'extrémité sud de la rue du Marché a été récemment mutilée. En effet, on peut constater avec indignation la disparition de l'un des deux «goulots» en fer forgé qui l'ornaient si gracieusement. Amateurs d'art d'un nouveau genre ou tout simplement vandales? Souhaitons que ceux-ci soient vite démasqués.

**Etat civil de Neuchâtel**  
NAISSANCE. — 29 octobre. Benedetto, Marco, fils d'Edoardo, peintre en bâtiment, Neuchâtel, et d'Angela, née Ippoliti.  
DECES. — 29 octobre. Blandinier, Victor-Emmanuel, né en 1894, ancien jardinier-horticulteur, Neuchâtel, veuf de Georgina, née Banderet. 30. Allemand, Robert-Otto, né en 1916, horloger, Neuchâtel, époux de Klara, née Schönberg.

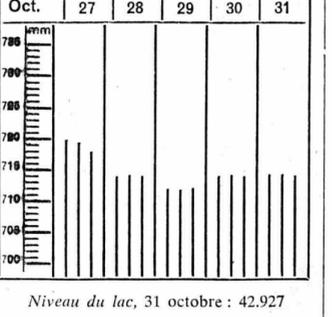
**La C.C.A.P.**  
garantit l'avenir  
de vos enfants  
Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel  
Agent général: Chs Robert

**COMMUNIQUÉ**

**Au Théâtre  
Roussin joué par  
Jacqueline Gauthier**  
L'histoire du «Mari, la femme et la mort», pièce de Roussin présentée ce soir et demain au Théâtre par les galas Karsenty-Herbert, ne manque pas de piquant : une femme aventurière a épousé pour son argent un solide paysan qu'elle croyait près de la tombe. Evidemment, le mari ne meurt pas et l'amour ébloui qu'il porte à sa parisienne d'épouse lui donne chaque jour une vigueur et des ardeurs nouvelles! Comment s'en débarrasser? Les différentes solutions qu'elle envisage échouent, mais la moralité sera sauvée... et le mari aussi.  
Roussin en fait une comédie alerte et savoureuse, un spectacle hautement divertissant. La femme c'est la délicieuse Jacqueline Gauthier, à qui Henri Vilbert donnera la réplique.

**Observations météorologiques**

Observatoire de Neuchâtel. — 31 oct. Température : moyenne : 1,7; min. : 0,8; max. : 4,3. Baromètre : moyenne : 714,1. Eau tombée : 2,0. Vent dominant : direction : est, calme à faible; à partir de 16 h 15, nord-nord-ouest modéré. Etat du ciel : couvert à très nuageux à partir de 16 h, très nuageux Pluie et neige intermittente jusqu'à 12 h 45.



Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : la nébulosité sera encore abondante et des averses se produiront. Par moments, neige jusqu'en plaine. La température sera comprise, en plaine, entre moins 2 et plus 2 degrés tôt le matin, entre 4 et 7 degrés l'après-midi. Vent faible du secteur nord. Sud des Alpes et Engadine : temps assez ensoleillé.

**Avis mortuaires**  
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Paul Jacot, ses enfants  
petits-enfants :  
Madame et Monsieur Jean-Pierre Stubi et leurs enfants Lucette et Danièle, à Montmolin,  
Monsieur et Madame Fernand Jacot et leurs enfants Françoise, Pierre-Ardré, Claude-Alain et Jacqueline,  
Madame et Monsieur Jean Iseli et leur fils Roland, à La Prise/Montmolin;

Monsieur et Madame Charles Jacot leurs enfants et petits-enfants, en Afrique;  
Madame Numa Perregaux ;  
Mademoiselle Pauline Jacot ;  
Madame Charles Jacot-Bischoff, à Boudevilliers, ses enfants et petits-enfants ;  
Les enfants et petits-enfants de feu Marc Bischoff ;  
Les enfants et petits-enfants de feu Paul Bischoff,  
ainsi que les familles parentes et alliées,  
ont le chagrin de faire part du décès de  
**Monsieur Paul JACOT**

leur très cher et regretté époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 70<sup>me</sup> année, après une longue maladie.  
2207 Coffrane, le 31 octobre 1974.  
Celui qui croit en moi a la vie éternelle.  
Jean 6 : 47.

L'ensevelissement aura lieu samedi 2 novembre.  
Culte au temple, à 13 h 30.  
Domicile mortuaire: hôpital de Landeyeux.

Veillez penser à l'hôpital de Landeyeux, c.c.p. 20 - 334  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les communes de Coffrane, Geneveys-sur-Coffrane, Montmolin, ont le pénible devoir de faire part du décès de  
**Monsieur Paul JACOT**  
officier d'état civil de 1943 à 1969.

Les autorités communales de Coffrane ont le pénible devoir de faire part du décès de  
**Monsieur Paul JACOT**  
ancien conseiller général, secrétaire de l'assemblée communale durant 35 ans, et père de Monsieur Fernand Jacot, membre du Conseil général.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.  
La Caisse d'assurance bovine du Val-de-Ruz a la douleur de faire part du décès de son gérant,  
**Monsieur Paul JACOT**  
Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

**REMERCIEMENTS**  
Profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie reçus, la famille de  
**Madame Clara FEISSLI**  
remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil.  
Epagnier, le 29 octobre 1974.

Profondément touchés des très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été données lors de son grand deuil, et, dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, la famille de  
**Madame Gustave HUTHER**  
remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons et leurs envois de fleurs, ont pris part à sa douloureuse épreuve.  
Un merci tout particulier au personnel de médecine A, des Cadolles.  
Corcelles, octobre 1974.

Les parents et la famille de  
**Mademoiselle  
Henriette BAILLODS**  
très touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues durant la maladie et le décès de leur chère fille et sœur, dans l'impossibilité de répondre à chacun, adressent leurs remerciements et leur reconnaissance aux personnes qui les ont entourés par leurs envois de fleurs, leurs dons, leur présence.  
Une reconnaissance spéciale aux médecins, aux infirmières, au personnel, aux aides de la maternité et de l'hôpital Pourtalès pour leur grand dévouement, à M. le pasteur Vivien, à ses amis et aux personnes qui l'ont visitée et fleuri pendant sa maladie.  
Couvét, octobre 1974.

**POMPES  
FUNÈRES**  
transports en Suisse  
et à l'étranger  
toutes formalités  
Neuchâtel 038 / 25 36 04  
EVARD-FLÜHMANN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



TOUR DE VILLE

ACES : adoption du budget 1975

L'assemblée générale de l'ACES — syndicat intercommunal qui a fait construire le centre scolaire secondaire du Mail, à Neuchâtel — a, hier soir, sous la présidence de M. Philippe Aubert, adopté le projet de budget pour l'année prochaine dont nous avons donné les chiffres: 1.390.000 francs aux charges et aux recettes, celles-ci comprenant 100.000 fr. d'allocation de l'Etat, 1.276.000 fr. de loyer et 14.000 fr. pour le chauffage. Cette assemblée n'avait déplacé que 25 membres sur les 48 que compte l'ACES et, pour un peu, le quorum n'était pas atteint!

Un don du « Lions » aux « Perce-Neige »

AU cours de sa convention mondiale de 1974, le « Lions International » a proclamé que chaque 8 octobre sera désormais la Journée mondiale de service Lions. Pour marquer cette journée en 1974, le Lions club de Neuchâtel a décidé de faire bénéficier « Les Perce-Neige » de cette action annuelle en remettant un chèque de 1000 fr. à l'Association neuchâteloise de parents d'enfants mentalement déficients.

Bienvenue aux hôtes des écoles catholiques

LA seconde session du conseil d'administration de la Communauté lassallienne Europe-Méditerranée (CLEMS), qui groupe les parents et les anciens élèves des écoles catholiques, siégera durant trois jours, à partir d'aujourd'hui, à Neuchâtel. Une trentaine de délégués participeront à cette rencontre qui est organisée par l'Amicale des parents et des anciens élèves des écoles catholiques du chef-lieu, présidée par M. Auguste Locher. Parmi les hôtes de marque attendus, citons MM. Jean Raimbert, de Monaco, et José Antonio de Lozar, de Madrid, président mondial d'une association qui compte des centaines de milliers de membres. L'ordre du jour, est chargé:

débats au Landeron, réceptions à La Coudre, Cormondrèche et Boudry et banquet de clôture à l'Institut catholique. L'objectif d'une telle réunion? En premier lieu promouvoir la solidarité à l'égard de l'enseignement catholique, puis mettre sur pied un vaste programme d'échanges dans divers domaines: expériences pédagogiques, séminaires, voyages d'études, séjours de jeunes à l'étranger, etc. C'est la première rencontre internationale de ce genre qui se déroule en pays neuchâtelois. Les organisateurs espèrent que les hôtes étrangers de ces assises profiteront de ce séjour pour découvrir quelques-uns des plus beaux sites de la région. J.P.

Affluence record à la 3me Bourse suisse aux armes sacrée première manifestation du genre en Europe

Au stand de « L'Enclume », l'antiquaire bisontin montrait un fusil français de 1660, système Lorenzoni, une des premières armes à répétition du monde. Quelqu'un demanda combien on pouvait tirer de coups avec cette pièce aussi rarissime que révolutionnaire. — Jusqu'à 27, Monsieur I, lança alors une autre voix dans la foule. Tout le monde se retourna: — ...Mais je vous connais, dit le Franco-Comtois en avançant sa main. — Moi aussi, dit M. Clément Bosson, conservateur de la section « armes » du Musée d'art et d'histoire de Genève. M. Bosson est un extraordinaire connaisseur des armes anciennes et modernes et aucune n'a de secret pour lui. Sautant deux siècles et un océan, il raconte ensuite que si la Winchester 1866 avait une culasse en laiton, les carabines suivantes furent équipées d'une pièce d'acier. Puis, butinant de stand en stand, sans doute admiratif de la collection de l'antiquaire parisien Marchal qui velle, papillon royal cloué à la pavoise, la bannière d'Anne d'Autriche...

me rares ou plus courantes encore que cette année 70 % des pièces solent anciennes, c'est-à-dire antérieures à 1870. LE FUSIL A BISON DU DENTISTE AMÉRICAIN Beaucoup d'exposants ont particulièrement léché leur présentation ainsi Schneebeli qui représente Sig-Haemmerli, Marchal et Jenkinson, Jezler ou Unitex avec ses scènes de chasse. On s'attarde aussi avec plaisir devant la cabane de trappeur de Colt qui propose cette année le « Border Patrol », un revolver de la police américaine, mais ne parle qu'à mots couverts du fameux « Peacemaker » de 1873. Cette arme célèbre, fabriquée avec les moules d'origine, n'a été en effet tirée qu'à 2000 exemplaires et en Suisse seuls six « happy few » ont pu la commander. A propos de ce stand, il faut relever non seulement son excellente présentation avec une peau d'ours des Kouriles mais encore la parfaite correction des vendeurs, tous en blaser bleu gaulé du blason rond en forme de cible de l'usine d'Hartford, Connecticut. A la façade très sobre de Mssrs. Wallis and Wallis succède un déploiement d'armes en tous genres du type de celui du Zuricois Glaser. Et parmi mille et une curiosités, on notera le fusil pour

la chasse au bison fabriqué en 1851 par le dentiste américain Edward Meynard. Cette arme unique, offerte par un armurier genevois, avait cette particularité d'utiliser, comme le feront plus tard les pistolets... d'enfants, un rouleau d'amorces. Et comme la poudre noire revient à la mode, les poires vendues par Dixie Gun Works n'en ont que plus de succès. Ce qui console M. Turner d'avoir dû payer une caution de 900 dollars à la douane de Kloten... Enfin, au restaurant du rez-de-chaussée, le Musée régional du Val-de-Travers vend avec le sourire quelques armes pêchées dans ses greniers, ainsi une épée saint-galloise, des sabres de samourai et cette autre épée « à une main et demie » qui les amuse beaucoup.

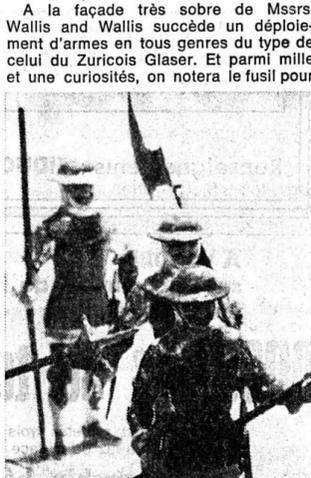
et l'hôte d'honneur de cette année qu'est la fabrique allemande Mauser. Peu avant, la fanfare de la police cantonale bernoise avait terminé son tour de ville devant le Musée. A part cela, le succès est tel qu'on se bouscule dans les salles et qu'il faut jouer des coudes pour espérer voir quelque chose d'un stand. Des centaines et des centaines de visiteurs dont Jacques Piccard mais aussi, hier après-midi, un moineau perdu dans cette ruche et qui ne pensa pas un instant que des centaines de canons de fusils étaient pointés sur lui. Les records d'affluence seront pulvérisés, cette année. Hier matin, avant l'ouverture, près de 300 personnes battaient déjà de la semelle devant la lourde porte du Musée... Cl.-P. Ch.

SOLDATS DE PLOMB

En face, dans cette salle princière, l'Institut suisse d'armes anciennes de Grandson présente notamment d'admirables soldats de plomb de fabrication anglaise et peints à la main jusqu'au moindre détail, ainsi le « collier des douze apôtres », autrement dit les douze charges de poudre que portaient en plus du mousquet et de la fourquine, les fantassins anglais du XVIIe siècle. De l'Autriche de 1812 en uniforme blanc aux Bourguignons et en passant par les piquiers anglais, mille rêves passent et des armées revivent dans les vitrines de l'ISAA. Samedi et dimanche, dans ce même stand, un dessinateur exécutera des copies de poinçons, prélude à la sortie des deux premiers volumes du « Nouveau Stoeckel » dans lequel M. Eugen Heer a réuni les 12.000 poinçons, des plus célèbres armuriers du monde. Disposant pourtant de neuf salles du Musée d'art et d'histoire, cette 3me Bourse suisse aux armes est encore logée à l'étroit. On s'y marche sur les pieds dès la première heure et c'est une preuve de son succès. L'amateur y trouvera des noms prestigieux des ar-

SAINT-BLAISE

Voiture volée La voiture Renault 16 TS, beige métallisé, portant plaques NE 57706 a été volée dans la journée du 30 octobre à Saint-Blaise. Conséquences de la grève des PTT en France pour le canton La grève des PTT en France, s'étend et se durcit. Après le courrier, c'est le téléphone qui est touché dans tout le département du Doubs, ce qui affecte, on s'en doute, un certain nombre de secteurs dans le canton. Le kiosque de la gare de Neuchâtel reçoit régulièrement « le Monde », le « Figaro », ou « France-Soir ». En revanche, « L'Aurore », « l'Equipe » ou d'autres journaux accusent des retards d'un ou deux jours. Comme les premiers ont le plus fort tirage en Suisse, ils sont acheminés par camion directement de Paris au bureau central de Lausanne qui se charge de les distribuer à tous les kiosques. Quant aux hebdomadaires, ils sont arrivés avec à peine un jour de retard. Le problème est semblable pour les librairies ayant fait des commandes aux maisons d'édition françaises. Les livres, sortant des grandes maisons sont acheminés par camion. Il faut souligner que ces dernières possèdent un certain nombre de dépositaires en Suisse, ce qui facilite l'approvisionnement. Mais la foule de petits éditeurs, dont les envois sont épisodiques ou irréguliers, n'est pas prête à affronter une telle situation. Aussi, les librairies de Suisse s'attendent-



Les Bourguignons de Grandson. (Avipress - J.-P. Baillod)

Au Temple du bas

Une salle comble fait fête aux « Compagnons de la chanson »

Vieillir, dit-on, est un art difficile. On ne s'en douterait guère, après avoir entendu — et vu — cette joyeuse équipe qui, après une carrière record de 25 années, n'a rien perdu de sa jeunesse et de son dynamisme... Fidèles à leur belle devise: « faire plaisir au public autant qu'à nous-mêmes », les Compagnons de la chanson nous ont valu l'une de ces soirées hautement divertissantes, ponctuées par les rires et les bravos de l'assistance, qui semblent toujours se terminer trop tôt! Leur secret? D'abord le don de la fantaisie, de l'humour, du perpétuel renouvellement. Déjà au niveau du programme, avec ce bouquet de 20 chansons tendres burlesques ou savoureuses, où la cocasserie des créations d'un Broussolle, d'un Cassez ou d'un Calvet alterne avec le ton plus sérieux de Guy Béart ou de Bernet. Et chaque fois les Compagnons qui semblent disposer d'un magasin d'accessoires inépuisable, trouvent la mise en scène, les « gags » et les costumes appropriés. En moins de deux, on passe de la parodie « Costa Bra-

va » à la Sicile d'« Angelo », de l'amant Tyrolien de Broussolle, avec chapeaux verts et plumets, à cette « Mami », qui fleurit bon la Provence... Et puis, il y a leurs merveilleux dons d'instrumentistes. Il n'est pas donné à chacun de jouer indifféremment — et avec brio — de la guitare, du ruba, de la clarinette, du cor, du basson et de la « tenora » catalane! Un joli tour de force que les Compagnons réalisent avec le sourire, aussi à l'aise dans un pasodoble que dans la désopilante « Symphonie classique », pratiquant même à l'occasion, comme dans le « Temps des Etudiants », un style vieux-jazz d'une étonnante authenticité! Sans oublier la justesse des voix et notamment le timbre, demeure incroyablement jeune, du soliste Fred Mella. Admirez encore l'absence de toute routine apparente chez ces Compagnons qui se produisent presque chaque soir et n'en paraissent pas moins improviser sur le moment leurs meilleurs trouvailles. Parmi les sketches et chansons les plus réussis, citons l'émuant « Cou-

leurs du Temps » de G. Béart, l'optimiste « Je reviens chez nous » de Ferland, l'excellent « Pierrot et Colombine » de Broussolle sur une musique de Mozart, l'inénarrable « Petit oiseau joli » mimé par l'immense Frachon. Et, naturellement la reprise de quelques anciens sketches: la Costa Brava ou la « Symphonie classique ». Parmi les créations nouvelles: la plaisante « Mouches » de G. Cassez. En revanche l'« Histoire de l'homme orchestre » brillante réussite sur le plan technique, m'a paru un peu longue. Et le célèbre « Viens » de Bernet convient mieux à Marie Laforêt qu'à une exécution en chœur. Inutile de dire que la salle, archi comble, a fait fête aux Compagnons de la chanson qui donneront encore en bis la touchante « Chanson de Lara » et un ancien succès qui hélas! a terriblement vieilli: les « Trois Cloches » de notre cher Gilles... Il est toutefois regrettable que la sonorisation, trop « poussée » nous ait valu tant d'aigus stridents et de paroles incompréhensibles. L. de Mv.

Cours pour les futurs retraités : une réalisation à caractère social des FTR

Les Fabriques de Tabac réunies (F.T.R.) ont présenté, hier à la presse, à l'Eurotel, une nouvelle réalisation de caractère social: un cours destiné aux futurs retraités de l'entreprise. Elaboré par les services sociaux des FTR, le cours est donné sur une période de cinq ans, conformément aux recommandations de l'Organisation internationale du travail. La préparation à la retraite est un problème qui commence à préoccuper un certain nombre d'entreprises. Le Service social inter-entreprises, par exemple, a mis sur pied un programme, étendu sur une période de trois ans, et basé sur la discussion et le dialogue. L'Offi-

ce social de La Chaux-de-Fonds est en train d'étudier la mise sur pied d'un programme destiné aux retraités. Sur le plan suisse, des entreprises comme Swissair ou Omega concentrent leurs efforts sur quelques conférences avant la retraite de leurs employés. Le mouvement du reste est assez généralisé dans les pays d'Europe et, en France, tout particulièrement, où il existe, à Lyon, un Institut de préparation à la retraite. Mais c'est la première fois, en Suisse, qu'une entreprise lui consacre un programme aussi important. UNE PHILOSOPHIE DE L'AINE

processus ankylosant ainsi que les possibilités de prévention et de correction dans de nombreux domaines. LE PROBLEME ECONOMIQUE La retraite, en même temps qu'elle sonne la fin de la vie sociale de l'individu engagé dans le cycle économique, annonce aussi une baisse sensible des revenus. C'est pourquoi le programme de l'an 3 traite de toute la question de l'économie domestique. Celui de l'an 2 met l'accent sur l'habitation, sur les possibilités de loisirs. L'an 1, est basé sur les responsabilités de la personne retraitée et sa fonction au sein de la famille et de la société. La difficulté d'une pareille entreprise réside dans le fait que les cours sont destinés aussi bien aux ouvriers qu'aux cadres qui ont des problèmes différents et des centres d'intérêt divergents. Mais Mlle Abplanalp, chef des services sociaux, pense que l'expérience en cours est tout à fait satisfaisante. Le plan des occupations a été laissé de côté car le choix des loisirs est un problème individuel et ne doit pas être imposé. Enfin, les conjoints sont expressément invités à participer à ce cours car leur attitude est déterminante au moment où le conjoint retraité se trouve soudain face à des problèmes de solitude. Cette préparation à la retraite est certainement un progrès dans le domaine social. Seule, du reste, une entreprise pouvait la mener à bien, car une telle préparation exige des heures de présence qu'il faut prendre sur les heures de travail. C'est au mois de janvier 1974 que les FTR ont commencé à appliquer ce programme. Celui-ci est trop jeune encore pour qu'on puisse porter un jugement, quel qu'il soit. Mais le projet et son début d'application semblent prometteurs. R. W.

M. F. Bourquin, directeur général des PTT, a donné sa démission Succession : plusieurs noms sont déjà avancés

M. F. Bourquin, directeur général des PTT, a annoncé sa démission pour le 31 mars 1975. Il a pris sa décision pour des raisons de santé. Le Conseil fédéral en a pris acte avec remerciements pour les services rendus. M. Fritz Bourquin est né le 19 mars 1916. Fils d'un facteur de La Chaux-de-Fonds, il est bourgeois de Buttens, des Verrières et de La Côte-aux-Fées. Après ses classes, il a fait un apprentissage de menuisier avant de devenir en

1942 chef d'exploitation d'une maison neuchâteloise. En 1946, la Fédération suisse des ouvriers du bois et du bâtiment (FOBB) l'a appelé à la fonction de secrétaire à plein temps. M. Bourquin a commencé sa carrière politique en 1953 en entrant au Grand conseil neuchâtelois. Trois ans plus tard, il faisait également partie du législatif de la ville de Neuchâtel. Le 26 septembre 1960, il était élu au Conseil d'Etat où il a repris le département de la justice et de l'industrie. Il a présidé deux fois — en 1964 et 1968 — l'exécutif neuchâtelois.

qu'il demeurerait à son poste aussi longtemps que possible. Le passage de M. F. Bourquin aux PTT aura donc duré près de quatre ans et demi. Il avait succédé lui-même à M. C.-F. Ducommun. La brève relative de la fonction de M. F. Bourquin pose le problème de la direction générale des PTT qui répond traditionnellement à des critères politiques alors que les exigences modernes requièrent des administrateurs rompus aux techniques les plus avancées du « management ». CRITERE DEFENDABLE

ber, conseiller d'Etat socialiste de Berne. Le moins qu'on puisse dire maintenant est que la succession posera des problèmes de fond à savoir si l'on veut rester à la formule ancienne ou bien si, tenant compte des exigences de la gestion d'une entreprise en pleine transformation, on fera appel à un spécialiste apte à diriger l'entreprise dans la voie où elle s'engage, celle de la technocratie. LE PROBLEME DE LA SUCCESSION



M. Fritz Bourquin (Archives)

C'est le 1er août 1970 qu'il a été appelé à la direction générale des PTT où il a dirigé, depuis lors, le département des postes. M. Bourquin est marié et père de trois enfants. UN DEPART QUI REMET TOUT EN QUESTION De nos correspondants à Berne et à La Chaux-de-Fonds: Le départ de M. Fritz Bourquin de la direction générale des PTT annoncée pour fin mars prochain peindra tous ceux qui ont suivi avec sympathie ses efforts à la tête d'un département « mammoth », celui des postes qui se trouve précisément aux prises depuis quelques années avec des problèmes complexes et difficiles de mutation technologique et de pénurie de personnel. M. Bourquin aura donné le meilleur de lui-même à sa tâche difficile. Son départ pour raisons de santé était à vrai dire dans l'air depuis un certain temps. Mais les Romands espéraient toujours

Si l'on s'en tient encore maintenant à cette formule, le successeur de M. Bourquin devrait être à nouveau choisi parmi un nombre très restreint de papables. Pour l'heure cependant, on parle de près de huit candidats dans divers milieux. Le Conseil fédéral qui devra fixer son choix avant la fin de cette année, ou au début de l'année prochaine, n'a pas encore abordé la question. Parmi les noms qui circulent cependant déjà, retenons notamment ceux de M. Felber, conseiller national du Locle, de M. Guido Nobel, secrétaire de l'Union syndicale, ainsi que de M. Hu-

Rappels peut-être en effet, que la place laissée vacante par M. Bourquin, doit en principe être revendiquée par le parti socialiste. Le choix fait, il sera soumis au Conseil d'administration. Sur proposition de ce dernier, le Conseil fédéral tranchera. La décision sera vraisemblablement connue à la fin de l'année. Plusieurs personnes pourraient être intéressées par ce poste. Nous en saurons sans doute davantage ces prochains jours.

HAUTERIVE du 19 octobre au 10 novembre ASHFORD noirs et blancs Centre ART Horaires à conserver! lundi, mardi, mercredi et samedi de 16 h à 19 h jeudi et dimanche de 17 h à 20 h nocturne mardi de 20 h à 22 h Chasse-Peines 12, 2068 Hauterive

**AVIS OFFICIELS**

 La Station d'essais viticoles d'Auvergnier cherche :

**1 EMPLOYÉ**

pour le laboratoire et divers travaux n'exigeant pas de connaissances spéciales :

**1 OUVRIER POUR LA VIGNE**

Conditions de travail et salaires légaux. Entrée en service à partir de janvier 1975.

Faire offres à la Direction de la Station.

Ecriteaux en vente au bureau du journal

**IMMEUBLES**

A vendre, à l'ouest de Neuchâtel, **TERRAIN**

de 4000 m<sup>2</sup>, en zone industrielle. Accès existant. Eau égouts et électricité sur place.

Faire offres sous chiffres IT 2974 au bureau du journal.

A vendre à Cornaux **VERGER DE 1277m<sup>2</sup>**

au lieu dit Clos-Saint-Pierre (terrain non constructible).

S'adresser à l'étude Clerc, notaires, 2, rue Pourtalès, tél. 25 14 68.

A vendre **week-end**

au bord du lac, à Saint-Aubin, comprenant : 1 séjour avec cheminée, cuisinette, salle d'eau, 2 chambres à coucher, accès à port privé. Tranquillité. Prix intéressant.

S'adresser à Fiduciaire Francis Anker, Port 20, Saint-Aubin.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse

Feuille d'avis de Neuchâtel

**Beaux appartements à vendre**

à Neuchâtel (Sous-la-Coudre Sud)

Studios, 1 1/2 pièce, 2 1/2 pièces, 3 1/2 pièces, 4 1/2 pièces, pour février 1975, avec vue imprenable sur le lac

**HYPOTHÈQUES A DISPOSITION**

Renseignements et vente : G. Fanti, 19, rue du Lac, 2014 Bôle, tél. 038 41 12 84

**mobag**  
entreprise généraliste

Plein centre, **chambre meublée**

indépendante, tout confort, dès le 24 novembre 1974.

Adresser offres écrites à OA 2980 au bureau du journal.

**APPARTEMENTS DE VACANCES**

**Château-d'Œx**

A louer appartement de vacances tout confort dans villa-chalet pour 2-4 personnes. Tél. (021) 25 26 32.



L'annonce reflet vivant du marché

dans votre journal **Dem. à louer**

**URGENT** Jeune couple cherche **appartement** de 3 pièces, avec tout confort, région ouest de la ville. Tél. 31 16 12 entre 18 h et 20 h, s'adresser à Mlle Schneider.

Cherchons à louer, pour le 24 mars 1975,

**appartement 4 - 4 1/2 pièces**

avec confort, vue dégagée et tranquillité. Région Boudry-Cortailod. Adresser offres écrites à 111-508 au bureau du journal.

**A LOUER**

À louer à Neuchâtel, rue Bachelin — rue de la Côte,

**places de parc**

dans garage collectif tempéré. Loyer mensuel 65 fr.

Renseignements et inscriptions à : Banque Populaire Suisse M. Gougler Rue du Seyon 12 2000 Neuchâtel tél. (038) 24 77 66.

**VIVRE A LA CAMPAGNE SANS TROP S'ÉLOIGNER DE LA VILLE!**

SAVAGNIER, sous le collège, à 10 minutes de voiture de Neuchâtel, nos appartements spacieux et confortables, à des prix imbattables :

- 3 pièces (80 m<sup>2</sup>) à partir de Fr. 99.000.—
- 4 pièces (94 m<sup>2</sup>) à partir de Fr. 131.000.—

**Financement assuré**

En plus de l'équipement traditionnel, chaque appartement dispose d'une grande cave, d'un galetas et d'un coin de jardin potager. Hypothèques 70 % Renseignements et visite :

Bureau Immobilier MICHEL TURIN Rue du Seyon 10 2000 Neuchâtel Tél. 038 24 56 51

PROCOM NEUCHÂTEL SA Promotion commerciale et immobilière Seyon 10 - Tél. 038 24 27 77 2000 Neuchâtel

**A vendre à Cortailod**

Situation exceptionnelle Vue imprenable

Prix à partir de Fr. 300.000.—

**NOUS OFFRONS : Prêt hypothécaire de 75 % du coût total**

Renseignements : FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR

Trésor 9 - Neuchâtel Tél. (038) 24 59 59

**VILLAS**

5-6 pièces habitables. Cheminée de salon. Balcon-terrasse. Porche d'entrée avec patio. Place de parc et garage. Chaque villa bénéficie d'environ 700 m<sup>2</sup> de terrain. Soils recouverts de tapis. Machines modernes et cuisine entièrement agencée.

**Visite sur rendez-vous de notre VILLA PILOTE!**

**A VENDRE sur la commune de Lausanne, zone industrielle ouest**

**9000 m<sup>2</sup> de terrain**

sur lequel sont projetés trois immeubles industriels de 1000 à 2000 m<sup>2</sup> de surface utile.

**Cet ensemble bénéficie d'un permis de construire.**

Aménagements intérieurs : au gré du preneur, possibilités de subdivision de surface. Aménagements extérieurs : aire de stockage, parking, gardiennage et services en commun.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'entreprise H. MARTI S.A., route de Genève 100, Lausanne, téléphone 24 90 27-28.

**PLACEMENT IMMOBILIER DE 1<sup>er</sup> ORDRE**

sur Immeuble neuf, dans le canton de Neuchâtel. Très bonnes possibilités de rendement et plus-value.

**DEVENEZ COPROPRIÉTAIRE**

d'un Immeuble existant, ce qui représente votre meilleure

**SÉCURITÉ**

Souscriptions dès Fr. 16.000.—

Je souhaite recevoir une information gratuite et sans engagement de ma part.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

Adresser offres sous chiffres 87-485/1 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel.

**CHAMBRES**

A LOUER à la rue de l'Evoile 53, Neuchâtel,

**une chambre indépendante non meublée**

pour le 1er décembre 1974, prix Fr. 150.—, charges comprises.

S'adresser à : FIDIMMOBIL S.A. Saint-Honoré 2 2000 Neuchâtel. Tél. 24 03 63.

Etude Clerc, notaires 2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A LOUER immédiatement à la rue des Paros

**chambres meublées**

Etude Clerc, notaires 2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69.

A LOUER immédiatement, à la rue des Sablons,

**chambres indépendantes meublées**

A louer tout de suite, rue des Chasselas, à Neuchâtel,

**belle chambre meublée indépendante**

pour 2 personnes. Douches, W.-C. séparés, 265 fr., tous compris. Tél. 24 34 00.

(Lire la suite des annonces classées en page 6)

**A louer logement 3 1/2 pièces**

avec tout confort, à couple stable désirant assumer la

**CONCIERGERIE**

d'un immeuble important à Serrières. Possibilité, par la suite, en cas de convenance, de créer un poste de conciergerie à plein temps.

Les personnes ayant, si possible quelque expérience de la conciergerie voudront bien adresser leurs offres, avec références, sous chiffres EF-2873 au bureau du journal.

**Les Cèdres - BOUDRY appartements**

libres immédiatement :

- 2 1/2 pièces 70 m<sup>2</sup> à partir de Fr. 430.—
- 3 1/2 pièces 92 m<sup>2</sup> à partir de Fr. 530.—
- 4 1/2 pièces 107 m<sup>2</sup> à partir de Fr. 640.—

Appartements très spacieux et fonctionnels, comprenant : cuisines agencées — parquets et autres sols pratiques — balcon — ascenseur — tranquillité.

FIDUCIAIRE SEILER & MAYOR Rue du Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

**Bureaux**

à louer tout de suite ou pour une date à convenir.

Offres sous chiffres K. W. 2976 au bureau du journal.

**BEL APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES**

A LOUER dans immeuble moderne, à l'ouest de Neuchâtel,

Cuisine agencée, tout confort. Faire offres sous chiffres 28-900275 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

**A VENDRE**

dans petit Immeuble, situation privilégiée, à la Coudre :

quelques

**APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES**

à partir de : Fr. 115.000.—

quelques

**APPARTEMENTS DE 4 PIÈCES**

à partir de : Fr. 150.000.—



**Touraine S. A.**

Bourguillards 16. 2072 Saint-Blaise. Tél. (038) 33 55 55.

Je cherche, sur le Littoral ou dans le Val-de-Ruz,

**TERRAIN pour villa**

Faire offres sous chiffres JV 2975 au bureau du journal.

**Villars, sur Ollon**

A vendre très beau terrain de 3000 m<sup>2</sup> permettant la construction d'un chalet de 15 appartements. Plans à disposition. Vue imprenable. Facilités de paiement. S'adresser à : Immobilière de Villars S.A., case postale 62, 1884 Villars, sur Ollon.

**Fr. 45.— le m<sup>2</sup>**

la Chaux-de-Fonds, magnifique terrain, zone villas, vue imprenable, équipé eaux, égouts, électricité, téléphone. Situation plein sud, parcelles dès 1000 m<sup>2</sup>. Pour tous renseignements, écrire sous chiffres PG 29848 à Publicitas, 1002 Lausanne.

A vendre, de particulier, en Espagne (Torremolinos),

**VILLA**

située sur une colline avec vue imprenable sur la mer et à 3 minutes de celle-ci. Construction récente (1970) comprenant : deux chambres à coucher, un salon-salle de séjour avec bar et cheminée, une cuisine équipée. Entièrement meublée, de style rustique, y compris meubles de jardin, vaisselle, etc. Piscine en construction, à proximité. Libre et habitable tout de suite. Prix de vente : Fr. 130.000.—.

PROCOM NEUCHÂTEL SA Promotion commerciale et immobilière Seyon 10 - Tél. 038 24 27 77 2000 Neuchâtel

**meubles perrenoud S.A.**

**NEUCHÂTEL** rue de la Treille 1,

se font un plaisir d'annoncer que dès novembre 1974 la gérance du magasin sera assumée par

**MONSIEUR HENRI PIAGET**

grâce à ses nombreuses expériences, il sera à même de vous conseiller et de vous aider à résoudre tous vos problèmes d'ameublement.

# Herzog

Le magasin spécialisé pour confection Dames et Girls vous offre

- au 1er étage: *un choix énorme de manteaux-robres-deux-pièces-costumes moutons retournés-cocktails-soirées*
- au rez-de-chaussée: *magnifiques assortiments de jupes-pantalons-pulls-débardeurs chemisiers-blouses-vestes-loisirs et soirées dans les plus belles couleurs automnales*
- au sous-sol: *rayon de ski: des ensembles-des vestes-des pantalons pour tous les goûts à tous les prix.*

Grand choix également dans les tailles 44-46-48-50.

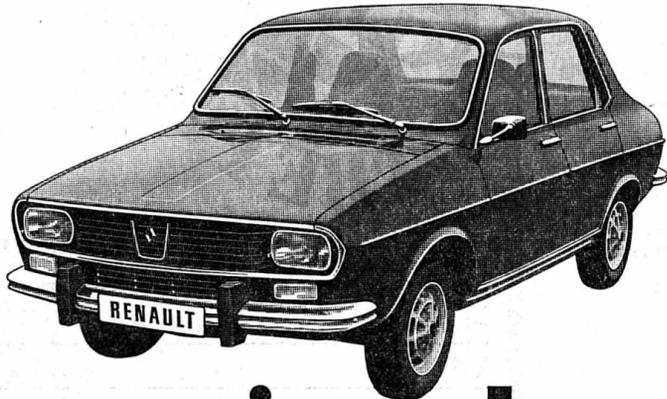
Venez fouiller sans engagement !

**CHIC ET PAS CHER**



Grand-Rue 1a  
Seyon 14  
Neuchâtel

**SELF SERVICE SUR DEMANDE**



## Les vraies valeurs.

Une voiture qui réunit tous les atouts de la technique moderne (traction avant lui assurant une tenue de route sans défauts, freins à disques à l'avant, parfaite suspension grâce aux ressorts hélicoïdaux,

amortisseurs télescopiques et barre anti-roulis à l'avant et à l'arrière). Une voiture dont l'élégance ne doit rien aux modes passagères. Ou le confort est écrit en lettre majuscule. Un essai sur route vous convaincra.

### RENAULT 12

Grand Garage Robert, 36-38, Champ-Bougin  
2000 Neuchâtel - Tél. (038) 25 31 08

- 2043 Boudevilliers : Vuarras S.A., tél. (038) 36 15 15
- 2088 Cressier : Maurice Schaller, tél. (038) 47 12 66
- 2016 Cortailod : Garage Lanthemann, tél. (038) 42 13 47
- 2108 Couvet : Garage Duthé & Fils, tél. (038) 63 12 15
- 2114 Fleurier : Garage Magg, tél. (038) 61 23 08
- 2000 Neuchâtel : Garage des Parcs S. à r. l., tél. (038) 25 29 79

APPAREILS  
MÉNAGERS  
**TANNER**  
VENTE  
RÉPARATION  
**NEUCHÂTEL**

Portes-Rouges 149  
☎ 038 / 25 51 31

## prêt comptant

Pour quelle raison dépenser plus ailleurs? Un prêt comptant BPS est avantageux. Rendez-vous compte par vous-même! Envoyer le coupon ci-contre. Discretion assurée.

**Banque Populaire Suisse**  
à deux pas de chez vous

Je m'intéresse à un prêt comptant. Veuillez me faire parvenir les documents y relatifs.

Nom, Prénom \_\_\_\_\_ 42

Rue \_\_\_\_\_

NAP et localité \_\_\_\_\_

Prrière d'envoyer ce coupon à:  
Banque Populaire Suisse, Centrale des pr. cpt, Case postale, 3000 Berne 16

## armourins

En cinq minutes et cinq photos, découvrez les leaders de l'automne!

A découvrir à nos rayons chemises et pulls: une extraordinaire collection pour les hommes qui ont (ou qui vont) trouvé leur style. Des modèles coupés-mode-et-tissus-du-jour, des nouveaux dessins à la fois fantaisistes et «sérieux», des tricotés. Tout est gai, sans être agressif. Laissez-vous tenter pour «lui» - pour une fois!



1. Une interprétation «éléphantique» pour ce sigover - on dit comme ça - en acryl coloris rouille ou noir, ou vert. 46 à 52: **29.90**

2. Chemise Carducci sport (ou ville), aux impressions mode, en coton/polyester très agréable à porter. Rouge, brun ou noir. S, XL: **49.50**

En vedette, un nouveau carreau Carducci sur une chemise des villes (ou des champs), en coton/polyester rouge, vert ou bleu. S, XL: **49.50**

4. Pullover «tout loisir», en acryl marine ou beige. Tailles 48 et 54. En passant, voyez le prix: **32.90**

5. Élégant pullover jacquard Carducci à encolure ronde et en acryl beige, vert ou brun. S, XL. Un modèle italien: **59.-**

Les merveilleux téléviseurs couleur

**PHILIPS**  
sont actuellement livrables du stock chez:  
**POMEY**

Radio-Melody Flandres 2 - Neuchâtel

A vendre, de particulier,  
**une table carrée**

dessus verre, pieds chromés avec deux rayons inclinés en dessous pour journaux et livres;

**un fauteuil**

drapé vert olive, le tout en parfait état. Prix à convenir. Tél. 33 42 61, Neuchâtel, entre 12 et 14 h ou le soir après 18 heures.

Ecrivez nous en vente au bureau du journal

### Offre-jubilé

50 ans AAE  
Spécialistes suisses  
en électro-ménager

Machine à café automatique SOLISmatic type 111  
prix catalogue Fr. 125.-  
notre prix **Fr. 98.-**



Achetez chez le spécialiste en électro-ménager



Place-d'Armes 1, Neuchâtel  
Tél. 25 18 36  
Courtils 1, Cortailod

### AU CENTRE DE COUTURE ELNA



Vous trouverez absolument tout ce qu'il vous faut: boutons, galons, fils, fermetures éclair, patrons, grand choix de tissus.

Mesdames inscrivez-vous au **cours de couture**

Mme M.-Th. Pitteloud,  
Saint-Honoré 2, Neuchâtel.  
Tél. 25 58 93.

elna



Nous vous recommandons nos

**Poulets**

et

**Petits coqs**

frais de Marin, de notre élevage au sol, toujours comme par le passé...

**Lehnherr frères**

Le magasin spécialisé - GROS ET DÉTAIL  
NEUCHÂTEL - Rue Fleury 7 Tél. (038) 25 30 92  
Fermeture hebdomadaire: le lundi

## A LOUER

## A louer à Peseux

Immédiatement ou pour date à convenir

# magnifiques appartements

## avec vue dégagée, situation ensoleillée

Tout le confort moderne : cuisines équipées, cuisinière électrique, armoire frigorifique, bloc stratifié, hotte d'aspiration, emplacement pour machine à laver la vaisselle ; W.-C. séparés, grande salle de séjour, cave, loggia-balcon avec store solaire ; cases à voitures.

Équipement collectif : antenne TV collective, dévaloir, service de conciergerie, 2 ascenseurs, 2 machines à laver, séchoir chauffé, accès intérieur direct au parking. Tous les commerces dans le bâtiment ou à proximité immédiate ; transports publics et écoles à moins de 200 mètres. Loyers fixes pendant deux ans.

2 APPARTEMENTS de 4 1/2 pièces  
2 APPARTEMENTS de 5 1/2 pièces

FIDUCIM S.A.  
Grand-Rue 18, Peseux

Tél. 31 54 44

CAP 2000

## A LOUER, A CERNIER, APPARTEMENT NEUF

tout confort, 4 1/2 pièces, 560 fr., charges non comprises.

Libre : tout de suite ou pour date à convenir.

Garages : Fr. 65.—

RÉGENCE SA  
Rue Coulon 2  
(à côté de l'Université)  
Tél. 038/25 17 25  
2001 Neuchâtel

## A LOUER à Neuchâtel, dans immeuble neuf, près de la gare : 2 appartements de 1 pièce

tout confort, cuisine séparée et équipée, salle de bains, tapis tendus, balcon, dès Fr. 325.— + Fr. 20.— de charges.

Libres dès le 1er janvier 1975. S'adresser à La Neuchâtoise, Compagnies d'Assurances, Service Immobilier, Rue du Bassin 16, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 71.

## HIVERNAGES BATEAUX ET MOTEURS

Local sec - Fermé  
Mécanique navale.

PIERRE SENN - Neuchâtel  
Tél. (038) 24 72 72.

## A LOUER dès le 24 décembre 1974, à Bevaix, magnifique appartement de 4 pièces

séjour de 26 m<sup>2</sup>, cuisine, W.-C. séparés, salle de bains, balcon, garage, dans petit immeuble local, construction neuve, belle situation. Loyer mensuel : Fr. 590.— plus charges et garage. S'adresser à J.-F. Merlotti & Cie, rue W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel. Tél. 24 79 24.

## SAINT-AUBIN (NE)

« Le Grand Verger »

## APPARTEMENTS À LOUER :

## 2, 3 et 4 pièces

ainsi que garages

SITUATION : dans le coteau surplombant la gare CFF, vue étendue et bon ensoleillement.

CONSTRUCTION : soignée, insonorisation parfaite, pièces de bonnes dimensions.

AMÉNAGEMENTS : cuisines modernes complètement équipées, balcons.

ENTRÉE EN JOUISSANCE : dès le 1er octobre 1974.

RENSEIGNEMENTS ET LOCATION : Fiduciaire Antonietti & Böhlinger, Service des gérances, 13, rue du Château, Neuchâtel. Tél. (038) 24 25 25.

## YVERDON

A louer au Valentin

## appartements

3 1/2 pièces dès Fr. 520.— + charges, tout confort. Situation tranquille et ensoleillée. Libre tout de suite ou pour date à convenir. Pour visiter :

FIGUET & CIE  
Service des gérances  
Plaine 18  
1400 YVERDON  
Tél. (024) 23 12 61.

CRÉDIT FONCIER,  
FONTAINEMELON.

## A louer un bureau un appartement

libres tout de suite ou date à convenir.

S'adresser à : Crédit Foncier, tél. (038) 53 16 00.

## A louer immédiatement, chemin des Brandards, appartement 3 pièces

cuisine, salle de bains. Chauffage central général, eau chaude. Loyer Fr. 438.—, charges comprises. Tél. 24 42 40.

## Studio

tout confort, dès le 24 novembre ; balcon, cave, situation très tranquille. Adresser offres écrites à PB 2981 au bureau du journal.

A louer à Neuchâtel

## appartement de 3 1/2 pièces

avec poste de conciergerie. Location mensuelle, salaire déduit, 400 fr.

Faire offres sous chiffres JS 2948 au bureau du journal.

A louer à Boudry, libre immédiatement,

## appartement

de 3 1/2 pièces. Location mensuelle 515 fr.

Fiduciaire Seller & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

A louer tout de suite à Hauterive,

## appartement

de 3 pièces, 93 m<sup>2</sup>, salle de bains, 2 W.-C., cuisine agencée. Loyer 500 fr., charges 76 fr.

Tél. 24 14 00, heures des repas.

## OFFRES D'EMPLOIS

## LOOPING

Réveils et pendulettes

Nous cherchons :

## DÉCALQUEUSES

Débutantes seraient mises au courant. Places stables et bien rémunérées. Entrée immédiate ou date à convenir.

Se présenter chez LOOPING S.A., rue de la Gare 5a, 2035 Corcelles. Tél. (038) 31 77 33.

Nous engageons pour date à convenir :

## service-girl

à plein temps et une deuxième avec horaire temporaire.

S'adresser au : Garage Waser Seyon 34-38 Neuchâtel. Tél. 25 16 28.

## CIBA-GEIGY cherche

pour son usine de MONTHEY VS

En raison de l'extension de notre usine de Monthey, nous cherchons :

## UN EMPLOYÉ DE LABORATOIRE

ayant diplôme A, éventuellement C, pour une activité intéressante dans un laboratoire analytique.

## UN EMPLOYÉ DE LABORATOIRE

possédant diplôme A, s'intéressant aux contrôles de qualité en fabrication, aux essais d'amélioration de procédé, ainsi qu'aux problèmes d'organisation ; la préférence sera donnée à une personne aimant les contacts humains.

Située au milieu d'une région touristique très connue, notre entreprise en plein essor offre à de futurs collaborateurs toutes les conditions souhaitables à une carrière intéressante.

Les intéressés adresseront leur offre détaillée à CIBA-GEIGY S.A., référence FAN, 1870 MONTHEY (VS). M. Berlie, service du personnel, tél. (025) 4 20 51, traitera avec discrétion les demandes complémentaires de renseignements.

Les intéressés adresseront leur offre détaillée à Ciba-Geigy SA, référence FAN 1870 MONTHEY VS

M. Berlie, service du personnel, tél. 025/4 20 51, traitera avec discrétion les demandes complémentaires de renseignements.

A louer, à Peseux,

## MAGASIN

## avec annexes

près du centre commercial Cap 2000. Surface disponible environ 40 m<sup>2</sup>. Convientrait particulièrement pour poissonnerie ou boucherie (armoires frigorifiques déjà installées). Loyer modéré. Tél. 25 88 30

A louer à Neuchâtel

## studios

à partir de Fr. 417.— (non meublés), tout confort, cuisine agencée. Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A louer au Landeron, à partir du 1er novembre 1974, dans ancien immeuble rénové :

## STUDIOS

Loyer mensuel 245 fr. + charges.

## CHAMBRES INDÉPENDANTES

avec bain-W.-C.

Loyer mensuel 110 fr. + charges.

## APPARTEMENT 3 pièces

Loyer mensuel 415 fr. + charges.

Boutique - Arrière magasin

Surface 17 m<sup>2</sup>

Loyer mensuel 400 fr. + charges.

Pour tous renseignements et visite, s'adresser à : Atelier d'architecture G. Perrenoud & M. Maire Ville 18 - 2525 Le Landeron. Tél. (038) 51 30 30, heures de bureau.

A louer à Boudry, immédiatement,

## appartement

de 2 1/2 pièces. Location mensuelle : Fr. 455.—

Fiduciaire Seller & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

A louer à Boudry, libre immédiatement,

## STUDIO

Location mensuelle : Fr. 310.—

Fiduciaire Seller & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

Nous cherchons des

## radio-électriciens

pour atelier agréable.

Nous offrons un champ d'activité intéressant et varié dans une atmosphère agréable.

Semaine de 5 jours, bonne rétribution.

Faire offres à :

TV BRECHU-L  
radio television hi-fi stereo

Grand-Rue 52, CORGÉMENT  
Tél. (032) 97 15 97 - Tél. privé (032) 97 23 58



Si vous voulez connaître des pays, des peuples et des usages étrangers, faites, pour changer, des vacances outre-mer. De préférence avec nous. Nous avons, en effet, non seulement la plus grande expérience mais encore des guides-accompagnateurs soigneusement formés, des hôtels sélectionnés et des prix très avantageux. Voyez vous-même :

**Ceylan** 9 jours dès Fr. 1395.—

Jouissez de vacances uniques dans ce paradis tropical ou entreprenez avec nous le tour de l'île dans une confortable voiture particulière avec 3 passagers seulement. Ou, mieux encore, faites l'un et l'autre ! Départ tous les vendredis !

**Bangkok-Extrême-Orient** 10 jours dès Fr. 1495.—

Temples et pagodes scintillants, forêt vierge presque impénétrable et plages tropicales... Avec nous, vous y parviendrez plus vite et plus avantageusement que vous ne pensez. Quand on a été une fois en Extrême-Orient, on sait que l'on y retournera un jour. Départ tous les jeudis !

**Afrique orientale** 9 jours dès Fr. 1295.—

Cela fait 25 ans que nous organisons des safaris en Afrique orientale. Nous vous garantissons non seulement des vacances uniques mais encore une place sûre à la fenêtre dans nos minibus spéciaux. Départ tous les dimanches !

**Rio** 16 jours dès Fr. 1880.—

Rio, ville de superlatifs. Le Brésil, pays d'une étendue et d'une beauté immenses. Croyez-nous - ce seront des vacances que vous n'oublierez jamais. Départ tous les mercredis !

Chez nous, vos vacances commencent déjà dans l'avion ! Tous nos vols spéciaux seront effectués par des avions à réaction DC-8 de BALAIR, filiale de SWISSAIR. (Service technique et formation des pilotes par SWISSAIR ! Laissez-vous gâter pendant le voyage déjà par le service de bord de première classe.

Voyages en avion de ligne au prix de vols spéciaux !

Voici encore trois suggestions particulièrement intéressantes à des prix extrêmement avantageux :

## Bangkok-Hongkong-Bali

16 jours par avion à réaction DC-10 de SWISSAIR Fr. 3890.—. Possibilité de prolongation d'une semaine au golfe de Siam.

## Fiesta Mexicana

Faites pendant nos circuits la connaissance du Mexique et jouissez de quelques jours de vacances balnéaires à Acapulco. 15 jours Fr. 3995.—

## Inde fascinante

Voyage de 13 jours à travers l'Inde. La meilleure occasion pour les personnes qui n'ont pas beaucoup de temps et veulent quand même voir beaucoup. 13 jours par jumbo jet d'AIR INDIA Fr. 2550.—

## J'aimerais en savoir plus !

Vos annonces m'ont mis l'eau à la bouche. C'est pourquoi je vous prie de m'envoyer gratuitement les prospectus Kuoni suivants :

- Continents lointains - voyages par avion  
 Rendez-vous avec le soleil (Afrique du Nord) et occidentale, Canaries  
 Voyages de fin d'année
- Vols City  
 Vacances + voyages sur mesure  
 Croisières

Mon adresse : Prénom, nom

Rue, No

NPA, localité

A envoyer à la filiale Kuoni la plus proche ou à votre agence de voyages.

Pour de plus belles vacances

Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, 24 45 00 - Bienne 3, Dufour 17/Collège, 22 14 22 - Lausanne, Grand-Pont 2, 20 50 75, rue Haldimand II, 20 24 11 - Aarau, Arosa, Ascona, Baden, Bâle, Berne, Frauenfeld, Genève, Interlaken, Locarno, Lugano, Lucerne, Olten, Pfäffikon SZ, Regensdorf, Renens, Rorschach, St-Gall, Schlieren, Uster, Wetzikon, Wil, Yverdon, Zug, Zurich

# LA CHAUX-DE-FONDS

## Un ancien médaillé olympique à La Chaux-de-Fonds

# Verbier prépare la relève

Médaille d'argent en descente, aux Jeux olympiques d'hiver de Cortina en 1956, Raymond Fellay arrêta alors la compétition à l'âge de 24 ans. Pour se recycler, précise-t-il, car le ski ne nourrissait pas son homme comme c'est le cas aujourd'hui. Mais cet enfant de Verbier qui passa toute sa jeunesse dans la station valaisanne, se découvrit une autre vocation, moins spectaculaire peut-être. A l'image de cet amour qu'il porte à son coin de terre, il fixa sa demeure là-haut, aux abords des immenses champs de neige. Devenu propriétaire d'un magasin de sports, il décida alors de « s'occuper » des affaires du village. Ancien conseiller communal, aujourd'hui député, il se retrouve à la tête du Syndicat de développement, l'organisme le plus important sans doute de Verbier par le rôle qu'il est amené à jouer quotidiennement.

Cette société, créée en 1937, n'était en ses débuts qu'une sorte d'amicale, au sein d'une région couvrant quelques petits chalets. Mais on sait l'essor formidable que la station connut depuis lors.

Aujourd'hui, une dizaine d'employés travaillent sur la bonne marche du Syndicat que dirige M. Raoul Lovisa. Tâches multiples qui vont de l'encaissement de la taxe de séjour, l'achat de terrains réservés aux sports, à la propagande extérieure, la réception.

— Verbier 1974 ? Après le grand rush des années 1950 à 1970, on observe maintenant, ajoute M. Fellay, une sorte de tassement à la suite des décisions du Conseil fédéral concernant la vente de terrains et immeubles aux étrangers. Mais grâce à des plans d'aménagement, nous avons encore la possibilité d'augmenter le potentiel économique d'environ un tiers. A étaler sur les 15 ou vingt prochaines années.

### ESPOIRS DE DEMAIN

M. Fellay, qui accompagnait une délégation valaisanne hôte de La Chaux-de-Fonds, mercredi en fin d'après-midi, est resté un grand sportif de cœur et d'esprit. Aussi est-ce avec enthousiasme qu'il parle de Philippe Roux, un autre gloire de Verbier, et de Collombin, qui fait partie intégrante de la vie du village puisque natif de Versegères (commune du Chablais).

— Cette saison, ils sont en pleine forme. D'ailleurs ils s'entraînent chaque fois qu'ils le peuvent ici. La relève ? Dans les OJ, nous avons plusieurs espoirs. Roux en a fait partie...

Mais Verbier à La Chaux-de-Fonds, voilà qui peut paraître pour le moins insolite. Les Neuchâtelois d'habitude et jusqu'ici ont toujours fait le premier pas... dans l'autre sens ! Aussi, est-ce pour réparer cette lacune que les grands

magasins Coop-City ont-ils décidé de « se jumeler » avec cette célèbre station. Jumelage des plus sympathiques et qui permettra l'organisation de plusieurs manifestations : concours, spécialités proposées au restaurant, conférence de l'écrivain Robert Porret, soirée folklorique valaisanne. Cet échange portera naturellement ses fruits dans le domaine commercial.

Afin de lancer cette initiative, les responsables régionaux de l'entreprise MM. Charles Scheuch, Marcel Chapuis, Philippe Weill, et leurs collaborateurs, entourés de M. Fernand Berger, directeur de l'ADC-Office du tourisme de la ville et d'autres personnalités, ont accueilli une délégation de ce canton voisin : MM. Gaston Barben, conseiller communal, Raoul Lovisa, directeur de la Société de développement de Verbier, Maurice Baillo, président de la société des commerçants et Paul Lovisa président de la société des hôteliers du village, etc...

D'aimables paroles furent échangées, tandis que par la voix de M. Claude Robert, le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds rappelait les liens unissant le Valais et les Jurassiens, dans cet esprit montagnard.

Ny

## AU TRIBUNAL DE POLICE

# « Vous ne pouvez pas faire un rabais ?... »

Le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds, ainsi que nous l'avions annoncé, a tenu audience, durant toute la journée de mercredi, sous la présidence de M. Frédy Boand, assisté de M. Gino Canonica, substitut greffier.

C'est un peu à un dialogue de sourd que l'on était convié, le matin, lors de l'affaire J.B., lequel était prévenu d'ivresse au guidon et d'infraction à la LCR. Dialogue néanmoins fort pittoresque, digne parfois d'un vaudeville, sous l'œil austère de la justice qui en a vu d'autres.

J.B., qui entame son troisième âge, s'approcha d'emblée du juge. Retrouvailles de vieux copains ? Non point...

— Je reste à côté de vous, j'ai de la peine à entendre.

— Mais non, mais non, le rassura alors M. Boand. Allez vous asseoir sur le banc des prévenus.

— Je vais rien comprendre.

— Ça ne fait rien, on criera.

De fait, les efforts vocaux du président ne servant à rien, B. revint à la charge :

— Ça vous ennuie que je me mette à côté de vous ?

La cause étant entendue, façon de parler, on put aborder l'objet principal de cette réunion. L'ivresse au guidon ?

— Pas d'accord, je conteste. J'ai pas assez bu pour être « plein », lança avec véhémence le prévenu. Il y a une sacrée différence entre « ça » et un malaise. Mais voilà, la prise de sang se révéla positive : 1,06 gr %.

— J'y comprends rien, ajouta notre homme. L'autre jour, le docteur il m'a dit : « Il faut aller donner du sang, car vous avez un bon groupe ». Alors, si j'ai de l'alcool ?

Au président d'expliquer, patiemment : — Eh bien oui, que l'alcool s'élimine

après plusieurs heures. Aucun danger aujourd'hui qu'une trace de pinard ne passe dans les veines d'un patient. Il fallait le dire.

Après un bref mais significatif retour à l'école de recrues, aux cours de répétitions, à la « mob », il fallut bien en convenir : B. redoutait, lui qui n'avait jamais rien eu, d'aller passer quelques jours à l'ombre.

— On ne met pas en doute que vous êtes un bon citoyen, rappela le juge.

— Alors, vous vous basez sur ce 1,06 pour mille ? Je peux pas l'oreiro...

Déclaration sincère. Mais les faits sont là, et le jugement rendu.

Pour avoir fait une chute à vélomoteur le 4 août en fin d'après-midi, sur la route cantonale menant de la Sagne au Locle, et avoir heurté une barrière (ce qui lui vaudra d'être hospitalisé), J.B. a été condamné à payer 400 fr. d'amende avec radiation au casier judiciaire après un délai d'épreuve fixé à un an, et à 190 fr. de frais.

— Ça fait beaucoup, vous pouvez pas faire un rabais ?

— La justice est sévère avec l'alcool, peut alors conclure M. Boand.

### AUTRES JUGEMENTS

J.-C. B., pour infraction à la LCR et OCR, à cinq jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, 200 fr. d'amende et 40 fr. de frais.

P.E., pour infraction à la loi fédérale sur la taxe d'exemption du service militaire, à dix jours d'arrêts avec sursis pendant un an et à 40 fr. de frais.

A. di P., pour faux dans les certificats, infraction à la LCR et à l'arrêté sur la forme des permis, à cinq jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, 150 fr. d'amende et 50 fr. de frais.

J.M., pour escroquerie, éventuellement filouterie d'auberge, à vingt jours d'em-

prisonnement, avec sursis pendant deux ans et à 40 fr. de frais. L'octroi du sursis est subordonné à l'obligation pour le condamné de payer au plaignant la somme de 682 fr. d'ici au 30 novembre 1974.

E.H., pour infraction à la LCR et OCR, à 80 fr. d'amende et 60 fr. de frais.

R.B., pour filouterie d'auberge, par défaut, à quinze jours d'emprisonnement et 70 fr. de frais.

J.-F. P., pour infraction à la loi fédérale sur la taxe d'exemption du service militaire, à dix jours d'arrêts avec sursis pendant un an, et à 20 fr. de frais.

R.G., pour cette même infraction, par défaut, à dix jours d'arrêts avec sursis pendant un an, et à 40 fr. de frais.

C.-A. H., pour infraction à la LCR et OCR, à 20 fr. d'amende et autant de frais.

Enfin, M.F., pour infraction à la loi fédérale sur la taxe d'exemption du service militaire, par défaut, à dix jours d'arrêts et à 70 fr. de frais.

Ph. N.

## Le Musée d'horlogerie : un luxe ou une nécessité ?

Pendant une semaine, les cameramen neuchâtelois de la Télévision romande, Jean-Pierre Girardin et Denis Monnier ont tourné au Musée international d'horlogerie. Elles constitueront, lundi soir, à 20 heures, dans la seconde partie d'« Un jour une heure », un reportage en forme d'interrogation : créer à grands frais un musée, en pleine période d'austérité financière et d'inquiétude économique, est-ce un luxe ou une nécessité ? La réponse sera apportée par les hommes qui, eux, ne sont pas au musée : les « travailleurs de l'horlogerie ».

# Concert d'abonnement à la Salle de musique L'Orchestre de chambre de Zurich et Maurice André

Succès éclatant, réussite totale, public sur la scène ; comment expliquer l'enthousiasme des auditeurs avec le programme présenté par Edmond de Stoutz : Pucelle, Scarlatti, Torelli, Rameau et Telemann ?

Cet enthousiasme s'adressait non pas seulement aux œuvres mais surtout à l'instrumentiste-virtuose Maurice André et aux instrumentistes de Zurich. Les archets très à la corde jouent avec une sonorité splendide ; les traits les plus véloces réussissent avec un brio éton-

nant. Comment dépeindre cette force, cette ardeur, cette intensité qui les poussent, obéissant à une pulsion génératrice de grandeur, de vitesse et d'excitation ? Edmond de Stoutz ne dirige pas selon une conception académique ; il obéit à son tempérament dramatique (Rameau mis à part) et cède à la tentation de transformer quasi le rayonnement des œuvres du passé. Avec lui, tout s'actualise ; l'intensité et la vitesse d'aujourd'hui apparaissent dans la musique ancienne.

Maurice André, trompettiste, joue avec autant d'aisance que de calme. Sa petite trompette en ré atteint des hauteurs vertigineuses ; sa sonorité n'est pas seulement éclatante, elle rayonne sur les cordes avec une maîtrise parfaite. Son léger vibrato donne aux parties lentes une expression adéquate, tandis que la précision de son émission confère aux mouvements vifs une acuité remarquable. Grand succès pour lui, puisque les auditeurs obtinrent deux rappels.

M.

# LE LOCLE

## Au tribunal de police du district Il aurait mieux fait de laisser l'agent le raccompagner à son domicile...

**De notre correspondant :**  
Le tribunal de police du Locle a siégé hier après-midi sous la présidence de M. Jean-Louis Duvanel, assisté de Mme Danielle Pistor, commis-greffière, et de M. Jean-Michel Riat, greffier.

En moins d'un mois, G.-A. F. s'est fait pincer à deux reprises pour ivresse au volant. Le 16 août, un agent l'aperçut alors qu'il quittait un établissement public en titubant. Alors qu'il allait quitter le parc, l'agent lui demanda ses clés et son permis de conduire, lui proposant même de le reconduire à son domicile. F. refusa. Peu après, une patrouille constata que F. était au volant de sa voiture prêt à partir ; il possédait une seconde clé de contact !

Intercepté, G.-A. F. fut invité à subir les examens d'usage. Le sachet dévoila une alcoolémie de 1,50 ‰, l'alcool-test de 1,70 ‰ et la prise de sang... 2,35 ‰.

La seconde faute, F. l'a commise le 5 septembre, alors qu'il circulait en voiture sur la route du Locle à La Chaux-

de-Fonds. Parvenu à quelque 200 m de l'hôtel Fédéral au Crêt-du-Locle, il perdit une première fois le contrôle de son véhicule lequel empiéta sur la bordure droite de la route avant de monter sur le talus à gauche, pour revenir à... droite où il s'est immobilisé ! Reprenant sa route en direction du Locle, au lieu dit « Le Pied-du-Crêt », G.-A. F. perdit une nouvelle fois la maîtrise de sa voiture qui sortit de la route pour faire un bond de 35 m et s'abîmer au bas d'un talus.

F. fut éjecté de son véhicule et grièvement blessé. L'analyse du sang indiqua une alcoolémie de 1,95 à 2,15 ‰. Ivresse moyenne, concluait le médecin. Ces faits lourds de conséquences sont reconnus. Aussi le tribunal doit-il tenir compte dans son jugement du fait que F. est récidiviste et qu'il a encore une affaire pendante devant le tribunal de Besançon. Le juge inflige donc à Georges-André Furrer 30 jours d'emprisonnement ferme, le paiement d'une amende de 500 fr. et 500 fr. de frais. De plus, le tribunal ordonne la publication du jugement dans le quotidien local.

Le 11 septembre, un automobiliste informait la gendarmerie qu'un cyclo-

toriste venait de faire une chute sur la route des Jeanneret. Le prévenu, J.B., a été rejoint à quelque cent mètres de son véhicule abandonné. B. est connu pour lever le coude trop souvent. Il a déjà été condamné. Les faits reprochés sont évidents. La prise de sang a révélé une alcoolémie de 2,78 ‰. Le tribunal condamne B. à une peine de 15 jours d'arrêts fermes, à une amende de 50 fr. et à payer 230 fr. de frais.

Malgré plusieurs rappels, P.M. n'a pas fait parvenir à la caisse cantonale de compensation les formulaires nécessaires pour les comptes de l'AVS d'une société immobilière dont il a la responsabilité. M. prétend qu'il n'a pas reçu les formulaires et qu'il est en règle avec la caisse de compensation. Le représentant de la Caisse cantonale maintient que M. n'a pas respecté les ordonnances. Le président entend voir de près tous les documents et aussi renvoie-t-il son jugement à huitaine.

Il en fait de même au sujet d'un accident de la circulation qui s'est produit rue du Marais le 24 mai à 18 heures. La prévenue, S.P., a-t-elle pris toutes les précautions pour éviter de renverser l'enfant T. sur un passage de sécurité où la gamine s'était élançée sur la route sans faire assez attention ? Les thèses se contredisent. Aussi le président renvoie-t-il son jugement à jeudi prochain.

G.T. a travaillé dans un restaurant du Locle comme sommelier sans être au bénéfice d'une autorisation valable, la sienne devant être renouvelée. Cet oubli se paiera par une amende de 30 francs, alors que les frais se montent à sept francs.

P.C.

## « Cédez-le-passage » non respecté

Conduisant un bus, M. G.F., de Genève, circulait dans la nuit de mercredi à jeudi, vers 1 h 10, rue de l'Hôtel-de-Ville en direction nord, à La Chaux-de-Fonds. Arrivé place de l'Hôtel-de-Ville, il n'a pas respecté le signal « Cédez-le-passage » et son véhicule est entré en collision avec un taxi conduit par M. M.O.V., de La Chaux-de-Fonds qui circulait en direction de la rue Fritz-Courvoisier. Dégâts.

### LA CIBOURG

## Une voiture sort de la route

Hier, vers 7 h 30, M. D.L., de Paradiso (TI) circulait de La Chaux-de-Fonds à La Cibourg. Arrivé au virage de « Bellevue », il a perdu la maîtrise de son véhicule sur la chaussée enneigée, ce dernier est sorti de la route à gauche pour s'immobiliser contre un arbre. Dégâts.

### Etat civil

## de La Chaux-de-Fonds (30 octobre)

**PROMESSES DE MARIAGE.** — Panzera, Francesco-Antonio, maçon et Roy, Elisabeth-Marie-Thérèse ; Henziros, Peter-Roland, peintre en carrosserie et Carlinio, Gabriella.

**DÉCÈS.** — Desvoignes, Léon-Ernest, employé de banque, né le 29 avril 1901, dom. Etoile 1.

### (31 octobre)

**Décès :** Gaillard Maxime-Armand, ouvrier TP, né le 18 janvier 1922, domicilié Industrie 21.

# LA SAGNE

## Le jazz à l'honneur

Le Ski-club de la localité a organisé vendredi soir, une soirée de jazz avec les « Amis du jazz de Cortaillod », cette formation interprétera plusieurs thèmes dont le fameux « In the Mood », de Glenn Miller. Cette vaillante équipe formée de 13 musiciens amateurs a conquis le nombreux public qui était accouru à la salle de spectacles. En intermède, René Dessibourg, démontra ses talents d'accordéoniste en interprétant des morceaux de choix, tel que « Perles de Cristal ». La soirée se termina par une « Jame-session » peu coutumière pour La Sagne.

## MANIFESTATION. — Théâtre ABC : 19 h 30, cinéma, théâtre, film, une soirée « bombe »

## Le Locle

Casino : 20 h 30, Le Pont de la rivière Kwai (12 ans).

Lux : 20 h 30 : La race des seigneurs (16 ans) ; 23 h 15, Rapports intimes dans les collèges de jeunes filles (20 ans).

## CONCERTS

Dixi : 20 h 15, Grand gala de l'accordéon.

## EXPOSITIONS

Musée des beaux-arts : Henri Châtillon.

Château des Monts : Musée d'horlogerie et d'histoire ; les collections.

Pharmacie de service : Breguet, 28, Grand-Rue ; dès 21 h, tél. 17.

Permanence médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Ferme du Grand-Cachot-de-Vent : G. Dessouslavy.

## Val-de-Ruz

Pharmacie de service : Marti, Cernier ; Piergianni, Fontaines.

Permanence médicale : Votre médecin habituel.

Ambulance : Tél. 53 21 33

DANSE : Les Geneveys-sur-Coffrane : Le Grenier, de 20 h à 2 h.

EXPOSITION : Chézard à la boutique d'artisanat : — Grès — de 14 h à 18

## Un taux d'intérêt progressif.



La nouvelle forme d'épargne proposée par la Banque Populaire Suisse offre chaque année un taux d'intérêt plus élevé. Il est actuellement de 5%. Il augmente chaque année d'un demi pour-cent, pour atteindre son plafond de 5% cinquième année et ce, pour le montant total du capital placé.

## Le livret «Épargne à intérêts progressifs»

Une formule pour tous ceux qui croient en l'avenir.

Pour toute information complémentaire, adressez-vous aux guichets de la Banque Populaire Suisse.



## Les décorations lumineuses de Noël supprimées

Après Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, la ville du Locle, afin de contribuer aux mesures d'économie rendues nécessaires en raison de la pénurie de l'énergie, vient également de décider de supprimer cette année dans les rues, les traditionnelles décorations de Noël.

## La fonderie Zenith a trouvé acquéreur

Dans un bref communiqué diffusé hier, la direction générale de Zenith Time précise que des négociations ont abouti à la vente de sa fonderie à M. Francesco Pizzi, du Locle. La fonderie sera désormais exploitée sous un nouveau nom. Les deux parties sont heureuses du dénouement de ces négociations menées à la suite de l'annonce, le 30 septembre, de la décision de fermer la fonderie.

## A vos lattes !

Telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Office neuchâtelois du tourisme, voici quelques indications sur l'enneigement des pistes dans le Jura neuchâtelois.

A Tête-de-Ran et à La Vue-des-Alpes, il y a 70 cm de neige poudreuse, respectivement fraîche. A La Corbatière, la neige fraîche atteint 50 à 60 cm. Aux Bugnens, il y a entre 40 et 80 cm de neige fraîche, au Pâquier entre 30 et 40 cm., à La Robella entre 60 et 70 cm., à La Chaux-de-Fonds entre 40 et 50 cm., au Locle-Sommartel, entre 20 et 40 cm. Partout les pistes sont bonnes et toutes les installations de remontées mécaniques fonctionnent. A Chaumont enfin, il y a 20 à 25 cm. de neige poudreuse et les pistes sont praticables.

## CARNET DU JOUR

### La Chaux-de-Fonds

**CINÉMAS**  
Corso : 20 h 30, Nos plus belles années (16 ans).

Eden : 20 h 30, Mister Majestyk, (16 ans) ; 23 h 15, Le Tango de la per-version, (20 ans).

Plaza : 20 h 30, Les Vacanciers (16 ans, prolongations).

Scala : 21 h, Verdict (16 ans, prolongations).

### DANSE ET ATTRACTIONS

Rodéo-club Bar 72 : 21 h 30 à 4 h.

The Scotch : 21 h 30 à 4 h.

La Boule d'Or : 21 h à 4 h.

Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h.

Chez Jeanine : 21 h à 4 h.

### EXPOSITIONS

Musée d'histoire : les collections (le week-end ou sur demande).

Musée international d'horlogerie : ouvert.

Musée des beaux-arts : exposition des Amis des arts.

Musée d'histoire naturelle : coquillages et faune marine.

Galerie du Manoir : René Myrha, de Bâle.

Galerie du Club 44 : Guberman, peintures et dessins.

Bibliothèque de la ville : l'écrivain africain, son œuvre, son public.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office : Forges, 2 a, av. Charles-Naine, jusqu'à 21 h, ensuite, tél. 111.

# VAL-DE-RUZ

## Les présidents des commissions scolaires ont siégé à Dombresson

**De notre correspondant :**  
Au début de la semaine, sous la présidence de M. Robert Duckert, inspecteur d'école, ont siégé à Dombresson, les présidents des commissions scolaires du district.

Ils ont décidé la suppression du carnet de fréquentation. A l'avenir, les demandes de congé devront être adressées par écrit à l'autorité scolaire.

Le gaspillage devra dorénavant être évité très sérieusement dans les classes notamment en ce qui concerne le papier. Les leçons de soutien destinées aux élèves qui ont des difficultés dans certaines disciplines sont appréciées. Ces leçons sont données à environ 10 % des élèves et les frais sont partagés, par moitié, entre les communes et l'Etat.

## PRÉFÉRENCE AUX DIPLOMÉS

Selon la législation actuelle, les commissions scolaires peuvent être chargées d'appliquer une décision du tribunal de

police, prise à l'égard d'un écolier, comme ce fut le cas récemment au Val-de-Ruz. Cette législation anachronique devra être modifiée.

On parle de compression des dépenses dans tous les secteurs de la vie publique. Il n'est pas question de charger des classes, en supprimant des postes ou en renonçant à en créer d'autres si le besoin s'en fait sentir.

Le problème des collectes a également été abordé. Les commissions scolaires et le corps enseignant ont la liberté de prendre n'importe quelle décision dans ce domaine.

Lors de la nomination de titulaires de postes auxiliaires, la préférence sera donnée à des diplômés.

## LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

### Prochaine séance du Conseil général

Le Conseil général siégera le 18 novembre à l'Aula du Centre scolaire. L'ordre du jour comprend les points suivants : appel ; procès-verbal de la séance du 11 juin ; demande de naturalisation de M. Heinz Schroer ; demande de crédit de 52.000 fr. pour l'aménagement du réservoir des Crotés ; modification du tarif des eaux ; demandes de crédits ; de 16.000 fr. pour la réfection des abattoirs et de 12.000 fr. pour la transformation d'une partie des abattoirs en garage ; divers.

## Confirmation d'une « fameuse » victoire

(c) On se souvient qu'en mai dernier, la télévision avait diffusé en direct la finale de la coupe de la TV romande qui opposait alors l'équipe genevoise d'Onex à l'Union sportive des Geneveys-sur-Coffrane. L'équipe neuchâteloise s'imposa, au tir aux pénalités, au terme d'un match palpitant. Ses joueurs se virent offrir un magnifique voyage à Munich pour assister à la finale pour la 3me place des Championnats du monde. Malgré la déception des uns, contrastant avec la joie des autres, l'esprit sportif dépassait ces sentiments contradictoires et des liens d'amitié se créaient entre joueurs et dirigeants de ces deux clubs.

C'est ainsi que le F.-C. Onex qui fête le week-end dernier son 20me anniversaire (coïncidence : trois mois après celui de l'USGC.), invitait l'équipe des juniors B du Val-de-Ruz à participer aux manifestations et à jouer un match revanche. Les jeunes de l'Union sportive des Geneveys-sur-Coffrane, voulant qu'aucun doute ne plane à propos de leur victoire du mois de mai, s'imposèrent à nouveau au terme d'une partie plaisante sur le résultat sans appel de 5-0. La ligne d'attaque genevoise pécha par maladresse et le gardien neuchâtelois disputa un match excellent, ce qui explique le fait que le F.-C. Onex ne put même pas sauver l'honneur.

Cette équipe de juniors B de l'USGC, actuellement en tête de son groupe dans le championnat cantonal, est formée presque exclusivement de joueurs issus de l'école de football du club, créée en 1969 par M. J. Rossier. Elle est encore fréquentée par une vingtaine de gosses, sous la direction avisée de son fondateur et de M. F. Cuenat, hockeyeur bien connu du H.-C. La Chaux-de-Fonds. Lorsque ces joueurs atteignent l'âge de juniors, ils viennent « alimenter » les quatre équipes du club engagés dans les différents championnats. Cette école est donc une institution sportive presque indispensable au club et il serait impensable qu'elle cesse un jour son activité comme ont dû s'y résoudre récemment les dirigeants du F.-C. Fontainemelon.

## Rencontres du vendredi

(c) Les rencontres du vendredi, destinées aux personnes âgées et à toutes celles qui peuvent se libérer, l'après-midi, recommencent à la salle de paroisse où sera projeté sur l'écran le film en couleurs « Nous les autres ».

## CERNIER

### Un membre des « Amis du chien » à l'honneur

(c) Dimanche dernier, au championnat des chiens d'utilité qui s'est déroulé à Sainte-Croix, M. Gaston Golliard, membre de la société cynologique du Val-de-Ruz « Les Amis du chien », a obtenu un très bon résultat avec son dobermann Hassan de Longcour en se classant au 6me rang avec 581 points, excellent et mention.

## VALANGIN

### Retravouilles

(c) Les Valanginoises, nées entre 1900 et 1934, disséminées à travers le pays, se sont retrouvées, samedi, au village, ainsi qu'elles le font régulièrement, tous les deux ans, depuis une vingtaine d'années. La traditionnelle choucroute ne pouvant être servie au collège, ces dames la dégustèrent dans un hôtel de la localité.

### L'armée au village

(c) L'armée est en stationnement au village et ceci pour deux semaines. Divers locaux étant occupés, les sociétés et les classes n'ont plus accès à la salle de gymnastique et la récolte des vieux papiers, organisée par les écoliers, est reportée à fin novembre.

### Reprise d'activité pour « Les Compagnons du Bourg »

(c) La société « Les Compagnons du Bourg » a repris son activité hivernale pour la 13me année consécutive, sous la direction de son nouveau metteur en scène, M. Eric Siegenthaler.



**C**onnaissiez-vous le conte de Wilhelm Hauff intitulé «L'Auberge dans le Spessart»? Il y est question d'un jeune charbonnier qui était incapable de comprendre le rapport existant entre la prospérité et le sens civique. Il avait une fausse conception des choses; il considérait avec envie la richesse du marchand de bois et souhaitait ardemment avoir toujours autant d'argent que lui dans ses poches.

Or, un beau jour, ils jouèrent ensemble pour de l'argent. Le jeune charbonnier gagna et empocha tout l'argent de son partenaire. Mais lorsque le marchand de bois le pria de lui donner un thaler, quelle ne fut pas sa surprise en constatant que ses poches étaient aussi vides que celles du perdant.

C'est le conte de la richesse; un conte qui illustre une conception absolument fautive de l'argent. Ce n'est pas au casino qu'on gagne de l'argent; au contraire, c'est là que l'on risque le plus d'en perdre. Mais lorsque le hasard veut qu'un chanceux gagne vraiment une somme fabuleuse au jeu, on peut comprendre que certains taxent ce gain fortuit de richesse et y associent tacitement l'idée d'un train de vie dispendieux.

Selon notre conception, l'argent provient de l'accroissement de la productivité du travail, de la synthèse intelligente du capital et du travail. Mais cet argent ne peut être conservé que si on le réinvestit avec autant d'intelligence et de compétence en vue d'une nouvelle amélioration de la productivité du travail. Que ceux auxquels cette notion est familière nous pardonnent d'illustrer notre propos par un exemple simple.

#### La productivité du travail

Un chef d'entreprise a coutume de faire ses livraisons par camion et de confier ce travail à deux hommes. L'un conduit le véhicule, l'autre charge et décharge les marchandises. Par suite d'augmentations successives des salaires réels, les frais représentés par deux traitements s'avèrent excessifs. On équipe donc le camion d'un monte-charge automatique et le chauffeur peut désormais se débrouiller tout seul. Il fournit dès lors le travail de deux hommes. Quant à son collègue, il est intégré dans l'entreprise où il dessert une machine. De cet exemple ressortent deux constatations irréfutables.

Primo: la productivité du travail ne peut être accrue que par un apport de capitaux.

Secundo: l'accroissement considérable de la productivité du travail d'un seul collaborateur ne constitue pas encore un accroissement décisif de la productivité du travail de toute l'entreprise. Mais aucun chef d'entreprise ne dispose de capitaux en suffisance pour procéder simultanément à tous les investissements nécessaires.

Transposé à l'échelle de notre économie, cela signifie qu'il y aura des entreprises qui parviendront en une année à une amélioration spectaculaire de la productivité du travail en procédant aux investissements requis, alors que d'autres ne seront pas en mesure de le faire. Dès lors, l'accroissement de la productivité du travail du pays tout entier n'évolue que dans des limites relativement restreintes. Au cours des 30 dernières années, elle a progressé d'environ 2,8% par an. Cette progression ne pourra être maintenue que si nous investissons chaque année davantage de capitaux.

En d'autres termes: le maintien des installations de production n'est possible que si nous les améliorons en investissant chaque année plus de capitaux. Une tâche qui concerne tous les citoyens. Les chefs d'entreprise s'en acquittent en réinvestissant une part de leurs bénéfices. Et les particuliers en mettant leur épargne à la disposition de l'économie par l'intermédiaire des banques ou

En l'occurrence, le choix appartient au citoyen, car, dans une démocratie, c'est lui qui décide si les capitaux doivent être investis dans des secteurs peu productifs ou même improductifs, ou être confiés à ceux qui s'emploient à promouvoir la productivité du travail.

#### A qui fournir des capitaux?

Si nous en fournissons à l'Etat sous forme d'impôts plus élevés, ces capitaux pourront être utilisés de trois manières. Premièrement, pour des projets entraînant un accroissement de la productivité du travail dans tout le pays: dans les secteurs des transports, de l'administration postale ou de l'énergie. Deuxièmement, pour des projets qui, s'ils n'améliorent pas la productivité du travail, n'en sont pas moins nécessaires du point de vue de la sauvegarde de notre liberté: par exemple, le renforcement de notre défense nationale. Et troisièmement pour des projets pouvant avoir une certaine valeur mais qui, dans le fond, sont assimilables à une consommation.

Mais si nous fournissons davantage de capitaux à l'économie, nous les investissons dans des projets qui accroissent la productivité du travail et maintiennent notre capacité concurrentielle internationale. Car l'existence même de l'économie libérale et le maintien de l'emploi reposent sur l'accroissement de la productivité du travail; ces prochaines années, cette dépendance pourrait bien s'accroître encore.

Voilà donc mises en évidence les alternatives devant lesquelles chaque citoyen se trouve placé lors de toutes les consultations populaires. Et il n'est pas facile, en l'occurrence, de toujours bien faire la part des choses. Nous ne progresserons pas si tout l'accroissement de la productivité du travail est distribué sous forme d'augmentations de salaires et que ceux-ci sont affectés à la consommation. Nous ne progresserons pas si nous investissons l'accroissement exclusivement dans l'économie. Les pouvoirs publics devront assumer de nouvelles tâches. Mais nous ne progresserons pas davantage si nous confions à l'Etat, sous forme d'une augmentation des impôts, les capitaux supplémentaires des chefs d'entreprises et des particuliers. Comme en toute chose, la solution se trouve dans le juste milieu.

Ce sont là des problèmes que le citoyen d'une démocratie doit résoudre lui-même. Voilà en quoi consiste sa participation. Nous nous fions à son bon sens qui l'empêchera de confondre la saine notion de «capital privé» avec une notion de «richesse» inspirée par l'envie.

## L'ENVIE NE MÈNE À RIEN

*Il est facile de juger et de décider lorsqu'on ne se sent pas responsable des conséquences. Mais cela devient beaucoup plus délicat lorsqu'on connaît les tenants et les aboutissants et qu'on porte la responsabilité. L'économie est restée trop longtemps muette dans le cœur de l'expression démocratique des opinions. Il est temps qu'elle sorte de son mutisme avant qu'on ne la réduise elle-même au silence.*

en participant directement à certaines entreprises.

Quiconque comprend ce mécanisme ne pense pas comme notre charbonnier mais raisonne comme un homme mûr qui connaît le rôle joué par chaque citoyen au sein de notre démocratie, qu'il soit fortuné ou non. Il ne voit pas dans la richesse le fruit du hasard qu'il faut tenter de ravir à celui qui la possède mais des capitaux qu'il convient d'investir. Ces investissements incombent en partie à l'Etat, en partie à des institutions collectives telles que les assurances et les caisses de pensions, mais aussi, et dans une très large mesure, aux particuliers, qui contribuent ainsi à l'augmentation de notre potentiel économique. Cela n'est possible que si les capitaux servent à financer des projets favorisant la productivité du travail.

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

120<sup>e</sup> ANNÉE DU COURRIER  
DU VAL-DE-TRAVERS

AU TRIBUNAL DE POLICE DU DISTRICT

## Deux cents francs avaient bel et bien été volés dans la sacoche d'une sommelière

**De notre correspondant régional :**  
Le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé hier à Môtiers, sous la présidence de M. Jean-François Béguin, juge suppléant. Le poste de greffier était occupé par M. Adrien Simon-Vermot substitut. Une seule affaire était inscrite au rôle.

Le soir du 11 novembre 1973, en bouclant les comptes de la journée, la gérante et la serveuse de l'hôtel de la Poste, à La Côte-aux-Fées, constataient la disparition d'une somme de 200 fr. de la sacoche de la serveuse. La gendarmerie ouvrit une enquête. Lors de la fermeture de l'établissement, il restait deux consommateurs, l'un parlant avec la gérante et l'autre se trouvant à un certain moment derrière le comptoir, où était déposée la sacoche ouverte. Pendant ce temps, la serveuse lavait des cendriers. Les soupçons se portèrent sur ce consommateur, G. P., qui fut convoqué à la gendarmerie des Verrières. Selon les agents, G. P. reconnut, après une courte réticence, être l'auteur du vol. Il expliqua d'ailleurs que le lendemain du soir où il se trouvait à La Côte-aux-Fées, il avait découvert dans ses habits un billet de 100 fr. et deux billets de 50 francs. Il sollicita aussi du chef du personnel de l'entreprise où il est employé, un prêt de 200 fr., disant qu'on l'accusait d'un vol qu'il n'avait pas commis, mais qu'il voulait rembourser pour ne pas avoir d'histoire avec la justice. G. P., devant le juge d'instruction, revint sur ses aveux et clama son innocence. La serveuse et la

gérante de l'établissement portèrent plainte et assistaient aux débats avec un mandataire.

### RETOUR A LA SOURCE...

Six témoins furent entendus, notamment l'un des gendarmes qui certifia qu'aucune pression n'avait été exercée sur G. P. pour qu'il avoue être l'auteur du vol, ainsi que le chef du personnel de l'entreprise qui avait du reste conseillé de ne pas rembourser l'argent à la lésée puisque G. P. se déclarait innocent, et qui a aussi dit qu'il ne tenait pas le prévenu pour un voleur. Il semble que G. P., d'après ses explications, ne voulait surtout rien avoir à faire avec la police et que c'est en cela qu'il faudrait rechercher l'explication de ses premiers aveux.

Le tribunal et les parties se sont ensuite rendus à La Côte-aux-Fées, là où le vol avait été commis, et cela sans doute permis d'éclaircir la justice par la position occupée par chacune des personnes présentes le soir du vol. Pour le mandataire des plaignantes il ne fait aucun doute que G. P. soit l'auteur du délit et les aveux sont un signe de culpabilité, tout comme certaines contradictions de l'accusé. Le mandataire de ce dernier a relevé qu'à son avis, la première chose à établir était de savoir si les 200 fr. en question avaient disparu et que si tel était le cas, de prouver que G. P. les avait pris. Après avoir repris les différents éléments de cette curieuse affaire pour démontrer que son client

n'était pas coupable, le défenseur a demandé au tribunal de libérer, au bénéfice du doute G. P., et subsidiairement de lui infliger une peine réduite avec sursis.

### LE JUGEMENT

En début de soirée, le tribunal rendait son jugement. Il ne fait aucun doute que les 200 fr. ont disparu de la sacoche de la serveuse. Ce vol a été commis dans la seconde partie de la journée. Mais si auparavant des clients ont pu passer près du comptoir et de la sacoche, il est invraisemblable qu'ils aient dérobé de l'argent car ils pouvaient être aperçus par d'autres consommateurs. Ce n'était pas le cas de G. P. Considérant les aveux de celui-ci devant la police, la précision donnée sur la nature des billets et l'intention de rembourser cette somme.

Le juge a retenu que G. P. s'était rendu coupable de vol. Si le geste est grave, le montant n'est pas énorme et G. P. donne l'impression d'avoir cédé à la tentation. Enfin, de bons renseignements ayant été obtenus sur son compte, G. P. a vu sa peine se réduire à sept jours d'emprisonnement. Le sursis lui a été accordé pour une durée de deux ans, à condition qu'il rembourse les 200 fr. à la serveuse dans les trois mois. De plus, 420 fr. de frais ont été mis à sa charge. Mais, en raison de la jurisprudence actuelle, les plaignantes n'ont pas obtenu de dépens.

G. D.

## Le collège régional de Fleurier compte un peu plus de 700 élèves

**De l'un de nos correspondants :**

La commission du Collège régional a siégé récemment sous la présidence de M. Edwin Volkart, de Buttes. Elle a d'abord été informée de la marche de l'établissement depuis la rentrée de l'année scolaire 1974-1975; centre multilatéral, le collège régional compte 716 élèves (contre 710 l'année dernière) répartis de la manière suivante: 291 dans les sections classique, scientifique et moderne; 230 dans la section préprofessionnelle du centre de Fleurier; 132 dans la section préprofessionnelle du centre de Couvet; 12 dans la classe de développement supérieur de Travers; et 51 au gymnase de Fleurier. Du fait du mauvais temps, les cours d'automne ont dû être annulés, mais seront remplacés, le moment venu, par une journée de sports d'hiver.

Les membres de la commission ont ensuite abordé l'étude du budget 1975. Les dépenses prévues se montent à un total de 2 648 200 fr. contre 2 241 680 au budget 1974. La raison de cette importante augmentation doit être cherchée dans l'octroi des allocations servies au corps enseignant et au personnel des écoles en fonction de la hausse constante du coût de la vie et en application de la loi concernant les traitements des titulaires de fonctions publiques du 19 octobre 1971. Si l'ascension des postes « traitements » et « charges sociales » est donc inévitable, les responsables de l'élaboration du budget, MM. Pierre Monnier, directeur du collège régional, et Georges Bobillier, sous-directeur de la section préprofessionnelle, ont limité au maximum les dépenses dans toutes les autres rubriques. A l'exception des frais de chauffage dont le montant dépend directement du coût du combustible, les autres postes n'ont pas été augmentés d'un centime... Il s'agit en

particulier de l'achat et de l'entretien du mobilier et du matériel d'enseignement, des frais administratifs et de laboratoires, des acquisitions de livres pour la bibliothèque, de l'organisation de manifestations sportives et culturelles. Quand on connaît les fortes hausses périodiques auxquelles est sujet le matériel scolaire en général, on ne peut que souligner cet effort d'économie. Cela étant, les membres de la commission ont approuvé le budget 1975 à l'unanimité.

### VACANCES ET CONGES

Enfin, favorable à une uniformisation des vacances dans l'ensemble du canton,

la commission a accepté sans problème le plan-type proposé par les autorités du département de l'instruction publique. Ce plan est le suivant: hiver 1974-1975: du 23 décembre au 3 janvier; printemps 1975: du 7 avril au 18 avril; été 1975: du 14 juillet au 22 août (au 1er septembre pour le gymnase); automne 1975: du 6 octobre au 17 octobre.

D'autre part, les jours de congé officiels ont été fixés comme suit: Vendredi-Saint, lundi de Pâques, Ascension (8 et 9 mai), lundi de Pentecôte, lundi de l'Abbaye de Fleurier, lundi du Jeûne.

## Assemblée de la fanfare « L'Harmonie » de Môtiers

**De notre correspondant régional :**

Présidée par M. Jean-Pierre Bourquin, la fanfare « L'Harmonie », de Môtiers, a siégé au buffet de la Gare. Ils ont été invités aux délibérations: MM. Charles Otz, de Fleurier, président d'honneur, Frédy Jeanneret, de Boveresse, Armand Bobillier, Léon Rey, et André Barbazat. Vingt-cinq membres étaient présents. Ils approuveront les rapports du président, de la commission musicale et de la caissière, Mme Nelly Plepp, de Fleurier, qui a donné un aperçu de la situation financière qui est favorable mais cependant influencée par l'inflation galopante. Puis deux nouveaux membres, MM. Robert Leuba, de Fleurier, et Daniel Dreyer, de Boveresse, ont été admis.

Le comité a ensuite été formé de la manière suivante: président, M. Jean-Pierre Bourquin; vice-président, M. Francis Allis; secrétaire, M. Léon Rey; caissière, Mme Nelly Plepp; adjoint, M. Jean-Claude Wyss. Puis des primes d'assiduité ont été décernées à M. Louis Facchinetti qui reçut une étoile pour dix ans de sociétariat. Ont reçu des

cuillères, MM. Jean-Pierre Bourquin, père et fils, Claude Bourquin, Mlle Sylvie Bourquin, MM. Jean-Claude Wyss, Jean-Claude Lebet, Léon Rey, Mlle Christiane Dreyer, MM. Louis Facchinetti, André Lebet, Mme Nelly Plepp, J.-F. Solange, Jean-Marc Jequier, Robert Jorod, Michel Plepp, Claude Wittenbach et René Dreyer.

M. André Lebet, de Fleurier, a été confirmé dans ses fonctions de directeur.

M. Jean-Claude Lebet, moniteur des élèves, a reçu en reconnaissance de ses services, un plateau aux armes de sa famille. Enfin, à titre de reconnaissance de la part de la société, Mme André Barbazat, MM. Louis Bromberger, Edouard Chevré, Jacques Guignard, Roland Binggeli et Angelo Carminati ont été élus membres d'honneur de la fanfare môtisienne.

Après la partie officielle, s'est déroulée une soirée récréative avec bal qui fut empreinte d'une ambiance de camaraderie et d'amitié.

## Un mois d'octobre bien détestable

# Récoltes détruites par un hiver précoce

**De notre correspondant régional :**  
Octobre s'est terminé, hier, et on le voit partir sans regrets, car il aura été le mois le plus détestable de l'année. Chaque jour, on avait l'espoir de voir le temps changer de mine, et chaque fois, les espoirs furent déçus... Cette période des vendanges aura été, pour les gens de la montagne, celle de la grande pénitence. Elle avait déjà commencé, du reste, le 22 septembre, avec la venue de la première neige, l'anéantissement progressif des champs de pommes-de-terre, d'orge, de carottes, et les regains touffus mais enterrés sous la neige.

— J'ai 80 ans, nous disait un paysan de la montagne, mais jamais je n'ai vu un aussi mauvais mois d'octobre. La neige, peu à peu s'est accumulée et a atteint à présent par endroits sur les hauteurs, quelque 70 cm. On parle déjà de ski de fond, et on envisage de mettre en marche des remontées mécaniques.

Les jours clairs ou partiellement ensoleillés, on peut les compter sur les doigts d'une seule main.

— On nous a volé l'automne, dira philosophiquement un consommateur, dans un restaurant.

De l'automne, le valon n'en a même pas connu les prémices cette année. On sont les forêts aux merveilleuses teintes roux d'antan?

Sans doute, les grands froids ne sont-ils pas encore apparus. Toutefois, depuis un mois et demi, on chauffe les appartements, les usines, les bureaux. Et l'on ne s'arrêtera plus avant le printemps prochain.

### MANQUE DE POESIE

Les poètes et les peintres ont chanté l'automne dans la montagne. Ils l'ont fait aussi de l'hiver, la véritable saison jurassienne.

## VAUD

### Ouvrier écrasé par un camion à Corcelles-près-Payerne

(c) Hier, vers 11 h 30, M. Ulrich Gaberell, âgé de 27 ans, domicilié aux Friques, rière Villars-le-Grand, faisait une marche arrière au volant d'un camion sur le chantier de la route en construction Payerne-Resudens, en face de la briquetterie Morand, à Corcelles-près-Payerne. Au cours de cette manœuvre, le véhicule a renversé et passé sur le corps de M. Victor Prélaz, âgé de 58 ans, manœuvre, domicilié à Sarzens, lequel se trouvait derrière le poids lourd pour une raison inconnue. Grièvement blessé, M. Prélaz est décédé pendant son transport à l'hôpital de zone, à Payerne.

### BALLAIGUES

#### Avec les paysannes vaudoises

(c) La section de Ballaigues des paysannes vaudoises a siégé sous la présidence de Mme Nelly Vallotton, à l'occasion du 31<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation Mme Evelyn Potterat a parlé du statut du comité cantonal et l'honorariat pour 25 ans d'activité a été conféré à Mmes A. Challandes, Jeanne Jaques et Marie-Louise Testuz.

### YVERDON

#### Toujours là !

(c) Au carnotzet de l'hôtel de ville d'Yverdon, le syndicat a souhaité la bienvenue aux membres de l'Amicale 1914-1918. Cette société est une des rares du genre encore en activité. En effet, ces hommes avaient été mobilisés à Yverdon le 4 août 1914; ils sont tous âgés entre 80 et 88 ans. Il y a dix ans, pour fêter leur 50<sup>e</sup> anniversaire, les vétérans de la IV<sup>e</sup> étaient encore une quarantaine; cette fois ils ne sont plus qu'une dizaine.

**Kikou Yamata, la poétesse japonaise des saisons suisses, n'avait-elle pas, il y a quelques années magnifié « les sapins noirs jaillissant de la neige, les arbres nus fleuris de cristaux, l'Aréuse serpentant sous la glace » ?**

N'avait-elle pas dit aussi: « Vallon noir et blanc, pur négatif, où seuls la lune et le ciel disent la couleur » ?

Ce n'était pas, seulement, de la littérature, mais une réalité authentique, comme André Maurois la voyait aussi dans « le cercle de famille » où son héroïne Denise Herpain ne croyait plus qu'à la beauté des sapins couverts de neige...

Cette année, en octobre « La neige a été sale ». A double titre, à cause de son arrivée trop précoce et des dégâts qu'elle a provoqués aux cultures. Elle a aussi contraint les gens à renoncer aux fameuses « torréés », sous les sapins. Enfin, le problème de la circulation routière s'est posé une fois de plus. La fermeture de la Clusette, en raison du percement du tunnel sous l'éperon rocheux, le détournement de la circulation par la vallée des Ponts et La Tourne, pour se rendre à Neuchâtel, ont posé aux automobilistes, un certain nombre de problèmes.

Des embouteillages se sont produits, au sommet de la côte de Rosières, soit aux Petits-Ponts, soit à La Tourne et certains jours, la police a même dû rejouer tous les propriétaires de véhicules à moteur n'ayant pas équipé leurs engins de pneus d'hiver. Quand on

parle de l'isolement du Vallon, c'est précisément à la mauvaise saison que l'on pense. Si l'été de la Saint-Martin ne vient pas apporter un peu de baume sur les cruelles déceptions laissées par octobre, le Vallon s'en ressentira dans de nombreux domaines.

### RIEN DE CHANGE SOUS LE SOLEIL ?

On dit que rien n'est changé sous le soleil, depuis des temps immémoriaux. Voire... ainsi, il y a 125 ans dans son journal inédit, le régent Samuel Jeanneret notait-il pour le mois d'octobre:

« Première semaine assez pluvieuse. Nous avons fini d'arracher les pommes-de-terre. Nous en avons une bonne récolte et de qualité. Nous n'en avons trouvé cette année qu'une vingtaine qui avaient des taches de la maladie des années précédentes. Et puis, au début du mois on battait encore le froment, on « jayottait » à la grande charbonnière. On allait écraser du fruit et le régent Jeanneret de signaler qu'il avait obtenu une quarantaine de pots de vin... Jusqu'à un tiers quart du mois on parle bien d'un temps pluvieux, sans qu'il entrave cependant les récoltes, puis après le beau est revenu et si l'on dut arrêter de battre le grain, c'était « à cause de la maman bien malade » qui désirait la visite du pasteur...

Rien de nouveau sous le soleil ? On peut employer l'expression, surtout quand il n'y a pas... de soleil.

G. D.

### BASKETBALL AU VALLON

#### Aïre-Lignon - Fleurier 70-47

(c) Pour sa 2<sup>e</sup> rencontre de championnat, l'équipe fleurisienne s'est déplacée en terre genevoise pour y affronter la redoutable formation d'Aïre-Lignon. Contre toute attente, ce furent les Vallonniers qui dominèrent légèrement dans les premières minutes de jeu et qui prirent un avantage de quelques points à la marque. Malgré tous les efforts déployés, l'équipe locale ne parvint pas à « remonter » le score avant la mi-temps (25-26).

Après la reprise, Fleurier parvint encore, cinq minutes durant, à préserver son léger avantage avant de céder devant le « pressing » dicté par les Genevois qui réalisèrent quinze points en l'espace de quelques minutes. Cette défaillance subite allait être fatale à l'équipe neuchâteloise qui ne se révéla jamais être en mesure de combler même partiellement son retard. En fin de partie, l'entraîneur fleurisien, conscient de l'irréductible issue de la rencontre fit entrer plusieurs de ses joueurs remplaçants.

Battus logiquement pour la seconde fois par meilleur qu'elle, l'équipe du Val-de-Travers a tout à espérer de la rencontre de samedi qui l'opposera au B.C. Auviernier.

Autres résultats: garçons: Juniors B Neuchâtel - Fleurier 47: 70. Filles: Juniors B Abeille I - Fleurier 37-31; Abeille II - Fleurier 24-39.

## NOIRAIGUE

### Conseiller général

(sp) M. Norbert Andrey a été désigné par le parti radical pour remplacer, au Conseil général, M. Francis Ducommun, démissionnaire.

### Ramassage d'habits: succès financier

(c) Les résultats financiers du grand ramassage d'habits usagés organisé le 19 octobre par les sections des samaritains et la Croix-Rouge du Val-de-Travers sont maintenant connus. Une somme de plus de 7000 fr. a été récoltée et sera répartie en deux parts égales entre le « fond des ambulances » et un « fond commun des sociétés de samaritains » destiné à l'achat de matériel et à la formation des secouristes de notre région. Les comités responsables, avec à leur tête le docteur Pierre Borel de Couvet, tiennent à remercier la population de la région pour l'accueil qu'elle a réservé à cette action de récupération.

### Un Fleurisien expose à La Neuveville

(sp) Durant tout le mois de novembre, le peintre fleurisien Pierre Raetz expose à la galerie-édition A.R.D. à La Neuveville.

## AVIS TARDIFS

### NOIRAIGUE

Nous cherchons, pour entrée immédiate, un (e)

### porteur (euse) de journaux

pour la distribution de notre journal à Noiraigue.

Horaires de la tournée: 6 h à 7 h 30 environ.

FAN-L'EXPRESS, service de distribution

4, rue Saint-Maurice

2001 Neuchâtel

Tél. (038) 25 65 01 (sauf le samedi)

## AVIS DIVERS

CERCUEILS-TRANSPORTS  
TOUTES FORMALITÉS  
ENTREPRISE GENERALE  
DE POMPES FUNEBRES

COUVEY ☎ 63 23 42  
FLEURIER ☎ 61 11 47  
non-réponse ☎ 61 15 47

R. MONNIER Travers 63 14 24  
Couvet 63 19 22  
Fleurier 61 28 08

INSTALLATIONS  
TÉLÉPHONIQUES  
TÉLÉVISION  
NOIR-BLANC + COULEUR

Fleurier - Salle de l'ancien stand,  
du 2 au 10 novembre 1974  
chaque jour, de 14 h à 22 h,

exposition  
MAURICE GOSTELLI, artiste-peintre, à Neuchâtel.  
PAYSAGES JURASSIENS - ACADÉMIE.  
Entrée libre.

## Le Chemin de fer régional du Val-de-Travers

engage tout de suite (ou pour date à convenir)

# un contrôleur

pour le service des trains, avec possibilité de conduire les « autobus » (formation assurée par nos soins).

Adresser offres à: Exploitation RVT, Daniel-Jeanrichard 8,  
2114 Fleurier.

## AVIS DIVERS

# MARCHÉ D'IMAGES

COUVEY du 2 au 10 novembre

500 gravures anciennes et modernes, photographies, sur le thème du Jura

### Exposants

AUGSBURGER  
BARRAUD  
BARATELLI  
DIACON  
FAVARGER  
FROSSARD  
HAINARD  
HIRTZEL  
HUGUENIN  
JACOT  
LERMITE  
LEVY  
LEWER

MONNIER  
OSWALD  
PERRIN  
RAMSEYER  
REUSSNER  
SANDOZ  
SIRON  
BICHET  
BRÉCHAT  
CHARIGNY  
CORAS  
GAUBERT  
JOBIN

### Photographes

Jean MOHR  
Monique JACOT  
Kurt BLUM  
André MULHAUPT  
Fernand PERRET

### Gravures anciennes

LOCCA  
COSTE  
VUILLE  
HELD

Avec le concours des maisons suivantes:  
PAYOT, Neuchâtel, ROSSETTI, Boudry,  
PETER, La Sagne, UNIPHOT, Neuchâtel.



### Salle Grise - COUVEY

Vendredi 8 novembre 1974, à 20 h 15

La Société d'Emulation et le Service culturel Migros présentent une conférence-film de « Connaissance du monde »

## Les volcans d'Europe

(Islande, France, Italie et Grèce)

par Maurice et Katia KRAFFT, volcanologues

Prix 1969 de la Fondation de la vocation

Location: Pharmacie Bourquin, Couvet, tél. (038) 63 11 13.

Prix des places: Fr. 6.—.



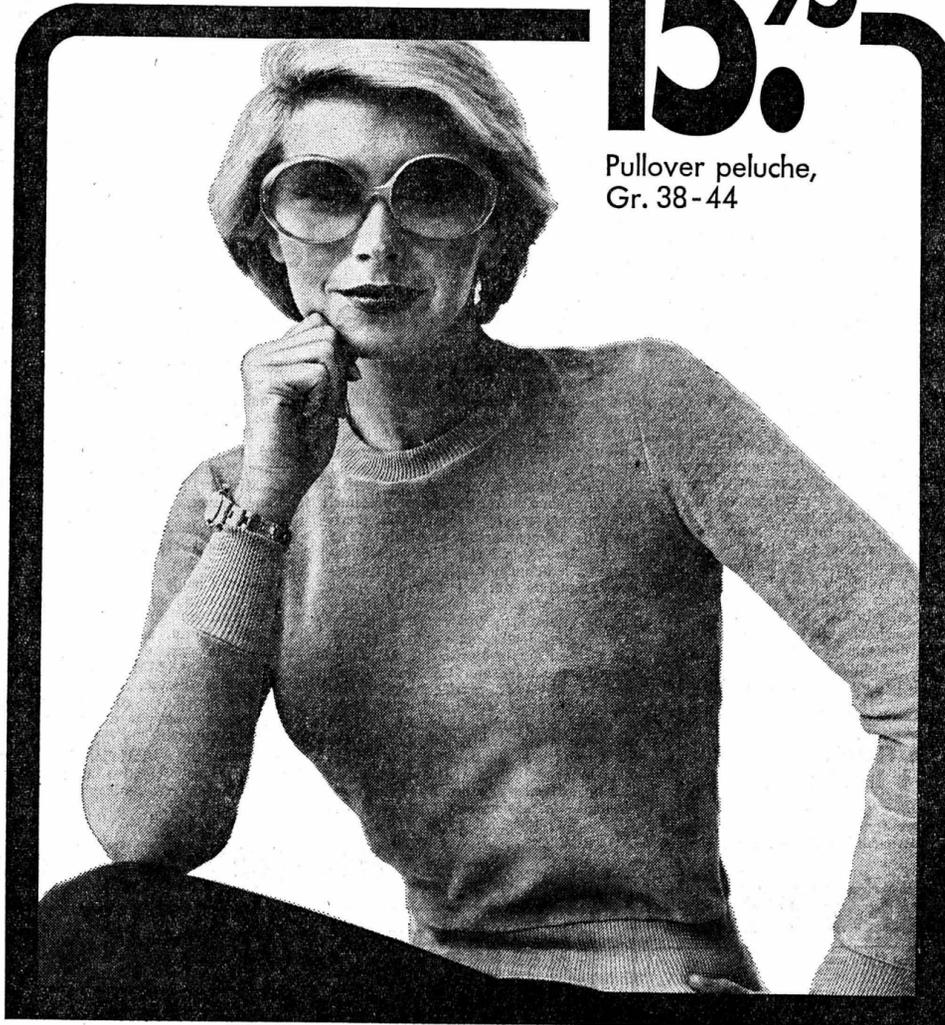
**IL VOUS RESTE A PEINE 24 HEURES**  
pour acheter vos billets de **LOTÉRIE ROMANDE** — Tirage demain



L'annonce  
reflet vivant du marché

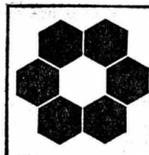
**PRIX INATTENDU 15.95**

74359



Pullover peluche,  
Gr. 38-44

Chaque prix: une performance!



**AU LOUVRE**  
*La Nouveauté SA*

NEUCHÂTEL

Occasion  
exceptionnelle

**SKIS +  
CHAUSSURES**

de la saison 1973-1974

jusqu'à **30%**  
de réduction

**Max Muller  
Sports**

sous les Arcades  
Tél. (038) 25 19 93

**DIZERENS-DUPUIS  
NEUCHÂTEL S.A.**

Malléfer 34-36 - ☎ 25 49 64

toutes clôtures — grillages,  
palissades — fer, bols  
béton

Les réparations de votre voiture  
à des prix avantageux

et discutés d'avance, seront exé-  
cutées par le garage H. Comtesse.

Parcs 40, Neuchâtel. Tél. 25 28 77.

**Meubles d'occasion  
à vendre**

provenant d'échanges :

chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger,  
parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, tapis,  
tours de lits, etc.

Prix très bas. — Paiement comptant.

S'adresser aux entrepôts Meubles Meyer - Bôle (NE)

**samedi matin de 8 à 12 heures**

AUTOMOBILISTES ! Prenez la direction Colombier - Bôle.  
Grande place de parc.

La jolie mode  
qui fait les beaux  
jours d'automne.



Dans les tons de la saison: ravissante  
robe chemisier imprimée, avec ceinture.  
100% polyester, en beige, bordeaux et  
vert bouteille, tailles 38—44

**150.—**

Deux-pièces original et raffiné, à jupe  
évasée. 100% viscose, en beige, vert,  
rouille. Tailles 36—42

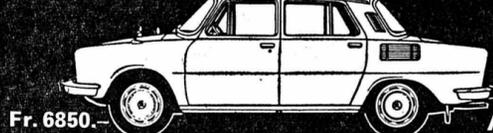
**135.—**

WAS 74 T 41-2



**La Cité**

**Sur le plan des prix, SKODA est imbattable**

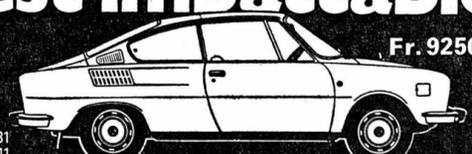


Fr. 6850.—

Et malgré les prix peu élevés:

équipement inégal sans supplément, faible consommation  
d'essence, entretien facile, catégorie fiscale favorable,  
robustesse et confort. De plus: une voiture non polluante.

**A. P. Glättli S.A.** Automobiles, 8305 Dietlikon ZH, tél. 01 833 31 31  
et Zurich, Hofwiesenstrasse 10, tél. 01 26 17 11



Fr. 9250.—

Neuchâtel: André Lugon, rue du Pommier 13, tél. (038) 25 29 89. Bevaix: Max Dufey, rue Monchevau 5, tél. (038) 46 11 60. La Chaux-de-Fonds: Fernand Daucourt, Hôtel-de-Ville 63, tél. (039) 22 25 25.  
La Chaux-de-Fonds: Ammann & Bavaresco, rue du Commerce 85, tél. (039) 22 31 25.

**Bravo!**



Jenny Fr. 7980  
go in **HUMANIC**

Vous avez découvert l'offre du mois de novembre HUMANIC. Découpez-la, collez-la sur l'autre annonce HUMANIC publiée dans ce journal. Vous avez une bonne chance de gagner!

# FRIBOURG

## Les intempéries laissent l'agriculture dans une situation précaire

De notre correspondant :

Réuni à Fribourg sous la présidence de M. Louis Barras, conseiller national, le comité cantonal de l'Union des paysans fribourgeois (UPF) a entendu un rapport de son secrétaire, M. Edouard Gremaud, député, concernant divers problèmes d'actualité. Ce rapport faisait état, notamment, de trois avant-projets de loi fédérale (harmonisation fiscale, prévoyance professionnelle, protection de l'environnement), d'un projet de révision du régime des allocations pour perte de gain et de la modification des normes d'allocations familiales et de naissance.

Les positions prises par la commission sociale de l'UPF ou le comité directeur dans ces divers problèmes ont été approuvées par le comité cantonal. Le comité a ensuite pris acte avec remerciements pour les bons services rendus de la démission de MM. Paul Torche, ancien conseiller d'Etat à Fribourg, et Henri Pittet, agriculteur à Villars, du comité de l'Union suisse des paysans. Il fera des propositions pour leur remplacement lors de l'assemblée des délégués, qui a d'ores et déjà été fixée au 17 décembre prochain. Le comité a admis les nouveaux tarifs d'assurance ma-

ladle-accidents proposés par l'« Avenir », caisse-maladie à laquelle l'UPF est lié par contrat.

### LE FOIN VA MANQUER

Une large discussion eut lieu au sujet de la situation de l'agriculture qui, à la fin octobre, se détériore. Les appréciations et estimations de septembre doivent être revues. Dans les régions de montagne, en particulier, les intempéries sont cause d'inquiétudes sérieuses. Des récoltes n'ont pu être rentrées, l'affouragement en foin a dû commencer dès un mois plus tôt que d'ordinaire, l'écoulement du bétail se heurte à des difficultés et les travaux d'automne sont restés en souffrance par suite du mauvais temps et de la neige.

Dès lors, le foin va manquer au cours de l'hiver. Aussi le comité est-il intervenu auprès de la Division fédérale de l'agriculture et de l'Union suisse des paysans pour attirer leur attention sur ces conditions difficiles. Il a demandé, en outre, d'entreprendre sans retard une action de vente de foin à prix réduit, dans les régions qui souffrent le plus gravement des intempéries.

En plaine également, les résultats comptables sont en train d'infirmes les

prévisions. Les emblavures ne peuvent en général pas se faire, et là où les semailles ont été effectuées, elles sont noyées sous l'eau.

Les conditions des exploitants qui ont converti leur entreprise laitière en exploitation de bétail de boucherie deviennent également difficiles. Ces agriculteurs ont suivi les conseils des autorités et sont maintenant aux prises avec des difficultés, à cause des prix trop élevés des fourrages concentrés d'une part, du fait des conditions peu favorables d'écoulement du bétail de boucherie d'autre part.

### PAS DE RETENUE CONDITIONNELLE SUR LE PRIX DU LAIT

Le comité de l'UPF a appuyé fermement les mesures demandées par l'Union suisse des paysans dans sa requête du 30 septembre dernier. En outre, il a demandé que la retenue conditionnelle sur le prix du lait soit supprimée le plus tôt possible, attendu que les prévisions concernant les livraisons de lait sont défavorables pour l'hiver prochain. Le comité assure tous les agriculteurs en difficultés de sa sympathie et de ses encouragements.

## Un missionnaire fribourgeois en colère relève l'inégalité entre l'aide économique et spirituelle

De notre correspondant :

Noël Tinguely, 43 ans, très connu dans la ville et le canton, est missionnaire et, pour quelques mois encore, en congé de maladie. Remuant, il est en colère et veut en faire connaître les rai-

sons. L'aide économique qui se fait de plus en plus au détriment de l'aide spirituelle dans les pays d'Afrique étouffe, selon lui, le travail du missionnaire et tente de lui enlever sa raison d'être. — Il est bien sûr très important, dit-il,

que les pays d'Afrique reçoivent l'aide économique des pays riches. Mais depuis que la plupart des pays du continent noir ont acquis leur indépendance, on nous considère souvent comme des reliques coloniales. Ce dont on ne se rend pas compte de l'extérieur, c'est que cette aide économique ne peut remplacer une aide spirituelle, nécessaire. Ce n'est pas seulement une question de religion, c'est une question de présence, d'amitié. La bonne conscience de l'argent ne peut enlever aux peuples le besoin d'échanger, de communiquer. Et c'est ce que nous apportons, nous autres missionnaires. Depuis trois mois que j'ai quitté ma mission au Cameroun, j'ai reçu des dizaines et des dizaines de lettres de mes frères noirs, m'engageant de revenir.

### « BRAVE CURÉ »

— Quels rapports entretenez-vous avec les autres Européens établis en Afrique, ceux de l'aide économique ?

— La plupart ne comprennent pas pourquoi je suis en Afrique. Pour eux je suis le brave curé sympa aux idées larges, et ils se demandent pourquoi je passe mon temps avec les Noirs. Même des prêtres européens ne comprennent pas mon rôle. Ils n'arrivent pas à saisir que je ne suis pas venu pour dominer spirituellement ni pour y trouver un quelconque avantage matériel, mais pour aider des frères qui ont besoin de moi.

— En 1959, date à laquelle vous vous êtes rendu pour la première fois en Afrique, donc une année avant les grandes indépendances, la situation était-elle différente de maintenant ?

— Bien sûr, car depuis cette époque les églises se sont africanisées, pas assez rapidement pour certains, trop rapidement pour d'autres... Mais le problème serait trop long à débattre. Ce qui n'a pas changé, c'est le besoin d'amitié, d'échange, de fraternité.

### LES MISSIONNAIRES, CES INTELLECTUELS

— Vous n'avez pas, je crois, une grande estime pour les sociologues et les missionnaires...

— Pour ceux du moins qui jugent notre travail sans connaître notre vie. Pour ceux qui énoncent des théories après avoir visité des pays africains sans y avoir travaillé, sans connaître la langue, pour ceux qui prétendent connaître l'Africain en vivant dans certaines communautés propres à la réalisation d'un travail intellectuel, mais pas nécessairement intelligent.

— Pour conclure... — Je voudrais que les Européens comprennent que nous faisons un travail d'amour en Afrique avec le cœur et avec les bras. C'est encore un des rares coins du globe où nous ne vivons pas de théories, mais chaque jour face à une réalité bien humaine.

### Actes de vandalisme sur des bateaux à moteur

Dans la nuit de lundi à mardi, des inconnus ont bouté le feu à quatre bateaux au bord du lac de Neuchâtel, à Portailban, près du camping. C'est ce qui ressort d'un communiqué de la police de sûreté de Fribourg. Jusqu'à ce jour, deux propriétaires lésés se sont adressés à la police. Les bateaux détruits sont en polyester.

### Séminaire diocésain : effectifs amenuisés

De notre correspondant : Le dernier numéro de l'organe officiel diocésain « Evangile et mission » relate la rentrée au grand séminaire du diocèse, sis rue du Père-Girard, à Fribourg. Les séminaristes ne suffisent pas à occuper tous les étages du vieux immeuble, l'un des étages étant habité par des étudiants prêtres ou laïcs. On ne compte que vingt séminaristes : quatre pour le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg (dont deux nouveaux), quatre pour le Jura et deux Vietnamiens. A ce nombre, il faut ajouter, pour le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, les séminaristes qui achèvent leur formation par un stage pastoral dans une paroisse, ceux qui poursuivent leurs études ailleurs qu'au séminaire ou font un stage de travail dans un hôpital ou dans l'enseignement, en Suisse ou à l'étranger. Ils sont toutefois moins d'une dizaine.

La courbe des âges va de 19 à 43 ans, la moyenne étant de 25 à 26 ans. Les « vocations d'âinés » ne constituent qu'une très faible minorité.

# BIENNE - BIENNE

## Une augmentation des salaires du personnel de l'Etat sur la table des députés en novembre

Le coût de la vie est élevé, toujours plus élevé. Il n'y a pas de semaine sans annonce de hausse de prix, pas de semaine non plus sans demande d'augmentation de salaire. Les statistiques (qui mentent constamment sans personne tromper...) sont là pour le prouver.

Fort de ces constatations, le gouvernement bernois présentera, lors de la prochaine session du Grand conseil une adaptation générale des salaires de 11% pour 1974, avec effet rétroactif, en faveur du personnel de l'Etat, soit plus de 13.000 fr. pour les conseillers d'Etat et moins de 2000 fr. pour l'employé le moins rétribué. Pour 1975, le conseil exécutif demande une augmentation de 10% de tous les salaires. Cette manne sera certainement la bienvenue, encore qu'elle perpétue et agrandit une injustice : le pourcentage unitif grossit démesurément l'écart entre le petit et le gros salaire.

C'est dans cette optique que la commission parlementaire, chargée de donner un préavis, émettra son opinion. Elle propose, pour la première fois en ce domaine, qu'un plafond soit enfin fixé aux adaptations salariales. Elle désire que

tous les salaires dépassant 44.000 fr. par an doivent recevoir un forfait annuel de 4800 fr., tandis qu'en-dessous, on en resterait aux 11 et 10%.

La commission parlementaire croit que sa proposition est plus équilibrée que le projet du gouvernement. Elle doit accepter une différence de plus de... 100.000 fr. par an avec l'homme qu'il appelle « son grand patron ». La classe la plus basse selon l'échelle des salaires, touche une annuité fixée à partir de 17.880 fr., tandis qu'un conseiller d'Etat reçoit 118.740 francs. Ce dernier recevra donc, à la fin de l'année, en plus de son salaire un montant de plus de 13.000 fr. et le petit fonctionnaire, avec une famille ou non, ne touchera lui qu'environ 2000 francs. Et le coût des propositions gouvernementales, pour cette augmentation rétroactive, coûtera à la caisse cantonale la bagatelle, hors budget, de près de 82 millions de francs.

Certes, un conseiller d'Etat n'est pas à comparer avec le petit fonctionnaire de 20 ans, quoiqu'il en soit, « monsieur le chef du gouvernement ne pourrait guère rouler voiture »... Il n'en reste pas moins que le fon-

tionnaire du bas de l'échelle doit vivre lui aussi. Notre époque moderne se devrait de lutter plus efficacement contre ce genre d'injustice étatisée ».

Notons enfin que le gouvernement propose, avec effet au 1er avril 1975, d'augmenter les allocations familiales de 15 fr., soit de 40 à 55 francs. Lors de la session de septembre, deux députés avaient demandé qu'elles soient réhaussées, l'un jusqu'à 55 fr., l'autre à 60 fr. alors que le Rathaus pensait les fixer à 50 francs. C'est donc un compromis qui est proposé.

Si « les allocations pour enfants sont financées exclusivement par des cotisations d'employeurs », on compte neuf cantons, dès le 1er juillet, qui versent le minimum légal mensuel de 50 fr. et ils seront quinze dès le 1er janvier 1975. A l'heure actuelle, c'est le Tessin le plus généreux en ce domaine, avec 65 fr., suivi de Neuchâtel, Vaud, Genève et Valais (60 fr.). Fribourg (58 fr.), tandis que Zoug versera 63 fr. dès le 1er janvier prochain. Lucerne, en revanche est le plus chiche en versant 45 fr., mais on étudie une augmentation sur les bords du lac des Quatre-Cantons.

Marcel PERRET

## Les derniers champignons de l'année

Mercredi matin, l'inspecteur des denrées alimentaires, M. Bandit, enregistrait le 920me « client » qui venait lui soumettre pour vérification sa cueillette de champignons. Par rapport à l'année dernière, qui avait attiré près de 2200 personnes dans les laboratoires de contrôle situés à la place du Bourg, la récolte de 1974 est relativement maigre. L'inspecteur n'estimait pas à plus de 1300 kilos les champignons cueillis ou achetés à Bienne.

« Ces tous prochains jours, la saison va être définitivement close », constate M. Bandit. Seules quelques « Têtes de moine » ou des « Bleus » peuvent encore être consommés. Mais, selon le spécialiste, le temps humide et froid rend un repas de champignons dangereux, car, gelés ou mouillés, ils se décomposent très rapidement.

La saison des champignons s'étend d'avril à novembre. L'inspecteur des denrées alimentaires s'occupe du contrôle de la vente au marché, de la consommation dans les restaurants, ainsi que du contrôle des cueillettes privées. Aucun champignon ne peut être vendu ou préparé sans que le vendeur ou le cuisinier soit en possession d'une fiche de contrôle signée de l'inspecteur ou de son adjoint. Cette fiche n'est valable que pour le jour même. Le colportage de champignons est d'ailleurs strictement interdit dans toute la Suisse. « Bien que chaque année, on avertisse les cham-

pignoneurs du danger qu'il y a de mélanger dans un même sac toutes les espèces, surtout celles dont on est peu sûr, cette erreur se renouvelle constamment », explique M. Bandit. Si l'on considère que 20 gr seulement d'amanite sont mortels, on comprend que cet avertissement n'est pas vain.

Bienne peut être fière de posséder le laboratoire de contrôle le plus important du canton. Un département spécial est consacré aux champignons. Des tableaux, des illustrations et des livres sont à la disposition du champignoneur, avide de parfaire ses connaissances. L'inspecteur Bandit, qui d'ailleurs a été un des premiers de son rang à passer voici 15 ans déjà un diplôme spécial nécessaire pour pouvoir contrôler notamment les champignons, connaît par cœur environ 200 sortes. Pour « rester en forme » il parcourt durant la saison chaque samedi champs et forêts, « afin de ne pas perdre l'œil », explique-t-il. « Nous avons tout de même la satisfaction de penser que chaque année nous sauvons la vie à une centaine de personnes », conclut-il. Les cas mortels ou d'empoisonnement dus à la consommation de champignons doivent être signalés afin qu'ils soient soigneusement examinés et que des sanctions soient prises, si cela s'impose.

En 1973, en Argovie, des cas d'empoisonnements ayant été annoncés, on a découvert que le responsable était un

restaurant du canton. Celui-ci a été immédiatement fermé, sa patente retirée. Durant la même année, on a enregistré en Suisse 27 cas d'empoisonnements, aucun heureusement n'ayant été mortel. Cette année, on signale déjà trois cas mortels. Le champignon le plus dangereux est l'amanite phalloïde qui souvent se confond avec un genre de champignon de Paris poussant dans la nature. Jusqu'à présent, ce champignon qui contient six sortes de poison n'a jamais épargné son consommateur. En revanche, l'amanite « Tue mouche », ce beau champignon rouge avec tâches blanches, n'entraîne la mort qu'après une consommation de deux kilos. Il a par contre un fort effet hallucinogène. Un espoir pourtant se dessine à l'horizon : un médecin français a tenté une expérience osée. Il a consommé 70 gr de champignons mortels. En même temps, il s'est injecté par voie intraveineuse une forte dose de vitamine C. Le résultat a été fort positif, la vitamine C ayant agi en quelque sorte comme sérum.

Toutefois, avant de se lancer dans des « essais personnels », il est de loin préférable de suivre le conseil de M. Bandit. « Si l'on veut s'initier à la science mycologique, la première chose à faire est de s'inscrire dans un club spécialisé. On y rencontre des champignoneurs dont les expériences sont plus précieuses que tous les livres du monde. »

Marlise ETIENNE

## Le Grand conseil va fixer la date du deuxième plébiscite d'autodétermination dans le Jura-Sud

Au cours de sa dernière session de l'année qui s'ouvre lundi, le Grand conseil du canton de Berne sera notamment appelé à se prononcer sur la date du prochain plébiscite dans le Jura-Sud,

le budget 1975, l'initiative fiscale des indépendants, trois lois, une douzaine de décrets et traitera une quarantaine d'interventions parlementaires.

C'est en début de session que le

Grand conseil fixera la date de la deuxième votation populaire dans les trois districts du Jura-Sud concernant leur maintien ou non dans le canton de Berne. Date proposée par le gouvernement : le 15 décembre. S'agissant toujours de la question jurassienne, il devra également se prononcer sur deux motions concernant le Lauffonais.

## Deux démissions au parti socialiste de Bienne

Les socialistes romands Claude Merazzi, président du parti, et son camarade Raymond Glas, président de la section romande, ont démissionné de leur poste. C'est le 10 novembre lors de l'assemblée du parti socialiste biennois que M. Merazzi va motiver sa démission. La nouvelle qui a paru dans la presse locale, selon laquelle ni le comité directeur ni les membres n'étaient au courant de cette décision est fautive. Selon M. Merazzi c'est par lettre adressée aux deux vice-présidents MM. Raymond Glas et Hans Villars qu'il a fait part de son intention voici trois semaines déjà.

Ses dires ont d'ailleurs été confirmés par le vice-président Hans Villars, qui assume également la présidence de la section de Madretsch. C'est précisément cette section, mais plus particulièrement son organe de presse « Der Madretscher » sous le titre duquel est mentionné : « Organe officiel du parti socialiste, section Madretsch » qui sont les causes de cette scission.

Selon M. Merazzi « la goutte qui a fait déborder la coupe est l'attitude qu'a prise ce journal face à l'initiative de l'Action nationale. Contrairement à la décision prise lors de l'assemblée du grand parti, laquelle réclamait un rejet clair et net de l'initiative xénophobe, l'organe de presse « Der Madretscher » avait présenté deux articles pour et contre, ouvrant ainsi largement ses colonnes à M. Valentin Oehen, lui per-

mettant ainsi de présenter son argumentation. Les deux positions exposées, le mot d'ordre décidé par le parti, le « non », ne figurait nulle part.

La section de Madretsch n'a donné aucune indication ni mandat à la rédaction de son organe. Depuis un an environ, cette rédaction a été transformée en société simple ceci dans le but « de recevoir des annonces également de sources non socialistes », explique M. Hans Villars.

Selon M. Merazzi l'attitude de ce journal laissait croire que la section avait donné comme mot d'ordre « la liberté de vote » pour la votation du 20 octobre. Dans l'avant-dernière édition de l'organe de presse de la VPOD, ce syndicat avait analysé le mouvement de l'Action nationale n'hésitant pas à le qualifier de « mouvement fasciste ». « Il y a des moments, des attitudes sur lesquelles on ne peut pas transiger. Pour pouvoir cautionner une vie politique il faut un minimum de discipline et d'égards », explique M. Merazzi en commentant sa décision.

M. E.

# JURA

## Constitution de la région du district de Courtelary

L'assemblée constituante de la région du district de Courtelary s'est tenue mercredi soir, à Courtelary, en présence notamment de M. Marcel Momier, préfet, de plusieurs députés et des représentants de 17 communes municipales et d'une commune bourgeoise.

Le président du comité d'initiative pour la création de la région, M. Meinhard Friedli, maire de Sonvilier, retraça les grandes lignes de l'activité de son comité depuis près de quatre ans. Une quarantaine de séances ont été nécessaires pour mettre sur pied l'organisme supra-communal.

Le règlement proposé par le comité d'initiative fut adopté, sans discussion, à l'unanimité. La régionalisation, telle qu'elle est envisagée, sera avant tout un instrument devant permettre à toutes les corporations de droit public du district de collaborer activement dans des domaines communs. Il appartient désormais aux communes du district de confirmer leur adhésion formelle au nouvel organisme et de désigner leurs délégués à l'assemblée générale, ceci avant le 31 janvier.

## La Neuveville face à un demi-canton du Jura-Sud

Sur l'initiative de « Forum neuvevillois », les autorités du district et les représentants de tous les partis politiques ont été invités à se réunir pour examiner la possibilité de créer un demi-canton ou un canton du Jura-Sud.

Dans une séance qui a eu lieu le 21 octobre, le préfet, les cinq maires du district, le député Albert Giauque, tous les présidents des partis neuvevillois (libéral-radical, socialiste, UDC et Forum) se sont exprimés sur la proposition de constituer un canton autonome avec les trois districts du sud. Il fut relevé notamment que, si le vote affirmatif du 23 juin exprimait clairement la volonté de créer un Jura des six ou sept districts, le vote négatif ne signifiait pas nécessairement le choix de maintien d'une partie du Jura ou du Jura entier dans le canton de Berne.

Cette solution de compromis, dans la situation actuelle, a été accueillie comme intéressante et l'assemblée a accepté de créer un groupe de travail où chaque parti et chaque tendance seraient représentés. L'accord et la participation de tous les groupements politiques locaux étant une condition indispensable à la réussite du projet. Les participants ont analysé les voies qui permettraient d'aboutir à une telle solution. Ils ont admis que les trois districts du sud ne pourraient se constituer en canton ou demi-canton qu'après le deuxième plébiscite et qu'il s'agirait d'obtenir, avant ce deuxième plébiscite, soit de la part du canton de Berne, soit du Rassemblement

jurassien et des partis politiques du Jura-Nord, des assurances formelles que les citoyens du Sud pourraient être consultés, s'ils le demandaient, pour créer un état autonome.

Dans une deuxième séance, qui s'est tenue le 7e octobre 1974, il s'est révélé d'embolie que ce groupe de travail ne pourrait se constituer, puisque aucun représentant de Force démocratique ni de l'UDC n'était présent.

### COMMUNIQUÉ

#### Benone Damian de retour en Suisse romande

Après le succès populaire enregistré ce printemps auprès du public suisse en général, l'ensemble de musique folklorique roumaine de Benone Damian est de retour.

C'est plus précisément le Jura et la localité de Péry-Reuchenette situées à 10 km de Bienne en direction de Saint-Imier qui sera pour un soir le creuset des harmonies typiques de Roumanie. Péry-Reuchenette, possède, dans son centre communal, une salle de spectacle ultra-moderne, dont l'acoustique a déjà retenu l'attention de bien des musiciens, notamment M. Roger Vollet et l'ensemble de musique de chambre de la radio suisse romande qui y a effectué des enregistrements.

Le public de Neuchâtel qui avait vibré durant une semaine de concert ininterrompu ce printemps, sera peut-être intéressé de retrouver pour un soir, violon, flûte de Pan, taragot, contrebasse, etc. Tous ces instruments typiques ou conventionnels qui s'animent dans les doigts des virtuoses roumains parés de leur costume ancestral. Le concert aura lieu demain.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfrath Rédacteur en chef : Jean Hostettler

## NOUVELLES FINANCIÈRES

### Assemblée générale d'Amidro à Bienne

Près de 200 droguistes, réunis au Palais des Congrès de Bienne, ont pris part à la 29me assemblée générale ordinaire d'Amidro. La centrale suisse d'achat pour drogueries. En complément du rapport annuel publié, le président du conseil d'administration, M. E. Hoffmann, de Saint-Gall, exposa brièvement une modification statutaire en perspective, qui donnera à l'Amidro une plus grande marge de liberté dans sa politique d'admission des membres et de livraison, et sur les prestations nouvelles d'Amidro dans le domaine de la structuration des assortiments et d'un meilleur apport de la droguerie sur le marché. Le directeur, M. G. Stilli fit appel pour sa part, à la fidélité des membres droguistes dans leurs achats à la centrale, en faisant ressortir qu'Amidro est capable d'offrir au niveau des prix des avantages bien supérieurs à la moyenne.

L'assemblée décida ensuite de répartir le bénéfice net, de 0.616 millions de francs après déduction de 0.98 millions de francs d'amortissements, de la

manière suivante : le versement d'un intérêt de 7% sur le capital des parts sociales, soit 468.000 fr., des attributions de 100.000 fr. à la fondation Amidro et de 31.000 fr. aux réserves légales, avec un report à nouveau de 17.000 francs. Quant au chiffre d'affaires réalisé au siège principal de Bienne et à la succursale de Wil, il a atteint un total de 162,3 millions de francs, accusant une augmentation de 2,8% (157,8 millions de francs l'an précédent).

En remplacement de M. H. Droz, de La Chaux-de-Fonds, conseiller sortant, M. Claude Glardon, de Pully, fut élu au conseil d'administration. Le professeur Dr. H. Siegwart, de Saint-Gall, conseiller d'administration, informa encore brièvement l'assemblée de la fondation récente d'Amidro-Participation S.A., au capital social de 700.000 fr., cette société ayant pour but de gérer plus efficacement et économiquement les sociétés affiliées Demopharm S.A., Demopharm Distribution S.A., Drofira S.A., Spedro S.A., et Promit S.A.

### Début d'incendie

Un début d'incendie a causé hier vers 20 h quelque effervescence dans la vieille ville de Bienne. Dans un magasin d'antiquités de la rue du Bas, une double porte de cheminée s'étant ouverte inopinément des braises provenant des chauffages d'étages supérieurs sont tombées sur une chaise de bois placée près de la cheminée. La chaise était recouverte d'un coussin qui a immédiatement pris feu. Heureusement, le jeudi soir, le magasin est ouvert et le propriétaire est arrivé immédiatement. Les habitants du quartier en ont été quittes pour la peur ; seule une épaisse et inodorante fumée se traînait dans les ruelles du quartier.

### Cyclomotoriste blessé

(c) Hier à 10 heures, un camion a renversé un cyclomotoriste au Pont-du-Moulin. Il fut transporté à l'hôpital du district, souffrant notamment de blessures au visage.

# SALON-EXPO DU PORT

DU 25 OCTOBRE  
AU 3 NOVEMBRE  
1974

OUVERTURE  
TOUS LES JOURS  
DE 14 H À 22 H  
SAMEDIS, DIMANCHES  
DE 10 H À 22 H

À BORD DES 5 BATEAUX  
«VILLE DE NEUCHÂTEL»  
«VILLE D'YVERDON»  
«VILLE D'ESTAVAYER»  
«VILLE DE MORAT»  
«LE CYGNE»

GRANDE LOTERIE  
GRATUITE  
1<sup>er</sup> PRIX  
UNE TV COULEUR  
HITACHI

TENTE D'ANIMATION

BATEAUX  
ET PORT ILLUMINÉS

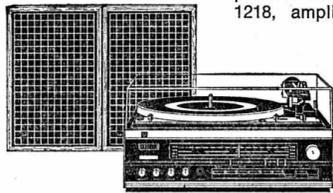
BUVETTE - RESTAURANT

EXPOSANTS:

ANNONCES SUISSES S.A. «ASSA»  
AUX ARMOURINS  
AU TIGRE ROYAL, fourrures  
H. BAILLOD S.A., quincaillerie  
BURRI-FLEURS, maîtrise fédérale  
CENTRE NEUCHÂTELOIS DE LA  
BROCANTE  
ELEXA S.A., électricité  
GARAGES APOLLO S.A.  
GREZET, machines à coudre Turissa  
IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA  
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.  
HÔTEL CITY  
INTER-ART

JEANNERET & CO S.A., télévision, radio,  
HI-FI, appareils ménagers  
KILLY JEANNERET, forain  
MASSEREY, tapis, décoration  
MONNIER, horlogerie, bijouterie  
PARFUMERIE ARMAND  
PORRET, tapissier, décorateur  
RABUS, optique  
SHOP-IMPORT, Durgniat  
SPORT-SERVICE, Delley  
STEINER, horlogerie, bijouterie  
UNION DE BANQUES SUISSES  
VAUDOISE, assurances  
WAGONS-LITS COOK, agence de voyages  
PIERRE PIZZERA S.A., entrepreneurs  
PETITPIERRE & GRISEL, échafaudages  
SOCIÉTÉ DE NAVIGATION  
SOCIÉTÉ DES SAMARITAINS

## Dual donne le ton



Ensemble compact HiFi avec  
platine automatique HiFi Dual  
1218, amplificateur HiFi stéréo  
de 2x30 W, tuner  
HiFi stéréo avec  
5 gammes d'on-  
des. Prise pour  
casque. Avec  
matrice incor-  
porée pour re-  
production qua-  
driphonique.

Les chaînes stéréo HiFi DUAL ont gagné la confiance des mélomanes du monde entier. Le client qui achète DUAL se décide pour une qualité exceptionnelle et une reproduction parfaite grâce à une technique minutieusement mise au point.

Demandez une démonstration par nos spécialistes

### Jeanneret & C<sup>ie</sup> sa

#### Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

# elexa

Installations électriques  
Installations téléphoniques PTT  
NEUCHATEL

Rue du Seyon 10

Avenue de la Gare 12

Expose quelques-unes de ses spécialités



Le spécialiste du beau rideau  
et de la tenture murale

Superbe choix de tissus  
pour rideaux et ameublements

artisan  
tapissier-décorateur

## PORRET

Fontaine-André 1 ☎ 25 84 85

Même en hiver  
au soleil d'été!  
Tous les programmes

## Wagons-Lits//Cook

Neuchâtel  
Place Pury 1  
Tél. (038) 24 41 51.

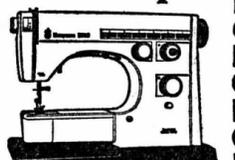
## Sport SERVICE

ROGER DELLEY - NEUCHÂTEL  
Promenade-Noire 10 - Tél. (038) 24 57 87

### Denis MAST

champion suisse des 50 kilomètres, se-  
ra à notre stand les 2 et 3 novembre  
pour vous conseiller.  
Non seulement nous vendons mais  
surtout nous réparons.

La machine  
à coudre  
économique!



Qu'est ce qui coûte cher?  
Perte de temps, énerverment,  
possibilités de couture  
limitées.  
Qu'est ce qui est rentable à  
la longue? La qualité, le  
confort.  
Aujourd'hui on en veut pour  
son argent.

Exposition et démonstration  
permanentes au SALON-  
EXPO DU PORT sur la  
« Ville d'Yverdon »

### A. GREZET

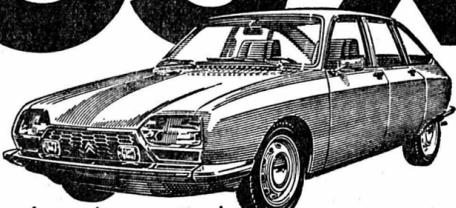
Seyon 24-24a Neuchâtel  
tél. (038) 25 50 31.

Husqvarna   
La Suédoise

Action  
Essais  
du 15 octobre au 15 décembre 1974

Pour  
le plaisir  
de conduire  
la nouvelle

# GSX



Une grande surprise vous attendra.  
Venez la voir et essayer chez:

Une 2 CV  
neuve  
gratuite

par tirage au sort (20.12.74)

Participent à notre action:

- Boudevilliers, Centre Automobile, (038) 36 14 37
- Cortailod, F. Zeder, (038) 42 10 60
- Fleurier, C. Hotz, rue de l'Industrie, (038) 61 29 22
- Valangin, M. Lautenbacher, Garage de la Station, (038) 36 11 30
- Yverdon, Garage Nord-Apollo, av. de Grandson (024) 24 12 12

CITROËN   
Garages  
Henri Favre S.A.  
**Apollo**  
Fbg Lac Neuchâtel ☎ 241212

CITROËN AGS

Aujourd'hui  
démonstration  
du grill  
MELIOR

par un spécialiste d'usine

## BAILLOD

Bassin 4 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 43 21

action  
marketing - communication



ASSA s'en chargera

POUR VOS PROBLEMES  
DE COMMUNICATION  
ASSA VOUS DONNE  
LES SOLUTIONS



ANNONCES SUISSES S.A. ASSA  
Société suisse de publicité  
23 succursales et agences

A Neuchâtel: 2, Fbg du Lac  
Tél. (038) 24 40 00

Notre stand de la « Ville d'Yverdon » vous présente:

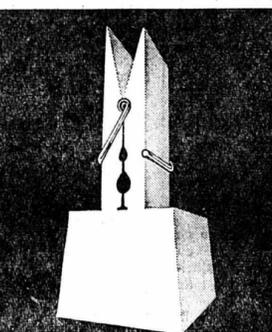
- une gamme complète des services bancaires
- un réseau de 200 succursales en Suisse
- de nombreuses représentations à l'étranger



Union de Banques Suisses

NEUCHATEL: Rue des Epancheurs - Place Pury  
Tél. (038) 21 11 61

PESEUX: CAP 2000 Tél. (038) 31 17 25

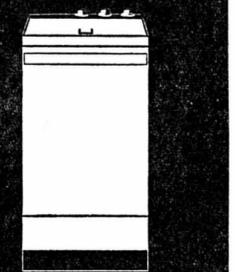


Un monument  
à la gloire  
de la pince à linge

SIEMENS

LE SPÉCIALISTE  
SIEMENS

Désormais, grâce à  
SIEMENS, le jour de  
lessive ne sera plus sy-  
nonyme de corvée. En  
effet, la nouvelle SIWA-  
MAT 790 résout intégra-  
lement le problème du  
lavage à l'étage. Cette  
machine compacte (lar-  
geur 45 cm seulement)  
lave, essore et sèche  
en une seule opération,  
même en votre absence.  
Plus de linge à suspen-  
dre? Grâce au systé-  
me INTER-VALL-AUTO-  
MATIC, le linge sera  
traité et essoré directe-  
ment après le lavage,  
ce qui évite la forma-  
tion de plis et permet  
de le sortir souple et  
presque sans froissures  
de la machine. Le linge  
non repassable sera  
prêt au rangement.  
Visitez notre stand au  
Salon-Expo du port.



Laveuse-sècheuse  
automatique  
SIWAMAT 790  
INTERVALL AUTOMATIQUE

21 programmes  
entièrement automatiques:  
lavage et séchage en  
une seule opération, la  
solution intégrale du lavage  
à l'étage.  
Conseils et vente chez:

### Jeanneret & C<sup>ie</sup> sa

#### Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

DU 25 OCTOBRE  
AU 3 NOVEMBRE  
1974

À BORD DES 5 BATEAUX  
«VILLE DE NEUCHÂTEL»  
«VILLE D'YVERDON»  
«VILLE D'ESTAVAYER»  
«VILLE DE MORAT»  
«LE CYGNE»

# SALON-EXPO DU PORT



**SIEMENS**

présente toute sa gamme de nouvelles cuisinières électriques. Les derniers perfectionnements: cuisson automatique, four chariot, etc., font la joie des ménagères. De construction très solide,



**SIEMENS**

est la meilleure cuisinière.

Machine à laver - frigo - congélateur - repasseuse sont les spécialités de **SIEMENS**.

Démonstration permanente au stand par personnel spécialisé.

Conditions très avantageuses.

**Jeanneret & C<sup>ie</sup> sa**  
Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Au stand de la

**FAN - ICN**

profitez de souscrire à la magnifique édition d'art

**COSTUMES SUISSES**

au prix spécial de Fr. 75.—

Un magnifique cadeau pour les fêtes de fin d'année

Protégez-vous du froid :



**emosan**

la lingerie climatisante  
conçue pour votre santé

exposée au Salon-Expo  
du Port

est en vente à la

**Pharmacie**  
arfennerie  
**ARMAND**

Rue de l'Hôpital 2 Tél. 25 57 22



**SALON-EXPO  
DU PORT**

**MANIFESTATIONS**  
dans la tente chauffée

Aujourd'hui 1er nov. 21 h	Fanfare de Boudry
Samedi 2 nov. 15 h	P. Bulaya accordéoniste noir dans son répertoire musette
21 h	Orchestre « Does and his Rhythmes »
Dimanche 3 nov. 15 h	P. Bulaya accordéoniste noir dans son répertoire musette

ENTRÉE LIBRE      Restauration chaude de 14 h à 22 heures.  
Samedi et dimanche de 10 à 22 heures.

**Pourquoi si avantageux ?**

Parce que nous importons directement

MANTEAUX AGNEAU homme Fr. 645.—

MANTEAUX AGNEAU dame Fr. 445.—

MANTEAUX AFGHANS Fr. 180.—

Portes-Rouges 149 Neuchâtel - Tél. 24 30 65

**SHOP-IMPORT**

**GM**

**EXPOSITION**

**MOTORAMA**

une fête pour tous les amis de l'automobile.

**MOTORAMA**

La General Motors vous invite à une exposition impressionnante: Motorama. Une occasion unique de voir de très près la gamme très diversifiée de la GM.

Et de découvrir tous les avantages qu'offre la construction automobile d'aujourd'hui dans les domaines de la sécurité, du confort, de l'élégance. Motorama. Une visite qui s'impose.

**Opel - la marque la plus vendue en Suisse.** Et ce n'est pas par hasard. Vous pourrez vous en convaincre en examinant les Kadett, Ascona, Manta, Rekord, Commodore, Admiral et Diplomat.  
**Chevrolet, Buick, Oldsmobile, Pontiac, Cadillac.** Des noms qui parlent d'eux-mêmes. Les fameuses américaines; inégalées dans leur catégorie pour la sécurité et le confort.  
**Vauxhall - des voitures éprouvées à des prix spécialement avantageux.** Un programme complet: l'économie avec

la Viva, le confort avec la Victor, le sport avec la VX 4/90. Et une nouveauté tout particulièrement intéressante: la Magnum.  
**Ranger - pour conducteurs individualistes.** Des voitures élégantes, puissantes, qui témoignent de la personnalité de celui qui les conduit.  
**Les utilitaires Bedford, Opel, Chevrolet.** Toutes les utilitaires GM sont conçues pour la meilleure rentabilité.

**La Chaux-de-Fonds,  
Pavillon des Sports**

Vendredi	1 <sup>er</sup> novembre 1974	17.00 - 22.00 h.
Samedi	2 novembre 1974	10.00 - 22.00 h.
Dimanche	3 novembre 1974	11.00 - 21.00 h.

Sous réserve de changements de programme

Entrée libre.



Sélection internationale des meilleurs Robes Costumes Manteaux Ensembles

**Chedel**  
**PRÊT-A-PORTER**

2, rue Saint-Honoré  
2<sup>e</sup> étage Neuchâtel  
038 25 43 46

**PRÊTS**

sans caution  
de Fr. 500.— à 10.000.—

Formalités simplifiées. Rapidity. Discretion absolue.

**BANQUE**  
**COURVOISIER S.A.**  
2001 NEUCHÂTEL (038) 246464  
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement  
Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Localité \_\_\_\_\_ FAN

**NEW ZEALAND LAMB**

**Agneau de Nouvelle-Zélande**  
— toujours frais et tendre

Gigot avec os	500 g	6.-
Epaule avec os	500 g	5.75
Côtelettes	500 g	6.50
Chops avec os	500 g	7.-
Poitrine et cou avec os	500 g	2.-

**Bell**

**Roi du tir! Et maintenant, il mérite plus qu'une bière: une Kronenbourg.**

Quand la bière est un peu plus que de la bière, elle délasse encore mieux. Depuis 1664, on brasse la Kronenbourg en Alsace avec le plus grand soin et selon la recette d'origine.

**Kronenbourg**  
Trois siècles d'amour de la bière.

**interlücke**

**Meubles Kramer**

Médium, le nouveau programme d'aménagement interlücke, vous apporte la liberté dans l'aménagement de votre intérieur. Beaux, robustes et pratiques, ces meubles interchangeables ne se démodent jamais. Ils vous permettent de renouveler à votre gré le décor de chaque pièce. Venez visiter le programme Médium à notre exposition; vous y découvrirez plus d'une solution séduisante.

Meubles Kramer International  
Bienne, rue Centrale 8, tél. 032-236011

**plexiglas**

en plaques, blocs, barres et tubes, débités sur mesure.

Jauslin S.A., 15, route de Lausanne, 1032 Romanel-sur-Lausanne.  
Tél. (021) 35 41 51.

**L'annonce**  
reflet vivant du marché

Ces Messieurs du style imitation cuir et loden

En court ou en long — l'imitation cuir

**Black & Decker**  
**Set de bricoleur**

Le set de bricoleur idéal complet avec scie circulaire D984, disque en caoutchouc, disques en papier abrasif, bonnet en peau d'agneau, brosse en coupelle, mèche à pierre de 5mm et la robuste DNJ 52.

Perceuse à 2 vitesses, 340W, 10mm, DNJ 52

le tout dans un sac B&D si pratique seulement

**169.-**

12 Mois de Garantie totale

**H. BAILLOD S.A.**  
Neuchâtel Bassin 4.  
Tél. 25 43 21

**HAEFLIGER & KAESER S.A.**  
Neuchâtel Ch. des Mulets 3.  
Tél. 21 11 21

**PHILIPPE ROY**  
Couvêt Grand-Rue 16.  
Tél. 63 12 08

**RENÉ-L. KUMMER**  
Saint-Aubin Temple 28.  
Tél. 55 15 85

**QUINCAILLERIE DE LA COTE**  
Pesieux Rue de Neuchâtel 12.  
Tél. 31 12 43.

**150.-** **198.-**

**Frey**

**Le caban: une nouvelle longueur qui s'impose**

Pour beaucoup d'hommes un manteau d'hiver, c'est trop long; une veste, c'est trop court. Le caban est fait pour eux. Grâce à sa longueur «entre deux». Avec ses deux rangées de boutons, il est à la fois sport et élégant.

Auguste Hodel  
spécialiste en confection Vevey

Caban, deux rangées de boutons, tissu genre loden, motif à grands carreaux, 4 poches, Imprégné. **seulement 150.-**

Caban, deux rangées de boutons, imitation daim (velours d'agneau), brun foncé, légèrement cintré, avec poches latérales. **198.-**

**Vêtements Frey, Neuchâtel, 2, passage St-Honoré, tél. 25 26 67**

**150.-** **170.-**

**Frey**

**Pour un prix pareil? Tout simplement imbattable!**

Si vous ne voulez pas dépenser une fortune pour le style cuir, nos manteaux et nos cabans en imitation sont faits pour vous: ils ont grande allure, ils résistent aux intempéries et sont faciles à entretenir. Ces 2 exemples sont particulièrement avantageux.

Nicola Giovannelli  
spécialiste en confection Bellinzona

à gauche: en court — un caban avec col et doublure en fourrure synthétique, imitation cuir, 4 poches, ceinture à anneaux **seulement 150.-**

à droite: en long — manteau avec col et doublure en imitation fourrure, poches profondes et ceinture à anneaux, imitation cuir **seulement 170.-**

# ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

## Entrée en vigueur de la loi modifiée sur l'AVS

**BERNE (ATS) —** Le délai pour un référendum facultatif sur la loi modifiée sur l'AVS du 28 juin 1974, s'est éteint le 6 octobre dernier sans avoir été utilisé. L'indexation au rattachement prévu par la révision sous la forme d'une 13<sup>e</sup> rente a déjà été payée en septembre, du fait que d'une part les caisses, mais d'autre part aussi le poste, n'auraient pas été à même d'assumer le travail supplémentaire en décaissant plus tard dans l'année, c'est-à-dire après l'écoulement du délai référendaire. D'autre part, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année prochaine, les rentes seront augmentées d'environ 25 %. La modification de la rente mensuelle simple de

vieillesse a essentiellement pour but l'adaptation à l'évolution des salaires des années 1973 et 1974. La révision prévoit aussi une augmentation du montant du revenu annuel en dessous duquel on a droit à la rente extraordinaire. Pour la première fois, la loi modifiée prévoit l'allocation de « prestations collectives » de l'AVS sous la forme de subventions pour la construction, l'agrandissement et la rénovation d'établissements et autres installations pour personnes âgées. En outre, la limite du revenu annuel en dessous de laquelle les personnes pouvant prétendre à une rente AVS, AI ou pour impotents ont droit à des prestations complémentaires

a été relevée. La loi a aussi tenu compte du renchérissement constant des loyers de logements en prévoyant une déduction pour loyer jusqu'à concurrence de 1800 francs par année pour les personnes seules et 3000 francs pour les couples.

Un autre point de la révision concerne l'égalité de traitement des réfugiés avec les apatrides en ce qui concerne les prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité. C'est ainsi que les réfugiés peuvent désormais toucher de telles prestations après cinq années seulement de séjour en Suisse.

## Conception générale de l'énergie: le mandat de la commission fédérale est rendu public

**BERNE (ATS) —** Au cours de sa deuxième séance plénière, la commission fédérale de la conception globale de l'énergie a pris acte du mandat que lui confie le département fédéral des transports et communications et de l'énergie. Ce document était attendu depuis un certain temps déjà. Approuvé par le Conseil fédéral, il contient les directives générales pour l'élaboration d'une conception globale de l'énergie. La commission dispose d'un peu moins de trois ans pour achever ses travaux, puisque le mandat échoit le 30 juin 1977.

Pendant la séance, la commission a déjà pris ses dispositions concernant l'organisation et le déroulement de ses travaux. Les premières investigations ont débuté. La commission a, en particulier, défini sa manière de collaborer avec l'administration, l'économie et les autres milieux intéressés. Elle a prévu d'entendre un éventail aussi large que possible de groupements et d'organisations intéressées aux questions énergétiques, au cours de « hearings » qui vont être organisés. Le public sera tenu périodiquement au courant du déroulement des travaux.

Voici le texte du mandat transmis par le département:

Mandat: à la commission fédérale de la conception globale de l'énergie, selon l'ordonnance du 23 octobre 1974 du département fédéral des transports et communications et de l'énergie.

Mandat général

1. En collaboration avec l'administration, l'économie et les autres milieux intéressés, la commission fédérale de la conception globale de l'énergie déterminera, d'une part, les objectifs de la Suisse en matière de politique énergétique et proposera, d'autre part, les mesures adéquates à court, moyen et long terme pour les atteindre.

2. Pour répondre à l'idée d'une conception globale, les études devront envisager les différents domaines de l'économie énergétique dans leur ensemble et non d'une manière isolée.

3. Pour déterminer les objectifs, les suggestions et postulats exprimés jusqu'ici feront l'objet d'un examen critique.

4. En formulant les objectifs et en élaborant les moyens, on veillera à intégrer une politique énergétique optimale dans la politique économique et sociale. Dans cette optique, les points suivants, qui sont énoncés ci-dessous dans un ordre quelconque, seront, entre autres, également pris en considération:

- établir un approvisionnement énergétique approprié;
- assurer la sécurité de l'emploi;
- Diminuer la dépendance politique et économique du pays à l'égard de l'étranger, respectivement éviter des dépendances unilatérales;
- Protéger l'homme, conserver la qualité du milieu vital et ménager les ressources naturelles;
- La conception globale de l'énergie

prendra notamment en considération les possibilités de mettre en œuvre des technologies favorables à l'environnement et à la conservation de l'énergie, de recourir à la recherche et au développement et d'atteindre une consommation mesurée et raisonnable. Un catalogue de propositions visant à économiser de l'énergie sera, entre autres, établi.

● Diverses hypothèses sur la croissance économique générale seront envisagées et leurs répercussions sur la conception de l'énergie évaluées.

● La commission examinera en particulier si la réalisation des postulats émis dans la conception globale de l'énergie nécessite l'introduction d'un article sur l'énergie dans la constitution fédérale, et, le cas échéant, formulera des propositions à ce sujet.

● Le mandat de la commission échoit provisoirement le 30 juin 1977.

## Handicapés mentaux: le droit à la vie sociale

**BERNE (ATS) —** Ils sont 170.000 à 200.000 en Suisse. Plus de 260 écoles ou homes-écoles s'occupent de ceux qui sont en âge scolaire ou préscolaire (environ 70-90.000). Pour les majeurs, plus de 240 centres de réadaptation et de formation, ateliers protégés et d'occupation existent actuellement. Mais seules quelques industries ont compris qu'elles pouvaient utilement créer un atelier intégré à leur intention et contribuer ainsi à donner une suite logique et bienveillante aux investissements faits pendant la période scolaire et de formation professionnelle adaptée: il s'agit des handicapés mentaux, au profit desquels la Fédération suisse des associations de parents de handicapés mentaux organisera du 2 au 10 novembre prochain les « Journées

nationales 1974 — politique et intégration des handicapés ».

Au cours d'une conférence de presse tenue jeudi, à Berne, le président de cette fédération, M. Jean Wahl, a indiqué que « 1 % seulement des handicapés adultes a trouvé une insertion professionnelle en atelier intégré dans les entreprises ». Et pourtant, a-t-il précisé, M. Wahl, « la qualité de leur travail est reconnue comme satisfaisante à très bonne ». Saluant les efforts déjà consentis sur le plan suisse pour les handicapés mineurs, le président de la fédération a mis en évidence la nécessité de l'intégration des adultes. « Donner du travail aux handicapés n'est plus un geste de philanthropie », a-t-il avoué, « il est possible de trouver de cette manière une solution à un problème économique et social ». Il faut sensibiliser les structures politiques et l'opinion publique sur ce problème, car le handicapé ne doit pas appartenir à un monde à part, en marge de la société et des collectivités. Des raisons éthiques et sociales, l'équité font reconnaître les droits du handicapé à participer dans la mesure de ses moyens à l'environnement socio-professionnel et à la vie sociale. Des raisons économiques commandent aussi qu'on lui donne la possibilité d'une indépendance matérielle maximum. Enfin, l'exercice d'une activité intégrée est un facteur thérapeutique important pour l'épanouissement personnel, l'équilibre social et l'harmonie intérieure.

Tous les efforts consentis pour les enfants et adolescents doivent-ils déboucher sur une vie aisée, découverte dans l'hébergement d'une claustration, si confortable soit-elle? s'interroge la fédération. Quelles sont les volontés politiques à cet égard? Que fait l'industrie pour absorber ces éléments et leur procurer les ateliers protégés nécessaires. Que peuvent faire les handicapés pris en charge par l'AI, mais susceptibles d'occupation professionnelle? Toutes ces questions seront posées aux milieux politiques (autorités, partis) au cours de ces « journées nationales ».

## SUITE Des « Mirage V » pour la Suisse?

La doctrine ne semble pas fixée du reste encore en la matière, car nous devons tout de même adapter nos désirs avec nos possibilités financières. L'état des finances de la Confédération ne permet pas présentement de manifester quelque impatience à assumer notre couverture aérienne selon des moyens modernes (intercepteur supersonique, missiles).

La procédure d'évaluation du « Tiger II » se poursuit dans le but de permettre au DMF de faire à la fin de cette année des propositions quant à l'achat d'une série de ces appareils. Mais, simultanément, le DMF demeure attentif aux conditions du marché des avions de combat et est, en principe, ouvert à toute solution qui serait opposable à celle du « Tiger » et lui serait préférable.

Malgré cette position de principe, il ne fut plus question ces derniers temps que du « Tiger II » comme notre prochain avion.

C'est alors que la France s'est avisée que le « Mirage V » constituerait une solution de rechange à cet appareil américain. Un effort semble avoir été fait sur le prix afin qu'il soit à peu près égal à celui du « Tiger ».

### EMBARRAS

Dès lors, voilà nos responsables bien embarrassés puisque cette fois deux appareils comparables sont opposés. L'un provient des Etats-Unis avec les inconvénients de la distance et de l'infrastructure, l'autre de France, ce qui le rend plus familier à nos pilotes et à nos ateliers qui sont habitués déjà à la technique des « Mirage ».

Le « Mirage V » est la version exportation du « Mirage IIIe » dont la première livraison remonte au mois de mai 1968 au Pérou. Au début de 1973, les exemplaires livrés étaient au nombre de 28 pour le Pakistan, 16 pour le Pérou, 14 pour la Colombie, 106 à la Belgique, 14 pour Abou-Dhabi et 50 pour les forces aériennes françaises ainsi que 110 à la Libye.

D'un poids total maximum au décollage de 13,5 tonnes, le « Mirage » vole à mach 1,1 (1335 km/h) au niveau de la

mer et à mach 2,1 à 12.000 mètres. Il emporte 907 kilos de bombes avec un rayon d'action de 1300 km.

Conçu essentiellement pour le combat au sol cet avion est exécuté avec une électronique simplifiée. Mais il semble surclasser le « Tiger II » néanmoins. Sa vocation naturelle est certes celle des pays qui ne disposent pas d'une infrastructure assez puissante pour utiliser avantageusement des appareils plus perfectionnés et il se présente à ce titre en concurrent du « Tiger II ».

L'offre française vient d'être faite. La semaine dernière, le gouvernement français aurait fait une démarche pressante auprès du président de la Confédération, tandis que, mercredi, le département militaire recevait de la maison Dassault l'offre de « Mirage V » à un prix acceptable.

Les prix évoqués dans la presse, sans que la source puisse être identifiée, vont de 9,5 millions la pièce pour l'avion proprement dit à 15 millions avec son équipement d'origine complet.

Les caractéristiques de cette version du « Mirage » se rapprochent effectivement de celles du « Tiger » qui est cependant moins lourd de 2 tonnes. Son armement comprend 2 canons de 20 mm seulement contre 2 de trente millimètres au « Mirage 5 ».

De toute manière, nous ne sommes pas spécialistes pour fixer ici valablement notre choix, un choix qui devra, se faire par des essais comparatifs notamment. Voilà qui compliquera encore singulièrement la procédure d'évaluation d'un avion de combat que l'on avait cru simplifier en haut lieu en se limitant au « Tiger 2 ». Mais, puisque le Conseil fédéral suit la situation du marché selon ses dires, il faut en déduire qu'il se réserve de remettre à nouveau en question le choix d'un avion de combat. L'offre tardive de Marcel Dassault pour-rail-elle vraiment remettre en question la procédure laborieuse du choix? Remarquons en passant que le marché des avions militaires est si actif que l'on pourra toujours différer le choix en at-

tendant un meilleur avion que celui que l'on a sur le moment!

Pour l'instant, le département militaire semble sous le coup de la surprise. Il peut sous prétexte qu'une procédure d'évaluation est en cours, selon les principes décidés par le Conseil fédéral le 23 janvier, s'en tenir aux décisions prises. Il peut aussi s'aviser qu'un meilleur choix peut être fait et revoir ainsi toute la procédure actuelle d'évaluation, ce qui signifie fatalement un nouveau retard dans l'équipement de nos forces aériennes.

Mais, on peut dire à ce propos que, de toute façon notre couverture aérienne ne sera pas suffisante avec les « Tiger 2 » et tant que nous n'avons pas de couverture totale de l'espace aérien, les escadrilles d'attaque au sol ne sont pas plus urgentes. Nous avons le temps de choisir un appareil qui réponde bien à une doctrine, ayant encore du reste besoin de se préciser, et de gagner en cohérence sur le plan de notre défense aérienne, en fonction d'ailleurs d'une évolution bouleversante et continue de la technique.

J.-P. G.

Il nous paraît bon, cependant, de rappeler à ce sujet un passage du communiqué publié par le département militaire.

Le département militaire entend s'en tenir aux principes décidés par le Conseil fédéral le 23 janvier dernier. L'évaluation d'un nouvel avion de combat est concentrée sur le « Tiger II, F-5 » (avion prévu pour la couverture de l'espace aérien), dans le but de présenter une proposition avant la fin de 1974. D'autre part, il faut continuer à suivre le marché afin de disposer à temps de renseignements, de bases, pour une nouvelle évaluation au cas où il faudrait renoncer à la solution constituée par le « Tiger II ». Quant aux prix avancés pour le « Mirage-5 », si le mémorandum contient effectivement des chiffres, il est difficile de juger de leur valeur sans connaître les bases sur lesquelles ils ont été calculés.

## Des ordinateurs pour rationaliser le téléphone

**BERNE (ATS) —** Dans la séance qu'il a tenue mercredi à Berne sous la présidence de M. Pierre Glasson, de Fribourg, le conseil d'administration de l'entreprise des PTT a approuvé globalement le projet de « rationalisation du téléphone à l'aide d'ordinateurs (Terco) » et souscrit à la réalisation de la première phase. Il a en outre pris connaissance du plan de l'entreprise 1974-1983 qui sert de base aux travaux de planification ultérieurs et a approuvé les objectifs et directives pour le troisième cycle de planification (1976-1985).

Le conseil d'administration s'est enfin occupé de divers projets de construction et d'affaires immobilières et a adopté un projet de message du Conseil fédéral aux Chambres concernant un deuxième supplément au budget financier des PTT pour 1974, dû essentiellement au renchérissement. Les crédits de paiements supplémentaires y figurent pour 146,4 millions de francs et les crédits additionnels pour des terrains et des constructions pour 40,5 millions. Le conseil d'administration a aussi pris connaissance de l'approuvant du message du Conseil fédéral sur les actes signés au 17<sup>e</sup> congrès postal universel à Lausanne.

### LE PROJET TERCO

TROIS CENTRES D'INFORMATION ÉLECTRONIQUES

Dans les 17 directions d'arrondissement des téléphones, les divers services tiennent actuellement manuellement des fichiers qui renferment quelque 20 millions de cartes pour l'ensemble de la Suisse. Le projet Terco prévoit de grouper ces cartes progressivement dans trois centres d'information électroniques reliés entre eux. Mémorisées dans les banques de données, les informations seront constamment tenues à jour et les directions d'arrondissement des téléphones pourront les demander en tout

temps par l'entremise d'appareils terminaux.

### PREMIÈRE PHASE: SERVICE DES RENSEIGNEMENTS ET ANNUAIRE REUNIS A LUCERNE

Dans une première phase, dont la réalisation pourra commencer au début de l'année prochaine, le service des renseignements et la rédaction de l'annuaire du téléphone seront réunis dans un centre à Lucerne.

Le contenu de tous les annuaires y sera pratiquement enregistré et, dès fin 1977, les usagers pourront demander des renseignements en composant le numéro 11 ou 111. Pour les phases 2 à 4, on envisage d'installer un centre est et un centre ouest, comprenant notamment le registre des abonnés avec « l'inventaire des appareils » et le fichier des lignes contenant les indications nécessaires au service de construction. Ces centres seraient en outre utilisés par le service des installations, celui des dérangements et des connexions et d'autres encore. Le centre calcul électronique des PTT continuera cependant à percevoir les taxes des télécommunications.

### LA PREMIÈRE PHASE

La première phase du projet Terco permettra d'une part d'améliorer les prestations et d'autre part d'économiser plus de 350 personnes. Quant aux économies financières elles s'élèveront à un montant net de 40 millions de francs. Pour cette phase, les crédits nécessaires se montent à près de 100 millions, constructions comprises. Dans d'autres pays d'Europe, des installations analogues au projet Terco sont déjà en service, en voie de réalisation ou projetées.

### APPROBATION DE PLUSIEURS PROJETS DE CONSTRUCTION

Le conseil d'administration des PTT a approuvé le projet général d'un nou-

veau bâtiment des télécommunications à Thoun, d'un coût de 21,8 millions de francs. En effet, les installations actuelles ne peuvent plus être agrandies et elles seraient insuffisantes en 1979 au plus tard. Approbation aussi pour un nouveau bâtiment d'exploitation téléphonique à Aarau, d'un montant de 26 millions. Ici, les équipements à disposition ne permettent plus, depuis quelque temps déjà, de faire face au trafic croissant. Nouveau bâtiment des télécommunications aussi pour renforcer la capacité des installations à faisceaux hertziens du Chasseral et pour assurer l'extension nécessaire du réseau de téléphonie et de télévision à faisceaux hertziens.

Coût du projet: 12,9 millions de francs. Enfin, le conseil d'administration a souscrit à l'établissement de nouveaux locaux postaux à Chêne-Bourg (GE) et à Uster (ZH) en propriété par étages, la quote-part des frais de construction incombant aux PTT étant respectivement de 4,3 et 6,7 millions de francs, et a ratifié l'achat d'un terrain pour un nouveau centre d'exploitation interurbain à Berne-Eyfeld pour 3,6 millions de francs.

## VAUD

### Référendum contre la loi fédérale sur l'aménagement du territoire

**LAUSANNE (ATS) —** Considérant que la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, votée le 4 octobre dernier par les Chambres, est « centralisatrice et de tendance nettement collectiviste », la « Ligue vaudoise » — organisation fédéraliste de droite — a décidé de lancer un référendum. Un comité provisoire a été formé.

Le délai référendaire est de trois mois et 30.000 signatures sont nécessaires pour que la loi soit soumise au vote populaire.

## SUISSE ALEMANNIQUE

### Vacances forcées à la fin de l'année pour les employés de la Viscosuisse

**EMMENBRUECKE (LU) (ATS) —** 50 à 60 % du personnel des usines de la Viscosuisse employés administratifs compris, à Emmenbruecke (LU) et Widnau (SG) auront des vacances forcées durant la période de Noël et de Nouvel-An. Selon la direction de l'entreprise, ces mesures ont été prises en raison des difficultés d'écoulement dans le monde entier, de l'industrie des fibres synthétiques et des stocks trop importants qui en résultent.

Depuis plusieurs années déjà, on enregistre une surproduction dans ce secteur de l'industrie chimique. En 1973 déjà, la Viscosuisse avait dû, en raison du manque de matières premières résultant de la crise du pétrole, réduire sa production de polyamides d'environ 80 à 90 %. Du 21 décembre 1974 au 5 janvier 1975, elle interrompra sa production partiellement à Emmenbruecke et complètement à Widnau.

Les employés touchés par ces mesures devront à la fin de cette année prendre le reste des vacances qui leur étaient dues en 1974 ou alors entamer celles de 1975. Deux des sept jours de vacances forcées seront offerts aux employés par l'entreprise. La Viscosuisse ajoute que des demandes de congés supplémentaires après les fêtes de fin d'année ont été faites.

La Viscosuisse qui est la filiale du

groupe français Rhône-Poulenc, produit du polyester et de la polyamide à des fins industrielles et pour l'industrie de l'habillement. Près des deux tiers de sa production vont à l'exportation. En 1973 Viscosuisse a réalisé un chiffre d'affaires de 424 millions de francs. L'entreprise occupe actuellement quelque 4000 employés.

La direction communique en outre que, par le passé déjà, plusieurs machines avaient été arrêtées durant les fêtes de fin d'année, les employés étrangers en particulier ne reprenant leur travail qu'au début du mois de janvier. Elle ajoute que les rumeurs parlant de licenciements sont infondées.

### Hit parade de la Radio romande Enquête no 44

1. Le téléphone pleure (Claude François);
  2. Kung Fu fighting (Carl Douglas);
  3. Johnny Rider (Johnny Hallyday);
  4. Nabucco (Waldo de los Rios);
  5. Like a locomotion (Left Side);
  6. Amoureux de ma femme (Richard Anthony);
  7. Liberty liberty (Les Enfants de Dieu);
  8. Oh les filles (Au Bonheur des dames);
  9. Rock the boat (The Hues Corporation);
  10. Safari love (Resonance);
  11. Remets ce disque (Ringo);
  12. Soledad (Daniel Sentacruz - A. More);
  13. Les secondes (Daniel Guichard);
  14. Sugar baby love (The Rubettes);
  15. I'm Leaving it all up to you Donny et Mary Osmond;
  16. Sur le chemin de la vie Gérard Lenorman;
  17. Tsop (MFSB);
  18. Tu peux garder ton sourire (Manuel Guazzi);
  19. Le premier pas (C. M. Schönberg);
  20. Il est déjà trop tard, (Frédéric François).
- Les nouveaux venus en gras.

## SUITE Procès Jaccoud à Genève: bataille juridique

Revoici donc Pierre Jaccoud devant l'instance suprême du canton de Genève, assisté de trois avocats réputés, Mes Nicolet et Nancoz, de Genève, et Mastronardi, de Berne.

A son banc, Pierre Jaccoud, devenu entre temps un docte vieillard à la barbe blanche, au regard dissimulé derrière des verres fumés, est relativement calme. Il ne peut s'empêcher, cependant, de pianoter des poudres sur son pupitre, ni de dodeliner du chef pour opiner aux propos de ses défenseurs, tout en jetant un œil quémendeur en direction de la tribune des journalistes, comme pour y glaner une approbation, un encouragement, un signe de sympathie.

D'entrée de jeu, jeudi matin, face à une salle comble jusque dans ses moindres recoins (l'ex-bâtonnier fait toujours recette) le chef du collège de la défense, Me Nicolet, a annoncé la couleur.

Il a demandé que soit cassé le jugement de 1960, que foi soit accordée aux conclusions des nouveaux experts (une bonne vingtaine) commis par les avocats requérants, ou qu'à défaut soit désigné un collège d'experts neutres, appelés à arbitrer le litige, opposant les « anciens » et les « modernes ».

condamné Jaccoud il y a 15 ans, c'est la décision, qui s'était ligüée contre lui. Et voilà que cette science veut se racheter aujourd'hui...

L'avocat déclara avec force que les experts du procès Jaccoud se sont trompés ou ont trompé les jurés, et il s'est fait fort, avec l'aide de ses collègues et sur la foi de nouvelles expertises, de démolir les arguments de l'accusation. A son avis, le motif de révision du procès est acquis, puisqu'on a découvert des indices sérieux de l'innocence de son client. Me Nancoz estime qu'il y a des « faits nouveaux » dans son dossier. En fait, il s'agit surtout d'interprétations nouvelles, nées des progrès que la science a accomplis pendant ces trois lustres, et d'une analyse plus attentive, plus fouillée, de différents faits.

### AUTOUR D'UN POIGNARD MAROCAIN

Me Nancoz a consacré la plus grande partie de sa plaidoirie à innocenter le... poignard marocain trouvé chez Pierre Jaccoud et avec lequel, il aurait transpercé à quatre reprises le corps du malheureux Zumbach, avant de tirer sur lui.

Avant de passer au côté scientifique de sa démonstration, l'avocat n'a pas manqué d'ironiser sur la compétence d'un expert d'alors (le directeur du laboratoire scientifique de la police) en rappelant que ce « savant » avait, à deux reprises précédemment, confondu du sang humain avec du sang de cochon et du sang de poulet...

Me Nancoz s'est employé ensuite à convaincre les juges que le poignard

marocain de Jaccoud n'avait pas pu servir en l'occasion puisqu'il s'agit d'une arme comportant une lame à double tranchant, alors que les « boutonnières » (plaies) relevées sur le cadavre indiquaient que l'on a utilisé une lame à un tranchant. Pendant plus d'une heure d'horloge, l'avocat a « tourné » autour de cette arme blanche... dans l'espoir de convaincre un trio de juges aux masques impénétrables. Dire s'il y a réussi appartient au domaine de la spéculation...

### UN PLAIDEUR INTARRISSABLE...

Interrompue peu avant midi, l'audience de la Cour de cassation a repris à 14 h 30 avec l'intervention de Me Mastronardi, du barreau de Berne, qui était déjà le défenseur de Jaccoud en 1960 et qui connaît donc bien le dossier.

Malheureusement cet avocat a commis une énorme faute psychologique — et indisposé tout le monde — en plaçant beaucoup trop longuement, dans un français approximatif, et en accumulant les redites. Alors qu'il avait annoncé une plaidoirie de deux heures, Me Mastronardi a tenu la barre pendant près de cinq heures, mettant les chroniqueurs judiciaires en fuite, clairement les rangs du public et infligeant une dure épreuve aux juges, contraints, eux, de lui prêter oreille, mais dissimulant mal leur énervement.

On pourrait penser qu'en si long laps de temps cet intarissable plaideur a apporté beaucoup d'eau au moulin de son client... Eh bien il n'en fut rien. L'avocat hernois a parlé pendant cinq heures d'hématologie et uniquement de cela. Il s'est efforcé de convaincre la Cour que les traces de sang relevées

dans l'appartement de Pierre Jaccoud n'avaient aucun rapport avec le sang de la victime. Et pour mener à chef cette démonstration, il a fait lui aussi le procès des experts de 1960, dont les conclusions furent si accablantes pour Jaccoud.

Comme Me Nancoz le matin, Me Mastronardi a divisé les experts en deux catégories bien distinctes: les bons et les mauvais, les compétents et les incapables. Les meilleurs étant naturellement ceux qui servent la cause de la défense. Ce procédé est un peu simpliste — et irritant — ne constitue pas un apport bénéfique pour l'accusé, ne serait-ce que par sa schématisation abusive et partisane.

D'autant plus que plusieurs des experts judiciaires mis en cause sont morts depuis et ne peuvent donc répliquer aux attaques dont ils sont l'objet. En fait, dans cette demande de révision, il n'y a aucun « fait nouveau », mais seulement une nouvelle interprétation des faits. En fin de soirée Me Nicolet, le plus efficace des avocats de Jaccoud, devait s'efforcer, à grands coups de talent, de remonter le courant. On prêtait à Me Nicolet l'intention de faire état de deux mystérieux personnages qui auraient joué un rôle assez important dans le crime, lequel aurait pu consister en un règlement de comptes politiques ou entre trafiquants d'armes, le défunt Zumbach s'adonnant, comme nous l'avons dit, à ce genre de négoce.

Quant au procureur général, on sait déjà qu'il s'opposera énergiquement au principe de la révision du procès.

Conclusion et ultimes commentaires demain.

René TERRIER

**22<sup>e</sup> SALON DES ARTS MÉNAGERS**

**EXPOVINA**

DEGUSTATION GRATUITE de vins provenant des meilleurs cépages de Suisse et de l'étranger

TROIS ENTRÉES: Bd du Pont-d'Arve/bd Carl-Vogt - Bd Carl-Vogel/École de Médecine - qual Ernst-Ansermet

OUVERTURE: Semaine de 14 h. à 22 h. 30 - Samedis et dimanches de 11 h. à 22 h. 30 - Restaurants 23 h.

LOG. BESAM

# Coop Hit

30.10. - 12.11.1974

**INCAROM**  
Café soluble



7.90  
685 g  
**7.90**  
au lieu de 14.10

**YAMINDA TEA**  
2 paquets de 25 sachets = 100 g



**1.10**  
Yaminda  
Finest Ceylon Tea  
au lieu de 1.50

Pendant toute l'année, des chocolats de marque à des prix imbattables!

Un choix comme nulle part ailleurs.

A la Coop vous payez tous les chocolats de marque environ 20-25% moins cher.

Plaque de 100 g **-.25** au-dessous du prix indicatif

Plaque de 400 g **1.-** au-dessous du prix indicatif

**Prix-choc pour nos chocolats Coop**

Lola lait 100 g **-.90** 400 g **3.40**  
Lola lait/noix 100 g **1.-** 400 g **3.80**

**Confiture de fraises midi**



2 verres de 450 g  
**3.40**  
au lieu de 4.30

**Miel de fleurs étranger**



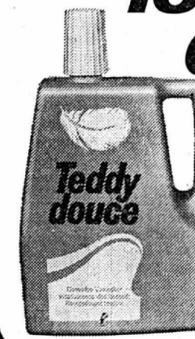
**Floa miel**  
verre de 500 g  
**2.60**  
au lieu de 3.30

**Whisky Old Barrel 40°**  
Finest Scotch Whisky  
bouteille de 7 dl



en vente uniquement dans les magasins Coop avec patente (spiritueux).  
**19.50** seulement

Revitalisant textile  
**Teddy douce**



bouteille de 2 litres  
**3.20**  
au lieu de 4.20

**FOX citron**  
pour laver la vaisselle



2 bouteilles de 690 g  
**3.30**  
au lieu de 4.40

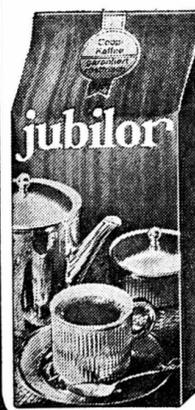
**Mouchoirs en papier Ronda**



1 paquet de 10x10 pièces **1.45**  
2 paquets de 10x10 pièces **2.60**

30.10. - 5.11.1974

**Café jubilor**



Le café de haute distinction. Un mélange prestigieux au goût raffiné et à l'arôme charmeur.  
250 g  
**2.60**  
au lieu de 3.10

**Café excellento**



Un mélange bien équilibré, particulièrement apprécié pour son arôme riche et soutenu.  
250 g  
**2.40**  
au lieu de 2.90

**Crème à café UP**



tétrapac d'1/2 litre  
**2.20**  
au lieu de 2.55

**Coop Prix net-Coop se met en quatre Coop**

football

L'activité des séries inférieures perturbée par le mauvais temps

III<sup>e</sup> LIGUE NEUCHÂTELOISE

Match «au sommet» dans le groupe 2

Une fois encore, les intempéries ont provoqué de sérieuses perturbations dans le déroulement du championnat de troisième ligue.

LE LOCLE MANQUE LE COCHE. Ce fut, par exemple, le cas dans le groupe I et ce 50% de renvois n'a guère contribué à apporter quelque éclaircissement à un classement déjà fort boiteux.

A l'autre bout du classement, Cortaillod a profité du derby qui le mettait aux prises avec Châtellard pour empêcher deux points lui permettant, tout en rejoignant sa victime, de se sortir quelque peu de l'ornière.

Pour autant qu'elles puissent avoir lieu (!), les confrontations du prochain week-end nous réservent de belles em-

poignades. Sans doute déçu de sa prestation de dimanche passé, Le Locle II cherchera à s'offrir une revanche qui pourrait être d'autant plus précieuse qu'acquise aux dépens d'Espagnol car elle lui vaudrait de ravir le commandement à son visiteur.

LIGNIÈRES EN DANGER. Va-t-on assister à une nette cassure en queue de classement? La réponse appartient en premier lieu à Lignières qui, avec l'appui de son public, se doit de tenter l'impossible pour vaincre Cortaillod.

Après deux victoires consécutives, Sonvilier n'a pas pu profiter de la venue de Deportivo pour continuer d'améliorer son sort. Il est vrai que son hôte n'était guère mieux loti et que la victoire de ce dernier, d'ailleurs indiscutable, ne constituait pas un luxe.

Mais le premier nommé compte un match de moins et jouera «at home». Sera-ce déterminant? On se gardera de l'affirmer.

ÉTOILE DÉCROCHE

Un seul renvoi, par contre, dans le groupe II: Superga II n'a pu recevoir Les Geneveys-sur-Coffrane. Saint-Blaise, lui, a accueilli son voisin Hauterive plutôt sèchement! Il l'a renvoyé avec cinq buts à son passif sans même lui offrir la consolation de sauver l'honneur.

A LA CAVE

Après deux victoires consécutives, Sonvilier n'a pas pu profiter de la venue de Deportivo pour continuer d'améliorer son sort. Il est vrai que son hôte n'était guère mieux loti et que la victoire de ce dernier, d'ailleurs indiscutable, ne constituait pas un luxe.

voir l'avenir avec un peu plus de sérénité, d'autres formations doivent éprouver quelques inquiétudes au sujet de leur appartenance à la troisième ligue. D'autant plus que, même si elle n'a pas encore fêté la moindre victoire, L'Arense ne semble pas accepter d'ores et déjà sa condamnation.

AU SOMMET

Tout sera-t-il dit à l'issue du prochain week-end, tout au moins en ce qui concerne la tête du classement? Cela dépendra avant tout de Fleurier, qui se déplacera aux Fourches. Une nouvelle victoire de Saint-Blaise risque de ne plus guère laisser d'espoir à ses poursuivants.

PAS EXCLU

Verra-t-on également plus clair dans le secteur de la lutte contre la relégation? Ce n'est pas exclu. Il suffirait que Sonvilier parvienne à s'imposer lors de son déplacement à La Chaux-de-Fonds face à Superga II et que L'Arense rentre bredouille des Geneveys-sur-Coffrane pour que les deux vaincus se retrouvent dans une situation particulièrement critique.



CONFIRMATION. — Kunzi (à gauche) et ses coéquipiers corcellois ont confirmé devant Marin leur victoire pour le titre de champion de II<sup>e</sup> ligue. Mais les deux points acquis dimanche sont sans doute plus précieux...

II<sup>e</sup> LIGUE NEUCHÂTELOISE Chance pour Bôle

Les conditions hivernales nous accompagnant avec une régularité désolante, deux renvois ont été enregistrés sur les six matches prévus. C'est encore une chance que les quatre autres rencontres aient pu se dérouler, ce qui ne crée pas trop de retard dans le calendrier.

SERRIÈRES SURPREND

Corcelles a saisi l'occasion de prendre deux points précieux à Marin, qui marque le pas après un départ en trombe. Ce bénéfice permet aux gens du Grand Locle de prendre leurs distances avec les derniers classés.

RÉVEIL D'HAUTERIVE

Le programme du week-end présente six matches dans l'ordre suivant: Serrières - Corcelles; Bôle - Béroche; Couvet - Neuchâtel Xamax II; Hauterive - La Sagne; Marin -

Superga; Fontainemelon - Saint-Imier. Compte tenu de l'épaisseur de la neige, on peut prévoir que Couvet et Fontainemelon ne pourront accueillir leurs adversaires.

Serrières, en progrès, sera-t-il de taille à fêter son premier succès? Corcelles, revigoré par sa victoire sur Marin, va tout faire pour remonter le coteau avec deux points qui lui permettraient de souffler. Bôle possède, lui aussi, une occasion de capitaliser un brin, ce qui lui donnerait la possibilité de se porter à la hauteur de son visiteur, Béroche.

INTÉRÊT À MARIN

Superga est attendu avec intérêt à Marin où les joueurs locaux n'ont pas fait tellement la loi jusqu'ici. Mais, le chef de file mérite qu'on se livre à fond et la victoire n'est pas certaine pour les Italo-Chaux-de-Fonniers.

Souhaitons que nous fassions erreur et que toutes les rencontres puissent se jouer, ce qui permettrait au calendrier de conserver un aspect assez régulier. Mais, à être trop optimiste... We.



ET DE TROIS. — Le gardien altarprien, Zaugg, encaisse le troisième des cinq buts contre Saint-Blaise. Aura-t-il plus de réussite dimanche?

yachting

Mondial des «Laser»

QUELLET PREMIER EUROPÉEN

Au mois de mai, le Cercle de la voile de Neuchâtel (C.V.N.) organisait le championnat de Suisse des «Laser». Ces régates comptaient pour la sélection au championnat du monde.

Le Neuchâtelois a obtenu un très grand succès puisqu'il est, au classement général, le premier Européen. Ses classements sont les suivants: 44me (mauvais départ), 7me, abandon (il a coupé la ligne de départ trop tôt), 26me, 61me 7me, 7me.

Au classement général, Quellet est seizième et Nerbollier 54me. La performance de Quellet est donc remarquable, en fonction du nombre et de la qualité de ses concurrents.

Ce premier championnat comptait 109 concurrents de 25 nations. En 1976, il sera organisé sur un plan d'eau d'Europe.

TOUS LE MÊME

Quatre heures après leur arrivée, les concurrents participèrent à la régale d'entraînement. Ils naviguèrent tous sur des bateaux flambant neufs, mis à leur disposition par un fabricant canadien.



Cent six bateaux étaient sur la ligne de départ, le lundi, pour la première manche. Il devait y en avoir sept en tout.

Les classements de Nerbollier sont les suivants: 80me (arrivé en retard sur la ligne de départ), 77me, ?, 65me, 22me, 9me et 34me.

Michel Nerbollier a donc fait des progrès évidents au cours de ce championnat. Il faut aussi préciser qu'il a dû changer de coque après la première manche, parce que celle qu'il s'était vu attribuer prenait de l'eau. Il a souffert, plus que Laurent Quellet, des conditions citées plus haut.

A L'ENTRAÎNEMENT. — Laurent Quellet (à gauche) sur le lac de Neuchâtel.

automobilisme

AVEC SA «312-T»

FERRARI PRÉPARE LA FUTURE SAISON

Les essais de la nouvelle voiture Ferrari de formule un, 312-T, récemment présentée à Bologne, se poursuivront les jours prochains sur la piste des autodromes de Vallelunga et du Castellet.

comparaisons entre l'ancienne et la nouvelle voiture. Les deux 312-B-3 ont subi dernièrement des profondes modifications destinées à effacer les défauts apparus dans les derniers Grands prix de la saison et qui coûtèrent la couronne suprême au pilote suisse.

A l'étranger

La «squadra azzurra» reste stérile

Les équipes changent mais la stérilité est toujours de rigueur. L'équipe d'Italie, profondément remodelée par rapport à ses sorties de la coupe du monde en RFA, a mal commencé sa préparation en vue du championnat d'Europe des nations.

Il reste encore beaucoup de travail au nouvel entraîneur Fulvio Bernardini s'il entend débarrasser la «squadra azzurra» du style de jeu défensif qui ne correspond pourtant pas à la mentalité des nouveaux internationaux.

basketball

Quatrième victoire d'Union Neuchâtel

Dans le cadre de la première ligue nationale, qui comprend 32 formations de toute la Suisse réparties en 4 groupes régionaux, plusieurs équipes neuchâteloises sont engagées et les rencontres s'y déroulent ne manquent pas d'intérêt.

Mardi soir, dans la salle des Terreaux, Union Neuchâtel recevait Porrentruy, la formation dirigée par Mœckli, ancien joueur de Neuchâtel-Basket. Avec trois victoires déjà acquises les Neuchâtelois ont abordé cette partie à la légère mais ils se sont trouvés en face de joueurs décidés, qui se sont montrés très adroits malgré un jeu d'ensemble présentant quelques lacunes.

La formation neuchâteloise présente, cette année, des joueurs de bonne valeur et l'ensemble est bien équilibré. Elle devrait être en mesure de briger les places d'honneur avec les Chaux-de-Fonniers d'Abeille.

RESULTATS. — Union Neuchâtel - Riehen 75 - 66; Lehrer Bôle - Union Neuchâtel 53-68; Rapid Bienne - Union Neuchâtel 62-89.

Association cantonale neuchâteloise de football

Résultats complémentaires

Juniors C: Béroche - Gorgier 3-0; Châtellard - Cortaillod 1-1. — Juniors D: Béroche - Auvernier 2-2; Neuchâtel Xamax - Audax 6-0. — Juniors E: Neuchâtel Xamax - Hauterive 1-5.

IV<sup>e</sup> LIGUE NEUCHÂTELOISE

A l'exception du groupe 6, où toutes les rencontres ont été renvoyées, on a tout de même joué dans les autres subdivisions de IV<sup>e</sup> ligue, malgré les conditions atmosphériques toujours défavorables.

PAL-FRIUL BATTU

Groupe 1. — En se séparant sur un résultat nul, les deux formations de tête de ce groupe — Béroche II et Auvernier II — creusent l'écart sur leurs poursuivants.

- 1. Béroche II 6 5 1 — 27-6 11
2. Auvernier II 5 4 1 — 16-6 9
3. Cortaillod II 6 4 — 2-16 10
4. Pal-Friul 5 3 1 — 13-4 7
5. Boudry II 6 3 1 — 2-16 9
6. Colombier II 7 2 1 — 4-11-20 5
7. Gorgier II 7 2 — 5-8-22 4
8. Bôle II 6 1 — 5-17-2 9
9. Châtellard II 6 — 1 5-5-23 1

Groupe 2. — Le Landeron Ia étant chef de file grâce au match d'avance qu'il compte sur Audax II, n'a pas laissé échapper la chance de se maintenir en évinçant Corcelles II, qui manque de régularité ces temps-ci.

- 1. Landeron Ia 8 7 — 1 46-9 14
2. Audax II 7 6 1 — 34-5 13
3. Serrières II 7 4 — 3 17-17 8
4. Comète IIa 7 4 — 3 19-22 8
5. Espagnol II 6 3 1 — 2-11-7 7
6. Centre Portug. 7 3 1 — 3-16-13 7
7. Corcelles II 7 3 1 — 3-13-14 7
8. Marin IIb 6 1 — 5-11-20 2
9. Saint-Blaise IIb 7 1 — 6-11-35 2
10. Salento 8 1 — 7 10-36 2

Groupe 3. — Surprise dans la capitale où Neuchâtel Xamax III a laissé échapper un point à son adversaire du jour, Cressier, qui n'en demandait certaine-

Surprises dans les groupes 3 et 4

ment pas autant! Cet échec profite à Helvétia qui, vainqueur de Lignières II, peut entrevoir la perspective de rejoindre son voisin aux commandes du groupe.

- 1. Ntel Xamax III 6 4 2 — 23-5 10
2. Helvétia 5 3 2 — 24-8 8
3. Marin IIa 6 3 1 — 2-29-6 7
4. Cressier 7 3 1 — 3-13-25 7
5. Lignières II 5 3 — 2-12-16 6
6. Saint-Blaise IIa 6 3 — 3-17-6 6
7. Landeron Ib 5 1 — 4 5-19 2
8. Comète IIb 5 1 — 4 4-20 2
9. Cornaux 5 1 — 4 7-29 2

Groupe 4. — Surprise aussi dans cette division, qui voit son chef de file, Fleurier IIa, être tenu en échec par la lanterne rouge Noiraigue Ib, ce qui est tout de même surprenant si l'on songe que ce dernier n'a connu que des revers jusqu'à présent!

Fleurier IIb surprend tous ses adversaires. Ayant disposé de Môtiers, il se retrouve à la seconde place du classement. Pour sa part, Buttes ne connaît plus la même assurance que la saison passée; il a concédé une nouvelle défaite, aux dépens de Blue-Stars, alors que Saint-Sulpice et Couvet II se sont partagé l'enjeu.

- 1. Fleurier IIa 7 5 2 — 28-8 12
2. Fleurier IIb 7 5 — 2 30-16 10
3. Noiraigue Ia 5 3 2 — 20-5 8
4. Môtiers 6 3 — 3 22-12 6
5. Saint-Sulpice 6 2 2 — 2-17-16 6
6. Blue-Stars 6 2 1 — 3-22-2 5
7. Buttes 7 2 1 — 4 18-23 5
8. Couvet II 5 1 1 — 3 11-24 3
9. Noiraigue Ib 7 — 1 6 5-47 1

DOMBRESSON ETONNE

Groupe 5. — Deux rencontres seulement se sont jouées dans ce groupe où l'on a enregistré le net succès de Coffrane au détriment des Brenets Ib, ce qui permet à la formation du Val-de-Ruz de demeurer bien placée pour la suite de la compétition.

- 1. Dombresson II 6 5 — 1 17-8 10
2. Les Bois Ia 6 4 1 — 1-23-11 9
3. Coffrane 5 4 — 1 22-7 8
4. La Sagne II 3 2 — 1 15-7 4
5. Le Parc II 4 2 — 2 6-3 4
6. Les Ponts-de-M. 6 1 2 — 3 15-21 4
7. Fontainemel. II 6 2 — 4 8-17 4
8. Etolle IIb 6 1 — 5 8-26 2
9. Les Brenets Ib 4 — 1 3 8-22 1

II<sup>e</sup> LIGUE JURASSIENNE

Qui arrêtera Langenthal? Après la dixième journée, une question se pose toujours: qui freinera la marche triomphale de Langenthal? A Delémont, le chef de file est resté fidèle à sa moyenne de quatre buts marqués par match.

- 1. Centre-Espagnol 6 4 1 — 13-8 9
2. Chx-de Fds II 4 3 1 — 18-10 7
3. Etolle IIa 5 3 1 — 1-21-8 7
4. Les Brenets Ia 4 3 — 1 27-2 6
5. Le Locle III 4 3 — 1 14-4 6
6. Floria II 5 1 2 — 2-11-8 4
7. Sonvilier II 5 1 1 — 3 9-23 3
8. Les Bois Ib 5 — 1 4 7-30 1
9. Ticino II 6 — 1 5 7-24 1

Qui arrêtera Langenthal?

Pour Bévillard, il serait bon que la compétition officielle reprenne ses droits maintenant seulement. Fasola et sa bande, enfin, détient une forme qui leur permet de rivaliser à armes égales avec les meilleurs. Ils ont prouvé aux yeux de tous, en éliminant une unité chez le dauphin Herzogenbuchsee, qu'ils se dirigeaient vers le droit chemin.

LIET. Le derby biennois a tourné à l'avantage de Boujean 34. Azzurri, pour son malheur, a concédé un unique but. La stérilité des néo-promus les a frustrés d'un point. A relever que les formations du peloton principal sont encore toutes à la merci du réveil du trio du bas du tableau. Tout est donc encore possible concernant le choix des deux relégués.

hockey sur glace

L'INTERMÈDE CANADIEN TERMINÉ, LE CHAMPIONNAT REPREND SES DROITS

LIGUE B: LE GROUPE OUEST A UN TOURNANT

L'expédition suisse au Canada ayant marqué la première pause de la saison (dates de la ligue), le championnat de ligue B reprend également sa route, le temps de mener à chef quatre rondes.

OPTION
Dans le groupe ouest, les échéances de demain soir seront particulièrement importantes, les quatre « leaders » affrontant les quatre derniers.

vantage de jouer à domicile. Recevant Forward, l'équipe de Vincent n'aura pas pour autant la tâche facile, car Ortuso et ses coéquipiers ne peuvent pas se permettre un nouvel échec.

Il s'agira, en fait, d'un « match à quatre points ». Les hommes de Huggler trouveront-ils les ressources nécessaires pour garder le contact et bénéficier des éventuels échecs de Forward, Fribourg et Martigny ?

Et Lausanne ? A Fribourg, il fut souvent contré dans le passé. Samedi, il affrontera une formation dont la direction technique a changé, le Canadien Aucoin ayant repris les choses en main.

Indéniablement, les formations du groupe ouest seront à un virage en ce premier samedi de novembre. Combien d'équipes sauront-elles le négocier ?

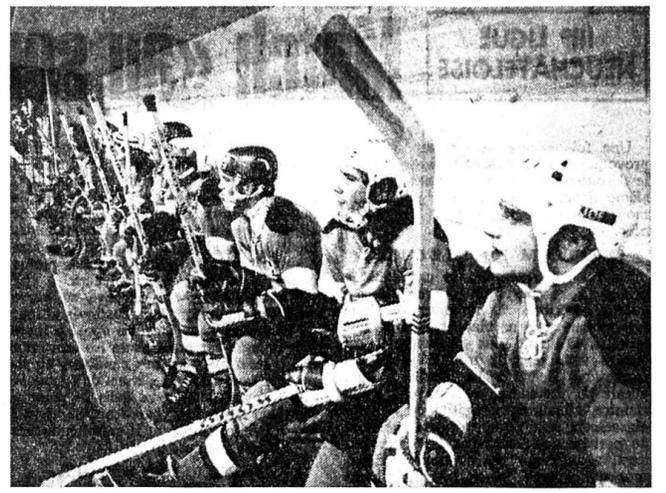
GROUPE EST
A l'est, la situation est totalement différente, les quatre premiers s'expliquant entre eux, les quatre derniers en faisant de même.

Zoug — la seule équipe à n'avoir encore égaré aucun point — reçoit son

compagnon de promotion, Langenthal. A domicile, la troupe de Stuppan augmentera son capital, une défaite étant à qualifier de surprise.

LA LOGIQUE...
Parmi les mal classés, Bâle reçoit Lugano. Un nouvel échec de l'équipe rhénane la contraindrait irrémédiablement à participer au tour de relégation (la remarque vaut pour Martigny dans le groupe ouest).

VERS QUEL AVENIR ? — Qui peut dire ce qui attend les Neuchâtelois Schmed, Zingg et Steiner et leurs coéquipiers, comme leurs adversaires ?



VERS QUEL AVENIR ? — Qui peut dire ce qui attend les Neuchâtelois Schmed, Zingg et Steiner et leurs coéquipiers, comme leurs adversaires ?

Ligue A: Kloten se rend à l'Allmend...

Soirée sans doute favorable à La Chaux-de-Fonds et Ambri

Le retour aux choses sérieuses s'annonce intéressant, en ligue A, un match entre deux équipes de tête figurant au programme de la soirée.

tage... qu'elle devra néanmoins confirmer sur la glace.

AMBRI AUX VERNETS
Au fait, cette soirée de reprise devrait logiquement être favorable à La Chaux-de-Fonds, de même qu'à Ambri Piotta, ce dernier devant affronter Genève Servette.

CHANCE POUR VILLARS ?
Deux points particulièrement précieux seront en jeu dans l'Emmental, Langnau et Villars étant tous deux destinés à lutter contre la relégation.

MÉFIANCE
La Chaux-de-Fonds, quant à elle, se rend à Sierre. Les Valaisans viennent de faire leur révolution.

STERILITÉ
Face à Servette qui présente les plus belles actions de jeu, qui obtint les meilleures occasions de but.

Ligue A

Table with 5 columns: Rank, Team, Points, Goals For, Goals Against. Lists teams like Kloten, Chx-Fds, Ambri, Berne, Langnau, Sierre, Villars, Genève S.

Ligue B, ouest

Table with 5 columns: Rank, Team, Points, Goals For, Goals Against. Lists teams like Bienné, Lausanne, Viège, Fleurier, Neuchâtel, Forward M., Fribourg, Martigny.

Ligue B, est

Table with 5 columns: Rank, Team, Points, Goals For, Goals Against. Lists teams like Zoug, Zurich, Arosa, Langenthal, Davos, Lugano, Olten, Bâle.

LA PREMIÈRE LIGUE NE RÉSERVE GUÈRE DE SURPRISES Groupe 4: Sion a déjà un point d'avance

Sion mène déjà la danse dans le groupe 4. A égalité de points avec Serrières et Yverdon, l'équipe de la capitale valaisanne compte cependant un match de moins, ce qui lui vaut sa qualité de chef de file.

quement signer son premier succès. Saas Grund, en effet, ne paraît pas de taille à lui barrer la route, même si Martini ne peut être de la partie.

club bas-valaisan dispose de certains atouts qui pourraient être fatals aux hommes de Berger.

Groupe 3: Moutier est bien parti

Alors que la deuxième journée de championnat mettait au repos Tramelan et Thonue, elle a été marquée par une belle victoire de Moutier, aux dépens de Wasen.

Quant à Thonue, (à Steffisbourg), un match difficile l'attend. Disons que la rencontre opposant Etoile-Thonue à Berthoud ne nous intéressera pas autant que celle mettant aux prises deux des derniers classés, Grindewald et Wasen.

football

Servette se qualifie en coupe de Suisse

NEUCHÂTEL XAMAX N'A PLUS LA FOI...

SERVETTE - NEUCHÂTEL XAMAX 3-1 (1-1)
MARQUEURS : Mathez 29me, Zappico 41me (pénalty) et 47me, Guyot 71me.

quer aux Neuchâtelois. Cette foi qui renverse les montagnes...

Et pourtant, Servette n'était pas une montagne hier soir. Mais de là à affirmer qu'il a volé sa qualification, il y a un pas qu'on ne doit pas franchir.

Face à Servette qui présente les plus belles actions de jeu, qui obtint les meilleures occasions de but.

lant qu'il y a douze mois, il enchantait les spectateurs de la Maladière. Mais, à l'époque, il y avait la manière. Où est-elle aujourd'hui ?

Babington en Allemagne Pont d'or!

Après les départs de Netzer et Breitenner pour l'Espagne, le football ouest-allemand recrute à son tour à l'étranger. L'international argentin Carlos Babington (25 ans), qui avait été une des vedettes du mondial 1974, a signé un contrat de trois ans avec le club de division régionale de Wattenscheid.

GROUPE 4

Table with 5 columns: Rank, Team, Points, Goals For, Goals Against. Lists teams like Sion, Serrières, Yverdon, Vallée-de-Joux, Montana Crans, Charrat, Saas Grund, Saint-Imier, Le Locle, Monthey.

GROUPE 3

Table with 5 columns: Rank, Team, Points, Goals For, Goals Against. Lists teams like Rotblau Berne, Moutier, Berthoud, Wiki, Thonue, Steffisbourg, Thunerstern, Grindelwald, Tramelan, Wasen.

AVOIR LA FOI...

A peine restait-il trois minutes de jeu, que le préposé à la publicité du Servette brandissait les affiches annonçant le match aller des quarts de finale entre Chénois et Servette dimanche après-midi.

JAMAIS EN DANGER
Muller, pour sa part, se battit improprement. Il est vrai que les ballons qu'il affectionne généralement ne viennent pas. Hier soir, ce fut du mauvais Neuchâtel Xamax face à un honnête Servette.

Sans gloire, Neuchâtel Xamax a quitté les Charmilles et la Coupe de Suisse. Que lui reste-t-il aujourd'hui ? Le championnat n'est pratiquement plus pour lui... Alors ? Reconstruire en se rappelant.

Conférence-débat Le Dr Paul Martin ce soir à La Brévine

La neige ayant pris prématurément possession du Jura, les adeptes des «minces lattes de bois» s'installent à nouveau les pistes de fond. Or, à une époque où le ski de fond a trouvé une consécration populaire en dehors de la compétition, le Ski-club La Brévine organise, ce soir, une conférence débat dans la salle de l'hôtel de ville de la « Sibérie » helvétique.

gymnastique

Six Suisses contre la Chine

A la suite des blessures de Philippe Gaillé, Peter Rohner, Reinhold Schnyder et Michele Arnaboldi, l'entraîneur national Jack Günthard a sélectionné les gymnastes suivants pour le match international contre la Chine, le 6 novembre à Zurich :

boxe

Curieuses retombées du « combat du siècle » Ali-Foreman Patterson (39 ans) veut défier le champion

A peine les dernières rumeurs du match Mohamed Ali - George Foreman éteintes, le Madison Square Garden de New-York s'est mis au premier rang pour organiser le troisième combat Ali - Joe Frazier en 1975.

toujours en grande forme. Patterson avait été battu une première fois par Ali en 1965, titre en jeu, et une deuxième fois en 1972 dans un match ne comptant pas pour le titre.

sa. « Ce n'était pas un K.O., mais un « knock-down », a affirmé l'ancien champion du monde. L'arbitre a compté trop rapidement et j'ai été très surpris lorsqu'il a déclaré Ali vainqueur.

Hebeisen-Tracey Nouveau renvoi
Prévu tout d'abord le 3 décembre à Londres, puis le 26 décembre à Zurich, le championnat d'Europe des poids welters entre le Britannique John Tracey, tenant du titre, et le Suisse Max Hebeisen, « challenger » officiel, ne pourra pas avoir lieu au plus tôt avant la fin janvier.

A-COTES PÉCUNIAIRES

Les revenus de la retransmission télévisée en direct du combat entre Ali et Foreman dépasseront certainement 12 millions de dollars, chiffre considéré nécessaire pour amortir les investissements.

SIX MOIS DE REPOS

« Je vous ai suivi à la télévision », a dit le président Mobutu Sese Seko en recevant en sa résidence du Mont Ngalemah Mohammed Ali.

PATTERSON SONGE A ALI

Floyd Patterson, deux fois détenteur du titre mondial des poids lourds, a déclaré qu'il songeait sérieusement à sortir de la retraite pour lancer un défi à Mohammed Ali.

FOREMAN CONTESTE

George Foreman a contesté dans un entretien avec des journalistes le K.O. par lequel il a perdu son titre de champion du monde le 30 octobre à Kinshasa.

CRITIQUES MEXICAINES

Ali-Foreman, « la farce du siècle »... tel est l'avis à peu près unanime de la

Advertisement for Neuchâtel H.C. - Viège, featuring a logo and text about the 1974-75 season ticket sale.

# Segalo SA

**PESEUX Grand-Rue 38  
Tél. (038) 31 13 33**  
La grande chaîne romande de l'ameublement

**SUR 5 ETAGES  
VOUS OFFRE DAVANTAGE  
POUR MOINS CHER!**

Gérant: S. Guenot

**GRAND PARKING**

**CRÉDIT**  
LARGES FACILITES  
NOUVELLES FORMES

## CONFECTION pour dames et girls

MANTEAUX - CAPES - VESTES  
ROBES - DEUX-PIÈCES - JUPES - BLOUSES  
PANTALONS - PULLS - COORDONNÉS

tailles 36 à 48

Beau et grand choix chez le spécialiste

*Savoie-Petitpierre s.a.*

Seyon 1 Neuchâtel Pl. des Halles 9

*J'y pense tout à coup...*

... si je mettais une petite annonce ?  
C'est si simple, si pratique et si avantageux ! surtout dans



LA FEUILLE D'AVIS

FAV

## SKIS de fond de promenade et ALPIN



Authier - Attenhofer - Dynastar  
Rossignol - Kästle - Dynamic  
Kneissl - Blizzard - Streule  
Fritzmeier - Yamaha  
Spalding - Fischer

**Fixations de sécurité**

Salomon - Gertsch - Allmat  
Nevada - Marker - Tyrolia  
Geze

**Bâtons de ski**

**CHAUSSURES**  
Lange - Head - Heierling  
Raichle - Nordica - Kastinger  
San Marco - Dolomite

Gants - Bonnets - Chaussons  
Farts, etc.

Chavannes 7 et 15 - Neuchâtel  
Tél. 25 44 52

**Tout pour le hockey**  
On réserve pour les fêtes

## Helvetia-Vie: l'assurance-maladie sans complications, sans lacunes, sans paperasses.

\* Plus de limites par prestation, plus de tarif, plus de barème. Que votre maladie vous coûte 1000 ou 100000 francs, nous vous remboursons.

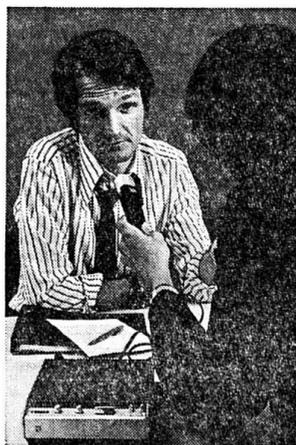
\* Plus de forfait pour les massages, la physiothérapie, la chiropraxie, etc. Nous vous remboursons.

\* Plus de problème en cas d'accouchement. Comme pour une maladie, nous vous remboursons.

\* Plus de paperasses. Vous nous envoyez les factures avec l'avis de maladie. Et nous vous remboursons.

\* Plus aucune difficulté pendant vos vacances, vos voyages. Votre assurance vous couvre dans le monde entier, sans restriction, pendant trois mois. Et nous vous remboursons.

\* Plus aucun doute sur votre sécurité. Vous participez à 10%, quel que soit le traitement: les prestations de l'Helvetia-Vie n'étant jamais épuisées, vous savez toujours exactement ce que nous vous remboursons.



Nous avons confié une vaste enquête à nos inspecteurs. Ils ont tout noté: vos observations, vos objections, vos suggestions. C'est ainsi qu'est née une assurance-maladie exactement adaptée à vos besoins.

\* Pour l'assurance-maladie Helvetia-Vie (frais de guérison remboursés à 90% et en plus, par exemple, 100 francs par jour en cas d'hospitalisation), un homme de 32 ans paie moins de 600 francs par année (cette prime est garantie sans augmentation pendant 5 ans au minimum). Par jour, cela représente moins que le prix du journal qu'il lit et du café qu'il boit: une sécurité pareille, cela vaut bien ce prix-là, non ?

**Assurance-maladie Helvetia-Vie: renseignez-vous!**  
Assurance sociale maladie en collaboration avec la Société suisse GRUTLI

J'aimerais recevoir une documentation sur l'assurance-maladie Helvetia-Vie

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_ NP, lieu: \_\_\_\_\_  
Téléphone: \_\_\_\_\_

J'aimerais avoir la visite d'un conseiller Helvetia-Vie

Claude Stauffer  
Agence générale Helvetia-Vie  
2, rue de Mayor  
Case postale 603  
2001 Neuchâtel  
Tél. 058/25 94 44



## OFFRES D'EMPLOIS



## L'ÉTABLISSEMENT MEDICO SOCIAL DES PAQUIS

rattaché à l'Hôpital de Zone de Morges ouvrira ses portes le 1er février 1975.

— Si vous êtes

## INFIRMIÈRE ASSISTANTE

Venez travailler avec nous.

Nous vous offrons :

— la possibilité d'exercer votre activité dans une maison de 59 lits entièrement rénovée, située au centre de Morges

— un salaire correspondant aux capacités et les prestations sociales accordées au personnel du nouvel Hôpital de Zone.

— pour vous détendre, un restaurant, un salon de télévision accueillant, une bibliothèque et, à quelques minutes, les possibilités de loisirs de l'Hôpital de Zone (piscine couverte, terrains de jeux, bricolage, etc.)

Si notre proposition vous intéresse, n'hésitez pas, prenez contact avec nous :

Direction de l'Hôpital de Zone service du personnel  
case postale 318, 1110 MORGES.

Licence ou doctorat ne sont pas nécessaires

mais seraient un atout appréciable. Il vous suffira pourtant d'avoir fait quelques semestres de biologie, physiologie, pharmacie, médecine ou chimie (ou d'avoir un diplôme de laborantin ou de droguiste complété par une formation adéquate) pour remplir les conditions indispensables à la formation de

## Conseiller médical

Après une première période d'instruction intensive et poussée, vous aurez pour tâche de rendre visite aux médecins et de les renseigner au cours d'entretiens personnels exigeant beaucoup de compétence sur les produits que vous représentez.

Votre rayon: La Suisse romande

Vos émoluments correspondent aux responsabilités que vous devrez assumer et au très grand engagement personnel que l'on attend de vous.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout autre renseignement: veuillez nous appeler au téléphone ou nous écrire. La plus grande discrétion vous est garantie.

Einsatz AG **E** 061/23 23 02

Personalberatung  
Münsterberg 8, 4051 Basel  
Hauptplatz Zürich-City  
Niederlassungen in Oerlikon  
und Spreitenbach

Internationale Föder-Selektion im  
Auftrag namhafter Unternehmen

Fabrique d'Horlogerie de Saint-Blaise S.A. engage, pour département Horlogerie industrielle :

Importante entreprise de radio-télévision de la place cherche

## 1 ouvrière

connaissant l'achevage ou le réglage, horaire partiel si désiré,

## 1 mécanicien-outilleur

Horaire libre. Salaire mensuel. Appartement tout confort à disposition.

Faire offre ou se présenter.  
Tél. (038) 33 28 62.

Nous cherchons pour boulangerie

## 1 VENDEUSE

ou  
JEUNE FILLE

Date d'entrée à convenir.  
Tél. 25 28 54.

## UNE VENDEUSE

pour entrée immédiate ou pour date à convenir.

Faire offres sous chiffres GO 2945  
au bureau du journal.

On cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

## sommelière

Congé le week-end.

Hôtel de la Couronne  
Brot-Dessous - Tél. (038) 67 11 42.

Confiserie cherche, pour entrée immédiate, une

## serveuse

libre le soir et le dimanche.  
Tél. 25 17 70.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

## DÉCOLLETEURS

sur tour Bechler, avec certificat fédéral ou équivalent

— Ambiance agréable dans atelier moderne.

— Salaire en rapport avec capacités.

— Place stable pour personne capable.

Veuillez faire vos offres à :

TECHNOBAL, div. des Fabriques de Balanciers Réunies S.A., 1860 Aigle, ou téléphoner au (025) 2 27 15 pour prendre rendez-vous.

On cherche pour tous les mercredis soir entre 20 h et 24 h,

## DUO

accordéoniste et batteur ou orgue.

Tél. (038) 25 47 65.

MOKA-BAR, Concert 4, cherche

## serveuse

Congé le dimanche.

Tél. (038) 25 54 24.

Nous cherchons, pour l'un de nos immeubles à Boudry,

## concierge

appartement de 4 1/2 pièces à disposition. Location mensuelle, 220 fr.  
Salaire déduit,  
Faire offres sous chiffres IR 2947  
au bureau du journal.

Dans le cadre de son expansion, la Scierie des Eplatures S.A., Département panneaux 2300, La Chaux-de-Fonds, cherche

## représentant

dynamique et sérieux.

Ecrire ou téléphoner au  
(039) 26 03 03, interne 21,  
M. Michon.

Nous cherchons

## UN COUPLE

pour assumer la conciergerie de notre immeuble rue des Parcs 107. Appartement de 3 pièces à disposition. Entrée en fonction immédiate ou à convenir.

Renseignements et inscriptions :  
LA NEUCHÂTELOISE, Compagnie d'Assurances Service Immobilier, Bassin 16, 2001 Neuchâtel.  
Tél. 21 11 71.

On cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

## chauffeur-livreur

(permis de conduire A) pour 4 après-midi par semaine.

Téléphoner au (038) 25 32 52.

Nous cherchons un

## garçon de cuisine

Congé samedi, dimanche.  
S'adresser au Foyer Dubled,  
tél. 33 23 39.

## GOUVERNANTE

est cherchée pour dame âgée ne nécessitant aucun soin particulier. Entrée et salaire à convenir.  
Adresser offres sous chiffre 22-15321-376, à Publicitas, 1401 Yverdon.

Hôtel des Vieux Toits, à Boudry, cherche pour entrée immédiate

## sommelière ou extra

pour les 2 services.

Tél. 42 10 08.

On cherche

## 1 SERVICEMAN

place stable et bien rétribuée. Travail 1 semaine le matin, 1 semaine l'après-midi.  
Se présenter au Garage SCHENKER, Hauteville, Bus No 1, Station SHELL.

JEUNESSE coiffures,  
Saint-Honoré 2, Neuchâtel,  
cherche

## coiffeuse

pour les jeudis et vendredis.  
Téléphoner au (038) 25 31 33.

## Sommelière ou barmaid

Horaire agréable, 17-24 heures.  
Gain assuré.

Taverne de la Tour,  
Tél. (038) 24 62 98.

Boulangerie-pâtisserie  
P. Jeanneret

cherche

## vendeuse

pour le matin.  
Tél. (038) 25 40 46.

Je cherche, pour date à convenir, banlieue de Bâle,

## jeune fille

aimant les enfants. Salaire élevé, temps libre réglé, belle chambre dans maison moderne.

Adresser offre à  
Mme D. Levy,  
Oberer Redderweg 15,  
4153 Reinach.  
Tél. (061) 76 48 36.



L'annonce  
reflet vivant  
du marché

## MIGROS

Nous cherchons à notre siège central, à Marin,

## radio-électricien

Activités :

- service après-vente
- réparations des radios enregistreurs
- contrôle de la marchandise neuve.

Nous demandons :

- apprentissage
- une ou plusieurs années de pratique
- permis de conduire A.

Nous offrons :

- poste stable
- semaine de 44 heures
- salaire intéressant
- nombreux avantages sociaux.



M-PARTICIPATION

Veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à :

Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL,  
service du personnel, case postale 228,  
2002 Neuchâtel.

Etes-vous intéressée à la forêt, à l'environnement, à l'aide au développement ? Aimeriez-vous perfectionner vos connaissances d'allemand ? Alors écrivez ou téléphonez-nous, car nous cherchons une

## SECRÉTAIRE - DACTYLO

pour traiter des dossiers en langue française. Vous apporterez à nos lettres et traductions la finesse de votre langue maternelle.

Nous vous assurons une ambiance jeune et agréable et des conditions matérielles excellentes, dans la banlieue de la ville de Zurich, à l'Institut fédéral de Recherches forestières, 8903 Birmensdorf (ZH).  
Mlle Mauss ou M. Speich vous répondront au (01) 95 44 11, de lundi à vendredi.



Cap 2000 Peseux

cherche une

## VENDEUSE

Débutante serait mise au courant.

Travail intéressant. Bonnes conditions de salaire.

Faire offres à BELL S.A., Cap 2000 Peseux

Tél. (038) 31 13 20.

Proposons travail immédiat à

## 1 MONTEUR

en appareils électroniques

## 1 MÉCANICIEN DE PRÉCISION

## 1 SERRURIER

Le travail temporaire a 25 ans,  
Manpower aussi...  
25 ans d'avant-garde, ça compte !

2001 NEUCHÂTEL - 8a, rue du Seyon - Tél. 24.76.76



sulem

LAMINERIES  
MATTHEY SA  
2520 LA NEUVEVILLE  
Tél. (038) 51 35 35

Pour réaliser nos programmes de fabrication, nous engageons tout de suite ou pour date à convenir :

## OUVRIERS HABLES

pour spécialisation sur machines indépendantes et travaux d'expédition.

## OUVRIER

pour service de nos fours à recuire (horaire variable avec demi-journées libres).

Nous offrons : — Formation assurée  
— Salaire adapté aux postes de travail  
— Emplois stables, prestations sociales intéressantes.

Prière de prendre contact par téléphone ou de venir se présenter.

Entreprise de l'est de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

## un aide-comptable

ayant quelques années de pratique.

Faire offres sous chiffres HS 2973  
au bureau du journal.

L'Hôpital de la ville, aux Cadolles à Neuchâtel, cherche pour ses services généraux :

## EMPLOYÉS (ÉES) DE MAISON

Entrée immédiate ou date à convenir.  
Prendre contact par téléphone au (038) 25 63 01, interne 407, ou se présenter au service du personnel du lundi au vendredi.

Nous cherchons des  
**ÉLECTRONICIEN**

Tél. (038) 24 74 14.



Nous cherchons des  
**RADIO-ÉLECTRICIENS**

Tél. (038) 24 74 14.



Nous cherchons des  
**DÉCALQUEUSES**

Tél. (038) 24 74 14.



Nous cherchons des  
**OUVRIÈRES**  
sur horlogerie.

Tél. (038) 24 74 14.



Nous cherchons des  
**MENUISIERS**

Tél. (038) 24 74 14.



Nous cherchons des  
**PEINTRES**  
ou aides-peintres

Tél. (038) 24 74 14.



L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

engage pour compléter l'équipe d'entretien de ses bâtiments

## CONCIERGE

Homme travailleur, débrouillard, pouvant seconder notre responsable du service.

Entrée en service : tout de suite ou selon entente.

Service de 44 heures.

lundi :	6 h 30 - 10 h 55	14 h 50 - 18 h 25	8
mardi :	6 h 30 - 10 h 55	14 h 50 - 18 h 25	8
mercredi :	6 h 30 - 10 h 55	14 h 50 - 18 h 25	8
jeudi :	6 h 30 - 10 h 55	14 h 50 - 18 h 25	8
vendredi :	6 h 30 - 10 h 55	14 h 50 - 18 h 25	8
samedi :	6 h 30 - 10 h 30		4
			Total 44

Traitement en rapport avec les prestations. Nous prions les intéressés de prendre contact avec le chef technique de la FAN, tél. 25 65 01, interne 253, chaque jour entre 14 h et 15 heures, ou d'écrire à la direction technique, Saint-Maurice 4, 2000 Neuchâtel.

La FONDATION ZURICOISE DES COLONIES DE VACANCES

cherche pour début avril ou mai 1975

## cuisinière

pour sa maison de vacances, à Chaumont-sur-Neuchâtel.

La charge consiste à ravitailler les camps de classe et colonies de vacances et à garder la maison.

C'est un poste de saison ou à l'année, convenant éventuellement à un couple qui se partage le travail. Poste indépendant, bien rétribué.

Prière d'adresser les offres à : F. Gürber, administrateur, Diggelmannstrasse 9, 8047 Zurich.

Tél. (01) 52 92 22.

Nous cherchons pour notre service après-vente de Genève

## MONTEUR D'APPAREILLAGE ÉLECTRONIQUE

capable d'assumer seul, après formation, la responsabilité de ce service.

Nous demandons : quelques années de pratique, bonne présentation et entretient.

Nous offrons : travail indépendant, ambiance de travail agréable, avantages sociaux et rémunération en fonction des qualifications.

Faire offre à Hasler Installations S.A., rue de Monruz 16, tél. (038) 24 37 37. Neuchâtel.

## DEMANDES À ACHETER

Nous achetons aux meilleures conditions du jour 200-300 tonnes de

## FOIN ET REGAIN

de qualité, marchandise bottelée.  
Faire offres à Reymond & Cie, fourrages, 1800 VEVEY.  
Tél. (021) 51 51 24.

# SKIER... ...sans soucis grâce à nos conseils

## La fixation de sécurité: une contradiction

La fixation de sécurité! Que n'a-t-on entendu à son sujet? Prônée par les uns, décriée par les autres, elle demeure au centre de toutes les discussions en matière d'équipement de ski. Or, il convient de remettre l'église au milieu du village et de l'appeler « fixation qui dégage le pied » comme la nomment les Américains.

### Contradiction

En fait la fixation de sécurité (on continuera de l'appeler ainsi puisqu'elle est entrée dans les mœurs sous ce nom) est une contradiction: elle doit assurer le bloc chaussure-ski et lâcher! Lâcher au bon moment. Ni trop tôt, ni trop tard. A convenance, en somme. Or,

de par sa fonction, de par les exigences qu'on lui réclame, la fixation de sécurité n'est pas une panacée universelle contre les accidents de ski.

De tout temps, les spécialistes s'occupant du matériel de ski ont cherché une solution permettant de libérer le pied au moment des chutes. Avant guerre déjà, un médecin suisse se préoccupait de ce problème. Il mit au point une fixation appelée « Nefracta ». Elle permettait de dégager le pied latéralement à l'avant. Mais il fallut attendre les années cinquante pour voir apparaître la première fixation de

fixations de sécurité. Et inlassablement, dans ses ateliers de recherche, on « creuse » de nouvelles solutions. « L'avenir est difficile à fixer » confie un de ses techniciens helvétiques. Et d'expliquer: « Des progrès considérables ont été réalisés par rapport aux premières sécurités. Mais le chemin qui reste à franchir pour atteindre le but est encore long... » Encore convient-il de définir le but recherché! Un but qui pourrait se situer, dans un avenir à moyen terme, en une solution où la fixation et la chaussure ne feraient qu'un. Mais un fait est acquis: toutes les recherches ont pour objectif primordial la suppression des accidents dus à un blocage du pied sur le ski.

En théorie du moins... Et, à cet égard, « Salomon » a réalisé un sondage d'opinion, il y a un peu plus de 18 mois, portant sur la question suivante: il est possible de mettre à disposition du skieur une fixation garantissant parfaitement l'élimination des accidents, fixation qui demande cinq minutes par ski pour être adaptée à la chaussure. Qu'en pensez-vous? La réponse fut sans appel: un non catégorique... L'être humain est ainsi fait!

### Complexe

En fait, qu'exige un skieur de sa fixation? Qu'elle soit pratique, rapide à mettre et à enlever, confortable, qu'elle lui garantisse un maximum de sécurité. Une sécurité que le spécialiste dans la vente d'articles de sport ne peut lui garantir inconditionnellement, pas plus que le fabricant.

Pour qu'une fixation de sécurité offre un maximum de garanties en cas de chute, il convient que son réglage soit fait d'une façon minutieuse, non seulement par le magasin de sport lors de son achat, mais encore par le skieur au vu de son expérience. En sortant du magasin, la fixation n'est pas réglée définitivement. Le client doit en être conscient. Le réglage de la fixation est simple, mais les éléments qui déterminent son réglage sont complexes: poids du skieur, son degré de capacité, la résistance de ses os, de sa musculature, son degré d'entraînement. Un véritable climat de confiance doit s'instaurer entre le vendeur et son client. Il ne sert à rien de se déclarer excellent skieur, alors qu'on est tout au plus un skieur moyen.

### Deux conditions

En définitive, le meilleur garant d'une fixation de sécurité repose sur deux conditions primordiales: pose de la fixation faite par le spécialiste



Création: FAN

double. Il ne faut donc pas se fier absolument aux kilos de résistance donnés par la notice du fabricant... Et un spécialiste de la maison « Salomon » explique: « En Suisse le B.P.A. édicte des normes de base; elles nous servent dans la fabrication de nos fixations. Mais ce ne sont que des normes de base; elles n'ont pas une valeur absolue. »

et un pré-réglage, sur les données exactes du client; réglage définitif par le client au vu de son expérience sur le champ de neige. A cette condition, la fixation de sécurité répondra à ce que vous attendez d'elle: qu'elle vous épargne de longs mois d'hôpital à la suite d'une chute. En se fiant aux conseils du spécialiste, en lui accordant votre confiance totale, vous vous éviterez des désagréments.

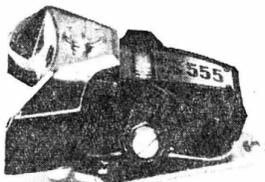
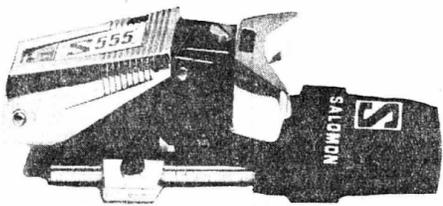
### Augmenter l'efficacité

Appareil complexe et simple tout à la fois (il convient de le souligner une fois encore), la fixation de sécurité demande un minimum de soins: il suffit de la faire contrôler une fois par année avant la saison - il s'agit surtout d'un dégrasage - et de la protéger par une housse lors du transport sur le toit d'un véhicule, le sel et le gravier répandus sur la chaussée pouvant enrayer la mécanique.

C'est encore une preuve de ses connaissances. M. Tosalli donne un exemple précis: « Suivant la matière employée pour la fabrication de la semelle de la chaussure, la façon dont les stries sont faites, le coefficient de friction passe du simple au

Une fixation de sécurité c'est une assurance contre les accidents. Mais bien la régler, c'est augmenter son efficacité...

« Publi-reportage Tosalli-Sports »



La « Salomon 555 » pour bons skieurs et compétiteurs.

sécurité sur le marché. Issue des ateliers de la grande marque autrichienne « Marker », elle allait modifier bien des données. Succédant à la fixation dite de l'étrier, dont le maintien de la chaussure était assuré par câble ou la longue lanière, elle ne prit le dessus qu'en 1960, l'année des Jeux olympiques de Squaw Valley. Pour la première fois des skieurs de haute compétition avaient équipé leurs skis d'une fixation dite de sécurité. Cette fixation consistait uniquement en une butée avant permettant des dégagements latéraux.

### Et la talonnière naquit...

Puis, plus tard, apparut la talonnière offrant un dégagement lors des chutes en avant. Et si « Marker » fut un des pionniers - le pionnier - de la sécurité grâce à sa butée, la grande marque française « Salomon » prit la relève avec l'invention de sa talonnière.

Aujourd'hui, la marque tricolore occupe le premier rang à l'échelon mondial dans la fabrication des



## La revue mode, ski et équipement 1975 Intersport CIS

Vous devez la voir, absolument! C'est tout sur la MODE, le SKI, les CHAUSSURES, les VACANCES blanches. Vous l'obtenez gratuitement à Colombier, chez TOSALLI sports, où vous êtes reçus par du personnel aimable et compétent et où le choix est vraiment... le tout grand choix! Vous aussi, vous vous félicitez d'avoir choisi:

**Tosalli sports**

2013 Colombier - Tél. 41 23 12



# Dites loisirs... pensez sports! et prenez la route de Colombier

où

## SALOMON

présente sa collection au complet

Prix des ensembles, butée et talonnière, avec courroie, montage compris:

<b>Enfants: S 101</b>	<b>Fr. 93.—</b>
<b>S 111</b>	<b>Fr. 120.—</b>
<b>Adultes: S 202</b>	<b>Fr. 105.—</b>
<b>S 444</b>	<b>Fr. 165.—</b>
<b>S 505</b>	<b>Fr. 180.—</b>
<b>S 555</b>	<b>Fr. 215.—</b>
<b>S 555 équipe</b>	<b>Fr. 230.—</b>

la sécurité qui libère les parents  
la fixation pour les plus exigeants  
la sécurité économique  
la sécurité la plus pratique  
depuis longtemps en service  
la fixation qui donne confiance au bon skieur  
la sécurité du compétiteur

Toujours bien conseillés chez:

**Tosalli sports**

Colombier Tél. 41 23 12

**centre**

**Super - 010 - 010 - 010**

**portes - couloirs**

**Gants en cuir pour le ski**

manchettes tricotées doublure nylon

coloris mode

7 1/2 - 8 - 8 1/2 22.-  
9 - 9 1/2 - 10 24.-  
6 - 6 1/2 - 7 pour enfants 19.90

**Shampooing Gloria** 2.40  
hulle de vison / herbes - citron antipelliculaire au lieu de 3.90

**Laque Gloria pour cheveux** 4.20  
la bombe

**Radiateurs électriques à l'huile**

1200 W 6a 160.-  
2000 W 10a 200.-

**Balayette à neige** 2.50

**Dégivreur de vitre arrière** 12 V 15.90

**Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal**

Actuellement quelques

**meubles de style**

de qualité (copies d'ancien)

Commode Louis XV marquetée, 100 cm, bois de rose, dessus marbre 2.800.-

Bureau commode Louis XV, noyer patiné, intérieur cerisier 1.480.-

Semalnier Louis XVI en noyer patiné 7 tiroirs 1.380.-

Table à Jeux Louis XVI merisier, patiné 850.-

Table gigogne Louis XVI, noyer, sculptée. 630.-

**J. Notter - Moulins 13**

artisan - tapissier - décorateur  
Tél. 25 17 48 - Neuchâtel

**Coryse SALOMÉ**

budget et beauté sont parfaitement équilibrés

En exclusivité: **LA TOQUADE**

Qui vous établira une ordonnance-beauté personnalisée.

6, rue du Seyon, Neuchâtel. ☎ 24 15 75.

**Chasse 1974**

Nos bonnes spécialités

tendres et juteuses...

Râble de lièvre - Selle de chevreuil  
Médaillon de chevreuil  
Gigot de marcassin  
Civet de lièvre, de chevreuil et de marcassin

**LEHNHERR frères**

le magasin spécialisé gros et détail  
NEUCHÂTEL - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92  
FERMETURE HEBDOMADAIRE: LE LUNDI

Superbe

**ROTI DE BŒUF** extra-tendre

**Belles langues de bœuf**

**Belles tripes cuites**

Chaque lundi, dès 16 heures  
**BOUDIN FRAIS** à la crème

Le poulet suisse du connaisseur  
**FINBEC**

n'est pas un poulet comme les autres... il est meilleur!

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

**max Holmann**  
T. 25 10 50 BOUCHERIE-CHARCUTERIE  
Rue Fleury 20 - Neuchâtel

**DEMANDES D'EMPLOIS**

Suisse allemande, 19 ans, cherche place à Neuchâtel comme **employée de commerce** pour le 1er décembre 1974. (Si possible comptabilité). Faire offres sous chiffres 28-300.680 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

**Horloger**

demande travail, soit décollage Ach.-mm ou réglage de chronographes.

Adresser offres écrites à AI 2939 au bureau du Journal.

Cherchez-vous un directeur administratif ou secrétaire général ?

**Je vous offre :**

Expérience vaste et polyvalente dans industrie et organisation de service; solide formation administrative et commerciale; personnalité dynamique; français, anglais, allemand; 40 ans.

Ecrivez sous chiffres 87-75.109 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2001 Neuchâtel.

C'est avec plaisir que j'attends votre lettre.

Amérique du Sud

**Employé de commerce**

de retour d'Amérique du Sud

**CHERCHE EMPLOI**

libre immédiatement.  
Tél. (032) 93 31 74 ou faire offre sous chiffre No 93-70221 à: Annonces Suisses S.A., 2800 Delémont.

**L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.**

rue Saint-Maurice 4

lient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset

Feuille d'avis de Neuchâtel

**Occasion unique**

**Renault 12 break**

1971, prête pour l'hiver. Expertisée, prix intéressant.

Garage M. BARDO S.A., Sablons 47. Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre divers

**pneus neige**

d'occasion et neufs. Toutes dimensions, prix intéressant.

Tél. 24 18 42.

**Ford Cortina 1600 GT**

1968, pour bricoleur.

Tél. (038) 45 12 82.

**PEUGEOT 304**

1974, 7 CV, blanche, 33.000 km. Fr. 8900.-. Expertisée, garantie.

**GARAGE DU LITTORAL**  
M. + J.-J. SEGESSEMANN & CIE  
NEUCHÂTEL - Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91  
Début route des Falaises

**Centre d'Occasions**

RENAULT 16 TS	automatique	1973
RENAULT 16 TL	6400.-	1972
RENAULT 12 TL	46.000 km	1970
RENAULT 12 TL	4700.-	1971
RENAULT 6 TL	37.000 km	1972
RENAULT 6 850		1970
RENAULT 4 E	3800.-	1971
RENAULT 5 TL	14.000 km	1974
RENAULT 5 TL	38.000 km	1973
FIAT 124 S	35.000 km	1973
ALFA 1750 coupé	53.000 km	1969

**ROBERT**  
Champ Bomain 34 36 - NEUCHÂTEL  
Tél. (038) 25 31 68

A vendre

**Opel Kadett rallye**

70.000 km. Expertisée, 2800...  
Tél. 51 28 33.

A vendre

**Jeep**

pour cause de changement d'activité. Modèle 1972, 26.000 km, en parfait état, expertisée.

Tél. (038) 42 22 44.

A vendre

**Bedford**

camion léger, année 1968, expertisé en 1974, peinture neuve, pont aluminium, Taxe, assurance, payées jusqu'à fin 1974. Roulé 49.500 km; cause cessation de commerce. Tél. (038) 31 40 09.

**Echange contre voiture**

moyenne cylindrée canot moteur polyester, 90 CV Jet, avec remorque. Valeur: 4250 fr. Tél. (021) 24 72 72.

**OCCASIONS CRÉDIT ÉCHANGES**

**GS 1220 CLUB 1973**, rouge, 25.000 km. Parfait état, avec garantie.

**SIMCA 1000 1970**, blanche, 40.000 km.

**FIAT 127 1972**, blanche, 40.000 km, avec garantie.

**NSU 1200 1971**, beige.

**FIAT 124 S 1971**, peinture neuve jaune, 50.000 km.

**FORD 20 M TS 1968**, peinture neuve couleur orange. Très soignée.

**MINI 1000 1973**, orange, 25.000 km. Parfait état.

**MERCEDES 280 S 1970**, beige, boîte automatique. Très soignée.

**DAF 33 COMBI 1969**, blanche, 40.000 km.

**TOYOTA 2000 1972**, bronze, 38.000 km. Parfait état. Avec garantie.

**CITROEN D SUPER 5 1972**, vert métallisé, 42.000 km. Parfait état, avec garantie.

**CONSUL GT COUPÉ 1972**, jaune, boîte automatique, 20.000 km. Parfait état, avec garantie.

**OPEL 1900 S 1970**, bleu métallisé, 55.000 km.

**CONSUL L 1973**, vert métallisé, 26.000 km. Parfait état, avec garantie.

**VW 1300 1972**, bleu métallisé, 50.000 km. Très soignée.

**CITROEN AMI 8 CLUB 1971**, blanche, 40.000 km. Très soignée.

**LANCIA BETA COUPÉ 1800 1974**, brun métallisé, 4200 km. Etat de neuf, avec garantie.

**CITROEN DS 23 PALLAS**, modèle 1973, gris métallisé, intérieur cuir, boîte mécanique 5 vitesses.

**Gratuit: 2 CV neuve**  
Par tirage au sort le 20 décembre 1974

**La 2CV fait la vie dure à la vie chère**

La 2CV: avec 5,4 litres, elle vous fait faire 100 km. Elle est plus confortable, plus pratique, plus sûre que jamais.

La nouvelle 2CV est équipée d'un nouveau toit qui s'ouvre et se ferme de l'intérieur en quelques secondes. Et elle a des phares qui éclairent davantage.

Tout cela, c'est la nouvelle 2CV, toujours aussi jeune, toujours aussi économique.

**2CV4: 5,4 l aux 100 km**

**CITROËN 2CV** Citroën préfère TOTAL

Neuchâtel: Garages Apollo S.A., tél. (038) 24 12 12. Yverdon: Garage Nord Apollo S.A., tél. (024) 24 12 12. Boudvillers: Centre Automobile, Garage Moderne, tél. 36 14 37. Cortailod: F. Zeder, tél. 42 10 60. Fleurier: Claude Holz, tél. 61 29 22. Fontainemelon: W. Christinat, tél. 53 34 77. Peseux: M. Ducommun, Garage Central, tél. 31 12 74. Saint-Blaise: J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 33 21 88. Valangin: M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. 36 11 30.

**Véhicules à moteur et accessoires**

A vendre

**Peugeot 204**

d'occasion, bon état.  
Tél. 55 24 17, dès 18 heures

A vendre

**Honda CB 750**

prix à discuter.  
Tél. (038) 42 37 61 après 18 h 30.

**OCCASIONS**

2 CV 6 beige, 1971,  
A 112, jaune, 1971  
FIAT 128, rouge, 1971  
DYANE, beige, 1970  
GS 1220, bleue, 1974.  
EXPERTISÉES

**Garage de la Station**

2042 VALANGIN.  
Tél. 36 11 30.

**Occasion unique AUDI 100 LS**

de première main, 50.000 km, jaune, 1972.

**Garage de la Station**

2042 VALANGIN.  
Tél. 36 11 30.

**Garage des 3 Rois**

Pierre-à-Mazel 11

**NOS OCCASIONS!!!**

Elles ne sont pas sous la neige... nos occasions!

SIMCA 1000 RALLYE II	1973	PEUGEOT 304	1970
VW 1200	1970	OPEL 1900 S AUTOM.	1970
CAPRI I 1500 XL	1971	CHRYSLER 180	1972
OPEL ASCONA 1600	1972	FULVIA 1,3 S cpé	1969
CITROËN 2 CV 4	1970	CITROËN GS	1972
TAUNUS 1600 L COMBI	1973	AUSTIN GT	1972
ESCORT 1300 L	1972	MINI 1000	1971
ALFA ROMEO 1600 SUPER	1971	20 M XL	1971

Dans tout le canton

**Garage des 3 Rois**

J.-P. et M. Nussbaumer

Neuchâtel Tél. 038 25 83 01  
La Chaux-de-Fonds Tél. 039 26 81 81  
Le Locle Tél. 039 31 24 31

Téléphonez au **24 12 12** pour un essai de 24 heures

**CITROËN Apollo** Fbg Lac Neuchâtel ☎ 038 24 12 12

**HIVERNAGE**

de moteurs de bateau par notre spécialiste:

U. PAUSE  
Mécanique navale sur toutes marques.

**GARAGE BECKER**  
Corcelles - Tél 31 17 95.

A vendre pour raison de santé

**TOYOTA**

1200 coupé, rouge, modèle 1972, 20.000 km, avec radio.

Téléphoner le soir après 20 h au No (039) 22 55 86.

Sports **FAN** Sports  
L'EXPRESS

# ACNF 1974-1975

## HORAIRE OFFICIEL DES MATCHES

### Liste des matches des 2 et 3 novembre 1974

#### Ligue nationale B

Chaux-de-Fonds - Wettingen 14 h 30 Dim. 3 nov.

#### Réserves :

Neuchâtel Xamax - Servette 15 h Sam. 2 nov.

#### Interrégionaux A I :

Chaux-de-Fonds - Martigny 10 h Dim. 3 nov.

#### Interrégionaux A 2 :

St. Imier - Bienne 14 h 30 Dim. 3 nov.

Comète - Moutier 14 h 45 Dim. 3 nov.

NE Xamax - Le Landeron 14 h 30 Dim. 3 nov.

#### Talents LN Juniors

NE Xamax - Bienne (EA) 14 h Sam. 2 nov.

NE Xamax - Bienne (EB) 14 h Sam. 2 nov.

NE Xamax - Bienne (D) 15 h 15 Sam. 2 nov.

NE Xamax - Monthey (C) 16 h 30 Sam. 2 nov.

La Chaux-de-Fonds - Vevey 14 h 30 Sam. 2 nov.

#### Interrégionaux B :

1. Etoile-Sport. Chavannes - Epenex 13 h 45 Dim. 3 nov.

2. St. Imier - Chaux-de-Fonds 15 h 15 Sam. 2 nov.

#### Ile ligue :

6. Serrières I - Corcelles I 15 h Dim. 3 nov.

7. Bôle I - Béroche I 15 h Dim. 3 nov.

8. Couvet I - NE Xamax II 15 h Dim. 3 nov.

9. Hauterive I - La Sagne I 14 h 45 Dim. 3 nov.

10. Marin I - Superga I 15 h 30 Sam. 2 nov.

11. Fontainemelon I - St. Imier I 14 h 30 Dim. 3 nov.

#### Ille ligue :

12. Le Locle II - Espagnol I 10 h Dim. 3 nov.

13. Floria I - Ticino I 9 h 45 Dim. 3 nov.

14. Le Parc I - Châtelard I 14 h 30 Dim. 3 nov.

15. Auvernier I - Gorgier I 15 h 15 Dim. 3 nov.

16. St. Imier II - Comète I 10 h Dim. 3 nov.

17. Lignières I - Cortaillod I 15 h 15 Dim. 3 nov.

18. St. Blaise I - Fleurier I 9 h 45 Dim. 3 nov.

19. Deportivo I - Dombresson I 15 h Dim. 3 nov.

20. Hauterive II - Etoile I 9 h 45 Dim. 3 nov.

21. Superga II - Sonvilier I 10 h Dim. 3 nov.

22. Colombier I - Travers I 15 h Sam. 2 nov.

23. Geneveys-s-Coffr. I - Areuse I 14 h 30 Dim. 3 nov.

#### Ive ligue :

24. Boudry II - Colombier II 10 h Dim. 3 nov.

25. Béroche II - Pal Friul I 14 h 30 Dim. 3 nov.

26. Bôle II - Cortaillod II 15 h 15 Sam. 2 nov.

27. Châtelard II - Auvernier II 10 h Dim. 3 nov.

28. St. Blaise IIb - Comète IIa 14 h 30 Sam. 2 nov.

29. Audax II - Centre portugais I 8 h Dim. 3 nov.

30. Espagnol II - Le Landeron la 14 h 30 Dim. 3 nov.

31. Serrières II - Marin IIb 10 h Dim. 3 nov.

32. Corcelles II - Salento I 10 h Dim. 3 nov.

33. Lignières II - NE Xamax III 9 h 45 Dim. 3 nov.

34. St. Blaise IIa - Helvetia I 19 h 30 Jeudi 31 oct.

35. Le Landeron Ib - Cornaux I 14 h 30 Dim. 3 nov.

36. Marin IIa - Comète IIb 9 h 45 Dim. 3 nov.

37. Couvet II - Noiraigue Ib 9 h 45 Dim. 3 nov.

38. Buttes I - St. Sulpice I 14 h 30 Dim. 3 nov.

39. Noiraigue Ia - Fleurier IIb 15 h Dim. 3 nov.

40. Môtiers I - Blue Stars I 14 h 30 Dim. 3 nov.

41. Brenets Ib - Fontainemelon II 9 h 30 Dim. 3 nov.

42. Etoile IIb - Coffrane I 10 h 15 Dim. 3 nov.

43. Les Ponts I - La Sagne II 15 h Dim. 3 nov.

44. Le Parc II - Dombresson II 9 h 30 Dim. 3 nov.

45. Les Brenets Ia - Centre esp I 15 h Sam. 2 nov.

46. Etoile IIa - Floria II 8 h 30 Dim. 3 nov.

47. Ticino II - Sonvilier II 10 h Sam. 2 nov.

48. Chaux-de-Fonds II - Le Locle III 9 h 30 Dim. 3 nov.

#### Juniors A :

49. Béroche - Cortaillod 15 h Sam. 2 nov.

50. Serrières - Boudry 17 h Sam. 2 nov.

51. Bôle - Hauterive 13 h 30 Sam. 2 nov.

52. Le Locle - Superga 15 h Sam. 2 nov.

53. Floria - Etoile I 14 h Sam. 2 nov.

54. La Sagne - Etoile II 14 h Sam. 2 nov.

55. Fleurier - Travers 14 h 30 Dim. 3 nov.

56. Comète - Fontainemelon 16 h 15 Dim. 3 nov.

#### Juniors B :

57. Béroche - Audax I 13 h 30 Sam. 2 nov.

58. Colombier - Comète 17 h Dim. 3 nov.

59. Cressier - Cornaux 15 h 15 Sam. 2 nov.

60. Marin - St. Blaise 14 h 30 Dim. 3 nov.

61. Hauterive - Le Landeron 15 h 30 Sam. 2 nov.

62. Gen.-s-Coffr. - Audax II 15 h 30 Sam. 2 nov.

63. Corcelles - Dombresson 13 h 30 Dim. 3 nov.

64. Chaux-de-Fonds - NE Xamax 13 h Sam. 2 nov.

65. Les Bois - Le Parc Pas reçu

66. Sonvilier - Les Brenets 13 h 30 Sam. 2 nov.

67. Noiraigue - L'Areuse 14 h 30 Sam. 2 nov.

68. Les Ponts - Le Locle 15 h 30 Sam. 2 nov.

#### Juniors C :

69. Hauterive - Marin 14 h Sam. 2 nov.

70. Cressier - St. Blaise 13 h 45 Sam. 2 nov.

71. Le Landeron - Lignières 14 h Sam. 2 nov.

72. Cortaillod - Béroche 15 h Sam. 2 nov.

73. Boudry - Gorgier 13 h 45 Sam. 2 nov.

74. Châtelard - Bôle 14 h Sam. 2 nov.

75. Dombresson - Auvernier 14 h Sam. 2 nov.

76. Comète I - Corcelles 13 h 15 Dim. 3 nov.

77. Serrières - NE Xamax 15 h 30 Sam. 2 nov.

78. Comète II - Audax 13 h 30 Sam. 2 nov.

79. Etoile - Chaux-de-Fonds 12 h 15 Sam. 2 nov.

80. Le Locle II - Le Parc 13 h 30 Sam. 2 nov.

81. Ticino - St. Imier 14 h Sam. 2 nov.

82. Les Bois - Gen.-s-Coffr. Pas reçu

83. Les Ponts - St. Sulpice 14 h Sam. 2 nov.

#### Juniors D :

85. Béroche - Colombier 13 h 30 Sam. 2 nov.

86. Cortaillod - Boudry 13 h 30 Sam. 2 nov.

87. NE Xamax I - Le Landeron 15 h 30 Sam. 2 nov.

88. Audax - Marin 14 h Sam. 2 nov.

89. NE Xamax II - Fontainemelon 14 h Sam. 2 nov.

90. Comète I - Hauterive I 15 h Sam. 2 nov.

91. St. Imier - Comète II 14 h Sam. 2 nov.

92. La Sagne - Le Locle 16 h Sam. 2 nov.

93. Deportivo - Le Parc Pas reçu

94. Etoile - Gen.-s-Coffrane 14 h Sam. 2 nov.

#### Vétérans :

95. Le Parc - Le Locle 15 h Sam. 2 nov.

96. Fontainemelon - Ticino 14 h 30 Sam. 2 nov.

97. Etoile - Deportivo 15 h 15 Sam. 2 nov.

98. Boudry - Superga 15 h 15 Sam. 2 nov.

99. La Chaux-de-Fonds - Floria Pas reçu

#### Communiqué officiel NO 12

##### AVERTISSEMENTS

Dauthe Claude-Alain, Lausanne Int. B, antisp.; Bridel Frédéric, Boudry Jun. A, récl.; Sandoz Roger, Hauterive Jun. A, antisp.; Pocas Antonio, Hauterive Jun. A, récl.; Suson Olivier, Béroche Jun. B, récl.; Mancebo Rosario-Carlos, Renens Int B, antisp.

##### AVERTISSEMENTS + FR. 10.— D'AMENDE

Buhler Pierre-André, Châtelard I, récl.; Ehrbar José, Cortaillod I, antisp.; Fragnière Jean-François, Auvernier I, jeu dur; Aebischer Serge, Le Locle II, récl.; Steiner Sandro, St-Imier II, récl.;

##### AVERTISSEMENTS + FR. 15.— D'AMENDE

Baptista Mario, Marin I, antisp. récid.; Walti Pierre, Marin I, récl. cap.; Vanoli Enio, Deportivo I, jeu dur récid.; Almidia Manuel, Deportivo I, jeu dur récid.; Aubert Bernard, Boudry II, jeu dur récid.; Kaeser Jean-Bernard, Dombresson I, antisp. récid.; Hofer Claude, Cortaillod II, récl. récid.; Pizzera Jean-François, Cortaillod II, antisp. récid.; Mina Blaise, Comète IIa, récl. récid.; Vermot Rémy, Serrières II, récl. récid.; Storrer André, Serrières II, jeu dur cap.; Peltier Pierre-André, St-Blaise IIa, récl. cap.

##### AVERTISSEMENTS + FR. 20.— D'AMENDE

Engler Christian, Colombier I, récl. récid.

##### UN MATCH OFFICIEL DE SUSPENSION

Pellet Christian, Cortaillod Jun. A, récl. récid.

##### UN MATCH OFFICIEL DE SUSPENSION + FR. 20.— D'AMENDE

Bourquin Roland, Sonvilier I, antisp.

Kistler Gilbert, St-Imier II, récl.; Serrano Pedro, Deportivo I, récl.; Fernandez Blanco-Enrique, L'Areuse I, récl.; Calani Eddio, L'Areuse I, récl.; Carollo Alavaro, Pal Friul I, récl.; Ciprietti Arnoldo, Pal Friul I, jeu dur; Nicolas Antonio, Comète IIa, récl.; Dessales Serge, Comète IIa, récl.; Facchinetti Enzo, Ne. Xamax III, récl.; Kurth Frédéric, Ne. Xamax III, jeu dur; Von Rohr Jacques, Couvet II, récl.; Trouillet Michel, Couvet II, jeu dur; May Mario, Corcelles II, récl.; Carminatti Franco, Fleurier IIa, jeu dur; Gaiani William, Fleurier IIa, récl.

##### UN MATCH OFFICIEL DE SUSPENSION + FR. 50.— D'AMENDE

Yovovic Nikica, Marin I, récl. 3me avert.

##### DEUX MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION

De Sacco Mauro, Boudry Jun. A, antisp. envers l'arbitre après le match; Bastardoz Laurent, Couvet Jun. C, antisp. envers l'arbitre.

##### TROIS MATCHES OFFICIELS DE SUSPENSION + FR. 20.— D'AMENDE

Favre Michel, Châtelard I, voie de faits; Tinembart Jean-Claude, Châtelard I, voie de faits; Geiser Jacques, Boudry II, voie de faits.

##### CHANGEMENT D'ADRESSE

F.-C. Geneveys-s-Coffrane section vétérans: M. Serge Kramer, rue des Prêlets 20, 2206 Les Geneveys-s-Coffrane.

##### AVIS AUX CLUBS

Le championnat des juniors E est suspendu jusqu'au printemps.

##### ACNF COMITÉ CENTRAL

Le secrétaire: Le président: M. Tschanz, J.-P. Baudois.

Vendredi 8 novembre 1974, à 20 heures précises, à l'École de droguerie, rue de l'Évole, à Neuchâtel.

Sujet: Loi 11 le hors-jeu Orateurs: Ali Thiébaud, La Chaux-de-Fonds; René Schaefer, La Chaux-de-Fonds; Walter Gilg, La Chaux-de-Fonds; André Longaretti, Neuchâtel.

Tous les articles de TENNIS - FOOTBALL chez **bertschi SPORTS**

Fausse-Brayes 3 - Neuchâtel - ☎ 24 51 41

POUR MONSIEUR **Le beau vêtement de peau** s'achète chez le spécialiste **JUTZELER** Hôpital 3 NEUCHÂTEL

**MINI-CARGO** Petits transports SUISSE ET ÉTRANGER **Fernand Pauchard - Bevaux** Tél. (038) 46 18 81

**Sport SERVICE** Vend qui veut — Répare qui peut Promenade-Noire 10 Neuchâtel Tél. 24 57 87

2 CV 156 **2CV 5,4L\***

Venez l'essayer chez: **Apollo** Garages Henri Favre S.A. Fag Lac Neuchâtel ☎ 241212

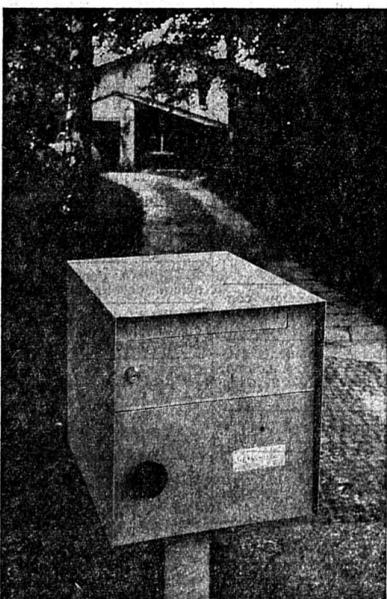
#### CITROËN 2CV

Entreprise de nettoyages **Molliet - E. Matile** Tél. 46 15 80 Nettoyage d'appartements, villas, bâtiments neufs, bureaux, magasins, vitrines.

**UN CHÂSSIS ALU** ne rouille plus **CARROSSERIE DROZ**

**QUINCAILLERIE OUTILLAGE HK** (038) 211121 CENTRE VILLE PONT DU MAIL LA COUDRE CHEMIN DES MULETS

### CENTRE HAEFLIGER+KAESER S.A.



Grand choix de **BOÎTES AUX LETTRES** Dès Fr. 83.- (Nouvelles prescriptions postales)

CHEMIN DES MULETS 1-3 - NEUCHÂTEL

**P** PLACES DE PARCS **P**

Votre électricien **Vuillomenet & C<sup>o</sup> S.A.** ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONES NEUCHÂTEL Grand-Rue 4 - Tél. 25 17 12

**LA CEINTURE EN LAINE DU SPORTIF** Fabricant: La Gaine Viso **2072 SAINT-BLAISE** Tél. (038) 33 22 12



**Belle comme une Passat. Economique comme une VW. Passat Variant.**

**GARAGE HIRONDELLE** Pierre Senn, Pierre-à-Mazel 25, Neuchâtel Tél. 24 72 72. **Fredy Sydler**, Garage du Port, 2012 Auvernier. Téléphone 61 16 37. **Fernand Stubi**, Garage de la Croix, 2205 Montmollin. Téléphone 31 40 66.



# manteaux d'hiver dames! prix avantageux!

## les dernières nouveautés de Fr. 198.- à Fr. 268.-



### Transitgaz SA, Zurich

## Emprunt 9% 1974-86

### de fr. 40000000

**But de l'emprunt** : financement partiel du tronçon suisse du gazoduc de transit Hollande-Italie

**Titres** : Obligations au porteur de fr. 1000 et fr. 5000 valeur nominale

**Coupons** : coupons annuels au 25 novembre

**Durée** : au maximum 12 ans

**Prix d'émission** : 100 %

**Délai de souscription** : du 1er au 8 novembre 1974, à midi

**Libération** : au 25 novembre 1974

**Amortissements** : dès 1978, par annuités constantes, comprenant le montant de l'intérêt et de l'amortissement

**Cotation** : à Zurich, Bâle, Genève et Lausanne

La Transitgaz SA a conclu avec la SWISSGAS, Société anonyme suisse pour le gaz naturel, St-Gall/Zurich, et avec la SNAM SpA, Milan, un contrat individuel pour le transport de gaz naturel d'une durée de 20 ans. Les tarifs seront fixés de telle sorte que la couverture totale des frais annuels de la Transitgaz SA soit assurée, notamment l'amortissement complet, en vingt ans, du gazoduc avec ses installations annexes et le service des intérêts du capital étranger. Les comptes annuels comprennent donc notamment le paiement des intérêts sur l'emprunt et son amortissement.

La SWISSGAS Société anonyme suisse pour le gaz naturel et la SNAM SpA se sont engagés de fournir une aide financière éventuelle à la Transitgaz SA pour le cas où cette dernière ne serait pas en mesure, pour une raison ou une autre, de tenir ses engagements de transport.

#### Union de Banques Suisses

**Société de Banque Suisse**  
Banque Populaire Suisse  
Banque Cantonale de Zurich  
Banque Cantonale Vaudoise  
Banca del Gottardo

**Crédit Suisse**  
Banque Leu SA  
Banque Cantonale de Bâle  
J. Vontobel & Co.  
Banca della Svizzera Italiana

No de valeur 125 205



#### LE SERVICE CULTUREL MIGROS

présente en collaboration avec

### CONNAISSANCE DU MONDE

## ★ LES VOLCANS D'EUROPE ★

conférence avec film en couleur  
PAR MAURICE KRAFFT

2me conférence de l'abonnement

**NEUCHÂTEL - Cinéma Palace**  
mercredi 6 novembre à 20 h 30

Prix des places : Fr. 6.-

Location et vente d'abonnements au prix de Fr. 25.- à l'entrée

## FIANCES!!!

Pour acheter vos alliances,  
une bonne adresse

**BIJOUTERIE MARTIN**  
Cap 2000 - Peseux

A chacun son petit cadeau

### NOUVEAUX pianos

scolaires et populaires à partir de Fr. 3580.-  
Location Fr. 65.-  
mensuellement.  
Pianos à queue et orgues à prix avantageux.  
Heutschl, tél. (031) 44 10 82.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

## PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

#### A vendre

**UN MEUBLE D'ANGLE** pour bureau, classement partiellement en tiroirs pour dossiers à suspendre, partiellement sur rayons fixes. Longueur totale 2 mètres, largeur 95 cm, profondeur 80 cm, hauteur 111 cm, 150 fr. Un bureau ministre double, en sapin, dimensions 123 cm x 114 cm, hauteur 76 cm, 100 francs. S'adresser à Ch. Walker, Areuse, téléphone 42 14 44.

**MANTEAU VISON**, taille 44, état neuf. Tél. (039) 25 11 53.

**4 PNEUS CLOUS** à l'état de neuf, montés sur roues Peugeot 404. Tél. 36 11 29.

**BERCEAU EN BOIS** avec matelas, planche pour langes, le tout 60 fr. Tél. 33 59 75.

**2 PNEUS NEIGE** 640/13, 80 %, avec jantes Ford 17/20 M. Skis Atomic RS 205 cm, fixations sécurités. Tél. 25 43 45.

**4 PNEUS NEIGE** 135 SR 15xM+S, radiaux, bons à 90 %. Tél. 55 11 93.

**SOULIERS DE SKI** No 38; patins pour fille No 38. Tél. 33 44 22.

**WINSTON CHURCHILL**, « La Deuxième Guerre mondiale », 12 volumes. Tél. (038) 42 21 32.

**POUR CAUSE DOUBLE EMPLOI**, à conditions très avantageuses, salle à manger. A. Bueche, Hauterive. Tél. 33 22 37, après 18 heures.

**CAUSE DEPART**: plusieurs chaises anciennes et campagnardes; bureau machine à écrire; étagère à chaussettes; tableaux, 2 theynets; cuisinière Therna; tables; verres cristal baccarat; manteau astrakan col castor. Tél. 25 15 42 ou 55 18 80. Pour visiter: vendredi dès 18 heures et samedi.

**ENSEMBLE** manteau pantalon lainage rouge, 65 fr., pantalon jersey marine, 15 fr., pour fillette 10-11 ans, à l'état de neuf; souliers patins blancs grd 33, 15 fr. Tél. (038) 47 14 82.

**PATINS DE HOCKEY** No 41; 1 fenêtré double vitrage 120 x 120. Tél. 47 13 50.

**REMORQUE** en bon état, charge utile 500 kilos. Tél. (038) 53 31 55.

**PEAUX, LAPINS ARGENTES**. Tél. (038) 33 15 64.

**CAISSE ENREGISTREUSE** National, valeur 3800 fr., cédée à 2500 fr. Etat de neuf. Téléphone 25 31 57.

**LAVATOR, 2 CHAUDIERES** émaillées (central), 1 citerne 1000 litres, 1 microbrûleur complet, 2 roues complètes pour 2 CV. Téléphone 31 20 23.

**GRANUM**, grand modèle, à charbon, à enlever avec tuyaux, 160 fr. Tél. 25 73 10.

**SKIS**: Völkli Zebra 207 cm, fixations Marker Kneissl White-Star, 210 cm, fixations Look-Nevada; Hart Javellin, 210 cm, fixations Marker; souliers, Raichle coquilles, grandeur 44. Tél. 31 50 88.

**4 PNEUS D'HIVER** radiaux pour BMW 2000, en très bon état, dimensions: 165-14, 160 fr. les quatre. Tél. 24 56 20.

**PANORAMA MONDIAL**, 8 volumes 1965 à 1972 à l'état de neuf; collection Simonon, 55 volumes. Prix à convenir. Téléphone (038) 24 19 47.

**PATINS HOCKEY**, No 41, bon état. Téléphone 24 42 87.

**4 PNEUS NEIGE** Pirelli Cinturato, 165 SR 13, 100 fr. Tél. 33 42 38.

**SOULIERS DE SKI** Dachstein, bleus No 41, 100 fr.; souliers de ski noirs, à boucles. No 42, 50 fr. Tél. 31 37 78.

**PNEUS NEIGE** radiaux Michelin, 135 SR 13, et chaînes assorties, état de neuf, 80 fr. Téléphone 25 61 48.

**D'INSTRUCTEUR DE SKI**, souliers Heierling, No 43, compétition, skis VR 17, 207 cm, avec fixations Nevada. Tél. 53 34 86.

**CUISINIÈRE A GAZ** 4 feux + studio comprenant: 2 fauteuils, un divan-lit, une table. Tél. 31 30 55.

**SUPERBE LOT D'HABITS**, enfant de 10 à 13 ans. Téléphone au (038) 24 38 20, dès 14 heures.

**RIDEAUX**, voile gardisette blanc, 1 x 8 m x 245 cm, hauteur, 1 x 450 cm largeur x 245 cm haut. Prix intéressant. Tél. 24 06 04.

**SKIS AUTHIER**, 190 cm, fixations Salomon; souliers ski: Kastinger No 8, Raichle, No 7, Henke No 6 1/2, souliers marche No 39. Téléphone 31 40 32.

**MANTEAU LONG RENARD** gris, brun. Téléphone 25 66 31, midi.

**VESTE**, fourrure agneau de Toscane véritable très peu portée; canapé-lit, une place; 2 gros fauteuils usagés mais bon état. Téléphone 25 30 94, après 18 heures.

**PALETOT**, mouton doré, castor, taille 44, valeur 700 fr. cédée à 320 fr. Tél. 42 36 48.

**SOULIERS DE SKI** Henke, à boucles, No 35; Raichle, double lacage, No 39, pantalons de ski dame grandeur 38, 40; homme, grandeur: 44; veste de ski dame, grandeur 40. Tél. 33 49 82.

**PETITE SCIE** circulaire Inca, ainsi que bois aggloméré limba 16 mm. Jean Willemin, Chasselas 15, Neuchâtel.

**1 POUSSÉ-POUSSÉ** de poupée, état neuf garanti. Téléphone au (038) 24 38 20, dès 14 heures.

**POINTS**: Mondo, Silva, Avanti, 2 fr. les 100. Tél. 51 28 43, après 18 heures.

**PAIRE DE SKIS AUTHIER**, 180 cm, fixations de sécurité, bâtons; paire de souliers Raichle, à double lacage, No 40, le tout état de neuf. Tél. 31 27 37.

**4 JANTES** pour Simca 1301-1501. Tél. 61 24 09.

**VELO DE COMPETITION** Tigr, montage Campagnolo, cadre 58 cm, à l'état de neuf. 900 fr. avec support pour voiture. Tél. 33 52 39, dès 19 heures.

**QUATRE PNEUS CLOUS** à neige, état neuf. Tél. 24 62 62.

**MELOMÈNE**: splendide chaîne HiFi. Etat neuf. Valeur 4090 fr., cédée à 3000 fr. Tél. 24 28 39, dès 19 h 30.

**PLUSIEURS PAIRES DE SKIS** neufs et occasions avec fixations de sécurité modernes. Tél. 31 60 55.

**PLUSIEURS PAIRES SOULIERS SKI** neufs, toutes marques. Tél. 31 60 55.

**1 CUISINIÈRE A GAZ** 3 feux, 150 fr. Téléphone 24 49 39, à partir de 18 heures.

**QUI VEUT ME DEBARRASSER** d'un vélo homme, (à compléter) et d'un vélomoteur Cilo accidenté, à remettre en état? Prix modeste. Tél. 25 96 58.

**CANAPE ET 2 FAUTEUILS**, classique, bon état, velours laine, bleu. Tél. 41 12 79, heures des repas.

**CHAMBRE A COUCHER** acajou. Façon Empire belle occasion. 2000.-. Tél. 31 53 05 après 13 h.

**1 DERIVEUR LASER**, 1 DERIVEUR 470 1973, équipement de compétition; 2 spi-chariot mise à l'eau, remorque de route, neuve, etc. Tél. (038) 46 18 47, le matin.

#### A louer

**APPARTEMENT 3 PIECES**, tout confort, 495 francs par mois, fin novembre, ouest de la ville. Tél. 24 58 77, le matin.

**WEEK-END**, région Ponts-de-Martel. Tél. (039) 37 15 56.

**BEL APPARTEMENT MEUBLE** aux Fahys, pour le 1er décembre, 2 chambres, cuisine, bains. Prix 360 fr., chauffage compris. Téléphone 24 37 58.

**CHAMBRE MEUBLEE** à jeune homme, Serrières. Tél. 24 65 08; après 19 h, 31 28 59.

**AU CENTRE**, chambre tout confort. Téléphone 25 27 42.

**A PESEUX**, studio tout confort pour le 24 décembre 1974. Tél. 31 68 75.

**DANS VILLA**, ouest de la ville, belle chambre, confort, part à la cuisine, à monsieur ou demoiselle. Tél. 25 71 20.

**A L'EST DE NEUCHÂTEL**, chambre indépendante, chauffée, 180 fr., douche, toilettes, place de parc pour voiture. Adresser offres écrites à CM 2968 au bureau du journal.

**A PESEUX**, à jeune homme, jolie chambre indépendante meublée, avec cabinet de toilette. Loyer 180 fr. Téléphone au 31 37 60.

**LENK, APPARTEMENT** confortable, libre janvier et mars 1975. Tél. (031) 24 11 75.

**BEVAIX**, 2 pièces, meublé, dans villa, 400 francs par mois, charges comprises. Libre immédiatement. Tél. 46 21 78.

**ATTIQUE 5 PIECES**, tout confort, vue magnifique sur le lac et le château; proximité du centre. Prix 740 fr. + charges. Téléphone 46 15 95, le soir.

**A CERNIER**, pour le 1er décembre, 1 appartement 2 pièces mi-confort, avec jardin. Téléphone 53 17 66.

**BELLE POUSETTE DE CHAMBRE** garnie, complète, ainsi qu'une magnifique robe de baptême. Tél. 24 42 22.

**LE PAQUIER**, appartement 1 1/2 pièce, confort, libre immédiatement, 195 fr. par mois. Tél. 53 12 21, dès 18 h 30.

**2 PIECES**, tout confort, Auvier, pour le 24 novembre ou à convenir. Tél. 31 25 91, dès 19 heures.

**CENTRE VAL-DE-RUZ**, grange pour entreposage, éventuellement activité artisanale, 120 ou 170 m<sup>2</sup>. Charge maximale admise 300 kg/m<sup>2</sup>. Ecrire sous chiffres No 93-70209 à Annonces Suisses, rue du 23-Juin, 2800 Delémont.

**STUDIO MEUBLE**, dès le 1er janvier 1975. Adresser offres écrites à M. Hollenstein, Bachobelstrasse 93, 8045 Zurich.

**BOUDRY, VERGER** 3, 1er étage, appartement 3 pièces, confort, libre le 24 novembre. Tél. 25 57 98, de 12 à 13 heures.

**APPARTEMENT à Neuchâtel**, pour le 24 décembre 1974, 2 pièces, confort, loyer: 360 fr., + charges. Tél. 47 10 22, pendant les heures de bureau.

**URGENT**. Grand appartement pour le 24 novembre, 4 1/2 pièces, à Cornaux, Vignoble 72, 560 fr., charges comprises. Tél. 47 15 13, dès 19 heures.

**A CORCELLES, STUDIO MEUBLE** tout confort, prix: 270 fr. Tél. 31 45 42, heure de repas.

**APPARTEMENT 3 1/2 pièces**, avantageux et confortable, dès fin décembre, au Landeron. Téléphone le soir entre 19 et 21 h au 51 21 41.

**BEVAIX, BELLES CHAMBRES** indépendantes avec douche. Tél. 46 16 36.

**QUARTIER VAUSEYON**, appartement de 2 pièces avec cuisine et salle de bains, à partir de 500 fr., + charges. Tél. 33 35 25, le matin, ou 24 22 12 l'après-midi.

**A CRESSIER**, chambre meublée avec douche, 150 fr., par mois. Tél. 47 15 66.

**TOUT DE SUITE** ou pour date à convenir, à Cormondrèche, appartements de 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 et 4 1/2 pièces, tout confort. Téléphone au No 31 64 01, pendant les heures de repas et le soir.

**SERRIERES**, belles chambres, 1-2 lits, confort. Tél. 24 00 34.

**PETITE CHAMBRE** meublée, indépendante, près du centre. Téléphone dès 8 h au 25 51 94.

**CHAMBRE MEUBLEE**, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

**PAVILLON MEUBLE** 2 pièces, cuisine, douche toilettes, garage. Tél. 24 34 40.

**BEL APPARTEMENT MEUBLE**, Neuchâtel-ouest; 3 pièces; grande cuisine; salle de bains; W.-C. séparés; deux balcons; vue; quartier tranquille; Fr. 700.-. Ecrire Case 607, 2001 Neuchâtel.

**CHAMBRE INDEPENDANTE**, meublée, confort, 2 lits. Libre immédiatement. Téléphone 24 12 62.

#### Demandes à acheter

**UN VIOLONCELLE** Tél. 24 33 50.

**TRAIN FLEISCHMANN**, éventuellement Märklin, écartement HO. Tél. 41 15 09 (heures repas).

**PATINS FILLETES** Nos 30 et 33. Téléphone 46 17 54.

**CERCHE COFFRE-FORT** 300 kg. Adresser offres écrites à AK 2966 au bureau du journal.

**TRAINEAU** ou luge ancienne, même en mauvais état. Tél. 24 03 24.

#### Demandes à louer

**COUPLE** cherche appartement 3-4 pièces dans immeuble ancien, Neuchâtel-centre ou Cortalloid. Tél. 31 39 19.

**IMMEDIATEMENT**, appartement 3-4 pièces avec confort, à Neuchâtel. Tél. 25 85 77.

**URGENT**: 4 étudiants cherchent 4 à 5 pièces. Tél. 31 55 46, heures des repas.

**APPARTEMENT MODESTE**, région Neuchâtel. Tél. 33 54 32, heures des repas.

**ON CERCHE** à l'année, appartement dans ferme ou loge, région Jura. Téléphone au (038) 24 09 17, heures des repas.

**JARDIN**, région Saint-Blaise - Auvier. Faire offres: Braak, Bachelin 15, Neuchâtel.

**100 FR. DE RECOMPENSE** à qui me procure garage, région Neuchâtel-Corcelles. Urgent. Tél. 31 71 80, 12 à 13 h 30.

#### Demandes d'emplois

**LEÇONS PRIVEES** de mathématiques, degré secondaire, seraient données. Tél. (038) 53 28 19.

**TECHNICIEN CHAUFFAGE-ventilation** cherche emploi. Libre immédiatement. Adresser offres écrites à CE 2881 au bureau du journal.

**FEMME DE MENAGE** cherche emploi, région La Coudre, environs. Tél. 33 59 84.

**JEUNE HOMME**, 21 ans, cherche travail jusqu'à fin de l'année. Tél. 25 65 10.

**GRAVEUR SUR PANTOGRAPHES**, 10 ans de pratique, cherche emploi. (038) 25 77 93.

**TROMPETTISTE-BASSISTE**, 28 ans, cherche place dans bon orchestre de danse. Téléphone (038) 25 77 93.

**BOULANGER** cherche place. Adresser offres écrites à 111-505 au bureau du journal.

**ETUDIANT** donnerait leçons (latin, allemand, français, anglais) ou répétition devoirs à élève secondaire. Tél. 25 67 86.

**ETUDIANT INFORMATIQUE** université Neuchâtel, cherche travail intéressant, si possible dans sa branche d'études. Adresser offres écrites à TE 2984 au bureau du journal.

**ATELIER CERCHE** 1000-2000 posages par semaine. Sérieux. Adresser offres écrites à DN 2969 au bureau du journal.

**JEUNE EMPLOYEE DE COMMERCE** diplômée, Suisse allemande, cherche travail au plus tôt à Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à RC 2982 au bureau du journal.

**CUISINIER** cherche place, Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à SD 2983 au bureau du journal.

**JEUNE SUISSE ALLEMANDE**, avec diplôme de commerce pour administration communale, cherche place pour le 18 novembre, pour 6 mois. Adresser offres écrites à BL 2967 au bureau du journal.

**JEUNE FEMME** cherche travail quelques heures le matin. Adresser offres écrites à GR 2972 au bureau du journal.

**EMPLOYEE DE COMMERCE**, 28 ans, diplômée, cherche place pour janvier 1975 ou date à convenir. Bonnes connaissances d'anglais, d'allemand et d'italien. Adresser offres écrites à FP 2971 au bureau du journal.

**EMPLOYE DE BUREAU** avec certificat de capacité, 23 ans, Suisse allemande, cherche place dans administration, banque, bureau d'assurances ou autre entreprise. Bonnes connaissances des langues française et anglaise. Libre dès mi-décembre 1974. Adresser offres écrites à EO 2970 au bureau du journal.

**JEUNE COIFFEUSE** pour dame cherche place dans salon à Neuchâtel, pour milieu novembre. Adresser offres écrites à 111-507 au bureau du journal.

**DEMOISELLE**, langue allemande, cherche emploi de téléphoniste; connaissance d'anglais, de dactylographie, habite depuis un an Neuchâtel. Tél. 25 67 21, dès 18 heures.

**ETUDIANT** donnerait leçons (secondaire), aiderait devoirs (primaire). Tél. 25 64 84.

**ETUDIANT** donne leçons calcul et arithmétique, école primaire, et mathématiques jusqu'en 2me secondaire. Tél. 31 55 02.

**ETUDIANT BRITANNIQUE** donne leçons d'anglais, trois degrés. Téléphone au heures des repas au (038) 24 44 04.

#### Offres d'emplois

**CHAUMONT, NOUS CHERCHONS** dame de confiance pour heures de ménage (2 personnes). Arrangement pour transport possible. Horaire à discuter. Tél. 24 28 39, dès 19 heures.

**PERSONNE SOIGNEUSE** pour travailler dans un ménage, quelques heures plusieurs fois chaque semaine, quartier bas de l'Evoles. Tél. 25 71 14.

**QUELLE ETUDIANTE** donnerait des leçons d'arithmétique à fillette de 9 ans, le vendredi de 17 à 18 heures? Tél. 31 25 46, le matin.

**FEMME DE MENAGE** pour deux après-midi par semaine

# HYPER

Dans tous les Hypermarchés de la chaîne Point-Rouge:

## BAISSE GENERALE

# DE 5%

## sur tous les articles\*

\* (cigarettes et tabacs exclus)

**POINT-ROUGE  
LANCE SON OFFENSIVE  
ANTI-  
HAUSSE**

Oui, vous avez bien lu :  
Point-Rouge baisse le prix  
de **tous ses articles\***  
dans les **Hypermarchés**  
de sa chaîne, à Yverdon,  
Villars Ste-Croix (ADOC), Roche.  
Une mesure bienvenue  
pour les budgets serrés,  
surtout quand on sait  
que les articles y sont déjà  
disputés à prix hyper-discount !  
Une mesure pour lutter contre  
la vie chère et la hausse continue  
dont nous sommes tous  
les victimes.



**ÇA, C'EST UN PRIX!**

**Beaujolais «Réserve de l'Elysée»**  
7dl, AC 1972.

Au lieu de Fr. 5.80

**2.90**  
seulement



**Riz Arborio,**  
le paquet  
de 1 kg net

**2.-**

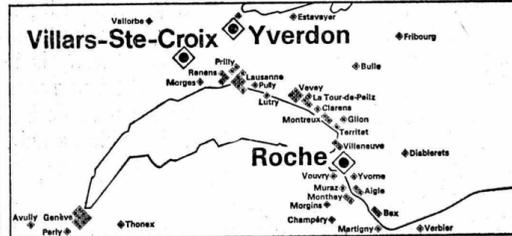
**Carmina,**  
vin rouge supérieur  
d'Espagne,  
le litre,  
au prix  
incroyable de

**1.85**



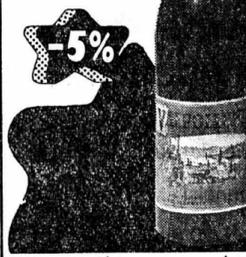
**Point-Rouge  
la chaîne  
romande  
des bonnes  
affaires!**

Plus de 60 discounts, répartis  
dans toute la Romandie:  
autant de rendez-vous avec  
de bons produits, frais, at-  
trayants et particulièrement  
avantageux. Il y a un Point-  
Rouge dans votre quartier!



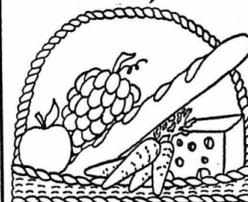
**Valpolicella,**  
vin rouge des vignobles  
du Lac de Garde,  
le litre,  
à un prix  
«qui-dit-mieux?»

**2.30**  
seulement



Les actions mention-  
nées dans cette page  
sont valables jusqu'au  
9. 11. 74 seulement.  
**Profitez-en vite!**

**Frais,  
frais, frais**



Un mot d'ordre de Point-  
Rouge, c'est de ne vous offrir  
que des produits de toute  
première fraîcheur.  
Cela est possible grâce à la  
véritable chaîne de distribu-  
tion rapide des 66 magasins  
Point-Rouge, qui vous garan-  
tit que les produits ne traînent  
pas en rayon!  
Fruits, légumes, pain, pro-  
duits laitiers: dans votre  
panier à peine arrivés!

**Solo-Citron,** liquide  
au vrai jus de citron,  
pour une vaisselle  
ultra-propre.  
Le flacon de  
1000 g net

**2.75**



# HYPER





### Programme du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 1974

**Le cabaret dansant international**  
**Domino**  
55, rue Centrale  
**Bienne**  
Réservations  
téléphone (032) 22 87 44

Fermé le dimanche  
Attractions vers minuit

**Orchestre Top Generation**  
Show-band dynamique et apprécié

**Claude de Paris**  
Beauté originalement présentée...

**Zina**  
Ses danses sont inspirées de l'Orient...

**Anna Kadar**  
Unique et ravissante

**Nina Ninon**  
Coquette de la minuit

**HERO-TISMIE**

Livres français, films, magazines, photos, gadgets. Tout pour l'hiver moderne. Toutes les dernières nouveautés. Documentation discrète, sans engagement, contre Fr. 1.- en timbres. **POUR ADULTES SEULEMENT**

P. O. Box 619 - 8034 Zurich

VOYAGES  
6, rue des Fatales  
Neuchâtel

## SÉNÉGAL

dès Fr.

# 1670.-

du 12 décembre  
au 4 janvier 1975

PROFITEZ !

Il reste encore quelques places

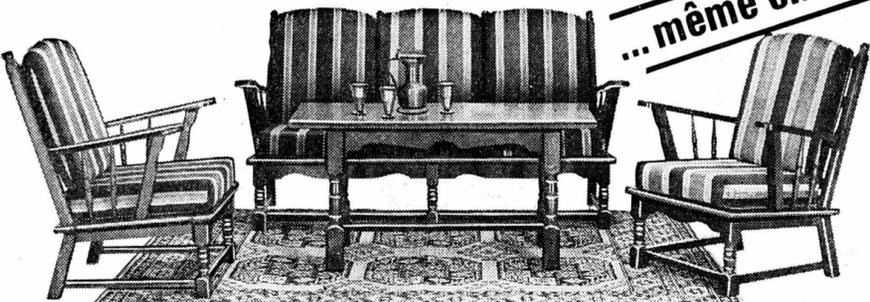
038 25 44 25

# La hausse des prix force à l'économie!

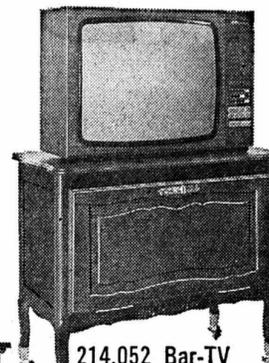
## La solution:

# HOME-DISCOUNT

*... même en chêne*



33.643 K Salon, chêne  
**Prix-HOME-DISCOUNT**  
**1350.-**



214.052 Bar-TV sur roulettes chêne PROVENÇALE, 82 cm  
**Prix-HOME-DISCOUNT**  
**265.-**

38.643 K Table club, chêne  
**Prix-HOME-DISCOUNT**  
**245.-**

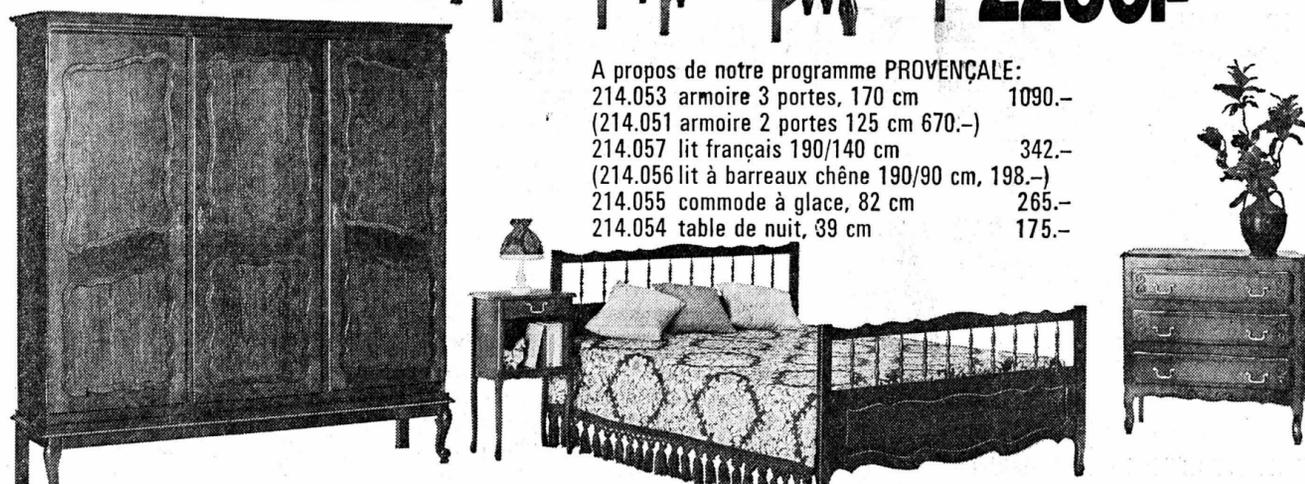


217.601 Salle à manger, chêne rustique, vaisselier 219 cm, 4 tiroirs, armoire-bar 124 cm avec 2 rayons, table à rallonges 146/93 cm (avec rallonge 258 cm), chaises rembourrées, simili-cuir rouge  
**Prix-HOME-DISCOUNT**  
**2260.-**



A propos de notre programme PROVENÇALE:

214.053 armoire 3 portes, 170 cm	1090.-
(214.051 armoire 2 portes 125 cm 670.-)	
214.057 lit français 190/140 cm	342.-
(214.056 lit à barreaux chêne 190/90 cm, 198.-)	
214.055 commode à glace, 82 cm	265.-
214.054 table de nuit, 39 cm	175.-



Chambre à coucher PROVENÇALE, composition comme la photo  
**Prix-HOME-DISCOUNT**  
**1872.-**

**Attention !**

J'entreprends tous travaux de **peinture papiers peints**

Travail rapide et soigné. Prix avantageux.

Tél. (038) 33 23 62.



**ASPIRINE-C**  
avec vitamine C

agit vite  
en cas de fièvre  
refroidissement  
et grippe

**Autos-bateaux fibre de verre**

Toutes réparations et fabrications de pièces en polyester.

Renseignements, le matin de 8 h à 10 h.

Tél. (038) 31 47 63.

# Pfister ameublements sa

Le plus grand centre d'ameublements en Europe !

**Le premier discount d'ameublements de Suisse avec garantie et service Pfister**

- Tout ce qu'il faut pour embellir votre appartement, pour compléter votre mobilier, pour votre habitation de vacances - de même que tapis, rideaux, lampes, literie et linges-éponge, articles de boutiques, etc. directement à l'entrepôt HOME-DISCOUNT à des prix à l'emporter sensationnels!
- de plus: 10 ans de garantie sur meubles et matelas
  - de plus: paiement comptant jusqu'à 90 jours ou crédit jusqu'à 30 mois
  - de plus: essence gratuite ou remboursement du train pour tout achat à partir de Fr. 500.-
  - tous les articles de cette offre uniquement chez HOME-DISCOUNT Pfister ameublements



\* Sur demande et moyennant un petit supplément, nous mettons à votre disposition l'une de nos camionnettes à moins que vous ne préfériez convenir d'une date pour livraison et montage à domicile.

**NEUCHÂTEL** Terreaux 7 Tél. 038-257914    **BIENNE** Place du Marché-Neuf Tél. 032-42 28 62    **Avry-Centre** AVRY près Fribourg LU à p. de 13.30 h JEUDI jusqu'à 21 h    LU 13.30-20 h MA-VE 9-20 h SA 8-17 h



Le sous-vêtement qui vous apporte en hiver la chaleur de l'été

En exclusivité dans les **pharmacies**

**BORNAND**

Rue Saint-Maurice, Neuchâtel

**Dr K. KREIS**

Croix-du-Marché, Neuchâtel

HK

Une bonne adresse pour votre huile de chauffage

# CARBURANTS S.A.

Tél. (038) 21 11 21

*C'est le moment de compléter votre provision...*

HK

*Service rapide et soigné*

**VALLON A LA CHAUMIÈRE**

Vendredi 1er novembre 1974 à 20 h 30

**MATCH AU LOTO**

Organisation : Société de tir.

**Chauffage gratuit**

avec toutes les

**huiles usées et de vidange**

**FOURNEAU**

officiellement autorisé pour tous les ateliers, entreprises, horticulteurs, etc.

Demandez ma documentation. E. SCHUTZ, Les Planches, 1066 Epalinges-sur-Lausanne.

**Qualité confirmée et "contre-valeur réellement élevée"**



Vauxhall Victor 2300 Estate Automatic Fr. 14 965.-\* avec boîte à 4 rapports Fr. 13 725.-\*  
Vauxhall VX 4/90 Automatic Fr. 15 425.-\* avec boîte à 4 rapports et overdrive Fr. 14 650.-\*

**Vauxhall Victor** Vauxhall — un produit General Motors

Vente et Service en Suisse romande (sélection) : Bienne H. Burkhalter (032) 22 25 66, Chippis L. Tschopp (027) 5 12 99, Fribourg Garage du Stadtberg (037) 22 41 29, Lausanne Garage de Saint-Martin S.A. (021) 20 54 51, Neuchâtel M. Facchinetti (038) 24 21 33, Payerne P. Ducry (037) 61 20 42, Pont-de-la-Morge (Sion) Garage des Alpes (027) 8 36 28, Porrentruy W. Affolter (066) 66 68 22, Saint-Cierges A. Freymond (021) 95 61 19, Yverdon P. & J.-P. Humbert (024) 21 35 35, et nos agents locaux à : Agarn (027) 6 66 21, Bulle (029) 2 84 24, Carrouge (VD) (021) 93 15 15, Genève (022) 36 89 73, Lausanne (021) 25 72 75, La Tour-de-Peilz (021) 54 23 62.

Plutôt que de parler nous-mêmes de la Vauxhall Victor 2300, laissons-en le soin à une instance critique neutre. La « Revue Automobile » a testé minutieusement une Victor 2300 automatique et en dit notamment ceci :

Quant au puissant moteur de 2,3 l. avec 101 ch (DIN) : « En ce qui concerne le couple, c'est-à-dire le pouvoir de traction aux régimes bas et moyens, ce moteur fait excellente figure ».

Quant à la boîte GM entièrement automatique à 3 rapports : « Les qualités de cette transmission sont parfaitement mises en évidence dans la Vauxhall Victor 2300. Les changements rapides et doux des rapports rendent la conduite agréable et aisée ».

Quant aux freins : « Les freins assistés fournissent des décélérations supérieures à la moyenne et même dans les cas d'allure forcée, n'ont laissé apparaître aucun symptôme sensible de fading ». De surcroît : « Comportement sûr ». « Bon confort de suspension ». « Fabrication soignée ».

Et en conclusion de ce test minutieux : « La contre-valeur fournie par l'achat de cette voiture est réellement élevée ».

La Victor 2300 a également une valeur étonnante : la très spacieuse station-wagon Victor 2300 Estate.

Et en plus une variante sportive : la VX 4/90. Avec 117 ch (DIN), pneus ceinturés extra larges, instrumentation complémentaire (y compris compte-tours) et une exécution très confortable. Comme toutes les Vauxhall, la VX 4/90 est d'un prix exceptionnellement favorable.

**Victor 2300 Automatic Fr. 14 215\***  
avec boîte à 4 rapports Fr. 12 975.-\*

\* Prix indicatif. Crédit avantageux grâce à GMAC Suisse S.A.

**Bon** pour une documentation plus test « RA » sur la Vauxhall Victor 2300 Automatic 13

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

A retourner à GENERAL MOTORS SUISSE S.A., Salzhurststrasse 21, 2501 Bienne

**KAFAG**

Société Anonyme pour la Gestion de Fonds de placement

**Païement des coupons à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1974**



Fonds de placement pour actions de sociétés s'occupant d'automatisation industrielle et d'entreprises de la branche des machines de bureau

Contre remise du coupon no 13, il sera réparti :

Fr. 3.20 montant brut, moins  
Fr. -.96 impôt anticipé  
Fr. 2.24 net par part

Fr. 3.04\* net par part



Fonds de placement pour valeurs d'entreprises pharmaceutiques

Contre remise du coupon no 15, il sera réparti :

Fr. 4.80 montant brut, moins  
Fr. 1.44 impôt anticipé  
Fr. 3.36 net par part

Fr. 4.49\* net par part



Fonds de placement pour valeurs européennes, américaines et canadiennes

Contre remise du coupon no 19, il sera réparti :

Fr. 11.80 montant brut, moins  
Fr. 3.54 impôt anticipé  
Fr. 8.26 net par part

Fr. 11.15\* net par part

\* Pour les porteurs de certificats domiciliés à l'étranger, avec déclaration bancaire.

**Banque Populaire Suisse**

Toutes les succursales

Banque Pictet & Cie Genève

Banque Wegelin & Co. St-Gall

Les rapports de gestion pour l'exercice 1973/74 sont à votre disposition auprès des domiciles d'émission et de paiement ci-après :

**HÔTEL-RESTAURANT DE LA GARE MONTMOLLIN**  
Rôtisserie Terrasse  
**SAMEDI**  
véritable choucroute garnie à la Bernoise Fr. 13.—  
Familie B. Despont-Wetter Tél. 038/311196

**CRESSIER Route de Neuchâtel Grand marché aux puces**

samedi 2 novembre 1974. MEUBLES ANCIENS BIBELOTS

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

**AVIS DE TIR**

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants :

Dates :	25.10.74	0800-1700	5.11.74	0800-1700
	28.10.74	0500-2400	6.11.74	0800-1700
	29.10.74	0001-2400	7.11.74	0800-1700
	30.10.74	0001-1200	8.11.74	0800-1700
	1.11.74	1000-1700	14.11.74	0830-1600
	4.11.74	0800-1700		

**Zones dangereuses :**  
Carte nationale 1 : 50 000 No 232  
Mont-Racine Limitées par les régions les Petites-Pradières-Les Pradières Pt 1430 - La Motte - lisière de forêts est du Mont-Racine jusqu'aux Petites-Pradières.

Dates :	25.10.74	0700-1500	5.11.74	0800-2400
	26.10.74	0700-1200	6.11.74	0001-2400
	28.10.74	0700-1700	7.11.74	0001-2400
	29.10.74	0700-1700	8.11.74	0001-0330
	30.10.74	0700-1700	18.11.74	0800-1700
	2.11.74	0700-1200	20.11.74	0800-1700
	4.11.74	0800-1600		

**Zones dangereuses :** Carte nationale 1 : 50 000 No 232  
Grand et Petit Mont-Racine - Pt 1277 - Pt 1336,4 - Grande-Cœurie  
Sagneule Cucheroud-Dessus - Pt 1401  
Dates : 25.10.74 0730-2200 29.10.74 0700-1700  
28.10.74 0700-1700 3.10.74 0700-1700  
**Zones dangereuses :** Carte nationale 1 : 50 000 No 232  
Tête-de-Ran Pt 1360,8 - Les Neigeux - Pt 1333 - Pt 1341,6  
Les Neigeux Pt 1346  
Armes : d'infanterie (lance-mines seulement aux Pradières les 5., 6., 7. et 8.11.)

- Mise en garde :**
- Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.
  - Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces. La nuit, ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle.
  - Projectiles non éclatés**  
— En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant encore contenir des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser même après plusieurs années.  
— Quiconque trouve un projectile non éclaté ou une partie de projectile pouvant contenir encore des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et de le signaler à la troupe, au poste de destruction des ratés ou de gendarmerie le plus proche. L'adresse du poste de destruction des ratés le plus proche peut être demandée par téléphone au No 11.  
— La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse est réservée.
  - Les demandes d'indemnité pour les dommages causés doivent être présentées au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formules nécessaires.
  - Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'inobservation des instructions données par les sentinelles ou de celles figurant sur les publications de tir.
- Poste de destruction des ratés : Cp Gf 2 Neuchâtel.  
Tél. (038) 24 43 00  
Demandes concernant les tirs  
Tél. (038) 53 20 60 ou 53 31 60  
Lieu et date : Yverdon, Caserne 13.9.74  
Le commandement : Arrondissement d'instruction I

**SALLE FLEURISIA - FLEURIER**

Jeu di 14, vendredi 15, samedi 16, dimanche 17, jeu di 21, vendredi 22, samedi 23 novembre à 20 h 15, dimanche 24 matinée à 14 h 30

A l'occasion du 100<sup>me</sup> anniversaire de la société de chant LA CONCORDE

**Et que ça Tourne!**

Revue en 2 actes et 15 tableaux de Claude Montandon

**IRÈNE VIDY**

avec une cinquantaine de participants

Prix des places : 7 fr. et 10 fr. Location ouverte à la pharmacie Delavy à Fleurier, tél. 61 10 79.

**COURS DE CUISINE**

mercredi de 19 h à 22 h  
4 leçons de 3 heures : Fr. 60.—, repas compris

**CROCHET**

mercredi de 20 h à 22 h  
8 leçons de 2 heures : Fr. 52.—

**MACRAMÉ**

mercredi de 20 h à 22 h  
9 leçons de 2 heures : Fr. 58.50

**COUP DE PEIGNE**

mercredi de 19 h 30 à 20 h 45  
6 leçons de 1 h 15 : Fr. 40.—

Inscriptions et renseignements à :



11, rue de l'Hôpital - 2000 Neuchâtel - tél. 25 83 48.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
chez : \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_  
Lieu : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

s'inscrit au cours de : \_\_\_\_\_

**POUR AVOIR BON CHAUD ACHETEZ À TÊTE FROIDE**  
et profitez de notre choix terrible  
**EN MANTEAUX 3/4 POUR DAME**

**3/4 LAINAGE UNI** depuis **140.-**

**3/4 LAINAGE FANTAISIE** depuis **150.-**

**3/4 IMITATION FOURRURE** depuis **80.-**

**BLOUSON** haute nouveauté imitation fourrure **195.-**

FERMÉ LE LUNDI FERMÉ LE LUNDI

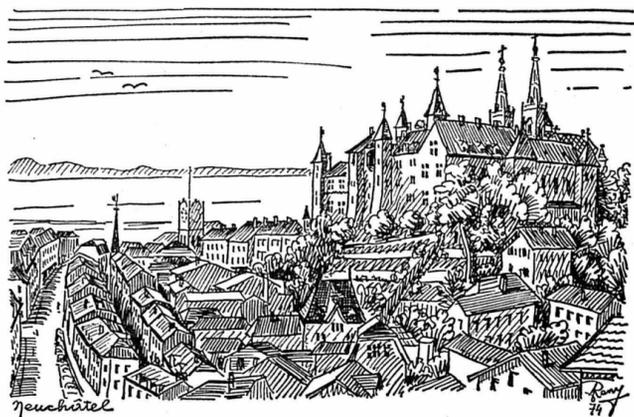
Ruelle Dublé 3

**Prêts immédiatement remboursement par petits acomptes plus avantageux**

Depuis 1912 une seule adresse : **Banque Procrédit**  
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5  
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-18.00  
Tél. 038 - 24'63'63

Je désire Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Localité \_\_\_\_\_



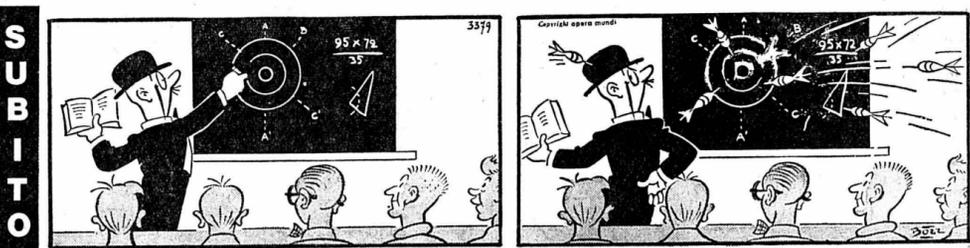
Frère RÉMY et ROBERT POFRET  
**EXPOSENT**

leurs aquarelles et dessins du 26 octobre au 10 novembre  
sous l'église Saint-Nicolas de Vauseyon - Valangines 97, NEUCHÂTEL  
OUVERTURE : en semaine de 20 h à 22 h (sauf le lundi) le dimanche de 10 h à 12 h de 14 h à 18 h et de 20 h à 22 h.

**HÔTEL-RESTAURANT DE LA GARE MONTMOLLIN**  
Rôtisserie Terrasse  
**RÉOUVERTURE**  
Aujourd'hui  
Nouvelles spécialités  
Famille B. Despont-Wetter Tél. 038/311196

**SALON FAIR LADY**  
épilation définitive par diathermo-coagulation sur visage et jambes.  
Salon ouvert de 13 h à 20 h.  
Hauterive. Tél. 33 11 18.  
Parking - Arrêt bus.

**Halles uninorm**  
Vaste choix - répondant aux plus hautes exigences!  
Notre référence: 20000 constructions livrées!  
Demandez sans engagement une offre détaillée!  
Uninorm SA 1018 Lausanne, Tél. 021/323713



Le parapluie actuel  
**"Etui-Knirps miniMINI"**  
Moderne, pratique et toujours à portée de la main.

**Knirps International**  
Avec la garantie «Point rouges»  
Knirps, le parapluie pliant le plus offert dans le monde!

**biedermann**  
maroquinier Neuchâtel

Samedi 2 novembre, la nouvelle gérance de  
**La Casa d'Italia**  
vous offre l'apéritif de 10 h à 12 heures.

Samedi 2 novembre, dès 20 h 15  
**MATCH AU LOTO**  
au Restaurant des Vieux-Prés  
Se recommande: le Chœur mixte et le tenancier.

# Gonset



*bien sûr!*

La blouse: un bon investissement. Elle habille aussi bien une jupe qu'un pantalon. Ici une façon sportive de la porter avec un «Tersuisse» de bonne coupe. Pour tous deux, de petits prix très abordables. Chemisier, jersey acryl, blanc, noir, bordeaux, vert, orange, beige 18.—

Pantalon, Tersuisse, marine, rouge, gauloise, noir, beige 28.—

*profitez vite!* **18=**

## Journée de la porte ouverte

Gare de Neuchâtel

Les samedi et dimanche 2 et 3 novembre 1974, différents services de la gare de Neuchâtel seront accessibles au public entre 9.00 et 12.00 et entre 14.00 et 17.00 heures.

La visite comprendra notamment les objets suivants: locaux de l'exploitation / démonstrations d'engins servant à l'entretien de la voie et de la ligne de contact / matériel roulant moderne / projection de films

Des panneaux indicateurs orienteront les visiteurs à l'entrée principale de la gare.

Les CFF attendent votre visite!



Propriétaires de jeunes chats  
**ATTENTION**  
Contrairement à ce qu'on croit généralement, les jeunes chats se perdent avec une facilité déconcertante jusqu'à l'âge d'un an. Ne laissez donc pas vos bêtes vadrouiller des heures sans les rappeler.  
Amis des Bêtes.

## NOUVELLE ET ATTRAYANTE OFFRE D'ÉCHANGE POUR L'AUTOMNE



**VW Passat Variant.** Best-seller sur le marché suisse. 24 variantes d'équipement possibles. 9 litres d'essence normale seulement. Le combi de l'année.

**AUDI 80.** Reste et demeure la voiture à succès de l'année. Style élégant, technique moderne, confort, intérieur spacieux. Livrable en 5 versions: AUDI 80 L, LS, GL, GT.

**VW Passat.** Sûre et économique par sa technique. Spacieuse et sportive dans ses lignes. Luxueuse et confortable de par son équipement.

Nous avons pour vous des arguments de poids. Des éléments sérieux que nous savons convaincants. Nous espérons ainsi faire la preuve qu'il vaut mieux ne pas attendre et acheter dès aujourd'hui une PASSAT (ou une Passat Variant) ou bien encore une AUDI 80. Car tous nos modèles présentent:

- Grâce à une technique avancée, des PERFORMANCES très élevées pour des moteurs aussi économiques que les nôtres;
- Des qualités de FINITION exemplaires et des matériaux robustes qui sont les garants d'une longévité exceptionnelle;
- Une SECURITE traditionnelle éprouvée grâce au déport négatif du plan de roue, à la traction avant, au nouveau système de freinage, à la direction de sécurité et aux zones froissables à l'avant et à l'arrière;
- Un volume habitable supérieur à la moyenne: intérieur spacieux où 5 personnes logent aisément avec plus de 500 litres de bagages;
- Un équipement luxueux identique à celui qu'offrent les voitures de grande classe;
- Une SOBRIETE et une ECONOMIE prouvées: services d'entretien espacés tous les 15 000 km et consommation d'essence étonnamment faible (8,2 à 8,9 l de normale ou de super, suivant les modèles).

Mais ce n'est pas tout: actuellement, nous vous proposons en plus une offre d'échange particulièrement intéressante.

Prenez contact dès aujourd'hui avec votre agent VW ou AUDI NSU N'hésitez pas à discuter avec lui les questions qui vous préoccupent: sur la technique, les performances, le confort, l'économie... et les prix.

Ecrivez-nous pour que nous puissions établir une offre d'échange adaptée à votre cas particulier ou vous envoyer une documentation complète. Jamais encore une occasion aussi favorable ne vous avait été offerte.

Passat Passat Variant AUDI 80

Pour tout renseignement sur les voitures et les prix d'échange veuillez utiliser le coupon-information suivant:

**Bon de documentation**

Je désire profiter de votre offre «action d'automne» en prévision de l'hiver.

\*Veuillez tout d'abord me faire parvenir la documentation suivante:

PASSAT  PASSAT VARIANT  AUDI 80

\*Prière de me contacter par écrit (ou par téléphone) pour une offre d'échange de ma voiture.

\*Souligner ce qui convient.

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Tél. privé: \_\_\_\_\_ Bureau: \_\_\_\_\_

NP/localité: \_\_\_\_\_

Découper et envoyer à:



**A LA TV AUJOURD'HUI**

**SUISSE ROMANDE**  
 18.00 (C) Téléjournal  
 18.05 (C) Evasion  
 18.30 (C) Avant-première sportive  
 18.45 (C) La météo  
 18.50 (C) Barbapapa  
 18.55 (C) Christine  
 19.15 (C) Un jour, une heure  
 19.40 (C) Téléjournal  
 20.00 (C) Un jour, une heure  
 20.15 (C) Caméra-sport  
 20.35 (C) Le Pavillon des cancéreux  
 21.50 (C) Reflets  
 22.15 (C) Jazz Dixieland  
 22.45 (C) Téléjournal

**SUISSE ALÉMANIQUE**  
 9.10 TV scolaire  
 9.50 Reprise  
 10.30 (C) Daibutus  
 11.10 Reprise  
 16.45 Giacomo Puccini  
 17.30 L'heure des enfants  
 18.10 TV culturelle  
 18.40 Fin de journée  
 18.50 Téléjournal  
 19.00 The hobby horse man  
 19.30 L'antenne  
 20.00 Téléjournal  
 20.20 Le Cardinal  
 23.10 (C) Ici Berne  
 23.25 Téléjournal

**FRANCE I**  
**TOUSSAINT**  
 12.30 Midi trente  
 13.00 24 heures sur la une  
 13.30 Émissions pour les jeunes  
 15.30 Tennis  
 16.40 Film  
 18.20 Au-delà des faits  
 18.45 Pour petits et grands  
 19.20 La parole est au fleuve  
 19.45 24 heures sur la une  
 20.15 Les Fargoet  
 20.30 Cimaron  
 21.45 Magazine  
 22.45 24 heures dernière

**FRANCE II**  
 14.00 (N) TV scolaire  
 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame  
 15.15 (C) Un certain Badinguet  
 17.35 (C) Tennis  
 19.00 (C) Des chiffres et des lettres  
 19.20 (C) Court métrage  
 19.45 (C) Le Dessous du ciel  
 20.00 (C) I.N.F. 2  
 20.35 (C) Le Maître de Santiago  
 22.15 (C) Jacques-H. Lartigue

**FRANCE III**  
 18.55 (C) Inter 3  
 19.00 (C) L'île aux enfants (38)  
 19.20 (C) Le noble jeu de l'oie  
 19.40 (C) Chronique villageoise  
 20.10 (C) Lieux communs  
 20.40 (C) Requiem  
 22.20 (C) Inter 3 dernière

**SVIZZERA ITALIANA**  
 15.40 Qui, Quo, Qua  
 16.25 Un Monello alle Corte d'Inghilterra  
 18.00 (C) Per i Ragazzi  
 18.55 (C) Divenire  
 19.30 (C) Telegiornale  
 19.45 (C) Situazione e Testimonianze  
 20.10 Il Regionale  
 20.45 (C) Telegiornale  
 21.00 (C) I Predatori  
 21.50 Questo e Altro  
 22.50 (C) Telegiornale

**ALLEMAGNE I**  
 15.50, téléjournal. 15.55, notes de Bavière. 16.40, pour les petits. 17.10, pour les jeunes. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, le cours d'une vie. 21HWT, conseil de la police criminelle. 21.30, ici Bonn. 21.55, téléjournal, météo. 22.10, un été à Berlin. 23.ETQ méditation religieuse pour la Toussaint. 23.4T, téléjournal, météo.

**ALLEMAGNE II**  
 12.25, pages classiques. 13 h, plaque tournante. 13.30, la foire aux clowns. 14.15, Sancho. 15 h, Guyane insolite. 15.27, téléjournal, 15.30, les tisserands. 17.40, voix célèbres. 18.25, V.I.P. 19 h, téléjournal. 19.10, message religieux. 19.30, journal du soir. 20.15, Marie Stuart. 21.50, téléjournal. 22.05, Mon nom est Stelios. 23.50, téléjournal.

**RADIO**

**SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION**  
 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M.V. 9.05, à votre service. 10.05, histoires en couleurs. 11.05, bon week-end. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.30, miroir-midi; 13 h, la tartine. 14.05, trait d'union. 15.05, l'agenda culturel. 16.05, Les Misérables. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le miroir dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 20.30, le concert du vendredi, Orchestre de chambre de Lausanne. 22 h, la tribune romande. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

**SECOND PROGRAMME**  
 8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, une route des Indes. 8.30, connaissance d'aujourd'hui, la prospective. 9 h, portrait sans paroles. 9.50, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10 h, messe de la Toussaint. 11 h, être Jésus. 11.30, du concert du vendredi à l'heure musicale. 11.55, le disque des enfants. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, au pays du blues et du gospel. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.10, le magazine économique. 20.30, la foi et la vie. 21 h, aspects du sacré dans le monde moderne. 21.30, face à la vie. 22.15, entre-lignes. 23 h, hymne national.

**BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION**  
 6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, réveil en musique. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 9.30, la robe barolée de Dame Musique. 10.20, radioscolaire romanche. 11.05, guide touristique sonore. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, musique légère. 15.05, le médecin répond. 15.15, le disque de l'auditeur malade. 16.05, concert pour le thé. 17 h, jeunes musiciens. 17.30, l'heure des enfants. 18.15, agenda des manifestations. 19 h, sport. 19.15, actualités. 20 h, théâtre en dialecte. 21 h, Reinhard Mey, chansons à la guitare. 21.50, chansons allemandes. 22.20, revue de presse. 22.30, rapide de nuit.

**IMPRIMERIE CENTRALE**  
 et de la  
**FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.**  
 Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel  
 Direction générale: Marc Wolfrath  
 Rédacteur en chef: Jean Hostettler

**HOROSCOPE**

**Amour:** Un projet entraînera des discussions. **Affaires:** Evadez-vous de votre milieu habituel.  
**BALANCE (24-9 au 23-10)**  
**Santé:** Soyez gai et optimiste, tout ira mieux. **Amour:** Evitez de rendre jaloux l'être cher. **Affaires:** Acceptez les conseils et les critiques.  
**SCORPION (24-10 au 22-11)**  
**Santé:** Surveillez votre équilibre nerveux. **Amour:** Soyez franc, dites ce que vous pensez. **Affaires:** Soyez audacieux si vous voulez réaliser vos projets.  
**SAGITTAIRE (23-11 au 21-12)**  
**Santé:** Ne vous découvrez surtout pas, soyez prudent. **Amour:** Ignorez les calomnies. **Affaires:** Situation bouleversée par des circonstances inattendues.

**CAPRICORNE (22-12 au 19-1)**  
**Santé:** Votre cœur est votre point sensible. **Amour:** Ne prenez pas au sérieux des paroles désagréables. **Affaires:** Effectuez de nombreuses démarches.  
**VERSEAU (20-1 au 18-2)**  
**Santé:** Accordez des soins attentifs à vos pieds. **Amour:** N'ôtez pas votre confiance à l'être aimé. **Affaires:** Montrez-vous actif et consciencieux.  
**POISSONS (19-2 au 20-3)**  
**Santé:** Vous manquez d'énergie, pratiquez un sport. **Amour:** Ne ressassez pas les mauvais souvenirs. **Affaires:** Vos hésitations ne doivent pas durer éternellement.

**LION (23-7 au 23-8)**  
**Santé:** Vous fumez beaucoup trop. **Amour:** Ça ne sert à rien de boudier. **Affaires:** Une rentrée d'argent est possible.  
**VIERGE (24-8 au 23-9)**  
**Santé:** Ne vous surmenez pas trop.

**POUR VOUS MADAME**

**Un menu**  
 Olives et saucisson  
 Foie rissolé  
 Riz  
 Fromage  
 Pommes caramélisées à la poêle

**LE PLAT DU JOUR:**  
**Pommes caramélisées à la poêle**  
 Plat très facile à réaliser, bon marché. Préparation et cuisson: 15 minutes. Il faut pour 4 personnes: 3 pommes, 30 g de beurre, 60 g de sucre en poudre (3 cuillères à soupe), 1 verre à liqueur de rhum. Épluchez et coupez les pommes en quartiers assez minces. Faites fondre le beurre dans une poêle, mettez-y les pommes à cuire une dizaine de minutes, sur feu moyen. Faites-les sauter de temps en temps. A la fin de la cuisson, saupoudrez de sucre. Arrosez-les de rhum, faites flamber sur le feu aussitôt et servez. Conseil culinaire: évitez de remuer les pommes avec une cuillère, cela risquerait de les réduire en poudre.

**Diététique: l'olive**  
 L'olive est riche en vitamines A et C, elle contient également de nombreux sels minéraux: du phosphore, du soufre, du potassium, du calcium, du chlore, du fer, du cuivre et des matières grasses. Ses qualités: elle stimule la foie et la vésicule biliaire. Elle chasse la colite par ses sels minéraux qui luttent contre la fermentation intestinale et elle combat la constipation par ses matières grasses. L'infusion de feuilles d'olivier fait baisser la tension (jeter 20 g de feuilles séchées, coupées en morceaux dans un demi-litre d'eau froide, laissez tremper 6 heures, puis portez à ébullition et laissez infuser 20 minutes). En boire 2 ou 3 tasses par jour.

**Echos de la mode**  
 Le retour du corail: les jolis petits colliers de corail des petites filles reviennent à la mode. Avant d'admirer ceux que sortent les brocanteurs, faites l'inspection des coffrets de la famille. Les tours du cou «hérisson» feront des colliers «de chien» charmants.

**DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE**

**Arguments «mordants»**  
*On se bat, au bal, c'est bien connu. Mais on dévore rarement son adversaire. C'est cependant ce qui s'est produit (en partie...) à Giraumont, en Meurthe-et-Moselle. Un militaire, après une altercation, se jeta sur son antagoniste, lui trancha le lobe de l'oreille d'un coup de dent et l'avalait. Il est vrai que dans un autre milieu — la Chambre des députés italienne — un honorable représentant du peuple a dû, après une bagarre en séance, être, lui aussi, soigné pour une «morsure au visage»!* (ACI)

**Vive la liberté!**  
*Le shérif de Kalispell, Montana, est bien perplexé. Un de ses administrés a élu domicile dans la niche du (grand) chien de la maison. Le policier tenta d'abord de faire rentrer l'homme chez lui. Il s'assura ensuite qu'il n'était pas ivre, puis décida de le laisser à cette place (peu confortable) en vertu de la liberté dont jouit chaque citoyen. Quant au toutou, un immense labrador, il se vautre voluptueusement sur le lit de son maître...* (ACI)

**MOTS CROISÉS**

**Problème no 57**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

**HORIZONTELEMENT**  
 1. Concombre de mer. 2. Récolte de certains fruits à noyau. 3. Il fut imposé sous l'ancien Régime. — Fit appel au bras séculier. 4. Orient. — Copulative. — Dans la bourse d'une moussé. 5. Note. — Massif boisé du Bassin parisien. — Symbole. 6. Elle soigne des bêtes. 7. Mange en droit. — Rivière asiatique. 8. Maréchal de France. — Le perdre n'est pas meilleur que le rendre. 10. Peintre et graveur belge. — Port français.

**VERTICALEMENT**  
 1. Demeure somptueuse. — On la retrouve grâce à sa corne. 2. Suffixe chimique. — Pâtisserie. 3. Economiste allemand. — Surfaces de terrain. 4. Ornement d'architecture. — Préfixe. 5. Les juifs s'en couvrent les épaules pour prier. — Pile des Pyrénées. 6. Mot pour rire. — Ville de Grèce. 7. Bon pour la reprise. — Époque remarquable. — Après la signature. 8. Explorateur des régions arctiques. — Étend. 9. Joueur. — Choisit. 10. Etat de ce qui dure douze mois.

**Solution du No 56**  
**HORIZONTELEMENT:** 1. Cascadeuse. 2. Amer. — Acres. 3. Vu. — Usküb. 4. Est. — TO. — Are. 5. Ergotines. 6. Fuie. — Amis. 7. Ur. — Na. — Aspe. 8. Périmés. 9. Emetta. — Cs. 10. Tue. — Aétite.  
**VERTICALEMENT:** 1. Cave. — Furet. 2. Amuseur. — Mû. 3. Se. — Tri. — Pie. 4. Cru. — Génée. 5. STO. — Arta. 6. Dakota. — Ite. 7. Ecu. — Irmamat. 8. Urbanisme. 9. Se. — Respect. 10. Estes. — Estes.

**CARNET DU JOUR**

**NEUCHÂTEL**  
**Théâtre:** Le Mari, la femme et la mort, d'André Roussin.  
**Centre culturel neuchâtelois:** 20 h 30, Jazz en paroles.  
**EXPOSITIONS.** — Musée des beaux-arts. Musée d'art et d'histoire: 3<sup>ème</sup> Bourse suisse aux armes. Musée d'ethnographie: Thaïlande. Musée cantonal d'archéologie. Musée d'histoire naturelle: Réserve du Creux-du-Van et gorges de l'Aras. Galerie des Amis des arts: Janébé et M.-C. Bodinier, peintures. Galerie Ditesheim: Claude Weisbuch, gravures et dessins.  
**Centre culturel neuchâtelois:** Dessins de caricaturistes suisses.  
**Au port:** Salon-Expo. Lyceum-Club: Walter Loosli, céramiques. Galerie Média: Art concret hollandais.  
**TOURISME.** — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.  
**CINÉMAS.** — Palace: 20 h 30, Fräulein sans uniforme. 18 ans. Arcades: 20 h 30, Amarcord. 16 ans. Rex: 20 h 45, Le Fantôme de la liberté. 16 ans, 3<sup>ème</sup> semaine. Studio: 15 h et 21 h, Allons enlever ta robe. 18 ans. 18 h 45, Amarcord. 16 ans. Bio: 18 h 40 et 20 h 45, L'Escapade. 16 ans. 23 h 15, Sexe derrière portes closes. 20 ans. Apollo: 15 h et 20 h 30, L'Arnaque. 12 ans. 4<sup>ème</sup> semaine. 17 h 45, Une belle tigresse. 18 ans.  
**DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)** "ABC", L'Escale, La Rotonde.  
**DANCINGS (jusqu'à 2 h)** Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin, Bar du Vieux Vapeur.  
**Pharmacie d'office:** Coopérative, Grand-Rue. La période de service commencé à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.  
**Service d'urgence des pharmacies:** région Boudry - la Côte, J.-B. Frochaux, Colombier, tél. 41 22 63.

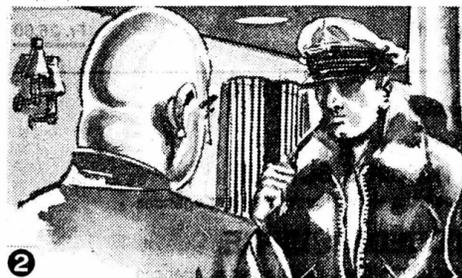
**AUVERNIER**  
**Galerie Numaga I:** Pierrette Bloch, peintures et collages.  
**Galerie Numaga II:** Statuaire de la Nouvelle-Calédonie.  
**BEVAIX**  
**Galerie Pro Arte:** Peintures françaises des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.  
**COLOMBIER**  
**Cinéma Lux:** 20 h 15, Big Guns.  
**LE LANDERON**  
**Cinéma Le Château:** 20 h 30, Le Soldat récalcitrant.  
**Galerie de l'Escarbot:** Céramiques et macramé.  
**PESEUX**  
**Cinéma de la Côte:** 20 h 30, Opération Dragon.  
**MARIN**  
**Nouveau collège:** Exposition de photographies (le soir).

**OSS 117: HALTE A MALTE**

**UN RÉVEIL LABORIEUX**



Effondré, Storkis se laissa tomber dans un fauteuil. Brusquement, il se souvint qu'il avait tué la mort de Krajewski afin de ne pas effrayer ce petit homme aux grosses lunettes noires qui était son bailleur de fonds. Cela ne manquerait pas de lui être reproché. «Que comptez-vous faire?» demanda le petit homme. «Je vous garantis qu'un avion va partir», affirma le Grec. «Quand?» — «Je vous demande quelques heures.» — «J'espère pour vous que cet avion partira», dit le petit homme d'une voix neutre.



Benny revint, l'air inquiet, trouver le portier chauve. «J'ai frappé à la porte, mais on ne répond pas, dit-il. Vous êtes sûr que mon ami est bien là?» — «Certain, monsieur. Il m'a donné l'ordre de vous faire monter dès votre arrivée. Et, voyez: sa clé n'est pas au tableau. Remontez là-haut, je vais vous retrouver.» Tandis que Benny s'éloignait à travers le hall, le portier chauve emprunta l'ascenseur réservé au personnel. Il avait déjà engagé son passe dans la serrure quand Benny le rejoignit.

**RÉSUMÉ: Le petit homme aux lunettes noires révèle à Storkis ce qui s'est passé au-dessus du point de parachutage.**



A peine eut-il ouvert la porte, que Benny se précipita vers la fenêtre, qu'il ouvrit en grand après avoir enjambé le corps d'Hubert, qui gisait sur la moquette. Dans sa course, il heurta du pied une petite bombe en plastique, qu'il ramassa après avoir donné de l'air. La portant à son nez, il en renifla l'orifice. «Du gaz, dit-il. Un peu plus toxique que celui que j'ai dans mon revolver.» Le portier s'était mis à genoux et avait posé sa tête sur la poitrine d'Hubert.



«Le cœur bat», dit-il avec soulagement, entreprenant des mouvements respiratoires. «La garce! balbutia Hubert sans ouvrir les yeux. La sale garce.» — «Continuez à ma place, monsieur, proposa le portier chauve. Je vais lui apporter une bouteille de whisky, ce sera le meilleur remède.» Plongeant la main dans la poche intérieure de sa redingote, il en sortit une enveloppe à en-tête de l'ambassade qu'il remit à Benny. «Vous lui donnerez ça s'il vous plaît. Dites-lui aussi que son ami Pierre sera là ce soir.»

**Demain: Un chargement pour Léopoldville**

**31 NOTRE FEUILLETON**  
**Prélude et fugue**  
 par Denise Noël

— Ne me dévisagez pas comme si j'étais Belzébuth. C'était le seul moyen dont je disposais pour vous enlever à vos camarades. Et si vous acceptez de vous assoir une demi-heure en face de moi, pendant que vous vous restaurez, je vous donnerai toutes les explications que vous êtes en droit d'exiger. Ensuite, eh bien vous serez libre de me quitter si ça vous chante. Je vous jure que j'ouvrirai cette porte et ne vous retiendrai pas.  
 A la sincérité du ton, elle comprit que cette promesse serait tenue. Suffoquée par l'audace avec laquelle il avait agi, mais en même temps, avide de connaître les raisons de son comportement, elle se dit qu'elle ne risquait rien d'accepter sa proposition. Elle posa valise et sac sur la couchette, afin de s'installer sur la banquette d'angle en face de lui.  
 Au moment où elle se retournait, elle surprit sur le visage de l'acteur une lueur de triomphe qui révéla d'emblée sa méfiance. Elle tendit vers lui une main, paume ouverte.  
 — La clé, exigea-t-elle. Je n'accepterai de prendre place à table avec vous que si la porte est libre.  
 — Donnez-moi alors votre parole de ne pas vous enfuir avant de m'avoir entendu.  
 — Vous l'avez, d'autant que je tiens à en savoir plus long sur cette histoire.  
 Il alla déverrouiller lui-même la porte et revint s'asseoir en face d'elle. Il la laissa se servir à sa guise. Quand elle eut égalé

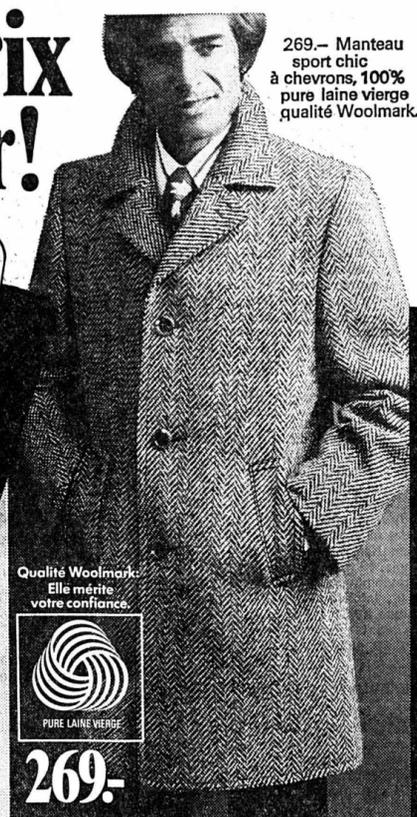
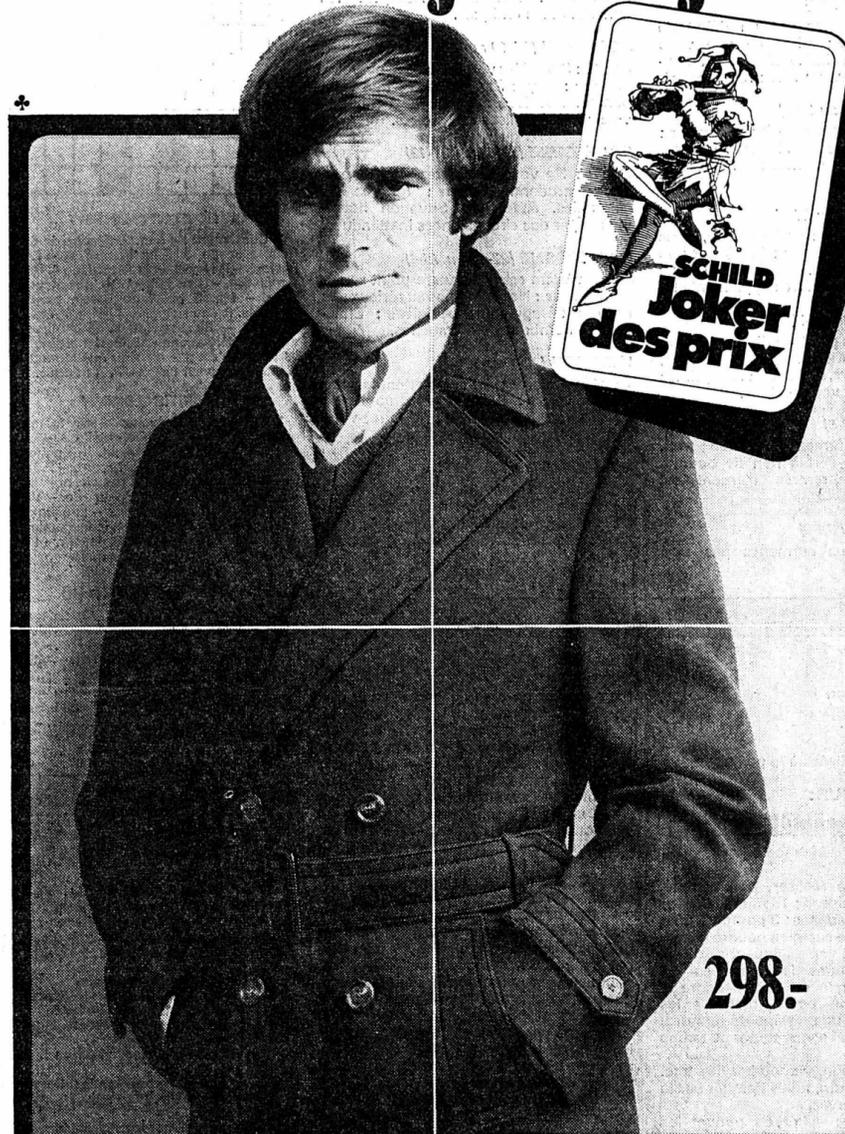
un œuf, il le lui prit des mains, le partagea, ainsi que l'épaisse demi-part dans sa propre assiette, avala la moitié d'œuf, puis deux bouchées de jambonneau. Ensuite, la fourchette levée, il déclama d'un ton tragi-comique:  
 — Du coup qui vous attend, nous mourrons donc ensemble.  
 En dépit de sa volonté de rester impassible, Martine ne put s'empêcher de sourire:  
 — Vous ne savez pas votre texte. Racine a écrit: «Du coup qui vous attend, vous mourrez moins que moi.»  
 — Félicitations! Vous êtes une excellente actrice, dit-il d'un air ambigu.  
 — Détrompez-vous. Mais au lycée, j'ai appris Iphigénie et je possède une excellente mémoire. Maintenant, trêve de digression, ajoutez-t-elle sèchement. J'attends vos explications.  
 — J'ajoute d'abord. Je parlerai lorsque vous serez rassasiée, sinon vous risqueriez de vous étrangler de surprise.  
 Elle obéit. Quand les plats furent vides, elle déclara:  
 — Je ne vois vraiment pas ce qui pourrait encore me surprendre. Vous m'avez d'abord odieusement menti avec ce coup de fil, puis vous avez abusé de la confiance que j'avais en vous, en me faisant boire je ne sais quelle saleté, afin de m'endormir et de m'avoir à votre merci.  
 — Vraiment? lui demanda-t-elle, ironique. Croyez-vous, par hasard, que j'ai profité de votre inconscience pour... vous manquer de respect?  
 Elle s'empourpra, blessée autant par le ton que par les paroles, et riposta avec vivacité:  
 — Le seul fait que vous m'avez droguée est un crime à mes yeux.  
 — M'auriez-vous accompagné sur ce bateau si je vous l'avais demandé?  
 — Certainement pas.  
 Il eut un sourire déconcertant de gentillesse.  
 — Alors vous voyez bien que j'ai eu raison. Je n'avais à ma disposition qu'un seul moyen pour vous amener ici: vous

administrer un somnifère qui abolirait provisoirement votre volonté. Profitant d'un moment d'inattention de votre part, j'ai mélangé du gardénal en poudre à la sauce épicée du homard. Je pensais vous envoyer dans les bras de Morphée pour le temps du voyage. Ignorant votre sensibilité aux hypnotiques, j'ai forcé la dose et vous avez réagi, si je puis m'exprimer ainsi, en dormant pendant vingt heures d'affilée.  
 Elle le regarda d'un air interrogateur.  
 — Mais enfin m'expliquez-vous pourquoi vous teniez tant à me faire venir sur ce bateau?  
 Il accentua son sourire.  
 — Vous n'avez pas encore compris?  
 Elle fit, non, de la tête.  
 — Rappelez-vous, Tessa, acte II, scène 5, lorsque Lewis dit: «Je prends le bateau de nuit. Tu le prends avec moi?»  
 Elle lui donna machinalement la réplique.  
 — Ce qui veut dire?  
 — Que je t'aime.  
 — Ça n'explique rien de dire, je t'aime, quand on s'appelle Lewis. Il aime beaucoup, Lewis. Il peut faire un cœur avec celles qu'il aime dans son prochain opéra. Mais quelle partie aurai-je dans ce cœur?  
 — Le solo, ma petite Tessa.  
 Il arrêta le jeu et ajouta d'un ton persuasif:  
 — Et voilà, vous savez tout. Il ne vous restera plus qu'à dire oui, devant le maire et le curé.  
 Lorsqu'elle réalisa qu'il avait parlé sérieusement, elle resta un moment abasourdie.  
 — Qui ne dit rien, consent, décréta Paul Mil avec philosophie.  
 Il se leva, alla prendre au bar une bouteille de cognac et deux verres qu'il posa sur la table.  
 — Et maintenant, buvons à la santé de la future Mme Milligen, annonça-t-il d'un ton joyeux en remplissant les verres, tranche de viande qu'elle s'était coupée. Il mit ces deux

Vous ne savez peut-être pas, ma chère Martine, que Paul Mil n'est qu'un pseudonyme. En réalité, je m'appelle Paulus Milligen et je suis né en Hollande, près d'une ville qui semble sortie tout droit d'une légende. Les maisons y sont plus jolies qu'ailleurs, les fleurs plus brillantes, les flots plus calmes. Elle s'appelle Zierikzee. Vous vous y installerez dans la plus somptueuse des maisons. Cette demeure de rêve, Mme Milligen, a été construite au XVII<sup>e</sup> siècle. Elle est en briques roses avec un haut pignon à redans et un fronton sculpté...  
 Elle l'écoutait en s'étonnant de ne rien éprouver d'autre qu'un mélange de stupeur et d'incrédulité. Pourtant, le rêve se réalisait. Le Prince désirait réellement l'emmener dans un ailleurs merveilleux, où tout autour d'elle ne serait qu'harmonie et beauté. En outre, suprême félicité, elle était aimée de lui.  
 Hier, le seul fait de s'asseoir dans son carrosse l'avait plongée dans le ravissement. Aujourd'hui qu'il lui offrait de devenir sa femme, ne devrait-elle pas se sentir transportée au septième ciel?  
 Elle s'accusa silencieusement de manquer de logique. Ce qui l'avait séduite en Paul Mil, en dehors d'une parfaite beauté physique, n'était-ce pas son extravagance et un sens de la mesure qui en faisaient un être différent des autres? Alors pourquoi s'offensait-elle de ses façons lorsque, pour parvenir à ses fins, il employait des méthodes peu conventionnelles? En outre, c'était bien dans sa manière de traiter avec désinvolture un événement aussi grave que le mariage. Alors que pouvait-elle lui reprocher? Ne se montrait-il pas ainsi égal à lui-même?  
 Le regard de Martine allait du beau visage de l'acteur à ses mains, longues et soignées, qu'hier encore elle trouvait si émouvantes. Elle écoutait la voix dont les accents l'avaient maintes fois troublée. Mais elle avait beau s'exhorter à l'enthousiasme, elle ne réussissait pas à endiguer le malaise qui, insidieusement l'envahissait.  
 (A suivre)

Vous trouverez ces offres «joker des prix» durant toute la saison de mode chez Schild. Suivez ce joker dans nos magasins.

# Quant aux prix Schild joue le joker!



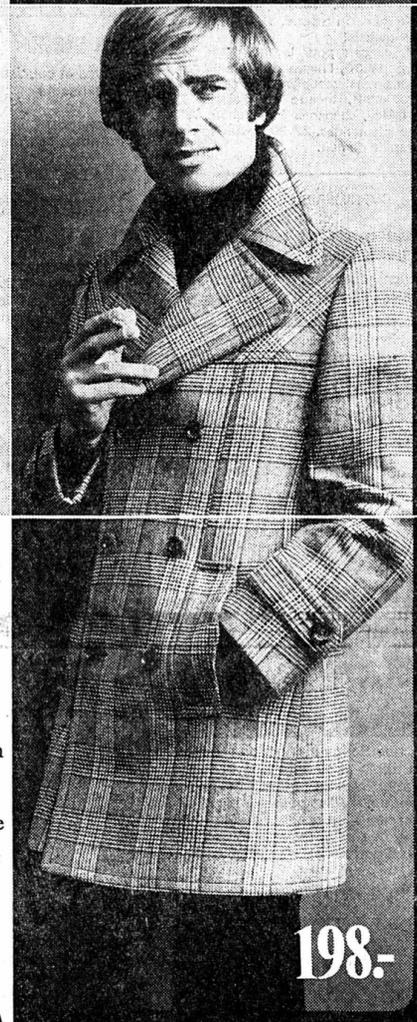
269.- Manteau sport chic à chevrons, 100% pure laine vierge qualité Woolmark.

Qualité Woolmark. Elle mérite votre confiance.



269.-

298.-



198.-

**Qui cherche un nouveau manteau trouve son intérêt à l'acheter chez Schild.**

**Pour trois raisons:**

1. Schild - c'est de notoriété publique - a le plus grand choix de manteaux.
2. Tout manteau Schild est une garantie de qualité. Et pour cause: tissu et confection sortent des ateliers Schild.
3. Schild offre d'évidents avantages quant aux prix: des prix de propre fabrication. Preuve en soient ces trois modèles.

**SCHILD**  
Une mode à suivre.  
Des prix à saisir.

298.- Trench version d'hiver. Une idée de Schild. Avec pattes d'épaules et ceinturé. 97% laine vierge/3% polyamide.

NEUCHÂTEL, 9, Saint-Honoré

Le samedi, ouvert NON STOP de 8 h à 17 h



**NEUCHÂTELOIS**

préparez-vous aussi des moments de détente

**en vous faisant adresser FAN-L'EXPRESS**

pendant le prochain cours de répétition.

Abonnement de

**3 semaines pour Fr. 6.50**  
**2 semaines pour Fr. 4.30**

Paiement d'avance à notre compte postal 20-178 ou à la réception de notre journal, 4, rue Saint-Maurice

**FAN-L'EXPRESS**  
service des abonnements

**La Bonne cuisine Café du Théâtre**

**COUTURE**  
retouches de tous vêtements dames  
**DAIM-CUIR**

Mouton retourné retouchés, réparés, etc. par spécialiste Veston-pantalon Toutes retouches Pitteloud, couture, Temple-Neuf, Neuchâtel. Tél. 25 41 23.



**Tectyl VALVOLINE**  
protège votre voiture de la rouille pour longtemps.  
Faites confiance au spécialiste  
**CARROSSERIE P. Schoelly**  
Hauterive. Tél. (038) 25 93 33.

**V CARRELAGES** Grand choix Gros + Détail  
**VIENA SA** Pose soignée Prix avantageux Réparations  
2002 Neuchâtel Place de la Gare Tél. (038) 25 33 20  
**MATÉRIEL POUR BRICOLEURS**

**Cherchez le modèle HUMANIC de novembre — vous pouvez le gagner!**

Notre offre dernier cri du mois de novembre est cachée à quelque part dans ce journal. Le nom et le prix y sont indiqués. Continuez donc de feuilleter, jusqu'à ce que vous trouviez l'annonce HUMANIC du jour — car il vaut la peine, surtout à l'achat de chaussures, de s'assurer le meilleur du lot. Quand vous aurez trouvé le modèle illustré, découpez-le et collez-le sur les contours dessinés ici. Envoyez cette annonce entièrement rempli jusqu'au 15 novembre 1974 à: HUMANIC case postale A 123, 8032 Zurich

de septembre à décembre  
**25 gagnants**  
chaque mois

L'offre HUMANIC du mois est tirée au sort 25 fois sous la surveillance d'un notaire, parmi les solutions justes envoyées. Dernier délai d'envoi: 15 novembre 1974. La question de concours: Combien coûte le modèle HUMANIC du mois de novembre?

Fr. \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
No postal/lieu : \_\_\_\_\_

**Les PERCE-NEIGE ont besoin de vous**

Durant les Journées nationales de l'arriération mentale du 1er au 15 novembre

**Achetez nos pochettes d'allumettes**

**MERCI!**



Les fonds recueillis serviront à financer la construction d'ateliers protégés pour nos adolescents handicapés.

**ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE DE PARENTS D'ENFANTS MENTALEMENT DÉFICIENTS**

**MACHINES À LAYER LINGE - VAISSELLE, etc.**

Tous nos modèles d'exposition et de démonstration du Comptoir de Lausanne légèrement griffés ou dératés, à céder à des prix très bas. Grandes facilités de paiement.

**ALAM**

Grand-Saint-Jean 20, 1003 Lausanne. Tél. (021) 20 66 06. Neuchâtel : Tél. (038) 24 10 57.

**ROCHEFORT**  
le premier samedi de chaque mois  
**MARCHÉ AUX PUCES**  
Prochain : samedi 2 nov. dès 9 h

**Jean Comte de Roffignac**

résidant au Château Chesnel consacre le meilleur de son temps à l'un des rares grands cognacs dignes de ce nom:

**COGNAC ROFFIGNAC**  
La Fine Champagne V.S.O.P.



148.002.743

Four la Suisse: Lactin S.A., 8049 Zurich.

**SIP Fonds de placement**  
SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PLACEMENTS, BÂLE

**Paiement de coupons au 1<sup>er</sup> novembre 1974**

**Canada-Immobil**  
Fonds de placement pour valeurs immobilières au Canada

Coupon no 20, brut Fr. 42.—  
moins impôt anticipé de 30% Fr. 12.60  
net pour chaque part Fr. 29.40

Distribution pour les porteurs de parts domiciliés à l'étranger avec déclaration bancaire

Coupon no 20, net pour chaque part Fr. 42.—

**Swissimmobil Série D**  
Fonds de placements immobiliers

Coupon no 74, brut Fr. 38.—  
moins impôt anticipé de 30% Fr. 11.40  
net pour chaque part Fr. 26.60

Domiciles de paiement:

**SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE**  
et leurs sièges, succursales et agences

**CRÉDIT SUISSE**  
et leurs sièges, succursales et agences

Les rapports de gestion peuvent être demandés aux domiciles de paiement, ainsi qu'à la

Société Internationale de Placements  
Elisabethenstrasse 43, 4010 Bâle

POUR TOUT SAVOIR... AUTOUR DU MONDE... POUR TOUT SAVOIR...

LE TRAFIC DANS LES VINS DE BORDEAUX

BORDEAUX (AP). — L'incident du jour a été provoqué par la défense à l'issue de la longue déposition du premier témoin, M. Destrau, inspecteur principal des contributions indirectes...

contesté la sincérité de cette démarche : Un an et demi après les faits, après les obstructions que vous avez pratiquées, c'est vous qui nous demandez cela alors que les fiches de stocks ont disparu...

PRATIQUES

M. Puisais, expert oenologue à Tours, tout en s'entourant de beaucoup de précautions, est venu dire à la barre que la

L'ex-chef des services secrets italiens arrêté

ROME (AFP). — Le général Vito Miceli, ancien chef des services secrets italiens, a été arrêté jeudi soir à Rome pour « conspiration politique », à la suite d'un mandat d'arrêt émis par le juge d'instruction.

Le général Miceli a été mis en cause dans deux enquêtes judiciaires sur la tentative de coup d'Etat attribuée au prince Junio Valerio Borghese en décembre 1970, et sur l'organisation clandestine d'extrême-droite « Rose des Vents ».

Les ravages du typhon « Elaine »

MANILLE (AFP). — La découverte jeudi de 23 cadavres supplémentaires porte à 44 le nombre des décès provoqués par le typhon « Elaine », le plus violent cyclone qui ait frappé les Philippines cette année.

La plupart des nouvelles victimes sont mortes noyées. D'autre part, trente-deux pêcheurs au moins, 11 Japonais et 20 Philippins sont portés disparus en mer et sans doute morts.

Paris : la grève des postiers

PARIS, (AP). — Les négociations entre les syndicats des postiers et le secrétaire d'Etat, M. Lelong, ont été reportées à samedi matin afin de permettre aux deux parties d'étudier les divers points du projet de protocole d'accord élaboré pendant la nuit de mercredi à jeudi.

En attendant la grève se poursuit, mais on a noté, selon le secrétaire d'Etat, un léger fléchissement du pourcentage des grévistes qui n'était plus que de 47 % jeudi contre 49 % la veille.

Néanmoins, l'acheminement et la distribution du courrier demeurent totalement paralysés, la grève étant quasi totale dans les centres de tri.

Ecrivain prodige

LONDRES (AFP). — L'Angleterre découvre cette semaine son plus jeune écrivain : une écologiste de 13 ans, Harriet Mott, publiée son premier roman qu'elle a commencé à écrire à onze ans.

Son livre, « The year of the fire » (L'année du feu), est déjà promis à une carrière de « best seller » par plusieurs critiques littéraires britanniques, et la photographie d'Harriet Mott, le visage encadré de cheveux blonds qui retombe en frange rebelle sur le front, commence à apparaître dans les journaux.

Harriet Mott a trouvé l'inspiration de son roman — à la limite du fantastique et de la science-fiction — dans les longs récits de contes de fées qu'elle inventait, dit-elle, pour ses parents lors de randonnées en voiture.

dégustation était quand même un test probant et il a affirmé « que la confusion répétée n'était pas possible » entre des vins d'appellation et des vins de consommation courante.

M. Dullion, l'inspecteur principal des contributions, a voulu montrer comment la pratique de certains prix, les achats de vins en dessous du cours officiel notamment, pourraient être considérés comme des signes révélateurs de la fraude et de la complicité avec Pierre Bert.

M. Gardia, des services de la répression des fraudes, a fait pour sa part un véritable cours sur les cépages et les terroirs de Gironde et du Languedoc. Il a admis que le fossé entre les qualités s'était réduit ces dernières années, mais que toutefois la qualité des vins du Midi restait encore éloignée de celle des Bordeaux.

M. Ruffier, autre inspecteur des fraudes, a déposé longuement. Il a parlé des grattages, des gommages, des documents mis à sa disposition puis repris, disparus, égarés, détruits. « On a mis à notre disposition des fiches anodines, mais jamais celles qui nous intéressaient ».

TESSIN

Arrestations à la frontière tessinoise

BRISSAGO (ATS). — Une fouille faite par les douaniers tessinois au poste frontière de Madonna-di-Ponte sur une voiture portant plaques italiennes, a conduit à l'arrestation de deux jeunes ressortissants italiens, l'un d'Assti et l'autre de Milan.

Au moment où les douaniers ont découvert un revolver calibre 22 dissimulé sous le siège avant de la voiture, un des jeunes gens a tenté de fuir, mais les coups de semonce tirés par les douaniers l'ont ramené à la raison. Il s'est alors laissé arrêter, de même que son compagnon qui n'avait pas bougé.

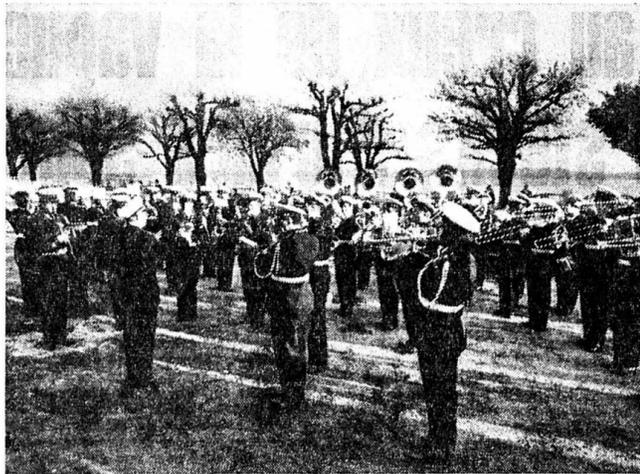
La police a ensuite trouvé un deuxième revolver, de plus petit calibre, ainsi que du matériel vraisemblablement destiné au vol de voitures, dans les bagages des deux individus. Supposant qu'elle a affaire à de dangereux cambrioleurs, la police a ouvert une enquête.

JURA

Accident à Pontenet

(sp) Hier, à 7 h 30, une collision a eu lieu route Malleray-Pontenet. Une automobile qui descendait en direction de Malleray, conduite par M. Carnal, âgé de 20 ans, de Reconville, a dérapé sur la route verglacée de droite à gauche et a percuté un véhicule venant en sens inverse. Les deux pilotes sont légèrement blessés et les dégâts estimés à 11.000 francs.

VILLE DE NEUCHÂTEL



Une grande formation digne de l'ours de Berne. (Avipress - J.-P. Baillod)

Hier soir au Temple du bas Musiciens stylés et musique variée

Après les Compagnons de la chanson, le Temple du bas, décidément fort utilisé, ces temps-ci résonnait à nouveau de mille sons. Hier soir en effet, un concert de gala intitulé « Fanfare et Jazz » était offert au public par les organisateurs de la 3me Bourse suisse aux armes.

A l'affiche, deux « familles instrumentales nombreuses » : la Fanfare de la police cantonale bernoise et les Amis du Jazz de Cortaillod. C'est à la première

que revint la lourde tâche de lever le rideau. Cette formation, qui fête cette année son dixième anniversaire, groupe 56 musiciens recrutés parmi les membres de la gendarmerie.

Après avoir été présentée par M. Max Huguenin président du comité d'organisation de la Bourse, elle interpréta la vibrante « Marche du colonel de Diesbach ». Les cuivres, les cymbales et l'ardeur des musiciens n'allèrent pas sans rappeler un peu le légendaire orgueil de l'ours bernois. Le répertoire présenté était varié, et c'est avec maîtrise que l'on passa des marches allemandes et anglaises, à des thèmes de « negro-spirituals » sans oublier les célèbres marches humoristiques qui égaient tant nos compatriotes d'Outre-Sarine.

Le « Jodler-club du Mont-Soleil » au Salon-expo

Dix-huit solides gaillards avec un chapeau noir sur la tête et vêtus d'un petit gilet de la même couleur par dessus une chemise blanche : c'étaient les chanteurs du « Jodler-club du Mont-Soleil » qui donnaient un concert, hier soir, dans la tente du Salon-expo, au port de Neuchâtel. Ces défenseurs du folklore helvétique présentèrent une demi-douzaine de refrains devant une assistance composée essentiellement de curieux. Les morceaux, tantôt en français tantôt en « Schwytzerdütsch » ne déchaînèrent certes pas les passions, mais furent néanmoins appréciés. Ces bons Jurausiens chantèrent notamment « Eveil printanier au Vallon », « Schwingerhuet vom Schwitterland » et « Fête à l'alpage ». Tout un programme !

C'était alors aux Amis du Jazz de Cortaillod de charmer le public pendant la seconde partie du concert. Il est inutile de présenter cette célèbre formation qui, depuis 1967, a forgé sa réputation. C'est sous quelques initiales de lumière, qu'ils interprétèrent parfaitement des thèmes de leur répertoire, plus à l'aise sans doute sur la grande scène du Temple du bas qu'il ne furent récemment sur celle du Pop-club.

Intéressante soirée qui laisse cependant un peu l'impression d'un « alignement au cordeau » où un peu plus de spontanéité aurait apporté une petite bouffée d'air frais.

M. Ha.

SUISSE

Après un accident d'avion au Mexique

L'Agence télégraphique suisse a publié mercredi une information relative à un accident d'avion au Mexique, qui a causé la mort de six ressortissants suisses dont le pilote, M. Paul Gerber, de Konolfingen (Berne). C'est par erreur que ce dernier était qualifié dans cette information de directeur d'une usine du groupe Nestlé : M. Gerber avait quitté cette entreprise il y a une quinzaine d'années.

Coûteuses étreintes...

ZURICH, (ATS). — Depuis bientôt près de cinq ans, une inconnue d'une cinquantaine d'années sévit à Zurich. Choissant des hommes d'un âge relativement plus avancé, elle les entraîne dans d'obscurs couloirs et pendant qu'elle les embrasse, elle leur dérobe leur portefeuille. Dans certains cas, elle s'est approprié une somme de 3.200 francs. La police ne cesse de recevoir des plaintes depuis 1969 mais elle est bien persuadée que la plupart des victimes de ces plaisirs coûteux répugnent à porter plainte. Le plus âgé des « amoureux » compte 80 printemps...

VAUD

Candidat libéral au Tribunal fédéral

LAUSANNE (ATS). — Le comité cantonal du parti libéral vaudois a décidé à l'unanimité, mercredi, de présenter au groupe libéral des Chambres fédérales la candidature de Me Jacques Matile, avocat à Lausanne, pour succéder au Tribunal fédéral à M. Henri Zwahlen, lui aussi libéral vaudois, décédé en septembre dernier.

Né en 1928, docteur en droit de l'Université de Lausanne, Me Jacques Matile a été conseiller communal et député au Grand conseil de 1962 à 1970. Il est actuellement président de la Chambre vaudoise immobilière et vice-président de la Société suisse des officiers.

Accident de travail à Bussigny

(c) Hier vers 10 h 20, M. Armand Fernandez 34 ans, employé dans une entreprise de construction métallique de Bussigny était occupé au montage d'une charpente. Glissant sur une pièce de fer mouillée, il fit une chute de 6 mètres. Relevé avec une fracture des deux bras et une forte commotion cérébrale. Il a été transporté à l'hôpital cantonal à Lausanne.

ECONOMIE ET FINANCES

CHRONIQUE DES MARCHÉS Un vent de hausse à Wall Street

Au moment même où les Etats arabes réalisent une entente difficile au profit du « leader » palestinien Yasser Arafat, la politique de M. Henry Kissinger étant perdue au Proche-Orient, les ordres d'achat affluent à la bourse de New-York avec une insistance que l'on n'avait plus connue depuis des mois. Ce regain de confiance est surtout le fait d'une amorce de désescalade des taux d'intérêt aux Etats-Unis qui a permis à l'indice Dow Jones des titres industriels de procéder à une avance de quarante points aux deux seules journées de mardi et de mercredi, cette dernière séance ayant vu vingt millions d'actions changer de mains.

Inversément, l'or qui s'était montré très ferme précédemment, a fini par céder devant l'intervention pressante de l'offre. La plupart des sociétés américaines importantes continuent à annoncer des résultats en net progrès pour le troisième trimestre de 1974.

EN SUISSE, les bonnes dispositions américaines ne sont suivies qu'avec grande timidité. Si mercredi fut une journée faste, celle d'hier marque déjà des discriminations entre les valeurs dont certaines évoluent dans les deux sens même à l'intérieur des groupes. La faible amplitude des écarts nous dispense pour une fois de citer les mouvements individuels des actions, sauf en ce qui concerne Zurich assurances, Swissair et Hero qui sortent du lot en réalisant des gains de cours à peine plus caractérisés. Le dollar, dont nous avions relaté l'accès de faiblesse dans notre dernière chronique, est parvenu à se cramponner à son bas niveau. Nos fonds publics continuent à être soutenus.

ASCO Assurance-conseil Le mandataire de l'assuré CHOISIR... n'est pas toujours aisé ; en assurance non plus. Que faut-il assurer, comment et où ? En toute objectivité, parce que liés à aucune compagnie d'assurances, nous vous conseillons au mieux de vos besoins et de vos intérêts. Consultez-nous sans engagement. John Matthys Rue du Trésor 1a 038/243303 2000 Neuchâtel

Mouvement d'affaires du commerce de détail en septembre

Le chiffre d'affaires nominal réalisé en septembre 1974 dans l'ensemble des établissements du commerce de détail participant à l'enquête de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (Ofiamt) a dépassé de 8,6 % celui du même mois de l'année dernière, alors qu'on avait enregistré une progression de 12,6 % en août 1974, mais une baisse de 1,5 % en septembre 1973. L'accroissement d'une année à l'autre a été de 8,1 % pour l'alimentation, les boissons et tabacs, de 9,6 % pour l'habillement et les textiles et de 8,0 % pour l'ensemble des autres branches. Pour apprécier l'ampleur de l'expansion, il faut tenir compte du fait que cette année, le mois de septembre ne comptait que quatre samedis, contre cinq un an auparavant.

Nationalisation en Argentine

Buenos-Aires (Reuter-DPA) — Mme Maria-Estela Peron, présidente de l'Argentine, a annoncé la nationalisation des filiales argentines de trois compagnies étrangères — Siemens AG (RFA), Standard electric Argentina (dépendant de l'ITT américaine) et la compagnie d'électricité « Italo-Argentina », dont la majorité des actions se trouve en mains suisses.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfrath Rédacteur en chef : Jean Hostettler

bulletin boursier

Table with columns for NEUCHÂTEL (30 oct., 31 oct.) and ZURICH (act. étrang.) (30 oct., 31 oct.). Rows include Banque nationale, Crédit foncier neuchâtel, La Neuchâteloise ass., Gardy, Cortaillod, Consonay, Chaux et ciments, Dubied, Ciment Portland, Interfood port., Interfood nom., Navigation N'tel priv., Girard-Perregaux, Paillard port., Paillard nom., LAUSANNE, Banque cant. vaudoise, Crédit foncier vaudois, Ateliers constr. Vevey, Editions Rencontre, Rinsoz & Ormond, La Suisse-Vie ass., Zyma, GENÈVE, Grand-Passage, Charmilles port., Physique port., Physique nom., Astra, Monte-Edison, Olivetti priv., Fin. Paris Bas, Aluemettes B, Elekturbau B, S.K.F.B.

Table with columns for NEUCHÂTEL (30 oct., 31 oct.) and ZURICH (act. suisses) (30 oct., 31 oct.). Rows include Banque nationale, Crédit foncier neuchâtel, La Neuchâteloise ass., Gardy, Cortaillod, Consonay, Chaux et ciments, Dubied, Ciment Portland, Interfood port., Interfood nom., Navigation N'tel priv., Girard-Perregaux, Paillard port., Paillard nom., LAUSANNE, Banque cant. vaudoise, Crédit foncier vaudois, Ateliers constr. Vevey, Editions Rencontre, Rinsoz & Ormond, La Suisse-Vie ass., Zyma, GENÈVE, Grand-Passage, Charmilles port., Physique port., Physique nom., Astra, Monte-Edison, Olivetti priv., Fin. Paris Bas, Aluemettes B, Elekturbau B, S.K.F.B.

Table with columns for NEUCHÂTEL (30 oct., 31 oct.) and ZURICH (act. suisses) (30 oct., 31 oct.). Rows include Banque nationale, Crédit foncier neuchâtel, La Neuchâteloise ass., Gardy, Cortaillod, Consonay, Chaux et ciments, Dubied, Ciment Portland, Interfood port., Interfood nom., Navigation N'tel priv., Girard-Perregaux, Paillard port., Paillard nom., LAUSANNE, Banque cant. vaudoise, Crédit foncier vaudois, Ateliers constr. Vevey, Editions Rencontre, Rinsoz & Ormond, La Suisse-Vie ass., Zyma, GENÈVE, Grand-Passage, Charmilles port., Physique port., Physique nom., Astra, Monte-Edison, Olivetti priv., Fin. Paris Bas, Aluemettes B, Elekturbau B, S.K.F.B.

Table with columns for NEUCHÂTEL (30 oct., 31 oct.) and ZURICH (act. suisses) (30 oct., 31 oct.). Rows include Banque nationale, Crédit foncier neuchâtel, La Neuchâteloise ass., Gardy, Cortaillod, Consonay, Chaux et ciments, Dubied, Ciment Portland, Interfood port., Interfood nom., Navigation N'tel priv., Girard-Perregaux, Paillard port., Paillard nom., LAUSANNE, Banque cant. vaudoise, Crédit foncier vaudois, Ateliers constr. Vevey, Editions Rencontre, Rinsoz & Ormond, La Suisse-Vie ass., Zyma, GENÈVE, Grand-Passage, Charmilles port., Physique port., Physique nom., Astra, Monte-Edison, Olivetti priv., Fin. Paris Bas, Aluemettes B, Elekturbau B, S.K.F.B.

Table with columns for NEUCHÂTEL (30 oct., 31 oct.) and ZURICH (act. étrang.) (30 oct., 31 oct.). Rows include Alcan, Am. Metal Cimex, Am. Tel & Tel., Beatrice Foods, Burroughs, Canadian Pacific, Caterpillar Tractor, Chrysler, Coca Cola, Control Data, Corning Glass Works, C.P.C. Int., Dow Chemical, Du Pont, Eastman Kodak, EXXON, Ford Motor Co., General Electric, General Foods, General Motors, General Tel. & Elec., Goodyear, Honeywell, I.B.M., International Nickel, International Paper, Internat. Tel. & Tel., Kennecott, Litton, Marcor, MMM, Mobil Oil, Monsanto, National Cash Register, National Distillers, Philip Morris, Phillips Petroleum, Procter & Gamble, Sperry Rand, Texaco, Union Carbide, Unireal, U.S. Steel, Warner-Lambert, Woolworth F.W., Xerox, AKZO, Anglo Gold I., Anglo Americ., Machines Bull, Italo-Argentina, De Beers, Imperial Shopping, Imperial Chemical Ind., Pechiney-U.-K., Philips, Royal Dutch, Sodec, Unilever, A.E.G., B.A.S.F., Dequassa, Farben, Bayer, Hochtst. Farben, Mannesmann, R.W.E., Siemens, Thyssen-Hütte, Volkswagen, FRANCFORT, A.E.G., B.A.S.F., B.M.W., Daimler, Deutsche Bank, Dresdner Bank, Farben, Bayer, Hochtst. Farben, Karstadt, Kaufhof, Mannesmann, Siemens, Volkswagen, MILAN, Assic. General, Fiat, Finsider, Italcementi.

Table with columns for NEUCHÂTEL (30 oct., 31 oct.) and ZURICH (act. étrang.) (30 oct., 31 oct.). Rows include Monte Amiata, Motta, Pirelli, Rinascente, AMSTERDAM, Amrobank, AKZO, Amsterdam Rubber, Bols, Heineken, Hoogovens, K.L.M., Robeco, TOKIO, Canon, Citizen, Fuji Photo, Fujitsu, Hitachi, Honda, Kirin Brew., Komatsu, Matsushita E. Ind., Sony, Sumi Bank, Takeda, Tokyo Marine, Toyota, PARIS, Air liquide, Aquitaine, Cim. Lafarge, Citrocén, Fin. Paris Bas, Fr. des Pétroles, L'Oréal, Machines Bull, Michelin, Pechiney-U.-K., Perrier, Peugeot, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, LONDRES, Anglo American, Brit. & Am. Tobacco, Brit. Petroleum, De Beers, Elect. & Musical, Imperial Chemical Ind., Imp. Tobacco, Rio Tinto, Shell Transp., Western Hold., Zambian anglo am., Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse, NEW-YORK, Allied Chemical, Allumin. Americ., Am. Smelting, Am. Tel. & Tel., Anaconda, Boeing, Bristol & Myers, Burroughs, Canadian Pacific, Caterp. Tractor, Chrysler, Coca-Cola, Colgate Palmolive, Control Data, C.P.C. int., Dow Chemical, Du Pont, Eastman Kodak, Ford Motors, General Electric, General Foods, General Motors, Gilette, Goodyear, Gulf Oil, I.B.M., Int. Nickel, Int. Paper, Int. Tel. & Tel.

Table with columns for NEUCHÂTEL (30 oct., 31 oct.) and ZURICH (act. étrang.) (30 oct., 31 oct.). Rows include Kennecott, Litton, Merck, Monsanto, Minnesota Mining, Mobil Oil, National Cash, Panam, Penn Central, Philip Morris, Polaroid, Procter Gamble, R.C.A., Royal Dutch, Std Oil Calif, EXXON, Texaco, U.W.A., Union Carbide, United Aircraft, U.S. Steel, Westingh. Elec., Woolworth, Werox, Indice Dow Jones, Industrielles, chemins de fer, services publics, volume, Cours communiqués par Reynolds Securities S.A., Lausanne, La tendance, La bourse a connu jeudi une séance irrégulière, influencée par les prises de bénéfices, dans un marché actif, Cours des billets de banque, Angleterre (1 £), U.S.A. (1 \$), Canada (1 \$ can.), Allemagne (100 DM), Autriche (100 sch.), Belgique (100 ptas), France (100 fr.), Danemark (100 cr. d.), Hollande (100 fl.), Italie (100 lit.), Norvège (100 cr. n.), Portugal (100 esc.), Suède (100 cr. s.), Pièces, suisses (20 fr.), françaises (20 \$), anglaises (1 souv.), anglaises, Cours des devises, Etats-Unis, Canada, Angleterre, \$/£, Allemagne, France étr., Belgique, Hollande, Italie est., Danemark, Norvège, Portugal, Espagne, Japon, Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise, Syndicat suisse des marchands d'or, 01.11.74 or classe tarifaire 254/154, 01.11.74 argent base 461

# L'Italie est au creux de la vague alors que d'importants stocks d'armes sont découverts

MILAN (AFP). — Un important stock d'armes constitué, selon la police italienne, par une « organisation internationale terroriste de gauche », a été découvert jeudi dans une ferme abandonnée, entre Inzagio et Cassano-d'Adda, près de Milan.

165 détonateurs, des balles de revolver, du matériel de propagande en langues italiennes, française et portugaise, des documents volés, ont été notamment découverts dans cette ferme qui appartenait, selon la police, à un anarchiste, qui l'avait abandonnée en 1971. Depuis deux ans, les bâtiments étaient occupés par deux couples de Portugais qui recevaient fréquemment des étrangers, notamment des Français et des Allemands, et qui auraient quitté les lieux au lendemain du coup d'Etat qui renversa le régime Caetano au Portugal.

Les policiers pensent que la ferme d'Inzagio servait de « centre » à une im-

portante organisation internationale de gauche, dont l'organisation portugaise n'était qu'une composante. Cette organisation aurait eu des liens avec l'éditeur gauchiste Feltrinelli, mort déchué en mars 1972 par l'explosion d'une bombe au pied d'un pylône électrique à Segrate, près de Milan.

On met en relation, d'autre part, la découverte de ce stock de munitions et l'incendie criminel qui a détruit le 6 octobre dernier une partie des établissements « Face-standard » (matériel téléphonique et électrique) dépendant du groupe américain «ITT». L'attentat avait été revendiqué par l'organisation des « communistes révolutionnaires ».

CHOMAGE

Pendant ce temps le chômage augmente en Italie, et la situation « suscite des préoccupations », a déclaré le ministre du travail, dans une conférence de

presse. Le nombre des chômeurs s'élève officiellement à près de huit cent mille, soit une hausse de 6% par rapport à l'année dernière.

«Même s'il n'y a pas eu de grosses vagues de licenciements, a ajouté le ministre, le recours à la caisse d'intégration pour les chômeurs a augmenté, tandis que l'embauche reste à son niveau minimum ».

Certains secteurs de la production — bâtiment et textile — montrent des symptômes évidents de récession. D'autres secteurs — dont l'automobile — traversent une crise avec une diminution de la production qui oscille entre 20 et 30%, et des répercussions sur un grand nombre d'industries annexes.

«Si l'on ne peut parler encore de recul généralisé de la production, a estimé M. Bertoldi, on ne peut pas non plus esquisser la préoccupation pour l'emploi en général (...). Les perspectives

pour les mois à venir ne sont pas roses ».

ET GRÈVES

Le ministre a fait ces déclarations au moment même où Rome était affectée par la grève de quatre heures proclamée par les syndicats dans plusieurs villes et régions italiennes : pas d'autobus, grands magasins fermés, un certain désordre dans les écoles, embouteillages monstres dans les rues. La grève a paralysé également pendant quatre heures le reste du Latium et le Piémont.

En fait, les syndicats ne demandent pas seulement l'ajustement des salaires à la hausse des prix — mais « une nouvelle politique économique fondée sur l'emploi et les réformes sociales », a indiqué le secrétaire général de la CGIL (majorité communiste) M. Lama, durant un meeting tenu à Pavie (Piémont).



Ces fruits dont le prix a augmenté de 30% en un an en Italie. (Téléphoto AP)

## Saigon sous le signe de la violence

SAIGON (AP). — Des heurts violents ont eu lieu, jeudi, à Saigon, entre la police et des centaines de manifestants qui protestaient contre la corruption au sein du gouvernement.

Des députés de l'opposition, des jour-

nalistes occidentaux et vietnamiens, et le chef du mouvement de lutte contre la corruption, un prêtre catholique militant, ont été brutalisés et blessés par les policiers casqués de la brigade d'élite.

Une cinquantaine de personnes, parmi lesquelles des journalistes, et des députés de l'opposition, ont été arrêtées dans le club, mais elles ont été relâchées par la suite.

Au cours de la bagarre dans le club de presse, plusieurs journalistes et au moins un député ont été roués de coups et embarqués malgré leurs protestations, dans des jeeps et des cars de police.

Puis, à l'aube, des policiers casqués et équipés de boucliers et de matraques ont été dépêchés sur les lieux de la manifestation principale qui se déroulait à environ trois kilomètres du centre de Saigon, devant une église catholique.

Des journalistes qui tentaient de prendre des photos des bagarres ont été brutalisés par les policiers. Un reporter-photographe français a eu le visage entaillé et saignait du nez.

Ces violences ont éclaté à la suite d'une descente de la police secrète dans un club de presse vietnamien, où devait se tenir une réunion de protestation contre la censure.

Une cinquantaine de personnes, parmi lesquelles des journalistes, et des députés de l'opposition, ont été arrêtées dans le club, mais elles ont été relâchées par la suite.

Au cours de la bagarre dans le club de presse, plusieurs journalistes et au moins un député ont été roués de coups et embarqués malgré leurs protestations, dans des jeeps et des cars de police.

Puis, à l'aube, des policiers casqués et équipés de boucliers et de matraques ont été dépêchés sur les lieux de la manifestation principale qui se déroulait à environ trois kilomètres du centre de Saigon, devant une église catholique.

Des journalistes qui tentaient de prendre des photos des bagarres ont été brutalisés par les policiers. Un reporter-photographe français a eu le visage entaillé et saignait du nez.

## Les Palestiniens sur le devant de la scène

BEYROUTH (AP). — Le sommet arabe de Rabat a adopté une résolution secrète recommandant au roi Hussein de permettre aux Palestiniens d'opérer de nouveau à partir de la Jordanie, rapporte le journal de Beyrouth « An-Nahar ».

Citant des sources diplomatiques arabes, il annonce également que le sommet a recommandé que l'Égypte, la Syrie, la Jordanie et l'O.L.P. forment un commandement militaire unifié pour coordonner leur stratégie contre Israël.

Une mini-conférence au sommet se tiendrait à Damas ou au Caire à ce sujet probablement la semaine prochaine.

L'accord sur ce mini-sommet à quatre ferait partie du compromis élaboré entre le roi Hussein et Yasser Arafat. Ce mini-sommet devra également étudier la possibilité pour les fedayins d'opérer de nouveau à partir de la Jordanie.

Si un commandement militaire unifié

est créé, il est vraisemblable qu'il sera confié au ministre égyptien de la guerre et des forces armées.

Pendant, un raid de bombardement de la marine israélienne contre le camp de réfugiés palestiniens d'Al-Rachidieh, dans le sud du Liban, dans la nuit de mercredi à jeudi, aurait causé jusqu'à 20 victimes selon les premières informations.

Le ministère libanais de la défense a annoncé que trois Palestiniens ont été tués et que plusieurs autres ont été blessés au cours du bombardement.

Selon un communiqué des organisations de fedayins, cinq réfugiés ont été tués et 13 ont été blessés. Les sauveteurs continuaient à fouiller les décombres à la recherche de victimes huit heures après le raid, a ajouté le communiqué.

Le camp d'Al-Rachidieh, qui se trouve à 65 km au sud de Beyrouth, et à 15 km au nord de la frontière israé-

lienne, abrite 11.790 réfugiés selon l'agence de secours des Nations unies.

Le commandement militaire israélien a précisé que l'objectif de l'attaque était une base de fedayins installée à l'intérieur du camp.

## Ulster : morts et incendies

BELFAST (AFP). — Plusieurs incidents ont éclaté à Belfast, faisant un mort et deux blessés grièvement atteints. Un homme dont on ignore l'identité a en effet été tué par l'explosion d'une voiture piégée qui avait été abandonnée devant un garage à Strand-Road, en plein centre de la ville.

Ces incidents, qui viennent s'ajouter à la mort d'un protestant abattu à son domicile, portent à 17 le nombre d'assassinats politiques commis en Irlande du Nord depuis le mois dernier.

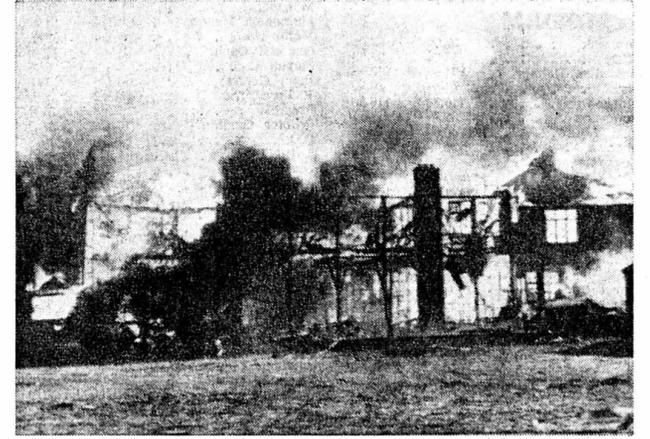
A Ormeau-Road, l'un des quartiers protestants de la banlieue sud de Belfast, deux jeunes catholiques âgés de 14 et 18 ans ont été grièvement blessés à coups de feu. Un porte-parole de la police a précisé que le plus jeune d'entre eux avait été atteint à la tête et était dans un état critique.

Ces deux morts portent à 1.087 le bilan officiel des victimes des violences en Ulster depuis août 1969.

ONZE ANS

Cette manifestation survient à la veille du 11<sup>e</sup> anniversaire du renversement et de l'assassinat de Diem. La journée du 1<sup>er</sup> novembre, depuis ces événements, est une fête nationale au Viet-nam.

Le général Thieu est au pouvoir depuis près de dix ans. Mercredi, sous la pression des protestations, il avait procédé à un vaste remaniement militaire et limogé trois commandants de corps, mais cela n'a pas calmé les opposants qui l'accusent d'être corrompu et de gouverner en dictateur, sans apporter les réformes sociales, ni le rétablissement des libertés civiles qu'il avait promis.



L'incendie d'un immeuble dans un camp militaire en Irlande du Nord. (Téléphoto AP)

## L'Afrique du Sud sauvée par 3 vetos

NATIONS UNIES (AP). — Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, ont sauvé, mercredi soir, le siège de l'Afrique du Sud aux Nations unies en faisant usage de leur droit de veto au Conseil de sécurité contre une résolution qui recommandait à l'Assemblée générale de prononcer son expulsion de l'organisation mondiale.

C'est le premier triple veto enregistré dans l'histoire de l'ONU.

La résolution dont les co-auteurs étaient le Kenya, la Mauritanie, le Cameroun et l'Irak, aurait été, selon toutes probabilités, approuvée par l'Assemblée générale grâce à l'appoint des voix des pays africains et du tiers monde.

Ont voté pour, au Conseil, l'Union soviétique, la Chine, la Biélorussie, l'Australie, le Cameroun, le Kenya, l'Indonésie, la Mauritanie, le Pérou et l'Irak. L'Autriche et Costa Rica se sont abstenus.

Les trois puissances occidentales ont expliqué avant le vote, qu'elles condamnaient la politique de ségrégation raciale pratiquée en Afrique du Sud, mais qu'elles considéraient qu'il serait plus commode de la décider à y renoncer si elle continuait à séjurer au sein de l'ONU que si elle en était exclue.

«L'histoire ne contient pas d'exemple d'un Etat paria qui se soit réformé lui-même en exil », a déclaré M. Scali, ambassadeur des Etats-Unis. «L'Afrique du Sud, a-t-il ajouté, doit rester membre de l'organisation mondiale afin d'être l'objet de condamnations permanentes de sa politique d'apartheid. Son expulsion serait une erreur stratégique majeure... à un moment où nous entendons ce qui pourrait être de nouvelles voix conciliatrices venant d'Afrique du Sud ».

MM. Ivor Richard, ambassadeur de Grande-Bretagne, et de Guiringaud, ambassadeur de France, ont déclaré que,

tout en condamnant l'apartheid, ils ne voteraient pas la résolution car «c'est une mesure radicale qui ne résout pas le problème ».

Le texte de la résolution recommandait l'expulsion immédiate, déclarant que cette mesure était justifiée par le refus obstiné de l'Afrique du Sud de renoncer à l'apartheid, de mettre fin au soutien militaire au régime blanc minoritaire de la Rhodésie, et de retirer son administration du territoire du Sud-ouest africain, alors que le mandat qui lui avait été confié par la S.D.N. est expiré.

«L'histoire ne contient pas d'exemple d'un Etat paria qui se soit réformé lui-même en exil », a déclaré M. Scali, ambassadeur des Etats-Unis. «L'Afrique du Sud, a-t-il ajouté, doit rester membre de l'organisation mondiale afin d'être l'objet de condamnations permanentes de sa politique d'apartheid. Son expulsion serait une erreur stratégique majeure... à un moment où nous entendons ce qui pourrait être de nouvelles voix conciliatrices venant d'Afrique du Sud ».

MM. Ivor Richard, ambassadeur de Grande-Bretagne, et de Guiringaud, ambassadeur de France, ont déclaré que,

## SUITE OPÉRATION ÉCLAIR

Les deux autres mutins, le Palestinien Nouri et le Hollandais Brouwers, étaient en train de dormir. Les quatre hommes ont été appréhendés sans résistance.

AU COURS D'UNE MESSE

Les 15 otages comprenaient le prêtre catholique de Bot, un organiste, deux gardiens de la prison, deux femmes et neuf membres de la chorale. Ils ont été conduits au siège central de la police, où ils ont retrouvé leurs familles. Ils étaient tous « dans une forme étonnante », et ont pu rentrer chez eux.

Quatre enfants, une femme et deux hommes âgés, dont un avait une maladie de cœur, avaient été libérés par les mutins au cours du siège. Celui-ci a duré au total 104 heures et 45 minutes. C'est en assistant à une messe samedi que les quatre détenus s'étaient mutinés, prenant comme otages les 22 personnes présentes.

Nouri avait alors demandé notamment la libération du Palestinien Houssin Tamimah, qui avait été arrêté avec lui pour avoir détourné un avion à Amsterdam. Mais, Tamimah avait demandé à Nouri de se rendre, estimant que son

action ne servait pas la cause palestinienne.

Les autorités hollandaises avaient, par la suite, rejeté toutes les demandes des mutins.

SUITE Nixon

Selon M. Ziegler, ancien porte-parole de la Maison-Blanche, la femme et les deux filles de M. Nixon n'ont pratiquement pas quitté son chevet depuis que son état s'est aggravé mardi.

Mme Pat Nixon n'a pris que quelques heures de repos. «Sa tension est évidente, a dit M. Ziegler, mais elle a une grande capacité de se maîtriser dans les moments d'épreuve ».

Une résidence privée proche de l'hôpital a été mise à la disposition des trois femmes, car le Dr. Lungren, leur a recommandé de ne pas s'éloigner.

Tant que M. Nixon sera considéré dans un état critique, aucun visiteur ne sera admis, en dehors de sa femme et de ses deux filles.

## « France » mis à la retraite

LE HAVRE (Reuter). — Le paquebot « France », qui est toujours occupé par quelques éléments de son équipage en grève, a été officiellement retiré du service, a déclaré un porte-parole des armateurs, la « Transat ».

La compagnie a déposé mercredi à l'Office des affaires maritimes du Havre la liste des membres de l'équipage, formalité régularisant une situation de fait remontant à un mois, a dit le porte-parole.

« France » restera au port pour une durée indéterminée sous la surveillance d'un effectif de sécurité de 121 membres.

L'équipage s'était emparé du paquebot le 12 septembre pour protester contre son retrait du service.

Les neuf cents membres d'équipage ont voté pour l'achèvement de l'occupation, mais ils poursuivent leur grève, laissant un petit contingent de marins à bord. Les négociations pour mettre fin à la grève sont au point mort.

« France » restera au port pour une durée indéterminée sous la surveillance d'un effectif de sécurité de 121 membres.

L'équipage s'était emparé du paquebot le 12 septembre pour protester contre son retrait du service.

Les neuf cents membres d'équipage ont voté pour l'achèvement de l'occupation, mais ils poursuivent leur grève, laissant un petit contingent de marins à bord. Les négociations pour mettre fin à la grève sont au point mort.

« France » restera au port pour une durée indéterminée sous la surveillance d'un effectif de sécurité de 121 membres.

L'équipage s'était emparé du paquebot le 12 septembre pour protester contre son retrait du service.

Les neuf cents membres d'équipage ont voté pour l'achèvement de l'occupation, mais ils poursuivent leur grève, laissant un petit contingent de marins à bord. Les négociations pour mettre fin à la grève sont au point mort.

## POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

EUROPE

La typhoïde outre-Rhin

STUTTGART (AFP). — L'épidémie de typhoïde qui a débuté il y a deux semaines dans le sud-ouest de l'Allemagne s'est étendue à la Rhénanie-Westphalie et à la Bavière. Il s'agit de la même épidémie, « exportée » par des malades du Bade-Wurtemberg vers les différents Länder de R.F.A.

L'invitation de Giscard

PARIS (AFP). — M. Giscard d'Estaing est étonné que les « leaders » de l'opposition aient refusé une invitation qui ne leur a pas encore été adressée personnellement. Aussi a-t-il l'intention, en dépit du refus public de MM. Mitterrand et Marchais de se rendre à l'Élysée, de leur envoyer une invitation en bonne et due forme.

Les transports en commun à Milan

MILAN (AP). — La Municipalité milanaise a pris une décision qui risque de provoquer quelques remous à bref délai dans les rues de la ville : elle a approuvé une augmentation de 30 à 50% des tarifs des transports publics.

Le billet de tramway passera ainsi de 70 à 100 litres et celui du métro de 100 à 150 litres.

Des avions pour la Turquie

ANKARA (AP). — La Turquie a conclu un accord avec l'Italie pour l'achat de 50 chasseurs F-104 fabriqués en Italie sous licence de la société américaine Lockheed. La première escadrille serait livrée prochainement et le reste serait fourni avant la fin de 1976.

Des femmes dans l'espace ?

HUNTSVILLE (Alabama) (AP). — Le Dr Kerwin, le premier médecin américain qui ait volé dans l'espace dans le cadre du programme « Skylab » l'an dernier, et le Dr Parker, astronaute scientifique de ce programme, ont déclaré au cours d'une conférence de presse, que des femmes seront envoyées dans l'espace au début des années 1980 et qu'à la fin de cette décennie elles feront partie d'équipages multinationaux travaillant dans de grands laboratoires spatiaux.

détérés par la police dans un champ, à 110 km de Buenos-Aires. Les cadavres avaient été partiellement brûlés, sans doute pour empêcher leur identification.

Les tirs soviétiques

WASHINGTON (AFP). — Ce sont deux fusées stratégiques « SS-17 » à ogives multiples (MIRV) que l'Union soviétique a expérimentées les 21 et 23 octobre dans le Pacifique central, a révélé le porte-parole du Pentagone.

Il a précisé, au cours d'une conférence de presse, que ces deux missiles, d'une portée de 8000 km., lancés du centre d'essais spatiaux de Tyuratam, sont tombés au nord de l'île de Midway.

« France » restera au port pour une durée indéterminée sous la surveillance d'un effectif de sécurité de 121 membres.

L'équipage s'était emparé du paquebot le 12 septembre pour protester contre son retrait du service.

Les neuf cents membres d'équipage ont voté pour l'achèvement de l'occupation, mais ils poursuivent leur grève, laissant un petit contingent de marins à bord. Les négociations pour mettre fin à la grève sont au point mort.

AMÉRIQUE

ASIE

Drame du rail en Inde : 44 morts

LA NOUVELLE-DELHI (AP). — Un incendie, vraisemblablement provoqué par une cigarette qui a mis le feu à des pétards, a causé la mort de 44 personnes à bord d'un train où 36 autres voyageurs ont été grièvement blessés.

Selon les autorités ferroviaires, la plupart des victimes ont péri en sautant du convoi en feu alors qu'il roulait à grande vitesse près d'Allahabad, au sud-est de la Nouvelle-Delhi.

« France » restera au port pour une durée indéterminée sous la surveillance d'un effectif de sécurité de 121 membres.

L'équipage s'était emparé du paquebot le 12 septembre pour protester contre son retrait du service.

Les neuf cents membres d'équipage ont voté pour l'achèvement de l'occupation, mais ils poursuivent leur grève, laissant un petit contingent de marins à bord. Les négociations pour mettre fin à la grève sont au point mort.

« France » restera au port pour une durée indéterminée sous la surveillance d'un effectif de sécurité de 121 membres.

L'équipage s'était emparé du paquebot le 12 septembre pour protester contre son retrait du service.

Les neuf cents membres d'équipage ont voté pour l'achèvement de l'occupation, mais ils poursuivent leur grève, laissant un petit contingent de marins à bord. Les négociations pour mettre fin à la grève sont au point mort.

« France » restera au port pour une durée indéterminée sous la surveillance d'un effectif de sécurité de 121 membres.

L'équipage s'était emparé du paquebot le 12 septembre pour protester contre son retrait du service.

Les neuf cents membres d'équipage ont voté pour l'achèvement de l'occupation, mais ils poursuivent leur grève, laissant un petit contingent de marins à bord. Les négociations pour mettre fin à la grève sont au point mort.

Aujourd'hui ouverture à 17 h.

red club apéritif

pour mieux finir la journée et bien commencer la soirée

Musique légère Ambiance sympathique - Tarifs légers

fermé le lundi - tél. 25 17 95 - rue des chavannes 19 - a. galloppini

ASIE

Drame du rail en Inde : 44 morts

LA NOUVELLE-DELHI (AP). — Un incendie, vraisemblablement provoqué par une cigarette qui a mis le feu à des pétards, a causé la mort de 44 personnes à bord d'un train où 36 autres voyageurs ont été grièvement blessés.

Selon les autorités ferroviaires, la plupart des victimes ont péri en sautant du convoi en feu alors qu'il roulait à grande vitesse près d'Allahabad, au sud-est de la Nouvelle-Delhi.

L. GRANGER